

Joseph Barou

Montbrison
de la seconde République à la Grande Guerre
(1848-1914)
tableaux d'une ville assoupie

Village de Forez

2003

Première partie

La société montbrisonnaise

Présentation	p. 4
1 - Des aspects ruraux : Montbrison, un gros bourg plutôt qu'une ville	
Une ville qui n'a pas beaucoup changé depuis l'Ancien Régime	p. 5
L'atmosphère d'un gros village	p. 5
Les sociétés d'agriculture	p. 6
<i>Champdieu : le château de la Corée, première école d'agriculture de la Loire</i>	p. 7
2 - La société des jardiniers de Montbrison (1850-1914)	
La société d'horticulture de Montbrison, survivance d'une confrérie	p. 8
La transformation en une société de secours mutuels	p. 10
Retour à la société d'encouragement	p. 14
<i>Les présidents</i>	p. 17
<i>Les adhérents</i>	p. 18
3 - Les riches et les pauvres	
La société montbrisonnaise au milieu du XIX ^e siècle	p. 20
Rapport de la <i>commission municipale pour réprimer la mendicité</i>	p. 21
L'action de la municipalité	p. 22
4 - Assurer un asile aux enfants des classes ouvrières : l'hôtel d'Allard, première école maternelle de Montbrison	
"L'angélique dévouement des dames de Saint-Charles"	p. 23
"Mes enfants, ne faites jamais cause commune avec cette petite bohème indigène qui habite les rues"	p. 24
5 - La bonne société montbrisonnaise au secours des malheureux : l'incendie d'Ecotay-l'Olme (1851)	
Le sinistre	p. 26
L'élan de solidarité	p. 27
<i>Les 35 dons les plus importants</i>	p. 30
6 - Une association charitable : l'œuvre de la Miséricorde	
Les dames de la Miséricorde	p. 31
Les ressources de l'œuvre	p. 36
<i>Les distributions de l'année 1898</i>	p. 38

Deuxième partie

La vie municipale

7 - Une gestion étriquée	
Les édiles	p. 39
Majorité et opposition	p. 40
L'octroi	p. 41
<i>Les maires de Montbrison du second Empire à la Grande Guerre</i>	p. 42
8 - La police de Montbrison à la Belle Epoque	
Monsieur le commissaire est mal embouché !	p. 43
Quand le violon était près du café de la Comédie	p. 44
Les voleurs profitent des nuits les plus obscures	p. 45
9 - Tableaux de la vie quotidienne	
Au jardin public	p. 47
Et Diane chasseresse vint habiter le jardin d'Allard	p. 48
Les cygnes du jardin d'Allard	p. 49

Quand le conservateur vendait des pendules	p. 50
L'heure c'est l'heure : les horloges publiques	p. 51
Au trot facteur, le courrier n'attend pas !	p. 52
Marie ou la carriole aux trois chiens.	p. 53
10 - A la recherche de la prospérité	
Embellir et assainir	p. 55
L'industrialisation manquée	p. 56
Les festivités du 14 juillet et de la Saint-Aubrin seront-elles annulées ?	p. 58
1874 : la chapelle des Pénitents a failli devenir le marché aux poissons	p. 59
11 - Quand les métiers battaient à Sainte-Eugénie	
Montbrison et l'ère industrielle	p. 60
Les bienfaits d'une entreprise patriarcale	p. 61
"Le trident de Neptune est le sceptre du monde"	p. 62
12 - Les ambitions militaires toujours déçues !	
Quand Montbrison réclamait un régiment entier	p. 64
Une école d'enfants de troupe à Montbrison ?	p. 68

Troisième partie

Le mouvement des idées

Laïcisation, déchristianisation et installation de la République

13 - Les sociétés de secours mutuels de Montbrison	
Les débuts de la mutualité	p. 70
Constitution des <i>Ouvriers réunis de Montbrison</i>	p. 73
<i>La Ruche</i>	p. 75
<i>L'Union montbrisonnaise</i>	p. 76
14 - La Libre-pensée montbrisonnaise au début du XX^e siècle	
Fondation	p. 80
L'action : polémiques et provocations	p. 82
La contre-offensive des catholiques	p. 88
Une influence limitée et passagère	p. 90
15 - Les jardins ouvriers de Montbrison	
Premiers jardins	p. 91
Les jardins ouvriers de Montbrison	p. 93
16 - Les débuts des P'tits Fifres montbrisonnais (1907-1914)	
Premières prestations	p. 95
Janvier 1910, fondation officielle	p. 98
Deux cents troupiers	p. 99
La belle année 1913	p. 101
L'union fait la force	p. 102
17 - L'œuvre des Petits bergers du Forez (1910-1914)	
Les conscrits de la "grande et pacifique armée des travailleurs de la terre"	p. 104
Activités culturelles, travail manuel et vie spirituelle	p. 107
18 - Un climat politique passionné : Le préfet Louis Lépine candidat à Montbrison en 1913	
Louis Lépine : <i>l'ami des rois, des princes et des ministres</i>	p. 111
En campagne	p. 112
Louis Lépine élu de justesse	p. 113
Conclusion	p. 119

Présentation

La période allant de la seconde République au début de la Grande Guerre a été pour Montbrison une longue transition entre l'Ancien Régime qui subsistait encore par bien des aspects et le commencement de notre époque contemporaine. Démographie, économie, changement des mentalités et des comportements, tout paraît stagner ou, du moins, évoluer avec lenteur. Pourtant, en soixante ans – deux générations – on peut relever des changements en profondeur qui sont encore sensibles et se prolongent aujourd'hui.

Sur le plan politique, la ville reste foncièrement plutôt conservatrice. Cependant la municipalité s'accommode assez bien des différents régimes successifs. Le premier maire républicain (Georges Levet) est élu en 1876. A la veille de la guerre de 1914, la droite républicaine tient le haut du pavé.

L'enseignement se développe, avant même les grandes lois scolaires (Asile de l'hôtel d'Allard, première école). Les écoles communales congréganistes sont remplacées, avec quelques remous, par des écoles communales laïques mais à la veille de 1914-1918, les établissements "libres" regroupent toujours de nombreux élèves. Pour l'enseignement secondaire une école primaire supérieure est créée mais le petit séminaire garde encore la faveur de nombreux montbrisonnais.

Economiquement, la ville avance peu. Les tentatives d'industrialisation sont le plus souvent des échecs, les grands chantiers rares. La ville se modernise à petits pas et ne parvient pas à se développer. Gênés par le manque de moyens financiers de la ville et aussi, sans doute, avec un esprit de boutiquier, les maires et conseillers municipaux successifs gèrent - honnêtement - mais au plus juste de modestes améliorations. Leur grand rêve serait de faire de Montbrison une ville de garnison ou encore une cité épiscopale.

Dans le domaine social, les formes d'assistance changent progressivement. Aux aides individuelles ponctuelles de certains riches en faveur des pauvres (incendie d'Ecotay) se substituent progressivement d'autres formes de solidarité tels les groupements mutualistes qui s'installent en tâtonnant (société des jardiniers, ouvriers réunis de Montbrison...).

Pour l'Eglise toujours bien présente, il y a une mise en application de la doctrine sociale de l'Eglise (les jardins ouvriers, les petits fifres, les petits bergers...) sans pour autant abandonner les œuvres charitables (les dames de la Miséricorde). Quelques habitants combattent d'ailleurs avec virulence sa présence et son action en formant une association de libre pensée.

Pour saisir ces évolutions nous avons regroupé et complété une série d'études réalisées ces vingt-cinq dernières années. Elles sont classées autour de trois grands thèmes : la société, la vie municipale, le mouvement des idées. Il ne s'agit pas d'une histoire en continu, événementielle et chronologique, mais plutôt de tableaux successifs qui concernent surtout des collectivités : conseils municipaux, sociétés diverses, écoles... Ils visent à restituer une ambiance, à mettre en scène des personnages à un moment donné en essayant de saisir les mentalités. Nos sources sont essentiellement locales : archives municipales, archives de la Diana, archives des associations concernées, documents personnels. La presse locale a aussi été abondamment mise à contribution : *Journal de Montbrison, Montbrisonnais, Avenir Montbrisonnais, bulletins paroissiaux...*

Enfin un index des noms de personnes permet de retrouver la trace d'un grand nombre d'habitants de la ville. Nous serions heureux si "*ces tableaux d'une ville assoupie*" nous aidaient à découvrir un peu quelle était la vie de ces Montbrisonnais d'un autre siècle.

J. B.

La société montbrisonnaise

1

Des aspects ruraux

Montbrison, un gros bourg plutôt qu'une ville

Une ville qui n'a pas beaucoup changé depuis l'Ancien Régime

Montbrison, comme chacun sait, est situé à la charnière plaine du Forez-montagnes du Soir. En 1850, c'est la seule "ville", la "capitale" d'un vaste pays rural (l'arrondissement actuel de Montbrison) qui n'a aucune autre localité de plus de 5 000 habitants. Dans cette zone, seuls Panissières, Usson-en-Forez et Chazelles-sur-Lyon ont plus de 3 000 habitants. Bien qu'il y ait eu une progression depuis le début XIX^e siècle (il y avait 5 400 habitants en 1800), la ville a seulement 8 000 habitants en 1856. C'est dix fois moins que Saint-Etienne qui n'a pas encore absorbé ses communes périphériques et qui a déjà 78 000 habitants en 1851.

Le 1^{er} janvier 1856, la préfecture de la Loire quitte l'ancien collège des Oratoriens pour Saint-Etienne. Dans les années qui suivent ce départ, la population de la ville descend au-dessous de 7 000 habitants avant de remonter très lentement. Montbrison – la capitale du Forez – devient une petite ville comme une autre qui va s'assoupir pendant une longue période.

L'agglomération reste étroitement confinée dans le centre historique bien délimité par les boulevards qui ont pris la place des anciens remparts. A peine s'échappe-t-elle en quelques faubourgs : la Madeleine, la Croix, Saint-Jean, La Craze, la Caserne. Le bâti est certes pittoresque mais surtout très modeste. La rue de la Madeleine (actuelle rue Puy-de-la-Bâtie), la rue Saint-Pierre, la Grand-Rue (actuelle rue Martin-Bernard), celle du Marché ont de vénérables hôtels particuliers mais il n'y a aucun immeuble important si l'on excepte les bâtiments qui appartenaient jadis aux communautés religieuses : le palais de justice (ancien couvent des Visitandines), la mairie (ancien monastère des Cordeliers, le collège (ancien convent des Ursulines), la préfecture (ancien collège des Oratoriens...

Les terrains bordant les très larges boulevards sont en cours de lotissement mais on n'y construit que des maisonnettes peu élevées et à façades étroites. Il y a quelques rares exceptions : l'hôtel particulier qu'a fait bâtir Jean-Baptiste d'Allard (notre futur musée), la résidence des Courbon de Saint-Genest (l'actuelle maison Saint-Joseph au faubourg de la Croix) et, à l'autre bout de la ville, l'imposante caserne, aujourd'hui démolie... Cependant l'arrivée du chemin de fer a nécessité l'ouverture d'une nouvelle voie : la longue et droite avenue de la Gare qui, plus tard, deviendra l'avenue Alsace-Lorraine. Au début du XX^e siècle le quartier de Charlieu commence à s'organiser.

L'atmosphère d'un gros village

Les abords de la ville sont encore exclusivement occupés par des clos – des jardins entourés de murs -, des vignes et des prés. Montaud, Pierre-à-Chaux, Beauregard, les Puelles sont encore vides d'habitations. Cursieu, vers les monts du Forez et Estiallet, au bord du Vizézy, en amont de la ville, sont deux hameaux complètement ruraux bien séparés du reste de l'agglomération.

La superbe collégiale Notre-Dame d'Espérance veille donc sur un paisible troupeau de maisons ni grandes ni luxueuses même le long des rues les plus commerçantes telle la rue Tupinerie, la rue du Marché ou la rue Saint-Jean... Dans le Bourgneuf, au quartier de la Porcherie, sur la colline (près du Calvaire), et dans les faubourgs le caractère rural est encore plus net. La forge

du maréchal-ferrant rougeoie, les maisons encore plus chétives sont encombrées d'appentis et d'étables, l'eau de la fontaine remplit l'abreuvoir... Là habitent jardiniers, vigneron, ouvriers agricoles, toute une partie de la population. Dans les faubourgs, le gros bétail est bien présent mais on élève des poules et lapins, parfois des cochons, même à l'intérieur de la ville. Beaucoup de maisons des rues du centre possèdent des écuries au rez-de-chaussée. Elles sont destinées à abriter les nombreux chevaux des paysans des environs qui se rendent régulièrement, le samedi, au marché de Montbrison pour y vendre leur production de volailles, œufs, beurre, fromages...

C'est dire l'importance du marché hebdomadaire et des foires qui drainent vers la ville la population campagnarde. Tout d'abord les recettes de l'octroi s'en trouvent confortées. Et, les transactions effectuées, une partie de l'argent reste à Montbrison, au comptoir des cabaretiers et chez les aubergistes pour les nombreuses consommations, dans le tiroir-caisse des commerçants pour les achats d'épicerie, de droguerie, de petit matériel... Modeste prospérité, digne d'un gros bourg, mais prospérité tout de même. Aussi chaque ville défend-elle âprement ses foires essayant d'éviter qu'elles ne se multiplient dans la région. Le 30 mars 1900, le conseil municipal de Montbrison est appelé à donner son avis sur trois nouvelles foires que Feurs souhaite établir : le mardi avant le 15 août, le mardi qui suit le 2^e dimanche de septembre et le dernier mardi de novembre.

Il se trouve, justement, que ces dates correspondent sensiblement à celles de foires montbrisonnaises : la foire du samedi de l'Assomption, celles du 27 septembre et du dernier samedi de novembre. De plus, pour attirer les chalands, Feurs a décidé qu'il ne serait perçu aucun "droit d'attache", aucune taxe pour les espèces bovine et chevaline... Après délibération, à l'unanimité moins une voix, le conseil demande que l'autorisation de créer ces foires soit refusée à Feurs *dans l'intérêt de l'agriculture et par respect pour les droits acquis des communes voisines*¹.

L'abattoir public, indispensable dans une ville où le marché des bestiaux est important, a été dûment autorisé par décret impérial du 23 février 1861. Il fait l'objet de tous les soins de la part de la municipalité et son règlement a été imprimé².

Les sociétés d'agriculture

Il y a plusieurs sociétés d'agriculture. La plus prestigieuse d'entre elles est la Société d'agriculture de Montbrison qui œuvre pour le développement agricole du Forez. Elle rassemble les grands propriétaires de la plaine : le vicomte de Meaux, le marquis de Poncins, le marquis de Sasselange, MM. Murard de Saint-Romain, Jordan de Sury... En 1846, succédant à d'autres personnalités, Lucien Souchon du Chevallard en devient le président³.

La Société a ouvert en 1845 la ferme-école de la Corée à Champdieu afin de former d'habiles chefs d'exploitation pour les domaines importants. Elle possède, depuis 1830, une publication : la *Feuille du cultivateur forézien* et organise, à partir de 1840, des comices agricoles. Elle s'investit particulièrement dans la réalisation de grands travaux d'aménagement de la plaine du Forez : assèchement des étangs insalubres, drainage des zones marécageuses, construction du canal du Forez mais, finalement, elle concerne assez peu les petits propriétaires de Montbrison qui ont clos et vignes à Pierre-à-Chaux ou aux Puelles.

La Société d'agriculture et de viticulture de la Loire a une audience départementale et s'intéresse plus directement à la culture de la vigne. Elle entre parfois en concurrence avec la Société d'agriculture de Montbrison. Ainsi, en février 1902, la Société d'agriculture de Montbrison présidée par M. de Vazelhes sollicite de la ville une subvention de 1 000 F pour le concours des

¹ Conseil municipal de Montbrison du 30 mars 1900.

² *Abattoir public, règlement*, imprimerie Conrot, Montbrison, 1864.

³ Cf. Mickaël Lathière, "Lucien Souchon du Chevallard (1798-1878) : portrait d'un gentilhomme agriculteur", *Village de Forez*, n° 69-70, avril 1997.

bestiaux engraisés du samedi qui précède le dimanche de la Passion. M. Chollet, président de la Société d'agriculture et de viticulture de la Loire, présente une demande analogue⁴. Quant à la Société des jardiniers de Montbrison, fondée en 1850, elle est plus modeste mais vraiment représentative de toute une classe sociale de la ville. Nous lui consacrons le chapitre suivant.

Champdieu : le château de la Corée, première école d'agriculture de la Loire

Sait-on qu'on milieu du XIX^e siècle, un hameau de Champdieu a accueilli une école alors tout à fait nouvelle ? C'était la grande époque des comices agricoles et des sociétés d'agriculture.

En 1845, la Société d'agriculture de Montbrison, animée par de grands propriétaires terriens, fonde la première ferme-école du département au château de la Corée, près de Champdieu. Il s'agit, de *former d'habiles cultivateurs capables de diriger avec intelligence et succès une exploitation rurale importante*.

Le directeur choisi est M. Ziéliniski, un agronome polonais réfugié en France. Le 1^{er} septembre 1845, il devient fermier "*en son nom personnel*" de 120 ha de terrains d'une *incontestable médiocrité* qu'il doit exploiter "*à ses risques et périls*". Il accueille des élèves dont il a le profit du travail et reçoit, de plus, un traitement annuel de 2 000 F. Le château, construit au XVI^e siècle par Jean Perrin, un châtelain de Montbrison, appartient alors la famille Rater.

Le 16 octobre 1845, neuf candidats âgés de 15 à 18 ans se présentent au premier examen d'admission à la préfecture de Montbrison. Ils fournissent un certificat de bonne conduite signée du maire, un autre du curé indiquant qu'ils ont fait leur première communion et un troisième du médecin prouvant la vaccination antivariolique. Subsidiairement, ils doivent savoir un peu lire et écrire et avoir les bases du calcul. Six sont reçus. La durée des études est de 4 ans. Un trousseau est demandé mais l'école est *essentiellement gratuite*.

L'enseignement comprend instruction religieuse, lecture, écriture, calcul, notions des sciences servant à l'agriculture, mesure des surfaces, arpentage, construction et emploi d'instruments aratoires, hygiène des animaux, comptabilité rurale... La pédagogie est très active. Les élèves prennent une large part à tous les travaux en soignant les animaux, labourant, semant, moissonnant, fauchant. Ils cultivent le potager, plantent, greffent et taillent des arbres, dirigés par le directeur, M. Ziéliniski et M. Pin, tout à la fois *surveillant-maître et instituteur*, en quelque sorte un "grand valet".

L'école sert de centre de démonstration. Charrue à la Dombasle, herse, rouleau, semoir rayonneur, houe à cheval et charrue à butter les pommes de terre sont visibles à la ferme-école. De plus M. Ziéliniski offre gratuitement les services de son taureau... Le cheptel comprend 6 paires de bœufs charolais, un très beau taureau de race Salers, 15 vaches, 100 moutons et 10 porcs. On y privilégie le drainage, les cultures fourragères (la luzerne) et l'emploi judicieux des engrais.

Malheureusement, la situation sanitaire de l'école nuit grandement à son succès. Presque tous les élèves, et même le directeur, souffrent chaque année des fièvres si bien que les candidats se font rares. Elle continue cependant à fonctionner vaillamment jusqu'à la fin des années 1870. Demi-échec d'une réalisation intéressante, la ferme-école de la Corée a marqué une étape importante dans le développement de l'enseignement agricole de la région et montré le rôle positif de la Société d'agriculture de Montbrison⁵.

⁴ Conseil municipal de Montbrison du 12 février 1902.

⁵ Cf. Joseph Barou, "Les débuts difficiles de l'enseignement agricole dans la Loire : la ferme-école de la Corée", *bulletin de la Diana*, tome 48, n° 3.

La Société des jardiniers de Montbrison (1850-1914) ⁶

Montbrison a longtemps été une ville de jardiniers et de vigneron. Sous l'Ancien Régime les travailleurs de la terre sont nombreux dans les quartiers du Bourgneuf, de la Porcherie, du Calvaire. Ils peuplent bien évidemment les faubourgs (Saint-Jean, La Madeleine, La Croix) et les hameaux (Curtieux, Estialet...). Montbrison ressemble à un grosse bourgade rurale.

Les archives d'une des plus vieilles sociétés de la ville, celle des jardiniers, viennent d'être déposées à la Diana⁷. Bien qu'incomplètes, elles permettent d'avoir une vue d'ensemble sur cette association originale qui a pris, au cours des décennies, des formes très variées et qui subsiste encore aujourd'hui.

La Société d'horticulture de Montbrison, survivance d'une confrérie

La Société d'horticulture, un modeste rameau de la Société d'agriculture de Montbrison

Le 1^{er} septembre 1850, une trentaine de jardiniers de Montbrison réunis en assemblée générale créent la *Société d'horticulture de Montbrison* et adoptent son règlement⁸. Cette société a l'ambition de continuer, de manière officielle, l'ancienne *Société des jardiniers* qui existait sans doute depuis fort longtemps dans la ville et qui était probablement elle-même issue d'une vieille confrérie.

Parmi eux se trouvent des dirigeants de la *Société d'agriculture de Montbrison*, notamment MM. du Chevallard⁹, président, et Michel Bernard¹⁰, secrétaire et trésorier de la même société qui sont nommés *syndics d'honneur*. M. de Saint-Genest, qui est un grand propriétaire foncier et le plus gros contribuable de la région, est aussi présent.

La *Société d'horticulture* est donc proche parente de la *Société d'agriculture* mais une parente pauvre qui regroupe de modestes maraîchers et arboriculteurs, voire même de simples

⁶ Extrait de "La Société des jardiniers de Montbrison (1850-2000)", *Village de Forez*, n° 83-84, oct. 2000.

⁷ Archives déposées en 1999 par André Berger, président de la *Confrérie Saint-Fiacre* qui est l'héritière de l'ancienne *Société des jardiniers*.

⁸ Les 28 signataires du premier règlement sont : Barjot Jean, Barret, Berger, Bergeron, Bernard Louis, Bernard Michel (maire d'Ecotay), Bonnefois Antoine, Braly, Cautant Guillaume, Chalan Benoît, Chaland Jean, Chapuis, Claveloux fils, Claveloux père, Duchevallard, Escaille, Escaille, Fournier André, Gonnard Antoine, Larbret, Maréchal Henri, Mazet Jacques, Palay aîné, Pallay Antoine, Pallay François, Rochigneux Baptiste, Rochigneux Thomas (bibliothécaire de la Diana), Saint-Genest (de), Veyrard Jean. C'est aussi la première liste des adhérents de la société.

⁹ Aussi membre du conseil général de la Loire et recteur d'académie.

¹⁰ Michel Bernard, né à Montbrison le 29 décembre 1806, dans une famille d'imprimeurs. Dès 1832, il succède à son père et assure la publication du *Journal de Montbrison et du département de la Loire*. Comme son frère, l'historien Auguste Bernard, c'est un homme cultivé. Il s'intéresse à la littérature, l'histoire, les sciences. Il appartient à la Société d'agriculture et il imprime la *Feuille du cultivateur forézien*. Il est aussi bibliothécaire de la ville de Montbrison, vénérable de la loge maçonnique de la ville et figure parmi les tout premiers membres de la Diana.

Frère aîné du militant républicain et socialiste Martin Bernard, Michel se situe, politiquement, nettement plus en retrait. Aux élections de 1848, il soutient les républicains mais ensuite il se rallie très vite à Napoléon III ce qui lui vaut sa nomination, en 1852, aux fonctions de maire d'Ecotay, charge qu'il exerce jusqu'à sa mort, en 1864.

ouvriers agricoles avec les jardiniers salariés par les notables montbrisonnais. Sa composition sociologique gardera longtemps cette caractéristique.

La société se fixe comme principal but de *favoriser les progrès de l'horticulture en établissant entre ceux qui s'en occupent ou s'y intéressent un échange de relations de bons rapports et bons offices*. Pour devenir membre de la *Société d'horticulture* il faut être proposé par 3 sociétaires à l'assemblée générale qui vote, en l'absence du candidat et à la majorité simple, pour l'admettre ou le rejeter. Une cotisation annuelle de 2 F doit être acquittée dans les 5 premiers mois de l'année. C'est une somme non négligeable représentant environ le salaire d'une journée de travail.

L'administration est assurée par un bureau de quatre *syndics en exercice* assistés d'un trésorier et d'un secrétaire. Ces administrateurs sont renouvelés chaque année au cours de l'assemblée générale qui se tient le 1^{er} dimanche de septembre. Les syndics désignent un *président des syndics* parmi eux.

Syndics d'honneur et syndics en exercice

Dès l'origine la société est dotée d'une sorte de tutelle assurée par des *syndics d'honneur* et les *membres honoraires*. Il convient, dit le règlement, d'écouter les avis de ce bureau d'honneur avec *toute la déférence possible*. Si les *syndics en exercice* sont de vrais jardiniers, les *syndics d'honneur* sont, eux, des notables. Parmi les deux premiers *syndics d'honneur* M. du Chevallard s'intéressera peu de temps aux jardiniers. En revanche, Michel Bernard restera jusqu'à son décès, en 1864, le vrai dirigeant de la société.

Un partage des tâches s'effectue naturellement entre ces deux groupes d'administrateurs. *Syndics d'honneur* et membres *honoraires*, qui n'ont pas souvent en main la bêche ou le sécateur, servent de caution et assurent, aux yeux des pouvoirs publics, le sérieux et l'honorabilité de l'association. Leur rôle essentiel est d'effectuer les *démarches nécessaires pour mettre la société dans une position régulière vis-à-vis des autorités*. En effet, le pouvoir surveille étroitement tous les groupements et particulièrement ceux qui sont constitués de travailleurs...

Les *syndics en exercice*¹¹ sont de vrais jardiniers, professionnels ou amateurs. A eux reviennent la gestion courante et l'organisation matérielle des activités de la société, essentiellement l'organisation de la fête de saint Fiacre, patron de la société et la préparation des expositions de produits de l'horticulture.

Secrétaire et trésorier participent aux délibérations du bureau seulement dans les cas où il ne s'agit pas de matières financières ou se rattachant à leur gestion. Cette disposition curieuse du premier règlement s'explique par le fait qu'ils reçoivent une petite rétribution. Les premiers temps, d'ailleurs, la même personne assure les deux fonctions. Le secrétaire se contente de noter les délibérations et le trésorier a seulement la tâche - ingrate - d'aller à domicile percevoir les cotisations des sociétaires et de payer les dépenses dûment mandatées par le président.

Il y a deux réunions plénières par an qui sont fixées, rituellement, le premier dimanche de mai et le premier dimanche de septembre à 9 heures à l'hôtel de ville. Tous les membres y sont convoqués.

Fêter dignement saint Fiacre et organiser des concours de fruits et légumes...

La nouvelle association a bien des points communs avec les anciennes confréries. Il s'agit d'abord de fêter avec éclat saint Fiacre, patron des jardiniers. Des messes sont célébrées pour les sociétaires défunts et c'est un devoir d'assister aux funérailles d'un confrère. Si la famille est dans la gêne, la société contribue même aux frais. Un drap mortuaire s'avère indispensable. La société étant trop pauvre pour en faire l'acquisition dès les premières années, c'est Michel Bernard qui fait la

¹¹ Les premiers syndics en exercice sont : Clavelloux (président des syndics), Fournier Philippe, Braly, Fonlup père ; Barret Louis devient secrétaire et trésorier (les deux fonctions sont dissociées en 1852).

dépense. Les jardiniers le remboursent ensuite en échelonnant leurs versements sur plusieurs années.

Les assemblées générales des premiers temps semblent se dérouler régulièrement et donnent lieu à des comptes rendus très succincts. Le bureau renouvelé, les comptes approuvés, on prévoit comment on fêtera dignement le bon saint Fiacre. Si l'année est heureuse un concours de fruits, légumes, arbustes et fleurs est organisé. En 1851, pour les frais du concours, le bureau demande 1 F de cotisation supplémentaire à chaque jardinier. Cette mesure semble freiner l'enthousiasme des jardiniers puisqu'il faut ensuite attendre 1854 pour qu'un autre concours soit organisé.

Les expositions ont lieu en septembre avec un règlement très élaboré. Un jury composé d'experts issus de la société et d'autres venant de Lyon ou Saint-Etienne examine minutieusement les productions qui, dûment étiquetées, sont exposées le plus habilement possible à l'Orangerie de la ville, au jardin d'Allard. On attribue des médailles d'or, d'argent, de bronze, des mentions honorables... C'est alors le moyen privilégié pour faire progresser l'horticulture et l'arboriculture.

Le budget de la société est restreint : 184 F en caisse en 1855. Cette année-là, la sécheresse ayant sévi, il n'y a pas de concours. En 1862, il reste 26 F en caisse. Jusque-là nous avons l'image d'une petite société dont les moyens et les activités sont assez limités.

La transformation en une société de secours mutuels

Création de la *Société de secours mutuels et d'encouragement des horticulteurs de Montbrison*

Un pas décisif est franchi en 1862 : Michel Bernard, syndic d'honneur, prépare de nouveaux statuts transformant la *Société des horticulteurs* en une mutuelle. Le rédacteur du *Journal de Montbrison* est un notable influent, aussi ses propositions sont-elles unanimement approuvées par l'assemblée du 5 octobre 1862¹². La nouvelle *Société de secours mutuels et d'encouragement des horticulteurs de Montbrison* se fixe 2 objectifs :

- Elever le niveau des connaissances par des expositions et des cours publics.
- Etablir une caisse de secours *qui pourra venir en aide aux infirmités et à la vieillesse de nos frères* ¹³écrivent ses promoteurs.

Michel Bernard est immédiatement proposé pour effectuer les démarches nécessaires et assurer la présidence. Le syndic d'honneur remercie de la confiance qui lui est faite. Il relève le *bon esprit* de la société qui est apprécié, dit-il, du maire, du sous-préfet et même *de l'autorité supérieure, du gouvernement de l'empereur, qui aime à étendre sa sollicitude vers les travailleurs*. Toutefois il n'est pas élu président mais seulement proposé à cette fonction car sa nomination doit, selon la loi, faire l'objet d'un décret impérial. C'est chose faite le 4 avril 1863 et le premier bureau est constitué¹⁴. Le 23 janvier 1863 la mutuelle (n° 30) a déjà reçu l'approbation préfectorale et la cotisation a été fixée à 6 F. Toutefois cette somme paraît excessive aux jardiniers qui demandent qu'elle soit ramenée à 3 F.

Michel Bernard meurt au début de 1864 et une assemblée générale exceptionnelle doit se réunir le 3 avril 1864 pour désigner des candidats à présenter au gouvernement pour la nomination d'un autre président. Trois noms sont proposés : Dulac, avocat, Dubois Hyacinthe, Goure, avoué. Le 30 avril 1864 un nouveau décret impérial désigne comme président l'avocat Emile Dulac. Notable influent, il a un rapport assez direct avec l'horticulture ; il ne travaille pas la terre de ses mains mais est conservateur du jardin d'Allard qui est depuis peu devenu jardin public.

¹² Les statuts sont adoptés et les participants signent sauf 6 qui ne savent pas le faire (sur 27).

¹³ Discours de Goure, avoué.

¹⁴ Michel Bernard, président, Clavelloux-Cassière, président des syndics, Ribon, Vendemond neveu, Bénevent, syndics, Chaland aîné, trésorier, Lazerges, secrétaire.

Le concours de 1864

En août 1864 la caisse de la société est vide, il y a même un déficit de 30 F. En septembre, cela n'empêche pas les jardiniers d'organiser leur concours. Parmi les lauréats on note plusieurs jardiniers qui sont au service des bourgeois montbrisonnais : l'employé de M. de Villeneuve et celui de M. du Chevallard obtiennent des prix pour les fruits de leurs parcs et vergers tandis que le jardinier de M. de Meaux est récompensé pour les fleurs qu'il a présentées. Une mention spéciale est réservée à Jean-Baptiste Rochigneux¹⁵, jardinier en chef de la ville, qui obtient un *prix hors concours médaille d'argent 1^{ère} classe*. Il s'agit du père de Thomas Rochigneux, lui aussi jardinier et vigneron, dont on se souvient surtout parce qu'il fut pendant un demi-siècle bibliothécaire de la Diana.

Les lauréats du concours de 1864

Horticulteurs (fruits) : *Vendemonde neveu, Berger, Gonnard Joannès* ;

Amateurs (fruits) : *Pagnon Félix, Brunel* (jardinier de M. de Villeneuve),
Lazerges Ferdinand, Henry (jardinier de M. du Chevallard) ;

Légumes : *Robin* ;

Conifères : *Vendemonde neveu* ;

Fleurs : prix hors concours médaille d'argent 1^{ère} classe : *M. Rochigneux Jean Baptiste*,
jardinier en chef de la ville ;

Horticulteurs : *M. Verny* (Verveines et dahlias) ;

Amateurs : *Laurent, Chazelle Albin, Félix, Carré* (jardinier de M. de Meaux).

Concours et expositions créent une certaine émulation favorable aux progrès de la profession mais doivent être organisés avec soin. Il faut tenir compte des susceptibilités et des jalousies dans un milieu assez fermé où règne l'individualisme. Des experts n'appartenant pas à la société doivent être rétribués, les jardins sont soigneusement visités, les médailles et mentions honorables judicieusement attribuées... Tout cela n'empêche pas récriminations et disputes. Les procès-verbaux des assemblées nous en apportent un écho assourdi. En 1879, par lettre anonyme, un sociétaire se plaint de l'insuffisance de l'Orangerie du jardin d'Allard comme local pour accueillir l'exposition. Il préférerait le petit séminaire ou la halle aux grains. Une commission est nommée pour examiner la question et on en reste là. En 1900, en pleine assemblée, deux membres reprochent vivement au secrétaire de participer au concours en tant que professionnel et non comme amateur. La discussion s'envenime et *dégénère en querelle personnelle qui oblige M. le président à levé la séance*¹⁶.

Les premières actions de solidarité

En 1864, dans son rapport moral adressé au préfet, le président Dulac constate que *la situation de fortune* des jardiniers leur permet de subvenir à leurs besoins et qu'il n'a été nécessaire de faire *aucune dépense pour frais de santé* alors que cette même année-là 300 F sont utilisés pour le concours. Le nombre des sociétaires a doublé et la situation est bonne. En 1865, le président constate une nouvelle fois *l'aisance relative des horticulteurs* et qu'il n'a été versé *ni secours aux indigents ni frais pour maladie*...

¹⁵ Jean-Baptiste Rochigneux (1818-1896), né à Gumières, vient travailler à Montbrison au service de Jean-Baptiste d'Allard. A la mort de ce dernier, en 1848, il passe au service de la ville de Montbrison. Comme jardinier en chef de la ville il a la charge de transformer le jardin d'Allard qui vient d'être légué à la ville en parc à l'anglaise.

¹⁶ P.-V. assemblée générale du 30 avril 1900.

Après ces bonnes années, la situation se détériore et, en 1869, la société commence à jouer son rôle d'organisme de secours mutuel. Le *chômage forcé résultant d'une gelée longtemps prolongée et l'élévation du prix des grains, objets de première nécessité*¹⁷ entraînent la misère. A l'initiative du président Dulac, la société dépense 35,70 F pour acheter 100 kg de pain qui sont distribués à des jardiniers dans le besoin bien que les statuts ne prévoient d'aide qu'en cas de maladie. Le procès-verbal de l'assemblée générale d'août 1969 nous apprend que ces secours ont été remis "discrètement" et acceptés "avec reconnaissance" par les intéressés.

En janvier la société est déjà venue en aide à un de ses membres : Georges Escaille, un père de famille tombé malade. Deux syndics lui rendent visite et rendent compte de sa triste situation : il est *malade depuis deux mois ainsi que sa femme et ses trois enfants (7 ans, 2 ans et 18 mois) ; il a essayé plusieurs fois de travailler mais n'a jamais pu terminer sa journée*. Le bureau lui verse 50 centimes par jour pendant un mois. En juin, comme il est atteint d'une maladie qui lui rend tout travail impossible, qu'il a un nouvel enfant âgé seulement de quelques semaines et qu'il est *dans la plus profonde misère*, cette petite aide est renouvelée pour un mois. Quelques semaines plus tard, la société attribue une somme modique à sa veuve.

Les vieilles habitudes de la confrérie

En fait la *Société de secours mutuels et d'encouragement des horticulteurs de Montbrison* se comporte plus comme une confrérie que comme un organisme de secours mutuels.

Côté encouragement il y a surtout les fameux concours, les achats groupés de graines difficiles à trouver à Montbrison, et un modeste essai, en 1867, de conférences sur l'arboriculture. Côté secours mutuels, les dépenses sont bien réduites. Quelques aides ponctuelles sont distribuées. En cas de décès d'un membre les syndics prêtent le brancard et le drap funéraire de la société, paient le corbillard et les porteurs et assistent aux funérailles. Cependant, pour les vieux jardiniers, il n'est nullement question de constituer une petite retraite en économisant patiemment quelques fonds, comme cela se pratique dans des sociétés comparables.

Le plus important reste de fêter saint Fiacre avec tout l'éclat possible. Et cela entraîne parfois des abus. L'examen des comptes de la société est révélateur. En 1864, les recettes s'élèvent à 922,80 F. Elles comprennent essentiellement les cotisations (408,50 F pour 136 membres), les quêtes le jour de la fête et lors de funérailles (74,80 F), la vente de brioches le jour de la Saint-Fiacre (55,00 F), des subventions du ministre de l'Agriculture et de la Ville (361,80 F). Cette année-là les jardiniers dépensent 880,25 F. L'exposition - avec son concours - absorbe 41 % du budget (360,25 F) mais elle avait donné lieu à une subvention. La Saint-Fiacre coûte 255,10 F soit 29 % des dépenses alors que la partie secours mutuels, représentée par une participation aux frais des funérailles des membres, ne s'élève qu'à 10 % du total (88,50 F). En 1865, année où l'exposition et son concours n'ont pas lieu, l'organisation de la fête représente 90 % des dépenses.

Au cours de l'année 1869, dont l'hiver a été rude, la société achète du pain à Mollin, boulanger à Montbrison, pour qu'il soit distribué à certains de ses membres dans le besoin ce qui fait, nous l'avons dit, une dépense de 37,70 F. C'est bien mais peu si on la compare aux 256,20 F consacrés à la fête : achat de brioches pour 76,00 F ; musique de la fête et du bal, 80,00 F ; "décoration des syndics", 24,80 F ; gaz (pour l'éclairage du bal), 15,00 F ; impression des cartes de bal, 9,00 F ; gratification au commissaire de police, 6,00 F ; rafraîchissement des musiciens, 4,50 F ; "crosses et clous" pour les guirlandes du bal, 1,50 F... En 1870, à cause des événements dramatiques que connaît le pays, la fête est supprimée. On fait seulement dire une messe basse après laquelle on distribue tout de même des gâteaux aux sociétaires. Cette même année, les syndics versent 150 F pour les blessés de guerre.

¹⁷ Registre des délibérations, assemblée générale du 22 août 1869.

A plusieurs reprises des plaintes s'élèvent au sujet des dépenses excessives faites lors de la Saint-Fiacre¹⁸. Les présidents essaient de limiter les frais mais en vain car l'organisation de la fête est du ressort du président des syndics en exercice qui, devant les assemblées générales, obtient toujours gain de cause. En 1871 le président Dulac offre même sa démission à cause de cette question. Cependant il est réélu et tout continue comme avant.

La société a encore beaucoup des aspects d'une confrérie. Elle conserve notamment une coutume bien gênante. Parmi les quatre *syndics en exercice*, la charge de *président des syndics* est chaque année tournante. Or, pour exercer cette fonction, il faut en avoir les moyens. Lors de la fête annuelle la statue de saint Fiacre est portée du domicile du *président des syndics* à l'église et, ce jour-là, il est tenu de recevoir chez lui les membres de la société et de les désaltérer. Les frais qu'il doit engager pour cette réception sont lourds ce qui entraîne parfois le refus d'accepter la charge de syndic et même des démissions... Ce problème revient périodiquement à l'ordre du jour des assemblées. On parle de supprimer éventuellement la fête, de verser au président des syndics une somme fixe sur les fonds de la société, de ne plus déplacer la statue du saint... et finalement une commission est nommée pour étudier la question. Rien ne change avant 1873 où l'on décide finalement que le bon saint Fiacre restera toujours à l'église si, toutefois, le curé de Notre-Dame le veut bien¹⁹. Mais il faut lui faire fabriquer une niche et cela coûte tout de même 100 F.

Les débats reviennent aussi fréquemment sur le fort absentéisme des membres aux rassemblements obligatoires de la société : souvent moins du tiers des adhérents sont présents aux assemblées générales. Parfois les syndics assistent seuls aux funérailles d'un sociétaire. On envisage de faire un appel nominatif, de donner une amende de 0,25 F par absence non justifiée, ou encore d'attribuer des jetons de présence. Finalement, comme souvent, on ne décide rien. En fait, il semble que seule la fête annuelle intéresse vraiment les jardiniers.

Les adhérents à la fin du siècle

De 1862 à 1900, les effectifs oscillent de 100 à 150 membres. Les archives nous fournissent une seule liste complète avec nom, profession et adresse pour chaque adhérent. Elle concerne la période 1890-1900 sans qu'on puisse dire avec précision à quelle année elle se rapporte. Ce document nous donne cependant une bonne image de la structure sociale de la société. Il y a 128 adhérents dont :

- 64 jardiniers (ou veuves de jardiniers) de profession (50 %),
- 32 commerçants ou artisans (25 %),
- 20 notables (dont des hommes politiques locaux),
- 7 rentiers ou rentières,
- 5 appartenant à diverses professions.

Les jardiniers professionnels sont évidemment surtout localisés à l'extérieur de la ville, près des zones horticoles : au faubourg Saint-Jean (10 cas), dans le quartier de Charlieu (7 cas), au faubourg de la Madeleine (4 cas), sur les boulevards, à la Verdière, aux Jacquins, route de Boën. On en trouve quelques-uns qui habitent le centre-ville, dans les quartiers autrefois considérés comme pauvres : l'ancien Bourgneuf devenu les Parrocels, la Porcherie... Curieusement aucun n'habite Curtieux, hameau rural de Montbrison, ni le faubourg de la Croix où se trouve pourtant une croix élevée par l'association des agriculteurs du faubourg en l'honneur de saint Isidore.

Les commerçants et artisans membres honoraires le sont surtout par intérêt. Figurent de nombreux cafetiers (10 cas) et un marchand de vin car les bons jardiniers sont pour eux une fidèle clientèle. Il y a aussi 5 restaurateurs à cause du banquet traditionnel qui accompagne la fête et 6 boulangers parmi lesquels on choisit à tour de rôle le fournisseur des gâteaux et brioches de la

¹⁸ Procès-verbal de l'assemblée du 22 août 1869 : *réclamations adressées à propos des dépenses souvent considérables qui ont été faites par les présidents des syndics le jour de la fête de l'association*. Le président espère que cet abus dont il signale les inconvénients ne se reproduira pas à l'avenir.

¹⁹ Assemblée générale du 10 août 1873.

Saint-Fiacre. On trouve encore 2 grainetiers, 2 épiciers, 1 menuisier, l'imprimeur qui travaille pour la société et le loueur de voitures à qui l'on s'adresse pour fournir un corbillard en cas d'obsèques et pour transporter les experts du concours chargés de visiter les jardins...

Parmi les notables on distingue 3 groupes :

- Quelques membres des vieilles familles montbrisonnaises attachées à *la Société d'agriculture de Montbrison* gardent des liens avec sa modeste filiale des jardiniers : MM. de Meaux, de Vazelhes, de Saint-Pulgent, Mme de la Bâtie... De plus, ce sont des propriétaires qui ont parcs et domaines et donc des jardiniers dans leur personnel.
- Des membres de professions de santé car la société est aussi une mutuelle : les docteurs Paul Dulac et Rigodon, le pharmacien Dupuy...
- Enfin de hauts fonctionnaires et des hommes politiques en place ou en devenir.

Le sous-préfet Dupré représente la République et son adhésion, signifie clairement que le gouvernement encourage les sociétés de secours mutuels. On trouve aussi des personnages dont la place, sur le plan politique, est bien affirmée : Georges Levet, député, et Emile Reymond, sénateur. Sont également membres honoraires Claude Chialvo, notaire, qui deviendra maire de Montbrison, Louis Dupin, avocat, qui sera aussi maire et parlementaire et son homonyme et adversaire Pierre Dupin²⁰, autre notaire, qui prendra une grande place dans le mouvement mutualiste local et départemental.

Pour ces hommes politiques, de tendances parfois opposées, figurer parmi les membres honoraires d'une société de secours mutuels est une façon de montrer à tous l'intérêt qu'ils portent aux questions sociales. C'est aussi un moyen de se faire connaître et de glaner des voix. Nous retrouvons d'ailleurs ces mêmes personnes dans les rangs de la société de secours mutuels dite *des Ouvriers Réunis de Montbrison*.

Retour à la société d'encouragement

La disparition de la mutuelle n° 30 dite *des horticulteurs* (1900)

La société n'a jamais été vraiment une mutuelle et d'ailleurs ses responsables le reconnaissent volontiers. M. de Saint-Pulgent, président, rappelle, lors de la séance du 30 avril 1900, que *la Société des horticulteurs de Montbrison fondée d'abord comme simple société d'encouragement à l'horticulture a modifié ensuite ses statuts pour avoir une double vocation : être à la fois une société de secours mutuels et une société d'horticulture mais que cette dualité de buts constituant une complication assez considérable dans l'administration de la société qui se trouve relever de deux ministères différents a nuit fréquemment à son développement du point de vue secours mutuels*²¹. Il constate de plus que la création de la société de secours mutuels des *Ouvriers Réunis de Montbrison* qui a déjà pris une grande extension paraît rendre inutile l'existence d'une seconde société de secours mutuels dans la même localité²².

Le moment paraît opportun pour un changement d'autant plus que la loi de 1898 impose à toutes les sociétés mutualistes une révision de leurs statuts. L'assemblée générale du 19 août 1900 dissout donc la société de secours mutuels n° 30 dite *des Jardiniers* telle qu'elle avait été constituée en 1862 au temps du président Michel Bernard. Il reste en caisse seulement 12 F qui, à la demande

²⁰ Il sera président de la mutuelle dite des *Ouvriers Réunis de Montbrison* de 1900 à 1910.

²¹ P.-V. de la séance du 30 avril 1900.

²² *Ibid.*

de l'administration, sont répartis entre *les trois membres de la société les plus dignes d'intérêt, savoir : Mme veuve Roche, Mme Veuve Pérabut et Mlle Fournier*²³.

En fait, la greffe de la branche « solidarité » qu'avait voulu effectuer Michel Bernard sur la vieille *Société des jardiniers* n'a jamais vraiment réussie. Il y eut certes quelques secours parcimonieusement distribués dans les années noires mais sans règle fixe, sans prévisions pour des actions plus larges telles que l'établissement d'une retraite comme cela se pratiquait alors - avec des tâtonnements - dans la plupart des sociétés mutuelles. Sans doute avait-on affaire à un milieu trop individualiste, trop restreint et trop conservateur ?

Une constante préoccupation : être en faveur auprès des autorités

La coupe du maréchal de Mac-Mahon

Une autre des caractéristiques de la *Société des jardiniers* est son grand opportunisme. Sa préoccupation principale est d'être bien vue des autorités afin de percevoir les subventions indispensables à l'organisation du concours-exposition auquel les horticulteurs tiennent tant. Cela exige des dirigeants une grande souplesse. Le choix des présidents successifs est révélateur : Michel Bernard, maire d'Ecotay, était un notable du second Empire, MM. Dulac, de Saint-Pulgent père et de Quirielle, convenaient très bien pour les débuts de la troisième République.

Pour les jardiniers l'heure de gloire arrive le 4 septembre 1876. Ce jour-là, Paul de Quirielle, président, Jean Chaland, secrétaire et Bouiller, syndic, se rendent à la gare pour offrir au nom de la corporation une corbeille de fleurs au maréchal de Mac-Mahon, président de la République, de passage à Montbrison. De surcroît le ministre de l'Agriculture et du Commerce qui sert d'intermédiaire est un Montbrisonnais, Camille de Meaux. En retour à ces bonnes manières, 8 jours après, le président de Quirielle reçoit du Maréchal une *magnifique coupe provenant de la manufacture de Sèvres accompagnée des remerciements les plus chaleureux*. Le président assure encore de *tout son dévouement pour l'avenir*²⁴. C'est dire combien les jardiniers se sentent alors bien vus du pouvoir !

Démission de M. de Saint-Pulgent

Mais cela ne dure pas toujours. A la fin du siècle, avec la montée des républicains, des difficultés apparaissent. En 1903, M. de Saint-Pulgent fils doit donner sa démission. Depuis deux ans la subvention habituellement versée par le ministère pour le concours a été supprimée et M. de Saint-Pulgent pense, avec raison, que sa personne est en cause. Il l'exprime aux jardiniers en termes choisis mais clairs au cours de l'assemblée générale du 18 août 1902 :

Je crois pouvoir me rendre cette justice que depuis que vous m'avez fait l'honneur de me mettre à votre tête, j'ai toujours eu soin d'éviter dans nos réunions tout ce qui ait pu, de loin même, paraître se rattacher à la politique, m'inquiétant uniquement de la défense de vos intérêts.

Cependant il m'est impossible de ne pas voir dans l'ostracisme dont votre société est actuellement frappée, surtout cette année, une mesure politique qui ne voulant frapper la tête seule atteint aussi les membres de la société.

Or je suis trop attaché à la prospérité de votre association pour risquer par ma présence à votre tête de compromettre cette prospérité et viens vous demander de vouloir bien me relever des fonctions dont votre bienveillance m'a honoré depuis tant d'années déjà...

M. de Saint-Pulgent, qui est sincèrement attaché à la *Société des jardiniers*, assure que *les liens du cœur ne seront pas brisés* par sa démission et que sa retraite permettra de sauver le concours qui, dit-il, fait tout *l'honneur de la société*²⁵.

²³ Assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 1900. La société de secours mutuelle n° 94, dite des « Ouvriers Réunis » avait été fondée en 1882.

²⁴ Registre des délibérations, 4 septembre et 12 septembre 1876.

²⁵ Assemblée générale du 18 août 1902.

Navrés, les jardiniers décident d'annuler le concours puisqu'il n'y aura pas de subvention. Ils remercient le président et refusent, provisoirement, sa démission.

Au cours de l'assemblée générale du 27 avril 1903, M. de Saint-Pulgent présente, à nouveau, sa démission et 15 jours plus tard, le 10 mai 1903, une assemblée extraordinaire est convoquée. Elle ne rassemble que 16 membres. M. Laurent Gonnard est élu président provisoire mais refuse, et c'est finalement Charles Michon qui reçoit cette charge. M. de Saint-Pulgent a envoyé une lettre pour remercier les jardiniers. Il souhaite que son remplacement permette de ramener les subventions et que l'avenir soit pour la société *l'occasion de nouveaux progrès...* Le secrétaire est chargé de remercier M. de Saint-Pulgent *car la société n'a que des éloges et des félicitations à lui adresser pour le zèle et le dévouement qu'il n'a cessé de donner...*

M. Georges Levet, député, président d'honneur... Louis Lépine, député, président

Cependant le président provisoire, Charles Michon, est un jardinier ordinaire et on ne peut en rester là. L'assemblée extraordinaire du 9 août 1903 où figurent seulement 11 membres élit, en son absence, Georges Levet, député, comme président, par 7 voix et 4 bulletins blancs. Pour le coup, avec une telle élection, la société est assurée des bonnes dispositions des autorités.

Cependant, le député décline la charge de président actif et reste seulement président d'honneur. Une nouvelle assemblée générale extraordinaire, le 30 août 1903, élit donc comme président, par 14 voix sur 15, Jules Sandillon²⁶, marchand de vin à Montbrison, notable et militant politique de la même mouvance - le centre gauche ou républicains modérés - que Georges Levet.

Les finances restent la préoccupation essentielle. L'assemblée donne aussitôt mission à Jules Sandillon *de s'entendre avec Monsieur Georges Levet député, pour tâcher d'arriver à pouvoir obtenir cette année du gouvernement de la République la subvention refusée pendant deux années...*

En 1910, après le décès du président Jules Sandillon, les jardiniers élisent à l'unanimité (42 votants) M^e Chialvo, député-maire de Montbrison.

La glorieuse suite de présidents des Jardiniers de Montbrison s'achève triomphalement avec la désignation, le 20 juillet 1910, de Louis Lépine, député de la Loire, élu depuis peu de la 1^{ère} circonscription (Montbrison). C'est un personnage déjà célèbre : haut fonctionnaire, ancien gouverneur général de l'Algérie, ancien préfet de police de Paris²⁷ et promoteur du fameux concours des inventeurs... Il ne présidera jamais effectivement la société car ses activités l'entraînent loin de Montbrison et des petits soucis des horticulteurs du faubourg Saint-Jean ou de la Madeleine.

La dernière assemblée générale tenue avant la Grande Guerre a lieu le 17 août 1913 sous la présidence de Joannès Pont, vice-président. Ensuite la société tombe en sommeil pendant plus de cinq ans...

Finalement la transformation en société de secours mutuels qu'a souhaitée le philanthrope Michel Bernard n'a pas vraiment réussi et les jardiniers doivent se tourner vers d'autres organisations comme celle, par exemple, des *Ouvriers Réunis de Montbrison*.

Les notables et les membres honoraires qui patronnent la société le font avec des motivations multiples : motifs électoraux, souci de paraître proche du peuple et de s'intéresser aux

²⁶ Aux élections municipales de mai 1904, Jules Sandillon est candidat de la liste républicaine démocratique avec 4 conseillers sortants : le docteur Henri Lhote, Pierre François, malteur, Jacques Vernay, propriétaire et Rousson mais la liste n'obtient aucun élu.

²⁷ Louis Jean-Baptiste Lépine (Lyon, le 6 août 1846 ; Paris, 9 novembre 1933) : avocat, sous-préfet de Lapalisse, de Montbrison, de Langres, de Fontainebleau, préfet de l'Indre, secrétaire général de la préfecture de police de Paris, préfet de la Loire (1891), préfet de police de Paris (1893), gouverneur général de l'Algérie (1897-1899), préfet de police de Paris 1899-1913, député de la Loire (1913-1914)... Pour son élection voir chapitre 17.

questions sociales, et peut-être aussi, - pourquoi pas ? - intérêt sincère et désintéressé pour une classe sociale moins favorisée.

Sur le plan professionnel, les multiples expositions-concours et les subventions obtenues ont permis de diffuser des nouveautés et de faire progresser les techniques.

Mais le principal mérite de la *Société des jardiniers* est alors, nous semble-t-il, d'être le lieu d'expression de tout un groupe social, composé surtout de petites gens. La Saint-Fiacre avec son cortège de festivités permet de montrer son existence, de renforcer sa cohésion et de donner à tous ses membres une place et vraie dignité. Ce n'est pas si mal !²⁸

Les présidents successifs de la Société des jardiniers (1850-1913)

1850 : M.M. du Chevallard et Michel Bernard, syndics d'honneur

1863 : M. Michel Bernard, président

1864 : M. Emile Dulac, président

1873 : M. de Saint-Pulgent,

1875 : M. Paul de Quirielle,

1879 : M. Henry Dupuy,

1887 : M. Périer,

1889 : M. de Saint-Pulgent,

1903 : M. Laurent Gonnard, président provisoire,

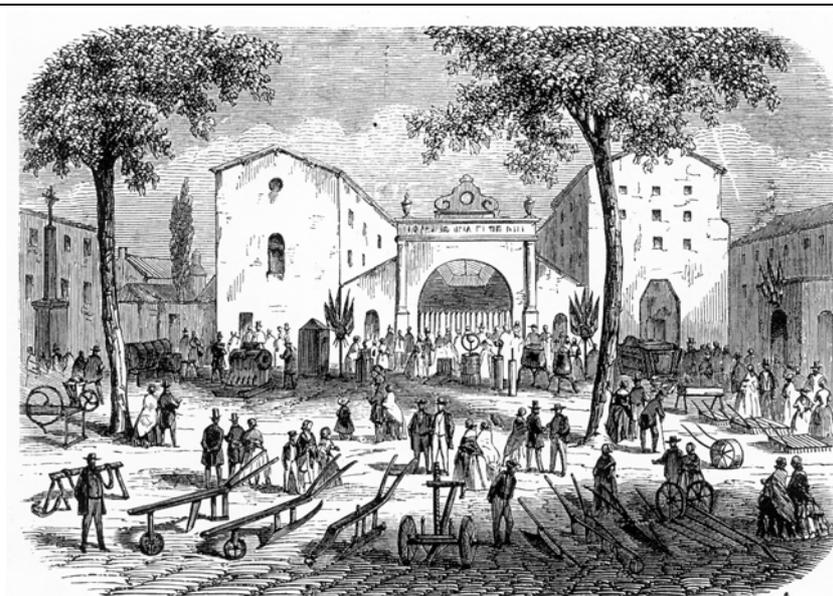
1903 : M. Charles Michon,

M. Georges Levet, député, devient président d'honneur,

1904 : M. Jules Sandillon,

1910 : M. Claude Chialvo, maire de Montbrison

1913 : M. Louis Lépine, ancien préfet de police de Paris



Exposition de machines agricoles sur la place de la halle aux grains (l'illustration du 13 juin 1847)

²⁸ La Société des jardiniers prendra diverses formes après la guerre de 1914-1918 : groupement professionnel, sous-section de la *Corporation paysanne*... Elle subsiste encore aujourd'hui sous le nom de confrérie Saint-Fiacre.

Liste des adhérents de la société à la fin du XIX^e siècle

Allier Jean, horloger, 7 rue des Capucins, Lyon ; Allier Pierre, instituteur, 27 montée de la Bonel, Lyon ;

Barret, imprimeur, rue Tupinerie ; Barrieux Claude, fg St-Jean ; Barrieux Louis, 3 rue Grenette ; Barrieux, à la Verdière ; Barroux (veuve), bd Lachèze ; Barroux Jean, au Calvaire ; Basset Antoine, jardinier à Beauregard ; Bauvet père, cloître Notre-Dame ; Bayle Jean-Claude, jardinier à Charlieu ; Bertholon (veuve), rue Populus ; Besson, hôtel de la Poste, pl. St-Jean ; Blanchet (veuve), épicière rue Tupinerie ; Boudin, épicier, rue des Cordeliers ; Brouiller Antoine, rue de l'Hôpital ; Brouiller Pierre fils, à Charlieu ; Brouilloux Jean Pierre à Charlieu ; Brunel à la Madeleine ;

Cabrol, sacristain, cloître Notre-Dame ; Carton Jean, rue Simon-Boyer ; Carton, rue des Tanneurs ; Cathène, agent d'assurances, rue des Cordeliers ; Chalayer jeune, au Bicêtre ; Chialvo, notaire, rue Tupinerie ; Chossy Pierre, bd Duguet ; Claret (veuve), fg St-Jean ; Claret Pierre, fg St-Jean ; Clavelloux (veuve), rue Grenette ; Clépier Jacques, jardinier aux Parrocels ; Commarmond fils, jardinier à Charlieu ; Cotel de Vaugirard à Moingt ; Crozet, à l'école normale ; Cuisson (Mlle), rentière, bd Duguet ;

Damond (Mlle), grainetière, rue des Cordeliers ; Decouzon Michel à Charlieu ; Dejob David, rue de l'Hôpital ; Dejoux (Mme veuve), rue St-Jean ; Delauche, boulanger, rue St-Jean ; Donjon, à la Madeleine ; Dubruc charcutier, rue Tupinerie ; Duchez, cafetier, route Nouvelle ; Dulac (veuve), rentière, bd Lachèze ; Dulac Paul, docteur ; Dupin, avocat, pl. Préfecture ; Dupin, notaire, rue des Cordeliers ; Dupré, sous-préfet ; Dupuy, ex-pharmacien, rue Tupinerie ; Duris, boulanger à la Madeleine ;

Farge, cafetier, montée Caserne ; Faugerand Aimé, jardin de ville ; Faure Claude, route de Lyon ; Faure Etienne fils, à Rigaud ; Faure Pierre, bd Chavassieu ; Forcher, boulanger, rue Simon-Boyer ; Fougrouse, cafetier, route de Lyon ; Fournier (Mlle), jardinière à la Porcherie ;

Gay Charles, rue Parrocels ; Gonnard Jacques, fg Madeleine ; Gonnard Jean-Baptiste père, à la Commanderie ; Gonnard Joannès (veuve), bd Carnot ; Gonnard Laurent, fg St-Jean ; Gonnard Thomas, fils, fg Madeleine ; Goutailler Benoît, pl. des Pénitents ; Grangeon, cafetier, pl. des Pénitents ; Griot Pierre Marie, propriétaire à Poncins ; Griot, propriétaire à Poncins ; Guillot (veuve), aubergiste, bd Gambetta ;

Jacquet, hôtel du Globe ; Joanin Blaise, rue Rivoire ; Jucquel, boulanger à la Madeleine ;

Lachèze Louis, av. de la Gare ; Ladret Antoine, rue Parrocels ; Lamaye cafetier rue de l'Hôpital ; Large, boulanger, route de Lyon ; Laurent Michel, bd Duguet ; Laurent Michel, menuisier, bd Carnot ; Levet Georges, député ; Lubin, coiffeur, rue de l'Hôpital ;

Madinier (veuve), rentière, bd Préfecture ; Magand Pierre, passementier, rue des Cordeliers ; Marandon Antoine, fg St-Jean ; Marcoux, cafetier, pl. Grenette ; Meaux (M. de), rue St-Pierre ; Menu, adjoint, route de Boën ; Michalon (veuve), la Porcherie ; Michon Eugène, horticulteur, bd Lachèze ; Mme de la Bâtie ; Motte, cafetier, pl. Grenette ; Néel, boulanger, à la Caserne ; Néel, propriétaire, pl. des Pénitents ;

Ogier, cafetier, bd Gambetta ;

Palais, propriétaire au Bouchet ; Pallandre (veuve), rue Populus ; Péragut (veuve), chemin de Charlieu ; Péragut Michel, à Charlieu ; Perrin, loueur de voitures ; Ponchon Vidal, fg St-Jean ; Pont, route de Lyon ; Poulard Jean Marie, aux Jacquins ; Prullière, à la Verdière ; Pupier, hôtel, bd Carnot ;

Raboteau contrôleur, rue de l'Hôpital ; Raynaud Louis, rue du Bout du Monde ; Reymond, sénateur, rue St-André ; Ribon Claude, père, rue Martin-Bernard ; Ribon fils, rue Martin-Bernard ; Richet (veuve), route de Boën ; Richet Joannès, route de Boën ; Rigodon, docteur, rue Tupinerie ; Robin Antoine, aux Jacquins ; Roche (veuve), quartier du gaz ; Rochigneux (Baptiste), petite rue Préfecture ; Rochigneux (veuve), bd Préfecture ; Rossignol, cafetier, rue de Lyon ; Roulmier, route de Boën ;

St-Pulgent (M. de), rue St-Pierre ; St-Pulgent (Mme veuve de), rue St-Pierre ; Sandillon Jules, négociant, bd Carnot ; Thibaud (veuve), rentière, bd Duguet ; Thinet Marie (veuve), au Calvaire ;

Vazelhes (M. de), pl. Préfecture ; Vendemond (Mme veuve) à Estiallet ; Vendemond, bd Gambetta ; VERNY (veuve), grainetière, rue Grenette ; Veyrard, restaurant, rue des Cordeliers ; Vial, rentier, rue Tupinerie ; Vilvert, cafetier à Moingt.

Les riches et les pauvres

La société montbrisonnaise au milieu du XIX^e siècle

Les notables

L'examen des listes d'électeurs établies pour le suffrage censitaire donne d'intéressantes indications sur les notables ; la liste de 1848 permet de cerner le profil de l'aristocratie et de la bourgeoisie montbrisonnaises qui forment ensemble la classe politique locale.

Cette classe sociale dominante est peu nombreuse : 169 personnes seulement. L'âge moyen des électeurs du canton de Montbrison est de 52 ans ; l'électeur - le notable de Montbrison – est un homme mûr, presque un vieillard. En ce qui concerne les professions :

- 53 % sont des propriétaires-rentiers nobles ou bourgeois, s'occupant de gérer leurs biens, le plus souvent un hôtel particulier à Montbrison, une résidence et des propriétés à la campagne ;
- 16 % des hommes de loi : magistrats, avocats, avoués, notaires ;
- 15 % des artisans bien établis et des commerçants aisés, ce qui est peu ;
- 12 % sont des fonctionnaires. Ce pourcentage élevé est dû à la présence de la préfecture.

De par son âge, sa formation et sa situation professionnelle, cette élite sociale très conformiste et sans grande envergure se montre incapable de donner un vrai dynamisme économique à la ville.

Dans ce milieu, les petites fortunes dominent. Nous relevons seulement quelques gros contribuables : Gaspard de Soultrait, haut fonctionnaire (receveur général à Montbrison) et important propriétaire foncier qui paie 3 589 F d'impôts, Murard de Saint-Romain à Magneux-Hauterive, François Souchon du Chevalard qui a des domaines sur 5 communes, Joseph de Vazelhes, juge à Montbrison et propriétaire à Grézieu-le-Fromental.

Les classes moyennes et les nombreux pauvres

Les artisans et petits commerçants forment le gros de la population.

Les journaliers, vigneron, jardiniers sont nombreux (plus de 10 % de la population totale). Ils forment un groupe bien typé. Leur situation économique est très vulnérable en cas de crise.

La domesticité est nombreuse : hommes de peine, cochers, servantes...

Enfin, on peut estimer qu'environ 10 % de la population vit dans la misère et la marginalité.

Le 2 décembre 1853, le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, dans une lettre pastorale lue dans toutes les églises du diocèse décrit *les pauvres qui couchent sur un peu de paille, ou sur la terre nue, les membres glacés par le froid, amaigris par la faim, déformés souvent par les infirmités. Ils voient auprès d'eux une épouse languir et s'épuiser ; ils entendent les cris des enfants qui demandent en pleurant un morceau de pain...*

Est-ce l'exacte réalité ? Certes, il faut tenir compte du style emphatique – et un peu larmoyant – de l'époque mais il est vrai que les indigents sont nombreux à Montbrison.

En 1848 on relève 213 ménages indigents. En 1853, 134 soit 477 personnes ; en fait il y aurait 250 ménages soit 600 à 700 personnes (1 habitant pour 12) ayant de graves difficultés économiques. Rappelons qu'en 1847, après la récolte désastreuse de l'année précédente, Paris

comptait 1 indigent pour 3 habitants. Dans la Loire, le service médical gratuit concernait 33 156 personnes pour 376 303 habitants des campagnes (soit 1 pour 10). En 1890, 160 personnes figurent encore à Montbrison sur la liste officielle des personnes indigentes pouvant bénéficier du service médical gratuit.

Rapport de la *commission municipale pour réprimer la mendicité*

Un document présente beaucoup d'intérêt pour essayer de comprendre la mentalité et l'attitude des conseillers municipaux au début du second Empire. Il s'agit du rapport de la commission municipale créée en 1853 *pour réprimer la mendicité* à Montbrison - le titre est déjà un programme ! – publié dans le *Journal de Montbrison* en juillet 1853.

Un rapport de 1848 affirmait que la principale cause de l'indigence était l'oisiveté. L'analyse présentée par le rapport de 1853 est moins sommaire. La commission relève de multiples causes au paupérisme :

1 – La suppression des biens communaux : *les bois et pâturages communaux fournissaient autrefois aux ménages pauvres les moyens de nourrir quelque bétail... de se chauffer en hiver, de réparer la chaumière.*

2 – La disparition de beaucoup d'institutions religieuses, couvents, chapitres... qui *oultre leur influence morale* distribuaient aux nécessiteux du voisinage des *secours abondants*.

3 – La résidence en ville des propriétaires fonciers qui, autrefois, restaient sur leurs terres. Ils ne dépensent presque rien sur place et c'est à leur exemple que les gens des campagnes *vont s'agglomérer dans les ateliers et les cités manufacturières...*

Voilà trois "bonnes" raisons qui semblent bien dire combien on regrette l'Ancien Régime ! Et puis il y a d'autres nouveautés tout à fait fâcheuses :

4 – L'instruction primaire qui commence à se répandre détourne les jeunes gens de la campagne et crée de *dangereuses illusions*. *Ils regardent avec dédain les métiers pénibles de leurs parents. Ils prennent en aversion la charrue, la bêche, le marteau...* Ils veulent devenir commis, employés de bureaux... *Ceux qui échouent deviennent les ennemis acharnés de la société... des fauteurs d'anarchie...*

Pour les filles, selon les rapporteurs de la commission, c'est encore pire. L'instruction primaire leur donne *des goûts de luxe, de bien-être*, elles veulent presque toutes *devenir brodeuses, couturières, lingères, tisseuses...*

La solution, pour les rapporteurs, serait d'organiser une école différente pour chaque classe sociale comme cela se pratique en Angleterre.

5 – Le poids du service militaire : pas moins de sept années pour ceux qui ont tiré un mauvais numéro et qui n'ont pas les moyens de payer un remplaçant.

6 – L'alcoolisme et le tabagisme : *Les principales causes des dépenses des journaliers et des domestiques consistent dans l'usage immodéré du tabac et de l'eau de vie*. Pour l'herbe à Nicot la dépense va de 0,50 F à 1,50 F par fumeur et par semaine. Ce sont là des problèmes bien réels²⁹.

7 – Le mariage prématuré des indigents qui, bien sûr, n'épousent pas de riches héritières : *Ils s'unissent presque toujours à des jeunes filles aussi pauvres qu'eux... Leur unique dot c'est la charité publique*. Et, en plus, ils ont des enfants ! Ainsi apparaissent de nouvelles générations d'indigents...

²⁹ Cf. l'ouvrage de Didier Nourrisson, *Le buveur du XIX^e siècle*, Albin Michel, 1990, Paris.

8 – L'éclatement de la famille patriarcale aggrave la situation *car réunis ensemble, les grand-père et grand-mère, quelques oncles et tantes célibataires ou veufs, atténueraient leurs malheurs respectifs...*

Et enfin :

9 – Les salaires trop élevés ! car ils rendent les ouvriers dépensiers et prêts à revendiquer : *dans les filatures, ce sont les fileurs les mieux rétribués et les moins nombreux qui ont toujours le verbe haut et la menace à la bouche* tandis que les tisserands travaillant à domicile ont une attitude exemplaire. Ils ne se plaignent jamais, ne se révoltent jamais... et, pouvons-nous ajouter, ont un salaire de misère !

En fait, la situation idéale serait d'avoir les pauvres à la campagne, sous la houlette du châtelain-proprétaire foncier, près d'un moutier, avec, si l'on veut, un maître d'école pour enseigner l'alphabet et le catéchisme aux garçons mais sans leur gêner l'esprit. Avec les biens communaux, les petites gens pourraient élever chèvres et cochons, loin de la ville, des cabarets et des idées dangereuses qui s'y colportent. Voilà le rêve, en 1853, de la plupart des édiles montbrisonnais à l'image des trois membres de la commission : M. Chavassieu, un homme plutôt philanthrope qui deviendra maire de Montbrison, M. Rombau, un grand propriétaire et le juge Boudot.

Ils n'ont pas saisi une donnée essentielle : l'amorce de l'exode rural, un mouvement général vers les villes. Montbrison en est la première étape pour les habitants des monts du Forez. Cette mutation transforme le pays, le faisant passer d'une civilisation rurale à un mode de vie urbain et industriel. Aussi proposent-ils quelques petites mesures qui resteront des vœux pieux : alléger les impôts fonciers, diminuer les charges militaires, limiter le nombre des débits de boissons (1 cabaret seulement pour 500 habitants) enfin n'aider les nécessiteux qui s'ils ont *au moins cinq ans de résidence à Montbrison*. A chacun donc de garder ses pauvres !

L'action de la municipalité

Répression et surveillance

Inspirée par la Commission, la municipalité met en place des mesures de surveillance et de répression :

- Surveillance des hôtels et maisons garnies ou non garnies louant au mois : *Tout logeur... doit refuser le logement aux mendiants vagabonds et gens sans aveu...* (art. 3 de l'arrêté municipal du 27 septembre 1853).

- Ouverture du bureau de bienfaisance seulement à ceux qui habitent Montbrison depuis 5 années.

- Refus de secours à ceux qui refusent un travail qui leur est offert, au jour, à la semaine ou à l'année...

- Arrestation des mendiants et des vagabonds. Ils sont passibles d'une peine de prison ferme allant; selon les cas, de 15 jours à plus d'un an. Ainsi en janvier 1852, Claude Lapras est condamné par le tribunal correctionnel de Montbrison à 13 mois de prison pour vagabondage et mendicité avec récidive.

- Répression du grappillage dans les vignes. A ce propos citons une histoire tragique : en septembre 1857, Jacques Crozet, originaire de Bard et âgé de 19 ans, entre dans une vigne pour voler une grappe. Le propriétaire, un certain sieur Peillon, âgé de 71 ans, de Saint-Marcel-de-Félines, le tue d'un coup de fusil. Le meurtrier s'en tire avec 6 mois de prison !

- Surveillance du prix du pain et des boulangers. Le pain est le principal aliment des gens modestes. Son prix a une grande importance or il varie fortement suivant les circonstances : situation économique générale, importance de la récolte des céréales... Ainsi le prix du kg de "pain

miche" passe-t-il de 32 centimes à 62 centimes de janvier 1852 à octobre 1856. Il y a quatre sortes de pain : le pain blanc, "de froment", dit miche", le pain de froment (première qualité), le pain dit "de ménage" ou "efferain" moitié froment, moitié seigle, enfin le pain de seigle. Le prix du pain est fixé par arrêté et très surveillé. En 1856, un ouvrier gagnant en moyenne 2 F par jour ne peut acheter qu'un peu moins de 4 kg de pain "de ménage". Les arrêtés municipaux imposent aux boulangers de vendre le pain exclusivement au poids et, si c'est nécessaire, de le détailler. Les poids utilisés sont souvent contrôlés et le tribunal correctionnel condamne fréquemment les boulangers malhonnêtes. Ainsi, le 5 février 1855, Jean Fougerand, 43 ans, boulanger à Montbrison, est condamné à 15 jours de prison et 500 F d'amende pour *tromperie sur le poids du pain* qu'il vend.

Mesures sociales

A côté de cette batterie de mesures de répression ou de surveillance, le conseil municipal prend quelques initiatives "sociales" :

- Ouverture d'une première école maternelle en 1854 *pour assurer aux enfants des classes ouvrières surtout, voués aux conséquences d'un abandon de tous les jours, un asile...* (une "salle d'asile"). Cet "asile" gratuit surtout destiné aux enfants pauvres est sous la direction des sœurs Saint-Charles et la surveillance d'un comité de dames patronnesses. On y donne un premier enseignement moral et religieux ainsi que des soins de propreté. Il y a une cantine mais l'effectif est considérable et on n'applique aucune pédagogie spécifique aux petits enfants en se contentant d'imiter la grande école³⁰.

- En 1854 encore, ouverture d'un chauffoir public, une salle de la mairie où les malheureux qui se gèlent dans leur galetas peuvent pendant un moment tendre les mains vers un gros poêle.

- En 1855, ouverture par les soins de la municipalité d'un atelier de tissage de la soie pour recevoir de jeunes apprentis pauvres. Ils seront formés *par les ouvriers les plus intelligents et de bonne moralité*.

- Organisation de consultations gratuites, 2 jours par semaine, à l'hôpital, pour les gens qui sont secourus par le bureau de bienfaisance.

Le bureau de bienfaisance aide environ 200 familles. Ses ressources viennent de la générosité du public et d'initiatives variées : loterie au profit des pauvres avec comme gros lot un service de table offert par l'empereur, quête le jour de la fête patronale (la Saint-Aubrin), recette des entrées quand le musée d'Allard est ouvert, organisation de spectacles (le 19 avril 1858, quelques militaires et des jeunes gens donnent un vaudeville intitulé : *Une chambre à deux lits...*).

³⁰ Voir notre chapitre sur l'Asile de l'hôtel d'Allard, p. 22.

Assurer un asile aux enfants des classes ouvrières : l'hôtel d'Allard, première école maternelle de Montbrison³¹

Au début du second Empire la municipalité de Montbrison ouvre une "salle d'asile" pour les jeunes enfants. L'institution, première école maternelle de la ville, s'installe, pour quelques années seulement, dans l'hôtel particulier que M. d'Allard, mort en 1848, vient de léguer à la commune. Suivons ses premiers pas.

En 1853, le maire, C. Durand, a *la pieuse pensée* de doter sa ville d'une *aussi admirable institution*. Ainsi les cultivateurs, les ouvriers, les domestiques, ceux qui passent *tout leur temps d'un soleil à l'autre loin de chez eux, pourront confier à des mains sûres leurs jeunes enfants, ces plantes si frêles et si flexibles que le premier souffle qui les agite, pour n'être pas meurtrier, doit s'échapper de la bouche de Dieu ou du cœur d'une mère*.

Le ton est donné, il s'agit d'une œuvre sociale à caractère éducatif et religieux. Son but est *d'assurer aux enfants des classes ouvrières surtout un asile où ils puissent, avec les soins physiques dont ils ne sauraient se passer, recevoir le premier enseignement moral et religieux*.

Effectivement beaucoup, parmi les enfants du peuple, manquent des soins les plus élémentaires : *ces petits malheureux, abandonnés dans les rues, exposés aux rigueurs et aux intempéries des saisons, passent ainsi les premières années de leur existence au milieu des dangers de tous genres, et dans un désordre où ils prennent des mauvaises inclinations, de mauvais principes...* Et chacun de regretter qu'ensuite, même à l'école des frères, il soit difficile de les rendre *honnêtes et laborieux*.

"L'angélique dévouement des dames de Saint-Charles"

M. de Saint-Pulgent, qui succède à M. Durand comme maire de Montbrison, réalise le projet. Deux salles de l'hôtel d'Allard, actuel musée de Montbrison, subissent quelques aménagements et, le 21 juin 1855, l'asile ouvre ses portes aux petits Montbrisonnais.

Les *Dames de Saint-Charles* acceptent d'en assurer la direction. Omniprésentes dans la cité, elles s'occupent déjà des écoles communales de filles et de l'hospice de la Charité. C'est pour les religieuses une *satisfaction de cœur* de penser qu'elles prennent *les enfants au sortir du berceau* et forment *la plupart de ces jeunes âmes, sans interruption* jusqu'à la vie active.

Au début, il y a une trentaine d'enfants sous la direction de Sœur Saint-Alphonse qui est aidée par une domestique. Un vestibule, un petit préau, une salle avec quelques bancs suffisent.

A la rentrée d'octobre, il y a 75 enfants. Il faut aménager une nouvelle pièce, avec des gradins. La municipalité demande instamment le concours d'une nouvelle religieuse. Il est grand temps : en janvier il y a une centaine d'enfants et sœur Saint-Alphonse tombe gravement malade. Elle meurt peu après. Sœur Saint-Robert reste seule jusqu'à l'arrivée, en mai 1856, de sœur Saint-Emé. En juin, les effectifs se stabilisent autour de 160 jeunes élèves. Deux sections de 80 enfants : rude tâche pour les maîtresses !

L'Asile est ouvert de 7 h du matin à 6, 7, parfois 8 h du soir, soit 13 heures par jour ! Des élèves prennent leur repas de midi à l'école. Dans le vestibule, ils rangent leurs petites provisions

³¹ Extrait de J. Barou, "L'asile de l'hôtel d'Allard, première école maternelle de Montbrison", *Village de Forez*, n° 10, mai 1982 ; documentation : cf. *Journal de Montbrison*, 31 déc. 1854, n° 1502 ; 13 déc. 1855, n° 1601 ; 31 août 1856, n° 1641.

dans un panier *que visitent exactement les directrices pour s'assurer de la quantité et de la qualité des aliments... L'une des directrices préside toujours ces modestes agapes...*

Pour de si longues journées, des lits sont bien utiles. On installe des lits de camp et, observe M. de Saint-Pulgent, *c'est merveille de voir dormir ces intéressants petits êtres pendant les grosses chaleurs*. Un vestibule *bien aéré* sépare les deux salles. Une fontaine avec de l'eau filtrée pour se laver et se désaltérer est réservée exclusivement à l'asile.

Les parents, suivant de fâcheuses habitudes, laissent leurs enfants *dans un état de malpropreté déplorable pour la santé*, aussi les religieuses font preuve de vigilance : *pour les soins à donner à la propreté, on se sert de plusieurs éponges et d'une eau qui se renouvelle et coule sans interruption... un rouleau autour duquel circule une toile sans fin pour essuyer les mains ; pour la figure on se sert de serviettes...*

Le docteur Rey assure gratuitement les fonctions de médecin de l'asile. Il effectue les visites médicales et constate que les enfants ont bien été vaccinés. L'état sanitaire de l'école est bon si l'on excepte quelques coqueluches...

Un arrêté du 27 novembre 1855 du préfet Ponsard nomme les membres du comité de patronage de la salle d'asile publique de la Ville. Outre le maire et le curé, il y a trois *dames patronnesses* : Mmes de Saint-Pulgent, Dorier et Aucher. Pour installation, la ville a dépensé plus de 6 000 F et, en 1855, le coût s'élève à 1 150 F, correspondant aux salaires des 2 religieuses et de la femme de service.

L'école est gratuite. Son financement précaire vient d'une subvention de l'Etat de 500 F, d'un "secours" de 200 F de l'impératrice et des libéralités du public. M. de Saint-Pulgent parle d'organiser une loterie au profit de l'asile : *Qui nous refusera son obole pour une œuvre aussi intéressante ?*

Il n'y a pas de pédagogie spécifique pour ces classes préélémentaires. On commence tout bonnement l'enseignement primaire. Suivons M. le Maire en visite à l'asile. On commence par la prière récitée en commun dans la petite salle. Les élèves sont partagés en groupes de 5, avec à leur tête un moniteur qui porte une marque distinctive. Ce petit chef s'est fait remarquer par son *intelligence, sa piété, son application*.

Ensuite, on exécute la marche muette mais en cadence autour des bancs, puis la marche accompagnée de chant. Enfin on passe dans la salle aux gradins. On se range autour des tableaux de lecture. A un signal donné, les moniteurs prennent leurs baguettes ; puis à un autre signal, la lecture ou plutôt l'épellation commence. C'est alors un petit ramage qui est pour vous de la confusion ; mais chacun sait très bien s'isoler. Approchez-vous de ces tableaux, et vous entendrez très distinctement chacun dire sa petite leçon...

Les religieuses enseignent aussi aux petits *les choses les plus usuelles* : mois de l'année, jours, nombres, heures, un peu de géographie et, bien sûr, catéchisme et histoire sainte. Les élèves chantent souvent, *en mesure autant qu'on le peut*. La devise de l'asile pourrait être : *santé parfaite et gaieté*.

"Mes enfants, ne faites jamais cause commune avec cette petite bohème indigène qui habite les rues"

Comme pour un collège, une sorte de distribution des prix achève l'année scolaire. En août 1856, le sous-préfet Tézenas, les curés de la ville, le maire, son conseil et les notables assistent gravement aux *exercices de clôture* de l'asile. Les bambins exécutent quelques mouvements d'ensemble qui enthousiasment ces messieurs :

La santé de nos bons petits élèves, leur obéissance, leur gaieté, la facilité avec laquelle ils se livrent à la gymnastique convenable à leur âge, leur instruction religieuse et leur science enfantine ont émerveillé l'auditoire...

M. de Saint-Pulgent lit devant tous un long rapport qui fait l'historique du jeune établissement. Il dresse un premier bilan après 14 mois de fonctionnement. En résumé, tout est pour le mieux : *Les enfants sont gais... Ils viennent à l'asile avec plaisir. Ils ont contracté des habitudes d'urbanité qui les suivent partout. Ils sont bienveillants les uns pour les autres. Ils aiment beaucoup les sœurs... Les parents apprécient l'importance de cette institution. Ils en ressentent déjà les bienfaits, et tout nous fait croire que plus nous irons, plus cette confiance des mères de famille ira en grandissant, et plus notre asile se peuplera...* La directrice est pour les chers petits une mère substituée par la religion à la vraie mère...

Le maire de Montbrison profite de l'occasion pour adresser les louanges d'usage au régime impérial en se tournant vers le représentant de l'Etat : *Vous le voyez, Monsieur le sous-Préfet, tous ont travaillé à répondre à la pieuse pensée de Sa Majesté l'Impératrice, lorsqu'elle a pris sous sa haute protection les salles d'asiles. Puisse-t-elle savoir ce qu'il y a au fond de nos cœurs de respectueuse reconnaissance pour sa maternelle sollicitude !*

Avant de procéder à une distribution de petits livres et de jouets, M. de Saint-Pulgent fait aux enfants ses dernières recommandations avant les grandes vacances. Le discours prête à sourire quand on se souvient qu'il s'adresse à des bambins de moins de six ans :

Nous vous rendons pour quelques jours à vos familles, mes chers petits enfants, car vos directrices ont besoin de repos. Conservez cette gaieté et les habitudes de propreté que vous avez contractées ici. Comme à l'asile, faites tous les jours votre prière, amusez-vous bien.

Mais je vous en conjure, ne faites jamais cause commune avec cette petite bohème indigène qui habite les rues et ne rentre au foyer domestique que pour manger et dormir. Vous feriez un grand chagrin à vos parents, à vos pasteurs, à vos magistrats. Si, au contraire, vous êtes de sages enfants, Dieu et les hommes vous béniront.

Que peut-on ajouter après un aussi bel envoi ? La salle d'asile publique de Montbrison, une des premières de la région, est une oeuvre sociale, mi-école maternelle, mi-halte-garderie. Financement aléatoire, locaux et matériels sommaires, pédagogie balbutiante, effectifs incroyablement lourds, la salle d'asile a cependant le grand mérite d'exister et de fonctionner gratuitement.

Le nombre des élèves indique que l'institution répond à un vrai besoin et que les parents, malgré la nouveauté de la chose, lui ont vite fait confiance. Sa création montre que les édiles de Montbrison, suivant en cela les consignes du pouvoir impérial, ont le souci d'améliorer les conditions de vie des classes laborieuses.

L'asile resta peu d'années à l'hôtel d'Allard. En 1860, fut inauguré - encore sous le nom d'asile - le bâtiment de l'école maternelle de la place Bouvier. Aujourd'hui encore c'est une des écoles maternelles de la ville, l'Ecole maternelle du Centre.

La bonne société au secours des malheureux

L'incendie d'Ecotay-l'Olme (1851)³²

Un grand malheur a frappé hier soir un petit hameau de la banlieue de Montbrison. Le feu s'est déclaré à l'Olme, sur la route d'Ecotay à Montbrison, à 4 heures ("Journal de Montbrison" du 13 juillet 1851).

Le sinistre

Autrefois les incendies étaient particulièrement redoutés, à la campagne notamment. Il est vrai que les fermes comportaient beaucoup de matériaux très combustibles : fourrage, paille, fagots... et que l'usage de bougies, de lampes à huile et de divers lumignons à flamme nue constituait un réel risque sans parler des escarbilles prêtes à fuser hors de l'âtre.

Au milieu du XIX^e siècle, les moyens de lutte contre l'incendie sont limités, l'habitude de s'assurer contre ce risque est encore peu répandue aussi un sinistre peut-il ruiner définitivement une famille, surtout si elle vivait déjà modestement.

Le départ du feu

Pendant l'été 1851, un grave incendie détruit plusieurs maisons voisines dans le hameau de l'Olme, le long de la route de Montbrison à Ecotay.

Ce drame nous est assez bien connu car Michel Bernard, alors conseiller municipal d'Ecotay et propriétaire du seul journal de la ville, se fait un devoir d'en parler assez longuement dans le bulletin local de son *Journal de Montbrison*³³.

Tout commence le 11 juillet, dans l'après-midi. Dans la maison Crozet, à l'Olme, la maîtresse de maison allume le feu dans la cheminée auprès de laquelle est installée la couchette de l'un de ses enfants. Elle sort quelques instants pour aller chercher de l'eau et c'est le drame.

Le chroniqueur du *Journal de Montbrison* explique : Quelques tisons ou quelques étincelles auront roulé sur le plancher et le feu s'est communiqué si promptement qu'au retour de la femme Crozet, le lit de son enfant était atteint. La mère a le temps de sauver le petit qui est néanmoins sérieusement brûlé. Attisé par le vent du nord, le feu s'étend rapidement : la maison Crozet flambe ; l'incendie atteint bientôt celles des voisins : les Rival, les Chartois, la veuve Clavelloux.

Il est environ quatre heures de l'après-midi. Le hameau est quasiment vide car tous les habitants sont alors dans les champs, occupés aux fenaisons. M. Lafond, le maire d'Ecotay, arrive sur les lieux avec les premiers secours mais le voisinage immédiat manque d'eau. La plus grande partie du hameau est en péril.

La lutte contre l'incendie

Le panache de fumée a été aperçu de la ville voisine et, heureusement, des renforts vont arriver de Montbrison. Les autorités sont vite sur place : le procureur de la République, deux adjoints au maire de la ville, MM. Bournat et Rey, l'adjudant-major Chavassieu-d'Audebert qui commande la garde nationale, le commissaire de police Mouton et ses deux agents de police Buffet et Chanut... Puis ce sont les gendarmes, des militaires de la garnison et, enfin, les pompiers.

³² Extrait de *Village de Forez* n° 89-90, juillet 2002.

³³ *Journal de Montbrison*, n° 1140 (dimanche 13 juillet 1851), n° 1141, n° 1142 et n° 1143.

Les soldats se montrent les plus rapides et les plus efficaces. Selon le témoignage de M. Chavassieu-d'Audebert, aussitôt qu'ils ont été prévenus, *ils ont franchi la grande distance et une montée difficile en peu de minutes, au pas de gymnastique... Ils ont été parfaitement dirigés par MM. les officiers qui les commandaient...*³⁴ On grimpe sur les toits pour faire la part du feu. Un sous-officier, ancien pompier de Paris, se distingue par son savoir-faire et son sang-froid...

Les pompiers, tirant une des pompes de la ville et un chariot de seaux, arrivent un peu plus tard, retardé par la rude montée de l'Olme. Le sergent-major Chalard et le sergent Lacellery prennent le commandement en l'absence du capitaine. Une chaîne est aussitôt organisée vers le ruisseau des Casernes qui passe dans la propriété de M. Morel. L'eau des "boutasses" voisines est aussi employée... A 8 h du soir l'incendie est enfin maîtrisé mais des piquets de soldats restent en surveillance pour la nuit.

Des dégâts considérables

Les dégâts matériels sont importants : la grange du sieur Rival, le fourrage, la cuve, etc., ont été consumés ; le vin contenu dans la cave a été perdu.

Les maisons Crozet et Chartois ont été entièrement détruites, à l'exception des quatre murs dont les débris encore debout n'ont plus aucune solidité. Les fourrages et approvisionnements, et le mobilier, ont été complètement brûlés ; la maison et le mobilier de la veuve Clavelloux ont aussi beaucoup souffert, et ces familles sont dénuées de toutes ressources et chargées d'enfants ; le sieur Chartois, notamment, est privé de la vue, et aucun de ses enfants n'est en état de soutenir la famille par son travail.

Quelques voisins, les sieurs Barret et Berne, ont aussi éprouvé des dégâts...

Sur le plan humain, on déplore deux blessés : l'enfant Crozet, gravement brûlé, et un soldat qui *a eu la poitrine violemment froissée par suite de la chute d'une pièce de bois...* Le militaire est soigné sur place par le docteur Rey et peut rentrer à Montbrison.

L'élan de solidarité

La souscription aux bureaux du *Journal de Montbrison*

Une veuve, un aveugle, de modestes agriculteurs chargés de famille dans le malheur, il y a bien de quoi apitoyer les bonnes gens. Michel Bernard organise aussitôt au bureau de son journal une souscription en faveur des sinistrés. Il publie ensuite les noms des souscripteurs. On connaît ainsi, dès le 13 juillet, deux jours après le drame, les premiers donateurs et les sommes versées. Il n'hésite pas à contacter personnellement toutes ses relations pour susciter de nouveaux dons. Le 17, il renouvelle, avec discrétion, son appel aux Montbrisonnais :

*Les personnes qui n'auraient point été rencontrées à leur domicile sont priées d'apprécier le sentiment de réserve qui ne permettra pas d'insister auprès d'elles, et de vouloir bien faire parvenir au bureau du Journal les offrandes qu'elles seraient dans l'intention d'accorder aux incendiés*³⁵.

Et, au nom des sinistrés, Michel Bernard ne manque pas de remercier chaleureusement :

*Je dois remercier mes concitoyens de l'empressement affectueux avec lequel ont été accueillies, dans cette circonstance encore, les démarches personnelles que j'ai cru devoir faire pour récolter les souscriptions en faveur de malheureux dignes de tout l'intérêt public*³⁶.

³⁴ Il s'agit des militaires du 5^e léger et du 71^e de ligne.

³⁵ *Journal de Montbrison*, n° 1141 (jeudi 17 juillet 1851).

³⁶ *Journal de Montbrison*, n° 1141 (jeudi 17 juillet 1851).

Les donateurs

D'autres listes suivront. Nous connaissons ainsi les noms de 195 personnes qui ont versé, en tout, la somme de 1 328,85 F. La moyenne des dons est de 6,80 F mais nous relevons 35 dons allant de 100 F à 10 F qui représentent 788 F soit 59,3 % du total de la souscription. Ces listes sont particulièrement intéressantes car elles permettent de découvrir qui sont alors les éléments dominants de la société montbrisonnaise. Ce sont les gens qui comptent à cause de leur richesse et de leur influence. Ils appartiennent tous, plus ou moins, aux cercles des divers pouvoirs.

Pouvoir religieux d'abord. Le clergé est le premier à répondre à l'appel de M. Bernard. Le premier don – important, il s'agit de 50 F - provient du Cercle Notre-Dame, groupe de paroissiens militants s'intéressant aux questions spirituelles et sociales et que l'on pourrait assimiler aujourd'hui à un mouvement d'action catholique. Le curé Crozet de Notre-Dame, le curé Barou de Saint-Pierre, d'autres prêtres, M. Pagnon, supérieur du petit séminaire, les frères des Ecoles chrétiennes, la communauté des sœurs de Saint-Charles suivent cet exemple.

Les anciennes élites sont bien présentes. Pour Montbrison, il s'agit de la noblesse, traditionnellement influente. La liste ne compte pas moins d'une vingtaine de noms à particule (soit plus de 10 % du total).

Cependant c'est le pouvoir civil qui est le plus représenté avec les principaux fonctionnaires de la préfecture (une vingtaine de dons), M. Bret, préfet de la Loire en tête, et le milieu judiciaire : 5 juges, 5 avocats, 6 avoués. Montbrison est aussi une ville de garnison ; 6 officiers participent à la collecte. Tous ces gens qui gravitent autour de l'administration civile, judiciaire et militaire représentent plus de la moitié des donateurs dont on connaît la profession.

Le secteur économique est sous-représenté car Montbrison, ville essentiellement administrative, n'a pas vraiment, à l'inverse de Saint-Etienne, de bourgeoisie d'affaires. On retrouve seulement les noms de quelques commerçants ayant pignon sur rue et d'artisans aisés : 4 négociants, 3 cafetiers, 2 libraires, 2 horlogers, 1 quincaillier et 1 maître-serrurier, 1 maître-cordonnier, 1 maître-tailleur. Et leurs dons sont bien modestes.

Tous ces gens se connaissent, se fréquentent et lisent, très probablement, le journal de Michel Bernard. En revanche, la souscription ne touche que très peu la masse des Montbrisonnais qui sont pour la plupart petits artisans, petits commerçants, employés, jardiniers, vignerons, journaliers...

La commune d'Ecotay, dont dépendent pourtant les sinistrés, ne figure que par ses deux principaux notables : la châtelaine et le curé. Madame la baronne de Meaux³⁷, qui habite le château de Quérézieux, verse généreusement 100 F. Il s'agit là d'un des trois dons les plus importants avec ceux des demoiselles Dupuy, rentières à Saint-Etienne (100 F), et du juge Morel (100 F également). M. Dupuy, curé d'Ecotay³⁸, verse 20 F tout comme Michel Bernard, alors simple conseiller municipal d'Ecotay. Ce dernier qui habite Montbrison est l'organisateur de la souscription et l'un des premiers donateurs.

A propos d'un don de 3 F

Quelques jours après l'ouverture de la collecte, Michel Bernard reçoit d'une personne qui veut garder l'anonymat la somme de 3 F accompagnée d'un petit billet. Cette somme est destinée à Chartois, le père de famille aveugle. Elle est accompagnée de sévères remarques sur le comportement imprudent de la femme Crozet. Utilisant son journal, Michel Bernard remercie le donateur mais, en homme de cœur, refuse de publier ses commentaires désobligeants :... *En*

³⁷ Ils s'agit de Amélie-Marie-Célinie de Waters, veuve de Barthélemy Augustin baron de Meaux.

³⁸ Placide-Mathieu Dupuy : né à Saint-Just-Malmont (Haute-Loire) le 20 mars 1803, prêtre le 17 décembre 1831 ; vicaire successivement à Vougy, Saint-Forgeux, Lentilly, Dardilly ; succède à Jean-Marie Georges Rival comme curé d'Ecotay le 29 septembre 1846 ; curé de Cordelles le 9 mars 1863 ; mort le 7 juin 1868.

remerciant notre honorable correspondant de cet envoi, nous le priérons de ne pas insister pour l'insertion des quelques mots de son billet ; il n'y aurait vraiment pas opportunité à revenir sur le tort que peut avoir la malheureuse femme Crozet, cause involontaire du sinistre...³⁹

Le musée d'Allard mis à contribution

Depuis peu d'années, les collections de M. Jean-Baptiste d'Allard⁴⁰, son hôtel particulier du boulevard et son parc sont devenus propriétés de Montbrison. La ville n'est pas peu fière de son nouveau *Jardin* et de son *Musée*. Ce musée est ouvert tous les jours, moyennant un droit d'entrée de 50 centimes par personnes sauf le jeudi, jour de congé des écoliers où l'entrée est gratuite l'après-midi, de 3 à 5 heures.

A l'occasion de la fête patronale de saint Aubrin, la Ville décide que la somme perçue le dimanche 19 juillet et le lundi 20 juillet sera versée aux sinistrés de l'Olme. L'idée est généreuse, les visiteurs risquant d'être plus nombreux ces jours de fête car, en temps ordinaire, le musée attire probablement peu de gens. On ne dispose pas du résultat de cette opération.

Une image de la bonne société montbrisonnaise

La liste des souscripteurs pour les *incendiés de l'Olme* nous donne ainsi une image assez exacte de la société montbrisonnaise au milieu du XIX^e siècle. On y constate la prépondérance des fonctionnaires de la préfecture, la forte influence de l'Eglise, celle déclinante de la vieille noblesse forézienne et l'absence de la bourgeoisie d'affaires. On comprend dès lors que le départ de la préfecture de Montbrison pour Saint-Etienne? le 1^{er} janvier 1856, ait constitué un rude coup pour la ville. L'ancienne capitale des comtes de Forez mettra ensuite des décennies à sortir de sa langueur.

A l'occasion de l'incendie de l'Olme, la "bonne société" montbrisonnaise nous apparaît finalement sous un jour assez favorable. N'a-t-on pas recueilli, en quelques jours, une somme assez coquette ? Plus de 1 300 F, voilà de quoi procurer du pain⁴¹ pendant plusieurs mois à ces petites gens frappés par un coup du sort. Quant à Michel Bernard, il se révèle, une nouvelle fois, un homme actif et généreux. L'année suivante il deviendra maire d'Ecotay.

Ce fait divers permet aussi de nous interroger sur le rôle du journal de Michel Bernard. Outre des articles de fond cherchant à faire réfléchir le lecteur, des appels à la solidarité sont lancés à l'occasion de faits divers. Cette modeste publication, de par la volonté de son gérant, prend parti et cherche autant à éduquer et moraliser qu'à informer. Le *Journal de Montbrison* s'adressant aux notables de la ville est, en quelque sorte, le reflet de l'attitude et de la mentalité de cette catégorie sociale.

³⁹ *Journal de Montbrison*, n° 1141, du jeudi 17 juillet 1851.

⁴⁰ Jean-Baptiste d'Allard mort en 1848.

⁴¹ Les mercuriales d'octobre 1851, indique comme prix du pain :

pain de froment appelé miche : 30 centimes le kg

pain pur froment, dit pain de ménage : 27,5 centimes le kg

pain d'efferain, seigle et froment : 25 centimes le kg

pain d'efferain pur seigle : 12,5 centimes le kg.

Les 35 dons les plus importants

Milles Dupuy, rentières à St-Etienne	100 F	Battant de Pommerol	10 F
Mme la baronne de Meaux	100 F	Blanc, négociant	10 F
Morel, juge	100 F	Bon, substitut	10 F
Cercle Notre-Dame	50 F	Bouvier, maire de Montbrison	10 F
Crozet, curé de Notre-Dame	40 F	Bravard, juge d'instruction	10 F
Bernard, conseiller d'Ecotay	20 F	Chartron	10 F
Bret, préfet de la Loire	20 F	Clément, dir. de l'enregistrement	10 F
Jalabert-Rocofort	20 F	Cuaz	10 F
L'abbé Vinson	20 F	De Neufbourg	10 F
Le Conte	20 F	Du Chevalard, recteur d'académie	10 F
M. le Curé d'Ecotay	20 F	Fuzon	10 F
Mme Gérentet de Vazelhes	20 F	Jordan, ingénieur en chef	10 F
De Meaux, de Merlieux	18 F	Lachèze, président	10 F
Mme veuve Guerre	15 F	Lévisse de Montigny	10 F
Barou, curé de Saint-Pierre	15 F	Mme de Buronne	10 F
Le marquis de Sasselange	15 F	Simonetti, directeur du gaz	10 F
Vimal-Fontanet	15 F	X. de Quirielle	10 F
A. Vignolles	10 F		



Une association charitable : l'œuvre de la Miséricorde⁴²

La Diana possède les archives d'une vieille société charitable fondée au milieu du siècle dernier : *l'œuvre de la Miséricorde*. Cette association, une des plus anciennes de la ville, s'est perpétuée longtemps. Les registres qui couvrent une période d'un siècle constituent une sorte de chronique de la vie caritative locale avec maints détails sur les indigents et ceux qui les assistent. Les comptes rendus des assemblées générales, surtout, donnent l'image que la bonne société avait alors des pauvres et de la pauvreté.

Les dames de la Miséricorde

Fondation de l'œuvre

La *congrégation des dames de l'œuvre de la Miséricorde* - c'est son nom exact - a été fondée à Montbrison le 9 avril 1849, à l'initiative des curés de Notre-Dame et Saint-Pierre, après la prédication de carême assurée, cette année-là, par le père Desgeorges. Selon les promoteurs, il s'agit de créer une œuvre de charité qui serve de complément au bureau de bienfaisance de la ville tenu par les religieuses de la Providence⁴³.

Ce groupement, sans toucher à ce qui existait déjà, doit donner aux dames de Montbrison l'occasion de s'occuper personnellement des malheureux, et aussi *d'unir par les liens de la charité un grand nombre de personnes qui jusque-là étaient restées complètement étrangères*⁴⁴. Ce sera l'amour du prochain mis en pratique.

Un comité de 8 personnes se charge d'élaborer un règlement au cours d'une réunion à la Providence. Comme il ne faut pas concurrencer le bureau de bienfaisance, on convient *que les dames de la Miséricorde seraient seulement chargées de visiter les malades, les infirmes, les pauvres qui ne seraient pas déjà secourus, et surtout d'acheter des étoffes pour confectionner des vêtements*⁴⁵.

Dans le même état d'esprit, on décide qu'elles *ne feraient jamais de quêtes (publiques) pour leur œuvre, et opéreraient les rentrées (paiement de la cotisation) à une époque différente de celle où l'on fait la quête annuelle pour les pauvres*⁴⁶.

Le premier bureau

Le premier bureau élu se compose de : Mlle de Pommerol, présidente ; Mme Thérèse Dumoncel, vice-présidente, Mme de Saint-Genest, trésorière ; Mmes Béroujon et G. Durand, secrétaires ; Mmes R. Dusser, de Curraise et F. Durand, directrices du travail.

Dès la réunion du 26 avril 1849, le bureau enregistre la démission de Mme de Saint-Genest qui est remplacée par Mme Blanchard. Les directrices du travail passent de 3 à 6 en s'adjoignant Mmes Michel, Arquilière et Fraisse-Gonnard.

⁴² Extrait de *Village de Forez* n° 24, octobre 1985.

⁴³ La Providence, établissement charitable ayant des immeubles au Calvaire et au Mas de Rigaud, créé par Jean-Baptiste d'Allard (1769-1848). Le bureau de bienfaisance était situé au Calvaire, cf. F. Ferret : « Survol de dix siècles d'histoire au "Château de Montbrison" », *Bulletin de la Diana*, t. XLV, p. 278 et 279.

⁴⁴ Registre des délibérations de l'œuvre, 1849-1864.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *Ibid.*

Le bureau est élu pour 3 ans au cours de l'assemblée générale des associées qui se déroule, régulièrement, le 26 décembre, jour de la fête de saint Etienne, dans une des salles de l'hôtel-Dieu. Une messe de l'œuvre, avec prédication et quête pour les pauvres, précède la réunion.

Le cérémonial est immuable. Le curé de Notre-Dame préside et, après la récitation du *Veni Sancte*, la présidente prononce une allocution, mi-rapport d'activité de l'œuvre, mi-exhortation à la charité chrétienne. On a toujours une pieuse pensée pour les associées défuntes puis la trésorière présente le bilan financier en détaillant tout ce qui a été distribué.

En 1888, on change la date de l'assemblée annuelle. Elle se tiendra désormais dans la première quinzaine de carême. Le bureau se réunit une demi-douzaine de fois chaque année pour décider des achats de fournitures, faire confectionner les vêtements et, surtout, procéder à leur répartition entre les indigents.

Dès 1854, les responsables de l'œuvre obtiennent son affiliation à la *Congrégation de l'Annonciation de la bienheureuse Vierge Marie*. Primitivement destinée à rassembler les élèves des collèges jésuites⁴⁷, cette congrégation s'ouvre en 1825 aux groupements de simples fidèles, même s'ils ne sont pas constitués dans des églises ou des maisons dépendant de la Société de Jésus⁴⁸.

En vertu de cette affiliation attestée par un diplôme délivré à Rome, le 5 avril 1854, par Pierre Beckx, général de la Société de Jésus, des privilèges spirituels viennent récompenser le zèle des associées, sous forme d'indulgences partielles ou plénières.

Donner aux pauvres c'est donner à Dieu

L'œuvre gardera un caractère religieux très marqué. A chaque décès d'associée, toutes les dames de la Miséricorde sont convoquées par lettre aux funérailles.

Les présidentes successives font toutes, dans leur rapport d'activité, référence à Dieu et à l'enseignement du Christ avec des phrases parfois très belles :

Nous sommes sœurs devant celui qui a dit : "Venez ... j'étais nu et vous avez couvert ma nudité"⁴⁹. La charité est la clef d'or qui nous ouvre le ciel⁵⁰. Souvenons-nous que ce que l'on donne au monde est toujours perdu, les dons faits à Dieu ne le sont jamais ; donner aux pauvres, c'est donner à Dieu⁵¹. Soulageons la misère sans compter, nous souvenant que l'aumône est sœur de la prière...⁵²

Elles rappellent souvent la dignité du pauvre, le respect dont on doit l'entourer depuis que le Christ s'est fait le pauvre par excellence : *Témoignons notre amour à nos pauvres reconnaissant leur dignité dans l'Eglise catholique. Car depuis que Jésus-Christ a embrassé la sainte pauvreté, elle est ce qu'il y a de plus grand sur la terre ; les riches sont donc obligés de servir les pauvres s'ils veulent par leur intermédiaire arriver jusqu'à Dieu...⁵³ La charité est le service du Chrétien par excellence, puisque le pauvre, pour nous, c'est Jésus-Christ⁵⁴.*

⁴⁷ Grégoire XIII, à la demande du Père Aquaviva, érige, par lettres données le 5 décembre 1582, une congrégation d'écoliers dans le collège romain de la Société de Jésus, sous le titre de *l'Annonciation de Marie*. Les papes Sixte V, Benoît XIV et Léon XII confirment et augmentent les privilèges spirituels de la congrégation.

⁴⁸ Rescrit du 7 mars 1825 de Léon XII.

⁴⁹ Compte rendu de 1867.

⁵⁰ Compte rendu de 1887.

⁵¹ Compte rendu de 1893.

⁵² Compte rendu de 1906.

⁵³ Compte rendu de 1906.

⁵⁴ Compte rendu de 1935.

Cela entraîne aussi le souci de faire œuvre apostolique, de ramener le pauvre à Dieu, ce pauvre qui, *bien qu'il pense peu d'ordinaire*, se laissera toucher : *une heure viendra, plus ou moins tardive, où son cœur écoutera et bénira la voix divine qui nous a réunies sous le doux vocable de la Miséricorde...*⁵⁵

L'aspect paternaliste et moralisateur de l'œuvre est très marqué. Les associées sont vraiment des dames patronnesses qui disent toujours *nos pauvres, nos protégés, nos familles...* A l'occasion du versement d'une petite subvention municipale, elles se réjouissent que *les administrateurs reconnaissent l'excellence de la Miséricorde qui plaçant les pauvres sous le patronage moral des dames associées leur permettent en distribuant des aumônes de faire entendre des avis destinés à relever le courage des pauvres et à les exciter à l'ordre et au travail qui sont les sources du bien-être...*⁵⁶

Les dames associées

La première année l'œuvre réunit 40 dames associées. Se retrouvent parmi elles les meilleurs noms de l'aristocratie forézienne ainsi que des épouses et les filles de fonctionnaires préfectoraux, de magistrats, de membres des professions libérales : notaire, avoué, architecte, pharmacien... et de commerçants aisés : orfèvre, horloger, libraire, "marchand de fer"...

Les curés de Notre-Dame et de Saint-Pierre, le supérieur du petit séminaire et l'aumônier de l'hôpital cotisent également. En 1853-1854, la présidente honoraire est l'épouse du préfet de la Loire, Mme Ponsard. L'œuvre bénéficie alors de toute la faveur de l'administration impériale.

La *Miséricorde* doit permettre d'établir, sinon une certaine unité, du moins des liens, entre ces divers groupes sociaux qui se côtoient, sans se mêler, dans la bonne société montbrisonnaise. Y réussit-elle, en dehors de la messe annuelle de l'œuvre qui est suivie d'une assemblée générale assez formelle ? Il est difficile de se prononcer. La cotisation élevée - 10 francs par an – exclut, en tout cas, les personnes aux revenus modestes.

Le nombre des associées progressent rapidement, passant de 40 en 1849 à 180 dix ans plus tard. Le départ de la préfecture de Montbrison, en 1856, porte un coup sensible à l'œuvre en lui enlevant quelques membres très actifs. Après 1859 le nombre des cotisants chute vite pour se stabiliser autour de la centaine. Il reste ensuite sensiblement le même jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Nombre de cotisants			
1849 :	40	1884 :	102
1854 :	82	1902 :	102
1859 :	180	1913 :	83
1864 :	113		

Les indigents

La veuve C. dite *Bon diable*

Selon le règlement de l'œuvre, chaque associée peut recommander 2 pauvres. La première année, 50 pauvres, dont de nombreuses veuves et des vieillards, bénéficient d'une distribution d'effets. Ainsi la veuve C., dite *Bon diable*, reçoit une robe en laine, *Marie des chats*, une robe en coton et un corset, *Marie F., mère de huit enfants*, une blouse et des chemises.

En 1850, les assistés sont 65. La *Pauvrette* a un tablier et une chemise, *Toinon* une blouse et une paire de bas, *Marie J.* appelée aussi *Charretière*, un tablier, un mouchoir et une chemise, *la*

⁵⁵ Compte rendu de 1867.

⁵⁶ Compte rendu de 1868.

Tisserande un corset, une paire de bas... Ces surnoms pittoresques semblent indiquer qu'on a d'abord pensé aux misères les plus voyantes, sinon les plus réelles, en secourant des pauvresses connues de tous.

Le nombre des familles secourues augmente rapidement : 111 en 1853, 154 en 1854, 183 en 1855. A la réunion de 1858, le curé de Saint-Pierre propose de n'accorder des secours qu'aux familles domiciliées depuis plus de 2 ans à Montbrison mais *cette proposition n'est pas accueillie*⁵⁷. En 1894, il y a environ 250 familles assistées, ensuite les registres ne donnent plus d'indications précises.

Le droit de présentation

Le droit de présentation s'avère être une source constante de difficultés. Il limite la liberté d'action du bureau, empêche souvent d'aller vers les plus malheureux pour satisfaire les donatrices et ceux qu'elles recommandent. Finalement tout le monde est mécontent.

En 1866, Mme de Marcilly constate : *Nous avons fait des mécontents parmi les pauvres, chose assez habituelle ; mais aussi parmi vous, Mesdames... L'on trouve que nous donnons à trop de familles et l'on voudrait voir restreindre nos listes : d'autres, au contraire, réclament à grands cris pour des pauvres honteux...*⁵⁸

Son rappel à l'ordre est très ferme, il ne saurait être question de favoritisme : *Veillez vous souvenir Mesdames, que dispensatrices du bien des pauvres nous devons examiner avec conscience tous les besoins, les porter tous dans la même balance et avoir plus d'égards encore aux nécessités réelles qu'au désir de vous être agréables...*⁵⁹

Le bureau cherche donc, sinon à abolir, du moins à limiter ce droit de recommandation. Il mettra un quart de siècle pour y parvenir. Pourtant, dès les premières années, il y aura pour les distributions une liste de *pauvres non recommandés* qui va en s'allongeant. En 1854, elle compte déjà 40 % des noms.

On décèle, ici et là, quelques tricheries, inévitables dans ce genre d'opération. Mlle Mélanie Leconte recommande, en 1863, de *bien indiquer les noms exacts des pauvres et leur logement afin d'éviter ce qui est arrivé bien souvent, qu'une même personne se fasse recommander trois fois sous des noms différents*⁶⁰.

Attention aux "mauvais pauvres"

Le succès de l'œuvre semble multiplier le nombre des indigents. Il y a sans doute des profiteurs. En 1874, la présidente, Mme Chaize, s'en inquiète ouvertement : *Si les distributions de secours n'ont pas lieu avec discernement de manière à faire honte au vice et à rappeler souvent l'obligation du travail, la mendicité attirée par l'abondance des dons devient une profession commode, et la société de charité devient une société de dupes, le nombre des mauvais pauvres augmente autour d'elle et ceux qui ont le plus de besoins ont de la peine à être soulagés...*⁶¹

Et la présidente conclut en répétant qu'il conviendrait de mieux connaître les pauvres et que pour cela il faudrait les visiter comme cela se fait dans d'autres villes.

⁵⁷ Registre de 1849-1864.

⁵⁸ On appelle ainsi "pauvres honteux" des personnes qui sont dans le besoin mais cachent, par dignité, leur véritable situation.

⁵⁹ Compte rendu de 1866.

⁶⁰ Compte rendu de 1866.

⁶¹ Compte rendu de 1874.

Au Calvaire ou au faubourg Saint-Jean

Où habitent les indigents ? Les listes, dans lesquelles assez souvent figure le domicile, permettent de dresser une carte de la pauvreté, du moins pour la période 1870-1875. Les miséreux sont concentrés dans quelques quartiers précis : en premier lieu le Calvaire avec les rues voisines (rue du Collège, rue des Fours banaux, rue Saint-Aubrin), ensuite le faubourg et la rue Saint-Jean, le quartier Saint-Pierre autour de la vieille église et du tribunal, la rue Neuve (rue des Legouvé), le Bourgneuf, la Madeleine (faubourg et actuelle rue Puy-de-la-Bâtie) et enfin la Porcherie.

Cela correspond à la vieille ville où se retrouvent aussi la plupart des *bonnes maisons*, où l'on fait la charité le lundi.

Localisation des pauvres dans la ville

(pour les années 1872-1873 : 233 domiciles sont indiqués)

Calvaire, rues voisines	1	(13 %)
Rue et faubourg St-Jean	7	(11 %)
Quartier St-Pierre	26	(11 %)
Rue Neuve	24	(11%)
Bourgneuf	22	(9,5 %)
Grand-rue (rue Martin-Bernard)	5	
Porcherie	11	
Précomtal	10	
Autres lieux	47	(20 %)

La découverte de la pauvreté à travers le guichet de la Providence

A partir de 1896 l'œuvre modifie l'organisation de sa distribution annuelle : *Nous avons abandonné, cette année-ci, les vieilles traditions en portant à domicile les dons que nous avons l'habitude de distribuer à travers le guichet de la Providence du Calvaire. Il nous était bien difficile de reconnaître certains visages dans l'ombre et nous n'étions pas sans quelques regrets de nous laisser attendre, quelquefois mal à propos. D'un autre côté, les pauvres perdaient une journée pour venir chercher un objet souvent très modeste, attendant leur tour, pendant plusieurs heures, les pieds dans la neige...*⁶² On imagine dans le brouillard de décembre le triste défilé dans la ruelle de la Providence.

"Gravir des escaliers noirs et tortueux"

Cette nouveauté va permettre à plus d'une dame patronnesse de découvrir, bien concrètement, ce qu'est la misère.

D'abord le logis du pauvre : *En pénétrant dans ces intérieurs plus que modestes, nous avons été parfois très édifiées d'y trouver l'ordre et la propreté ; c'était chose rare. Il nous a été également plus facile de nous rendre compte de la grande misère des uns et du bien-être relatif des autres. Il y en a qui possèdent deux vaches, d'autres ont des lits fort moelleux pendant que leurs voisins ont à peine de la paille et d'une robe font un couvre-pieds...*⁶³

Ces visites sont pleines d'enseignements. La dame de Miséricorde, si elle ne craint pas de *gravir des escaliers noirs et tortueux*, y trouve l'indigent dans son décor familial :

⁶² Compte rendu de 1896.

⁶³ *Ibid.*

*En leur portant, à domicile, des draps ou des couvertures, nous voyons leur lit sans paille, leur poêle sans charbon et parfois, bien rarement, leur huche sans pain. Nous découvrons quelques mères de famille qui ne savent pas tenir une aiguille, quelques hommes âgés qui ont oublié sur une chaise, la paillasse donnée l'année précédente. Ils ont bien une petite réserve pour le cabaret du dimanche mais la petite pièce manque pour les choses les plus nécessaires de la vie. Notre modeste don annuel est considéré comme une chose due...*⁶⁴

On ne s'attend pas à une gratitude excessive !

"Le pauvre, hélas ! n'aime pas le travail !"

Les dames visiteuses constatent aussi que le manque de travail est un drame :

*Ce qui nous frappe le plus ce n'est pas le logement humide et malsain, ce n'est pas non plus le lit sans drap mais bien le peu d'amour du travail et de la propreté que nous rencontrons partout. Le pauvre hélas ! n'aime pas le travail ! journallement, nous voyons des femmes jeunes, des hommes dans la force de l'âge mendier de porte en porte, sans travail, disent-ils ? Les usines, nouvellement installées à notre porte, sont là, cependant, pour assurer, à tous, un travail rémunérateur et permanent...*⁶⁵

Et la présidente, à qui nous laissons la responsabilité de ses déclarations, conclut : *Ne serait-il pas plus salubre de secourir, plus efficacement, ceux qui par un labeur quotidien, pourraient adoucir les charges de la famille ?*⁶⁶ C'est l'éternel débat. L'œuvre pourtant continue à secourir parfois des *mendiants de profession* parce que leurs enfants font pitié.

Les ressources de l'œuvre

Annuités et collectes à la préfecture

La première année les ressources de l'œuvre sont constituées uniquement des versements des associées : 460 F en tout⁶⁷. Par la suite, elles se complètent par des quêtes privées lors de la messe qui précède l'assemblée annuelle et à l'occasion des funérailles de sociétaires. La cotisation (10 F) reste inchangée pendant 98 ans, presque un siècle ! En 1947, elle passe à 20 F. Evidemment en 1945-1946, elle ne représente plus qu'une part minime des ressources de l'œuvre (moins de 10 %).

En 1853 et 1854, sous le patronage de la femme du préfet, des collectes fructueuses⁶⁸ ont lieu lors de réceptions données à la préfecture. Mme Ponsard se promène parmi les invités avec son aumônière, de plus le préfet tire personnellement 200 F de sa cassette. La municipalité accorde aussi, irrégulièrement, une subvention de 100 F. En 1859, les ressources atteignent presque 2 000 F et l'œuvre ouvre un livret auprès de la toute jeune caisse d'épargne de Montbrison. De temps à autre (1860, 1874) une loterie est organisée pour dégager de nouveaux fonds.

Portefeuille de valeurs mobilières et dons de la Caisse d'épargne

A partir de 1866, la *Miséricorde* détient un petit portefeuille de valeurs mobilières : titres de rente sur l'État, obligations du P. L. M., du Crédit Foncier, qui ont été offertes par des membres. La rentrée des cotisations est lente et incertaine. En 1880, la présidente, Mme Trabucco, émet un vœu, souvent renouvelé par la suite : *Il nous serait agréable que les annuités se paient le plus*

⁶⁴ Compte rendu de 1897.

⁶⁵ Compte rendu de 1898.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Versements : 1 personne verse 100 F, une autre 20 F, 30 donnent chacune 10 F et 8 versent seulement 5 F (registre 1849-1864).

⁶⁸ 425 F en 1854.

*promptement possible et que l'on évite à Mme la trésorière cette corvée assez pénible d'aller les réclamer elle-même...*⁶⁹

Vers 1876, l'œuvre commence à acheter, chaque fois qu'il y a une rentrée d'argent non prévue, des titres de rente à l'effet dit le compte rendu de 1876 *de fonder de plus en plus notre société en augmentant son capital de réserve...*⁷⁰ En 1900, la Miséricorde possède 5 obligations du P. L. M., 1 obligation du Crédit Foncier et 11 titres de rente⁷¹.

Le portefeuille rapporte, cette année-là, 233,15 F soit 21 % des recettes totales de l'œuvre. La *Miséricorde* conserve très longtemps ses valeurs mobilières (jusqu'en 1945). Elles produisent alors un intérêt pratiquement inchangé (242 F) mais qui, l'inflation aidant, ne représentent plus que 2,5 % des recettes. En un siècle le financement de l'œuvre se modifie donc profondément. Au début du XX^e siècle cette évolution est largement entamée. La participation financière des associées devient symbolique : la subvention remplace l'aumône. Commence une époque nouvelle...

Les distributions annuelles et les bas de la comtesse Onffroy de Vèrès

Les ressources de la première année sont consacrées à l'achat d'étoffe pour confectionner des vêtements. L'œuvre se spécialise dès la première année : *La somme des annuels étant si minime, on a craint de ne rien compléter en embrassant plusieurs genres de secours, et d'avoir le regret d'abandonner plus tard ce qui aurait été commencé* précisent les responsables qui constatent d'autre part que *les secours en linge et en vêtements sont ceux qui sont les moins abondants à Montbrison*⁷². La distribution a lieu au début de l'hiver : draps, robes, chemises, tabliers, bas, bonnets, mouchoirs...

La bonne volonté ne suffit pas pour confectionner correctement des vêtements. Les dames de l'œuvre ont quelques déboires. *On se plaint de la forme des vêtements* avoue-t-on à l'assemblée de 1850. Très vite, il faut s'adresser à des coupeuses de profession. En fait, les associées vont rapidement se borner à cotiser et à recommander leurs pauvres, le bureau se chargeant de faire confectionner les effets et de les répartir.

Périodiquement quelque ecclésiastique les invite à faire elles-mêmes l'ouvrage, sans grand succès, semble-t-il⁷³ : *Nous avons le regret de n'avoir pu répondre au désir exprimé l'année dernière par M. le Curé de Notre-Dame en travaillant de plus en plus de nos mains pour nos pauvres ; la difficulté des mesures, ne pouvant savoir à qui tomberaient les vêtements, crée une difficulté qui nous paraît insurmontable...*

Quelques-unes cependant suivent ce conseil. Ainsi, pendant 15 ans, de 1888 à sa mort, la comtesse Onffroy de Vèrès⁷⁴ tricote inlassablement des bas d'enfants, plusieurs douzaines chaque année, qu'elle remet à l'œuvre.

En 1854, à la demande de Mme Ponsard, femme du préfet et *pour une année seulement, vu l'augmentation de la misère cet hiver*, on déroge au règlement. Des secours sont distribués en pain, charbon et couvertures...⁷⁵ Madame Ponsard obtient aussi un peu de travail pour les femmes

⁶⁹ Registre des délibérations 1864-1875.

⁷⁰ Compte rendu de 1876.

⁷¹ Il s'agit de dons de MM. de Meaux, de Marcilly, Cutier, de Mlles Dulac, de Buronne, Dumoncel, de Mme et Mlle Leconte, de Mmes de Quirielle, de Curaize, Dusser des Paras.

⁷² Registre 1864-1875

⁷³ Compte rendu de 1895.

⁷⁴ Concernant la famille Onffroy voir la communication du père Alain-Roland Forissier, "Un aventurier, forézien d'adoption, Jules Onffroy de Thoron", *Bulletin de la Diana*, tome LVIII, p. 211-227.

⁷⁵ 254 kg de pain fait par Pierre Faugeyrand : 14,80 F (45 c le kg) ; 255 kg de pain fait par Chazelles : 115 F ; 105 quintaux de charbon : 126,40 F (1,20 F le quintal) ; 23 familles reçoivent des couvertures.

indigentes. On leur confie la façon des habits distribués cette année-là⁷⁶ ainsi que la confection des uniformes de la troupe. Pour ce dernier ouvrage le tailleur du régiment cantonné à Montbrison verse 423,80 F. Ensuite, chaque année, l'œuvre continue sa distribution de vêtements et de linge.

Les distributions de l'année 1898

116 draps,	13 pantalons,
23 couvertures,	2 caleçons,
7 paillasses,	tricots pour homme,
9 toiles de matelas,	2 tricots pour femme,
5 enveloppes de plumes,	1 flanelle à manches,
39 robes,	1 veste drap pour homme,
2 corsages,	1 blouse bleue, 1 blouse noire,
3 chemises de fillette,	1 paire de bas laine,
12 chemises de femme,	de la paille de maïs,
8 chemises d'homme,	36 paires de bas d'enfant
32 chemises de garçon,	(don de la comtesse Onffroy de Vérés)

En 1871, les responsables de la *Miséricorde* soulignent les difficultés qu'a entraînées la guerre : *Notre bureau s'est trouvé en face de circonstances bien exceptionnellement défavorables... Les événements cruels qui ont affligé la France entière ont pesé sur cette œuvre elle-même ; les recettes ont été faibles et les acquisitions du printemps dernier ont eu lieu dans des conditions difficiles, lentes et onéreuses...*⁷⁷ A la veille de la Première Guerre mondiale la *Miséricorde* entreprend d'habiller et de chausser les enfants pauvres qui font leur première communion...

La Grande Guerre éclate et la distribution des vêtements cesse. Chacun pense aux soldats. La *Miséricorde* continuera son action bienfaitrice jusqu'après la Seconde Guerre mondiale. L'œuvre doit alors évoluer ou disparaître. Son organisation, son action, son nom même, sont devenus complètement désuets. L'œuvre de la *Miséricorde* devient alors le *Vestiaire montbrisonnais*, association qui disparaîtra finalement dans les années 1990.

*

* *

Le bilan matériel de l'œuvre de la *Miséricorde* est certainement très positif. En plus d'un demi-siècle elle a distribué une grande quantité de vêtements de toutes sortes, des monceaux de draps et de paillasses, de l'argent, du charbon, du pain... sans doute à beaucoup de gens qui en avaient réellement besoin.

Certes, c'est un groupement étroitement confessionnel dont l'action a de forts aspects moralisateurs et paternalistes. Cependant on ne peut reprocher aux associées d'avoir eu la mentalité de leur milieu et de leur époque. Oublions l'image très saint-sulpicienne de l'œuvre. Ces femmes ont eu le mérite de s'intéresser aux plus défavorisés. Malgré une certaine étroitesse d'esprit et des maladresses, les dames de la *Miséricorde* n'ont manqué ni de dévouement ni de générosité.

⁷⁶ Sommes versées pour façon : paire de draps 60 c ; paillasse 60 c ; chemise, blouse 50 c ; robe de femme 1 F.

⁷⁷ Compte rendu de 1871.

La vie municipale

7

Une gestion étriquée

A la fin du conseil municipal, le soir du 16 mai 1890, le docteur Paul Dulac, nouvellement élu maire de Montbrison, prononce une brève allocution : *Maintenant je dois vous faire part de mon programme, il est très simple, il consiste à vivre en paix avec tout le monde et à tâcher de faire tout le bien possible en tirant parti de nos faibles moyens...*⁷⁸

Le brave homme veut réaliser des choses utiles, profitables, des améliorations mais *sans compromettre les deniers publics*. Il ajoute : *Notre budget municipal est en effet composé du sou du pauvre et de l'argent du riche ; qui demande à l'un demande aussi à l'autre. C'est dire qu'il ne faut augmenter les charges que dans les moments de prospérité ou lorsqu'on est sûr que cela correspondra à une amélioration évidente...* Et il conclut fermement : *Je n'ai aucun désir de faire grand ou de signaler mon passage aux affaires par des créations d'une utilité douteuse et je terminerai en vous citant ce mot toujours vrai : les peuples heureux n'ont pas d'histoire.*

Claude Chialvo, réélu le 3 janvier 1903, adresse ses remerciements à ses collègues en faisant assaut de modestie : *il aurait préféré rentrer dans le rang, mais devant l'insistance du conseil municipal, il a dû faire le sacrifice de ses convenances personnelles et accepter comme un devoir la tâche que leur confiance lui imposait*. Il résume ensuite son programme aussi vague que celui du docteur Dulac : *défendre les intérêts financiers de la ville et étudier tous les projets qui pourront concourir à la prospérité de Montbrison, à la grandeur et à la prospérité de la République*.

Ces discours reflètent assez bien, globalement, l'action des 14 maires qui se sont succédés de 1852 à 1914 : un certain manque d'ambition pour leur ville.

Les édiles

Le personnel politique montbrisonnais est issu de la petite bourgeoisie. Les conseillers municipaux et les maires successifs sont des notables parfaitement honorables : médecins, pharmaciens, notaires, avocats, avoués, banquiers, négociants ou rentiers... Ils gèrent la ville à l'image de leur foyer, en "bons pères de famille". Ils paient de leur personne et, à titre personnel, ne manquent pas de générosité. Ainsi Jean-Baptiste Chavassieu lègue ses biens à la ville. Georges Levet propose d'offrir gracieusement le parc de sa résidence (un hectare) pour la construction d'une nouvelle caserne. Le docteur Jean-Baptiste Rigodon, médecin de l'hôpital, soigne avec un dévouement remarquable les indigents de la ville pendant des décennies pour un salaire minime. Quand éclate la Grande Guerre, alors qu'il a largement dépassé l'âge de servir, il s'engage comme médecin militaire pour la durée du conflit... Presque tous mettent volontiers la main à la poche pour cotiser comme membres honoraires des diverses sociétés de secours mutuels de la ville.

Les conseils municipaux sont véritablement des lieux de débats. L'impression de leur comptes rendus permet de constater la grande variété des questions abordées et de la participation active de beaucoup de conseillers. Trois grandes commissions permanentes sont constituées :

- Commission des finances,
- Commission des travaux publics,

⁷⁸ Conseil municipal du 16 mai 1890, *Procès-verbaux des délibérations du conseil municipal de Montbrison*, Montbrison.

- Commission des beaux-arts, instruction publique et des fêtes

D'autres commissions spéciales, temporaires suivent les questions importantes du moment. En 1904, il y en a trois : celles de la caserne, des eaux, de la voirie du quartier de Charlieu qui est en cours de lotissement. Et dès qu'il y a hésitation sur une affaire à régler, une nouvelle commission formée de quelques conseillers est nommée pour s'informer et rendre un rapport. C'est aussi souvent l'occasion d'éluder un problème difficile.

On discute interminablement parfois pour des affaires mineures : déplacer de quelques mètres un réverbère ou une fontaine. De petites commissions, ou plutôt des groupes de travail, sont chargées de tâches précises : préparer la fête du 14 juillet, réviser la liste des logements militaires, acheter de la paille pour les troupes en manœuvres à Montbrison... Les rapports présentés sont, le plus souvent, documentés et circonstanciés. Le souci – louable – des finances publiques est toujours présent. Le conseil municipal est prompt à émettre des vœux mais très tatillon quand il s'agit de dépenser un peu d'argent. Les ressources de la ville sont, nous le verrons, faibles.

En résumé, les édiles montbrisonnais ne manquent ni de compétence, ni de sérieux, mais ils sont sans doute un peu timorés, pratiquant une gestion étroite. Aucun projet d'envergure, hormis la construction d'écoles, n'est à mettre à leur bilan pour cette époque, seulement des aménagements, des améliorations : plan d'alignement pour les rues de la ville, suppression progressive des rues latrinales remplacées par un système d'égout, réparations multiples au collège, à l'abattoir, modification de l'éclairage public et de la distribution de l'eau.

Majorité et opposition ?

Y a-t-il une majorité et une opposition ? Pas vraiment, même s'il y a souvent des opinions divergentes. La situation change pourtant à la fin du siècle. Les rapports deviennent plus tendus avec des contestations et une ébauche d'opposition structurée. Ainsi, le 3 janvier 1903, le notaire Claude Chialvo est réélu maire après trois tours de scrutin. Par deux fois, ayant obtenu 19 voix sur 23 votants, il refuse son élection voulant probablement faire l'unanimité. Il accepte finalement, toujours avec le même nombre de voix. Lors de cette séance d'élection du maire quelques paroles trop vives – nous ne savons lesquelles – ont été prononcées. Au conseil municipal suivant, le 30 janvier 1903, le maire ayant entendu *de justes observations de ses collègues* revient sur l'incident en faisant amende honorable : *Le moment, en effet, était mal choisi, le lieu l'était plus mal encore pour adresser à de vieux amis le reproche de l'avoir abandonné... Il a cédé à un moment de surexcitation. Ce qu'il a dit en public, il aurait pu se réserver de le dire en particulier, il a eu tort et il n'éprouve aucune difficulté à le reconnaître loyalement. Il regrette les conséquences de cet incident...* Cela ne suffit pas pour calmer le jeu. Les opposants démissionneront presque aussitôt : MM. Jules Sandillon, Jacques Vernay, Joseph Rousson et Pierre François. Le préfet n'ayant pas accepté ces démissions, ils seront régulièrement portés *absents sans excuse* au conseil municipal et non réélus en mai 1904.

Sur quels points portait cette opposition ? A la fois, semble-t-il, sur des questions personnelles et sur des questions politiques. Trois conseillers ont été trop susceptibles. Quant au quatrième, M. Pierre François, M. Chialvo, explique sa motivation tout autrement :

Après avoir insisté pour figurer sur la même liste qu'eux, après avoir vécu pendant trois ans dans une intimité qui lui eût permis de constater que tous, sans exception, n'étaient animés que du même désir de contribuer de nouveau aux intérêts de la ville, sous prétexte que tous ne professent pas les mêmes opinions que lui, il s'est séparé brusquement de ses collègues, en essayant de jeter le blâme sur eux.

Il s'agit donc d'une fissure dans une liste d'union. Claude Chialvo n'éprouve aucun regret et conclut fermement : *Qu'il suive son impulsion... La République est assez vaste... pour avoir une avant-garde, un centre et une arrière-garde, et à chaque rang l'on peut utilement travailler à sa*

grandeur et à sa prospérité... On devine bien que le maire se range dans le centre et que quelques-uns de ses conseillers appartiennent à l'arrière-garde de cette armée de la République.

M. Pierre François, malteur, sera candidat sur une liste républicaine d'opposition en mai 1904 avec Jules Sandillon, Jacques Vernay et Joseph Rousson. Ils animent un courant progressiste et fortement anticlérical en cette période agitée par la question de la séparation des Eglises et de l'Etat.

L'octroi

Les ressources de Montbrison sont assez limitées et la masse budgétaire ne varie pas beaucoup au fil des décennies. L'octroi en fournit la plus grande part, près de la moitié. En 1889, par exemple, son produit brut représente 59 000 F soit 46,10 % des recettes ordinaires de la ville. Quatre grandes sortes de marchandises sont taxées à leur entrée dans la ville : les boissons (vin, alcool, vinaigre et bière), les comestibles (bœufs, vaches, veaux, chèvres, moutons et porcs ainsi que les fourrages et pailles), les combustibles (bois, charbon de bois et charbon de terre) et les matériaux de construction.

Le personnel de l'octroi est composé d'un préposé en chef et de neuf employés qui tiennent des postes sur les différentes routes aux entrées de Montbrison. Bien sûr nombreux sont ceux qui essaient de faire entrer des marchandises en fraude. C'est donc une lutte permanente entre les gabelous et les fraudeurs avec des succès partagés. Le zèle des employés est entretenue par l'habitude qu'ont prise les différentes municipalités d'abandonner le produit des amendes aux agents qui ont fait la saisie. Le préposé en chef est un personnage important, bien considéré par le conseil municipal et qui reçoit, de temps à autre, une gratification en plus de son traitement.

En 1889, il s'agit de M. Chouvon qui a sous ses ordres MM. Chaumette, Faucoup, Fougrouse, Goutey, Julien, Peyron, Pouilly, Strub et Tillet. Ils reçoivent les 209,97 F du produit revenant à la commune des amendes infligées. Cette même année 1889, les contrevenants sont une douzaine, certains pris plusieurs fois.

L'organisation de l'octroi a ses points faibles. Il y a d'abord la grande proximité de la commune de Savigneux dont le territoire est limitrophe du boulevard Duguet ce qui permet bien des passages clandestins de marchandises. Montbrison cherche d'ailleurs, mais en vain, à annexer une portion du territoire communal de Savigneux pour que l'octroi soit plus efficace.

De même l'installation de la gare et d'un nouveau quartier, loin du centre-ville et près de Savigneux, a créé des difficultés supplémentaires de surveillance. En 1890, le préposé en chef signale que des négociants montbrisonnais installent des entrepôts sur le territoire de Savigneux et à proximité de la gare pour éviter de payer l'octroi. Les marchandises entrent ensuite dans la ville par *les divers chemins des Puelles, de Charlieu, de Savigneux et par le lit du Vivézy dont les entrées sont insuffisamment gardées*. Il y a un perpétuel jeu de cache-cache. Les membres de l'octroi sont, naturellement, mal vus de la population.

Les autres ressources de la ville proviennent de la location de bâtiments communaux (notamment le café de la Comédie, dans une aile de la mairie), de l'adjudication de diverses fermes de droits liés aux activités agricoles de la ville : droits de place sur le marché⁷⁹, droits de stationnement des bestiaux les jours de foire⁸⁰, gestion de la halle aux grains⁸¹, utilisation du petit poids public⁸²...

⁷⁹ Mise à prix de 8 000 F en 1904. *Délibérations du conseil municipal de Montbrison (1902-1904)*, imp. du *Journal de Montbrison*, 1919.

⁸⁰ Mise à prix de 2 500 F en 1904. *Délibérations... op. cit.*

⁸¹ Mise à prix de 2 000 F en 1904. *Délibérations... op. cit.*

⁸² Mise à prix de 150 F en 1904. *Délibérations... op. cit.*

Les maires de Montbrison (du second Empire à la Grande Guerre)

11 novembre 1852	André Camille Durand
14 août 1855	Léon de Saint-Pulgent, favorable à l'Empire
27 novembre 1861	Jean-Marie Majoux, avoué, favorable à l'Empire
27 mars 1869	Jean-François Eugène Rey
27 septembre 1870	Jean-Baptiste Chavassieu (1814-1891) fils de Laurent Chavassieu, maire de Montbrison en 1848, député, sénateur
26 mai 1871	Christophe Colmet
10 mars 1874	Paul de Quirielle
24 mai 1876	Georges Levet, polytechnicien et ingénieur des mines, député
2 octobre 1879	Claudius Pierre François Alfred Avril
29 avril 1882	Georges Levet
18 mars 1884	Henri Mathieu Dupuy, pharmacien
19 février 1887	Jean Marie Fraisse
22 avril 1890	Paul Philippe Dulac
21 octobre 1894	Claude Chialvo, notaire
15 juin 1913	Jean-Baptiste Rigodon, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur ; en décembre 1914, comme ancien médecin militaire il demande à reprendre du service pour la durée de la guerre bien qu'âgé de 66 ans. Il est démobilisé en avril 1918. Le premier adjoint, Louis Dupin, avocat, fait fonction de maire.
11 décembre 1919	Louis Dupin.



La police de Montbrison à la Belle Epoque

L'organisation de la police, qui est de la responsabilité de la ville, est un bon exemple d'une gestion un peu étroite. Il est vrai que Montbrison n'est pas une cité populeuse et l'on ne s'attend pas à y rencontrer les *Mystères de Paris*.

1856, Montbrison perd son titre de préfecture de la Loire au profit de Saint-Etienne en pleine expansion. Il s'en faut de peu que la ville ne retombe au rang d'un gros bourg. En 1866, avec 6 475 habitants, elle est au creux de la vague.

Pour assurer la police, il suffit 3 personnes : le commissaire de police qui a sous ses ordres un agent de ville et, pour les vignes et les jardins qui abondent dans la campagne, un garde champêtre. Et encore, jusqu'en 1884, ces trois hommes ne sont-ils armés que de leur simple courage.

Les frais engagés se montent à moins de 3 000 F : le traitement annuel du commissaire, 1 650 F, celui de l'agent de police, 600 F ; du garde champêtre 500 F. Ajoutons 100 F pour vêtir l'agent et 75 F pour le chauffage du poste de police où il n'a pas le loisir de beaucoup musarder. C'est moins de 3 % du budget communal⁸³.

Monsieur le Commissaire est mal embouché !

Ville sous-préfecture de moins de 7 000 habitants, Montbrison dispose d'un commissaire de police de 4^e classe. Ce fonctionnaire porte le costume de sa fonction : gilet de piqué blanc, pantalon uni bleu, écharpe tricolore avec frange en soie blanche, chapeau à la française avec torsade en argent et épée à poignée noire garde argentée⁸⁴.

En 1866, il s'agit, sous l'habit élégant, d'un personnage particulièrement mal embouché. Une plainte contre lui est à l'ordre du jour du conseil municipal du 18 avril 1866. Un conseiller expose à ses collègues que le commissaire *n'exerce pas d'une manière convenable la surveillance dont il est chargé sur les places de la ville les jours de foires et marchés*.

Selon lui *un grand nombre de personnes ont cessé d'y venir à cause de lui et il craint, si l'on tolère plus longtemps les excès de langage et même les voies de fait auxquels il se livre journellement, que l'importance des foires et des marchés soit moins considérable, parce que les gens de la campagne, craignant d'être victimes de ses vexations, iront porter leurs denrées dans d'autres localités*⁸⁵.

M. S...⁸⁶ explique par le menu un incident qui a eu lieu sur le marché :

J'ai voulu intervenir dernièrement à l'occasion de propos extrêmement grossiers que M. le Commissaire de police adressait à des femmes de la campagne ; M. le Commissaire de police

⁸³ Budget de 1866, *Procès-verbaux des délibérations du conseil municipal de Montbrison*, imp. Huguet, Montbrison, 1867. En 1883, le compte administratif donne des chiffres comparables ; *traitement du commissaire de police et frais de bureau : 1 800 F ; traitement d'un agent de police et indemnité de logement : 920 F ; traitement du garde champêtre : 600 F ; uniformes de l'agent de police et du garde champêtre : 200 F*.

⁸⁴ Cf. pour le statut des commissaires Henry Buisson, *La police son histoire*, Nouvelles Editions Latines, Paris, 1958.

⁸⁵ Séance du 18 avril 1866 ; *Procès-verbaux des délibérations du conseil municipal de Montbrison... op. cit.*

⁸⁶ Le conseiller est simplement nommé M. S... ; il s'agit peut-être de M. Surieux qui porte cette initiale...

*répondit à mes observations par des injures de la dernière inconvenance me disant d'aller me faire f... que j'étais une f... bête, que ça ne me regardait pas et d'aller cuver mon vin ailleurs...*⁸⁷

Et l'honorable conseiller de conclure : *Il ne me paraît pas possible que le Commissaire de police, qui est salarié par la ville et qui n'est qu'un simple agent de l'Administration municipale lorsqu'il exerce la police des marchés et des foires, puisse insulter impunément tout le monde et compromettre la prospérité de nos foires et marchés...*

Le conseil approuve M. S... et invite M. Majoux, le maire à *prendre les moyens qu'il jugera les plus utiles pour faire cesser une pareille situation.*

"Avec une canne à la poursuite des chiens enragés"

Lors de la séance du conseil municipal de 4 juin 1884, M. Huguet propose d'acheter *deux revolvers ou deux carabines. Ces armes qui appartiendraient à la ville seraient laissées à la disposition des agents de police. Ces derniers, dit-il, sont dépourvus d'armes pour se mettre à la poursuite des chiens enragés, et j'ai vu dans plusieurs circonstances, soit le commissaire, soit Caillot [l'agent de police] courir après ces chiens, munis d'une simple canne.*

Le conseil renvoie la proposition à la commission du budget qui approuve l'achat de deux revolvers.

Quand le violon était près du *café de la Comédie*

Un cachot, tout bonnement nommé "violon" par les autorités municipales, est installé dans un recoin de l'aile sud de la mairie. Il n'est jamais chauffé et ses malheureux locataires en pâtissent parfois fortement. Au cours de l'hiver 1884 arrive un incident fâcheux : un ivrogne mis au cachot dans l'après-midi y est trouvé le lendemain matin transi de froid. Il doit être admis d'urgence à l'hôpital où il passe plusieurs jours. Le commissaire de police demande alors que l'on fasse l'acquisition *d'une paillasse et de couvertures de laine.* Mais le conseil municipal rejette la demande faisant observer que *ces fournitures seront assurément lacérées, à la prochaine occasion, par la sorte de gens qu'on dépose au violon et qu'il faut recommander au commissaire de ne jamais laisser aucun détenu y passer la nuit*⁸⁸.

Ce violon peu accueillant est un local mitoyen du café de la Comédie qui occupe aussi la partie sud de la mairie (actuellement la bibliothèque municipale) avec le théâtre municipal voisin (actuelle salle des fêtes) qui lui fournit son nom.

Le café est loué par la ville pour 1 830 F par an à un certain M. Compte qui se plaint avec véhémence de ce voisinage malcommode. Le 10 juin 1885, le cafetier écrit au maire pour exposer les désagréments qu'il éprouve, au niveau du bruit et des odeurs :

- *Certaines personnes qui y sont incarcérées tiennent des propos obscènes qui sont entendus de mes enfants... Il m'est de toute impossibilité de tenir constamment les portes de mon établissement fermées... Vous voyez, messieurs, combien c'est gracieux pour les consommateurs d'entendre tout ce tapage...*

⁸⁷ Séance du 18 avril 1866, *op. cit.*

⁸⁸ Séance du 19 février 1884.

- En second lieu, le baquet qui orne le violon est souvent mis à contribution par ceux qui y sont enfermés, l'odeur qui s'en dégage est tellement nauséabonde que j'ai dû le faire constater par plusieurs personnes, il est de toute nécessité d'y remédier, car les émanations putrides qui se dégagent de cette chambre me font redouter des malaises qui pourraient en résulter...

M. Compte demande donc le transfert du cachot ou bien que soit murée la porte qui y donne accès au profit d'une autre ouverture mieux disposée. Et il conclut : *Vos administrés vous en sauraient gré, car c'est bien ennuyeux les soirs de représentations théâtrales ou de bal de corporation d'entendre le bruit que font les individus qui s'y trouvent enfermés*⁸⁹. Le conseil renvoie la question à M. Thevenet, architecte-voyer de la ville, pour étude⁹⁰.

Des agents vêtus de pèlerines usées jusqu'à la corde

A la fin du XIX^e siècle, la situation n'a guère évolué bien que, lentement, la population de la ville augmente un peu (7 520 habitants en 1901). Les effectifs sont toujours aussi minces : un commissaire, deux agents mais plus de garde champêtre. Encore ces malheureux fonctionnaires sont-ils bien mal lotis. Le 24 janvier 1902, M. Rouot, le commissaire de police, adresse une supplique à M. Chialvo, maire de la ville :

Mes deux agents ont, au nombre des vêtements qui leur sont fournis par la ville, une pèlerine drap noir qu'ils mettent par toutes les intempéries, pluie, froid ou vent.

Ces vêtements qui sont habituellement donnés pour quatre ans ont une durée actuelle de sept ans, aussi sont-ils usés jusqu'à la corde !

Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Maire, de vouloir bien provoquer l'ouverture d'un crédit de soixante francs, prix demandé par le tailleur, et m'autoriser à en faire de nouvelles...

Le conseil municipal, sans doute un peu honteux, vote à l'unanimité la somme demandée sur le chapitre des *dépenses imprévues* de l'exercice 1902⁹¹.

Les voleurs profitent des nuits les plus obscures

Au début du siècle une série de cambriolages commis en ville émeut la population. Le conseil municipal s'inquiète alors de renforcer l'éclairage public comme moyen de dissuader les monte-en-l'air. Montbrison vit alors à la poétique – mais peu commode – époque des allumeurs de réverbères⁹². La ville est éclairée par 160 lanternes alimentées au gaz de ville. Allumés à la tombée de la nuit, les becs auer sont éteints à minuit.

Lors de sa séance du 15 septembre 1904, le conseil municipal discute de la prolongation de l'éclairage public car, dit le maire, *les voleurs avaient toujours profité, pour se mettre en campagne, des nuits les plus obscures et attendu l'extinction des becs de gaz*. Selon lui, il faudrait 30 lanternes brûlant toute la nuit, c'est-à-dire jusqu'à 6 heures du matin du 1^{er} octobre au 31 mars, seulement jusqu'à 3 heures du 1^{er} avril au 30 septembre.

Renseignements pris auprès de la direction de la compagnie du gaz, il en coûterait 1 124 F 37 c. Encore cela serait-il insuffisant, il faudrait au moins 56 lanternes allumées toute la nuit... Et chacun de donner son avis sur la question.

⁸⁹ Lettre du 10 juin 1885.

⁹⁰ La porte sera effectivement murée quelque temps après.

⁹¹ Conseil municipal du 27 janvier 1902, *Procès-verbaux des délibérations du conseil municipal de Montbrison*, imprimerie Brassart, rue Tupinerie, Montbrison, 1915.

⁹² Montbrison s'éclaire au gaz depuis le 10 août 1848.

M. Fraisse dit qu'il faut éteindre à 11 h certaines lampes pour prolonger les autres toute la nuit. M. Brassart pense que beaucoup de propriétaires, dans les quartiers du centre surtout, accepteraient de participer à la dépense... D'autres estiment que ce sera difficile et que certaines rues dans l'obscurité seront ainsi désignées aux cambrioleurs. On préconise aussi d'éteindre certaines lanternes à minuit, d'autres à 3 heures, le reste à 6 heures. Mais la compagnie n'admet pas ce système trop compliqué. En somme des économies de bouts de chandelle !

Finalement, rien n'est tranché. Il faut effectuer des essais décident les conseillers⁹³.

Faut-il doubler le nombre d'agents ?

Au cours du même conseil municipal, le bon docteur Dulac rappelle l'insuccès des recherches de la police après les cambriolages qui se sont succédés à Montbrison. Mais que fait donc la police ? Il admet que les agents se sont imposés de grands fatigues par des rondes de nuits mais ne croit pas, fort justement, que ces promenades nocturnes soient suffisantes pour mettre la main au collet des malfaiteurs :

Un voleur est rarement pris en flagrant délit et quand une arrestation de ce genre se produit c'est plutôt par le fait du volé ou des voisins que par le hasard qui ferait coïncider le passage des agents avec l'exécution du vol. Il est, du reste, plus facile aux voleurs de surveiller les allées et venues des agents qu'ils connaissent qu'aux agents de surveiller les voleurs s'ils n'ont pas d'indications un peu précises.

La police ne peut arriver à un résultat qu'en s'appliquant à connaître les moyens d'existence du nombre restreint d'individus capables de se livrer au vol, les ressources que le travail peut leur fournir, les dépenses auxquelles ils se livrent, l'emploi de leur temps, leurs relations... Bref un espionnage de tous les instants.

Et de demander : *monsieur le Maire tient-il la main à ce que la police exerce cette surveillance ?* M. Chialvo explique que, certes, il a la direction de la police de la ville mais que son autorité *n'existe de plus en plus que de nom*. Bien que payés par la ville les agents et le commissaire de police sont aussi à la disposition de la sous-préfecture et du parquet *qui les emploient à des enquêtes, à des courses et leur donnent beaucoup de travail*. Et comme ils n'ont pas le don d'ubiquité peut-être faudrait-il renforcer les effectifs de la police municipale de deux nouveaux agents.

Le conseil est toujours réticent quand il s'agit d'engager des nouvelles dépenses. Certains édiles demandent benoîtement s'il n'y aurait pas moyen de réserver au service de la ville les employés qu'elle rémunère. Evidemment non ! La loi met aussi le commissaire et ses hommes sous les ordres du sous-préfet.

Une solution : le bon entretien des bicyclettes des agents

Après discussion, le conseil décide de ne pas augmenter le nombre des agents de police. On demande cependant au maire, d'étudier avec soin l'emploi du temps hebdomadaire de chaque agent afin de *rechercher d'après le temps réellement consacré par les agents au service de la ville, sur quelles bases doivent porter les améliorations demandées*.

En somme on élude la question. Pour se faire pardonner le conseil reconnaît que *les agents Gaurand et Roussel doivent être encouragés dans le zèle qu'ils ont montré*. Il décide sur proposition du maire et du docteur Dulac, *d'inscrire au budget additionnel de 1904 un crédit de 200 francs pour leur acheter des capotes de drap et leur donner une petite subvention pour l'entretien de leurs bicyclettes*.

L'amélioration de la sécurité publique sera donc tributaire du graissage des bicycles !

⁹³ Conseil municipal du 15 octobre 1904, *Procès-verbaux des délibérations du conseil municipal de Montbrison (1902-1904)*, imprimerie du *Journal de Montbrison*.

Tableaux de la vie quotidienne

Au jardin public

Jean-Baptiste d'Allard (1769-1848), richissime gentilhomme forézien et officier de cavalerie sous l'Ancien Régime, laisse à Montbrison plusieurs souvenirs dont le parc qui porte aujourd'hui son nom. Acquis par la ville après sa mort, il fut inauguré en 1857.

Les Montbrisonnais sont très fiers de leur jardin public. Et ils ont bien raison. Quelle aubaine que ce grand parc ! On ne le nomme pas encore *Jardin d'Allard*, cela ferait désordre sous le second Empire et la troisième République car le bon Jean-Baptiste, un original généreux, avait aussi été un personnage de l'Ancien Régime, tout ce qu'il y a de plus conservateur et légitimiste...

Le jardin public n'est pas seulement le lieu de promenade favori des rentiers en canotiers, des nourrices avec leurs marmots et des familles endimanchées du petit peuple montbrisonnais, il sert aussi de cadre idéal à toutes les festivités : expositions, concerts de l'harmonie montbrisonnaise ou de la musique du 16^e R.I. Le jardinier de la ville, "chargé du jardin public et des promenades", est un homme respecté et assez bien payé⁹⁴. Il se doit de maintenir son prestige en participant aux concours régulièrement organisés par la société locale des jardiniers. Ainsi, Jean-Baptiste Rochigneux, jardinier en chef de la ville, reçoit le "Prix hors concours, médaille d'argent de 1^{ère} classe", pour les fleurs qu'il présente au concours de 1864.

L'entretien et l'embellissement du jardin public sont des sujets fréquemment évoqués au conseil municipal. Les membres de la commission des *Beaux-arts, de l'instruction publique, du jardin et des boulevards* veillent jalousement sur lui. Cependant le parc de M. d'Allard avait été encombré de nombreux édicules (serres, chalets, pavillons, kiosque) qui, faute d'un entretien sérieux, se dégradent au cours des décennies. En 1903, M. Dupuy, le rapporteur de la commission, demande des réparations avec, comme toujours, le minimum de dépenses. Il faudrait :

1° Réparer les cornets de chauffage de la petite serre qui sont mauvais, le chauffage en l'état actuel étant devenu impossible ;

2° Faire confectionner trois caisses pour les orangers ;

3° Détruire le lierre qui entoure la maison du jardinier, mais avec toutes les précautions possibles, car cette maison menace ruine.

4° Le petit pavillon circulaire qui se trouve en face de la charmille dont le mauvais état avait été signalé a commencé à tomber, il faut démolir et planter des arbres verts à la place⁹⁵.

Tout semble fait au coup par coup sans véritable projet. On lésine sur le coût d'un solide piédestal pour une statue. Des cygnes sont achetés à grands frais tandis que la maison du jardinier menace de s'écrouler.

Comme il n'y a pas de petits profits, le bois des arbres morts est mis en vente. En 1900 le grand tulipier du jardin public meurt. Il est abattu et vendu 100 F à Félix Sijallon, un ébéniste montbrisonnais⁹⁶. Ce grand jardin public, très près du centre-ville est un emplacement de choix. Il a déjà servi au percement de la Route Nouvelle, à l'installation d'une nouvelle place - la place Bouvier- et à la construction de l'école maternelle qui a remplacé l'Asile installé provisoirement

⁹⁴ 800 F par an, en 1866.

⁹⁵ Conseil municipal du 26 novembre 1903. *Procès-verbaux des délibérations du conseil municipal de Montbrison* (1902-1904), imprimerie du *Journal de Montbrison*.

⁹⁶ Conseil municipal du 24 avril 1900.

dans une aile de l'ancien hôtel d'Allard. Il est l'objet de nombreuses demandes, le plus souvent rejetées : installation d'un stand de tir, d'un *jeu de tennis*⁹⁷, d'un bassin pour apprendre à nager...⁹⁸

Quelquefois un refus est l'objet d'une petite querelle au sein du conseil municipal. En 1903, se déroule à Montbrison le congrès départemental de la Mutualité. A cette occasion, les dirigeants des "Ouvriers réunis", la société locale, demandent qu'on leur concède un emplacement pour planter *l'arbre de la mutualité* qui serait entouré d'une barrière portant une plaque qui rappellerait la date de sa plantation et les fêtes à l'occasion desquelles elle fut opérée. La demande est rejetée car cela pourrait créer un précédent. Le conseil objecte que *si d'autres sociétés faisaient la même démarche, l'aspect de ces concessions entourées de grillages pourrait être lugubre*⁹⁹. Un conseiller municipal qui est aussi mutualiste accepte de planter chez lui le fameux arbre - *un conifère d'essence rare* - quitte à l'offrir plus tard à la ville s'il est de belle venue...

Mais l'affaire n'est pas close. A la séance suivante, un conseiller aussi mutualiste, Henri Dupuy, refuse d'approuver le procès-verbal de la réunion sous le prétexte que la discussion n'a pas été correctement rapportée. Il aurait demandé si le don de l'arbre serait accepté par la ville et on lui aurait dit *qu'il n'y avait pas de raisons pour refuser*. Finalement, le premier arbre de la mutualité de France ne fut pas planté au jardin d'Allard.

Et Diane chasseresse vint habiter le parc d'Allard...¹⁰⁰

Sous le second Empire, le Forez et Montbrison peuvent s'enorgueillir de compter un homme politique de premier plan : Victor Fialin, né à Saint-Germain-Lespinasse, a été le compagnon de Louis-Napoléon dans les heures difficiles, et l'un des organisateurs du coup d'Etat du 2 décembre. Devenu duc de Persigny, il fut ministre de l'Intérieur de 1852 à 1854 puis ambassadeur à Londres.

Pour décorer la façade de la Diana

Grâce à lui, alors qu'il était président du conseil général de la Loire, la salle de la Diana de Montbrison fut achetée, restaurée et devint le siège de la société historique et archéologique du Forez fondée en 1862.

En 1865, la façade néo-gothique, celle que nous voyons aujourd'hui, est achevée. Et le duc, se fiant à une étymologie douteuse¹⁰¹, souhaite couronner le tout par une belle statue de la déesse de la chasse. Son socle est tout prêt et déjà deux lévriers sont en place à droite et à gauche. Comme il a le bras long, M. de Persigny obtient du directeur général des Beaux-Arts *le don gratuit d'une très belle statue en bronze florentin de Diane chasseresse*, copie de la célèbre statue antique exposée au Louvre. Voilà qui était parfait.

La statue est déjà arrivée à Montbrison lorsque ce projet est abandonné et *M. de Persigny ne voulant plus utiliser cette statue pour le monument de la Diana en a généreusement fait hommage à la ville de Montbrison...*

⁹⁷ Conseil municipal du 17 juin 1904.

⁹⁸ Fait prémonitoire, la piscine sera effectivement installée tout près du jardin d'Allard mais beaucoup plus tard.

⁹⁹ Conseil municipal du 29 juin 1903.

¹⁰⁰ Ce passage "Et Diane chasseresse vint habiter le jardin public" a été publié par la *Gazette du Forez* (semaine du 28 juin au 4 juillet 2002) dans la chronique "La petite histoire".

¹⁰¹ Diana n'a en effet rien à voir avec Diane comme quelques-uns le pensaient au XIX^e siècle ; les "savants" croient qu'il s'agit plutôt d'une déformation de *Decania*, salle du doyenné, puisqu'elle servait au chapitre de la collégiale Notre-Dame présidé par le doyen.

Lors de sa séance du 1^{er} mai 1866, le conseil municipal de Montbrison se pose une grave question : Où placer cette statue ? Dans le jardin de la ville ou ailleurs ? Une commission est désignée avec MM. Rey, de Meaux et Dulac. On opte finalement pour le parc d'Allard, sur un petit monticule dominant la pièce d'eau.

Pour éviter la chute de Diane

Mais Diane est installée à l'économie. Sept années passent. Jusqu'en 1873, où M. Remonet, architecte de la ville, annonce au conseil municipal que la statue de Diane chasseresse du jardin public menace de tomber de son piédestal, lequel *est vermoulu et dans un état complet de dégradation*.

Il propose de le maçonner *en le recouvrant de planches repeintes*. Cette dépense se monterait seulement à 100 F. Un conseiller, M. Chaise, pense qu'il faut exécuter un travail durable ; *ne pourrait-on pas faire une colonne en briques recouverte de ciment, avec ornementation et peintures ?* Heureusement on ne l'a pas suivi.

Le docteur Rey veut, lui, un piédestal durable et non une installation à la petite semaine. Il dit s'être mis en rapport avec des ouvriers ciseleurs de passage en Forez. *Ils établiraient ce piédestal, en un seul bloc de pierre blanche sculptée, moyennant 360 F y compris la maçonnerie du support*. Le conseil l'autorise à traiter à l'amiable. Ainsi fut fait, et pour longtemps. Et notre *Diane à la biche* est encore là, toujours fine et altière, et prête à tirer un trait de son carquois.

La mort des cygnes ¹⁰²

Mai 1902. Désolation ! Les cygnes sont morts. Les beaux volatiles qui se pavanaient sur la pièce d'eau du Jardin d'Allard n'ont pas passé l'hiver.

Depuis un demi-siècle déjà, le parc de M. d'Allard est devenu jardin de ville. Il est devenu le lieu de promenade favori de tous : bourgeois, ouvriers endimanchés, nourrices, enfants des écoles. Et aussi théâtre de toutes les festivités : concerts de l'*Harmonie montbrisonnaise* ou de la musique de la garnison, comices, feux d'artifice...

Ah ! le beau jardin soigneusement bichonné par M. Faugerand, le jardinier de la ville. Le brave homme vient d'ailleurs de recevoir les félicitations du conseil unanime pour la belle ordonnance des allées, les élagages judicieux et la floraison des massifs. Les Montbrisonnais - et leurs édiles, les premiers - sont fiers de leur jardin d'Allard. Aussi, le 20 mai 1902, M. Jacquet, conseiller municipal s'empresse d'alerter ses collègues : il faut remplacer au plus vite les oiseaux.

120 F de dépenses imprévues

M^e Claude Chialvo, maire de Montbrison, a pris bonne note. Le 10 juin, il écrit à la direction du parc de la Tête d'Or de Lyon pour se renseigner. Démarche tout indiquée, le jardin montbrisonnais a été aménagé selon les plans de M. Büller comme le prestigieux parc lyonnais. Il en est, en quelque sorte, le petit frère.

Et voici la réponse rapide du nommé Gérard, *directeur des cultures* de la Tête d'Or :

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il me sera possible de vous livrer une paire de cygnes blancs, mais seulement après les couvées, dans deux mois environ...

Mais à quelles conditions ? Et M. Gérard de préciser :

- *Prix d'une paire de cygnes 100 F ;*
- *Emballage 15 F ;*

¹⁰² Ce passage "Les cygnes" a été publié par la *Gazette du Forez* (semaine du 3 au 9 mai 2002) dans la chronique "La petite histoire".

- *Frais de transport, du Parc à Montbrison, à votre charge...*

Mazette ! une petite fortune. Cent francs, c'est bien plus que ce que gagne en un mois le jardinier de la ville et le double de la paie annuelle du tambour afficheur¹⁰³.

Qu'à cela ne tienne. La belle saison arrive et l'oiseau de Léda est indispensable à l'ornementation du Jardin de ville. Arrive la séance suivante du conseil municipal (20 juin 1902) : les édiles n'hésitent pas et votent un crédit de 120 F à inscrire dans le budget au chapitre des *dépenses imprévues*. Cinq francs sont donc prévus pour transporter les précieux palmipèdes du parc de la Tête d'Or au jardin d'Allard ! Souhaitons qu'ils voyagent sans encombre.

Quand le conservateur du musée vendait des pendules...

Pour achever notre promenade, arrêtons-nous dans l'ancien hôtel particulier de M. d'Allard. Le vaste bâtiment a déjà servi à de multiples usages : première école maternelle de la ville¹⁰⁴, logement du président de la cour d'assises... On pense même, un temps, en faire le siège de la sous-préfecture¹⁰⁵. Il abrite les collections de son ancien propriétaire, un tas d'objets assez hétéroclites : animaux empaillés, minéraux, herbiers, médailles, monnaies...

Mais au bon vieux temps, les musées n'avaient pas toujours la faveur du public ni des édiles. Pourquoi dépenser des sous pour un tas de vieilleries ? pensait-on souvent. Et on traitait le pauvre conservateur de même, surtout si le budget municipal était étroit. C'était le cas.

Du "cabinet de curiosités" au musée

Le "cabinet de curiosités" de M. Jean-Baptiste d'Allard est poussiéreux et encombré. A sa mort, en 1848, le riche gentilhomme l'a légué à sa bonne ville. La ville hérite donc d'un musée et, naturellement, il lui faut un conservateur. L'ennui est qu'il faut le payer...

Le conseil municipal du 16 novembre 1900 étudie le prochain budget. Une commission propose de ramener le traitement - annuel - du conservateur du musée de 1 600 F à 1 300 F. Avec cette somme le digne homme doit non seulement subsister mais encore entretenir le musée.

Toutes dépenses consacrées au musée épluchées, il en ressort qu'il a coûté 145,75 F dont seulement 84,10 F vraiment utiles à son entretien, *le surplus servant à des usages qui n'ont rien à voir avec les objets exposés*. Mais que fait donc le conservateur ?

Un peu d'horlogerie pour subsister

De l'horlogerie pour son compte si l'on en croit une lettre des horlogers de la ville. Ils considèrent comme abusive *la concurrence que leur fait le conservateur du musée, non patentable comme fonctionnaire, en vendant des pendules et des montres et en les réparant et remontant par abonnement chez les particuliers*.

Un conseiller, M. Jacquet, demande si cette baisse vient du fait qu'il se livre à des travaux d'horlogerie ou si on lui reproche de n'avoir consacré à l'entretien du musée que des "crédits insignifiants". 1 200 F de salaire paraissent suffisants à la commission des finances. Des conseillers souhaitent même sa totale suppression. On discute longuement pour adopter finalement : 800 F, par 10 voix pour et 6 contre.

¹⁰³ Selon le budget de la ville de 1866, le jardinier de ville reçoit 800 F par an et le tambour 50 F.

¹⁰⁴ Voir *l'hôtel d'Allard, première école maternelle de Montbrison* p. 23.

¹⁰⁵ Voir le *Projet d'installation d'une école d'enfants de troupe à Montbrison* p. 68.

Un conservateur plein de zèle mais mal récompensé

L'année suivante, le pauvre conservateur écrit humblement au maire : *Je fais tous mes efforts pour entretenir d'une manière irréprochable le musée qui m'est confié. Mes gages ont été réduits, dit-il, et comme les réparations d'horlogerie qui me procuraient quelques bénéfices m'ont été presque totalement supprimées, il m'est impossible aujourd'hui de vivre.* M. Domangé demande donc : soit qu'on augmente son traitement soit qu'on l'autorise à nouveau à réparer des montres et à remonter des pendules.

Magnanime, le conseil entend sa plainte et charge le maire de décider dans quelle mesure on peut lui donner satisfaction. Comme des économies sont toujours indispensables et que *sa présence constante au musée pendant toute la semaine ne paraît pas nécessaire*, on lui accorde un peu de temps *pour se livrer à d'autres occupations*. En somme, c'est : "Débrouillez-vous !"

C'est qu'en ce temps-là, seulement fréquenté par quelques rares érudits ou des rentiers oisifs, le "cabinet de curiosités" de M. d'Allard n'attirait guère les foules...

L'heure c'est l'heure : les horloges publiques

Il y a un siècle, la vie économique et sociale d'une localité était réglée sur l'horloge publique. Seul le paysan, dans son champ, s'en tient au cours du soleil pour connaître l'avancement de la journée. Citadins et villageois se tournent vers le cadran du clocher ou de la mairie. On comprend l'importance que prend dans les conseils municipaux la question des horloges communales.

Les quatre horloges publiques

En 1871, Montbrison est doté de 4 horloges publiques : celle de l'église Notre-Dame, celle du palais de justice, celle de la halle au grain, et enfin l'horloge-type, à la mairie, sur laquelle sont réglées tous les cadrans.

Le conseil municipal du 1^{er} décembre 1871 met en adjudication le remontage et l'entretien de ces pendules avec les charges suivantes : *l'adjudicataire sera tenu de monter et régler ces horloges et pendules, toutes les fois qu'il en sera besoin, de manière à ce qu'elles fonctionnent régulièrement et sans interruption, il les entretiendra en bon état, et fera à cet effet et à ses frais toutes les réparations qui seraient nécessaires...* Adjudication donnée pour 3 années, du 1^{er} janvier 1872 au 31 décembre 1874, sur la mise à prix de 250 F.

Le sieur Lambert veut une augmentation

Mais il n'y a pas de candidat. La charge reste à l'horloger Lambert. En position de force, celui-ci demande, en mars 1872, que son salaire soit porté à 325 F. Selon lui le travail à effectuer est trop important :

L'horloge de Notre-Dame a besoin d'un nettoyage complet ; assez souvent je suis obligé de remplacer les cordes des deux horloges, ce qui est encore coûteux et pas très agréable à faire, surtout pour l'horloge du tribunal. Je suis obligé de remonter l'horloge de Notre-Dame chaque jour, c'est un grand assujettissement. Il faut, en effet, qu'il gravisse plus de 100 marches d'escalier.

Si personne ne s'est présenté pour l'adjudication, c'est parce que l'horloge de Notre-Dame doit être remontée chaque jour. Il faudrait un mouvement de 8 ou 15 jours.

On consulte donc un autre horloger, Morel, *bien connu à Montbrison*, qui explique que cette modification pourrait se faire grâce à *deux rouages nouveaux* mais coûterait 500 ou 600 F. On se résigne donc à augmenter Lambert de 75 F.

Expertise de M. Charvet, horloger du chemin de fer

La municipalité se met en rapport avec M. Charvet, aîné, horloger du chemin de fer. Une commission examine avec lui les horloges de la ville, surtout celle de Notre-Dame *qui paraît, très*

bonne mais qui, confirme-t-il, est très mal entretenue. Il fait des propositions coûteuses et la ville s'en tient provisoirement aux services de Lambert.

A la fin de 1872, la question revient au conseil avec un triste constat : *l'augmentation successive du salaire de l'horloger est allée en sens inverse de la bonne tenue des horloges. Le salaire du préposé est passé de 250 à 325 F mais tout va de mal en pis : l'horloge de Notre-Dame ne fonctionne plus, et celle du palais de justice est rarement à l'heure exacte.*

La malheureuse question des horloges résolue grâce à M. Morel

On se tourne à nouveau vers l'horloger Morel qui, dit le conseil, *témoigne du désir de se rendre utile à sa ville natale. Ce dernier propose d'installer à Notre-Dame une horloge à répétition, marchant pendant 8 jours, au prix de 3 100 F. De plus, moyennant 200 F par an, il pourrait se charger des horloges publiques et remettre en état celle du palais de justice. Mais il exige un contrat durant 10 ans.*

L'affaire reste en suspens jusqu'au 24 janvier 1873 où revient encore cette *malheureuse question* des horloges. Leur état est déplorable : *celle du palais de justice ne fonctionne plus depuis plusieurs mois, et celle de la cathédrale [sic] éprouve parfois, sur l'heure des chemins de fer, des retards qui ont fait manquer les trains à plusieurs voyageurs, et excité leur mécontentement...*

Pour les trains, l'heure c'est l'heure. C'est un argument décisif. Enfin, après avoir longtemps tergiversé, le conseil passe un accord avec M. Morel et la question est réglée... enfin pour quelques années.

Au trot facteur ! Le courrier n'attend pas

On oublie souvent que vacances et jours de congé sont des réalités récentes, même pour les fonctionnaires. Qu'on en juge par le sort des facteurs montbrisonnais à la fin du XIX^e siècle !

Tout commence par une supplique des trois facteurs chargés de la distribution du courrier à Montbrison. Messieurs Montrocher, Robin et Delor attirent respectueusement l'attention du maire de la ville *sur le peu d'utilité de la distribution du dimanche et des jours fériés qui se fait à une heure de l'après-midi.*

Ils expliquent que beaucoup de localités ne conservent que celles du matin pour ces jours-là. D'ailleurs, disent-ils, *il y a très peu de correspondances et elles ne sont généralement dépouillées que le lendemain* car la plupart des négociants ne travaillent pas le dimanche. Ils souhaitent donc que cette tournée soit supprimée et ils demandent au conseil municipal d'émettre un vœu dans ce sens. Le conseil municipal du 10 novembre 1890 émet un avis favorable qui ne l'engage guère.

Impatience au bord du Vizézy

En mai 1899, ce sont les habitants du quai des Eaux-Minérales et de la rue du Parc qui pétitionnent. Les malheureux *ne reçoivent leurs correspondances, lettres, papiers d'affaire que vers les 11 heures du matin, quelquefois 11 h ½. Et ces retards, disent-ils, leur causent un véritable préjudice. Ayant en vain réclamé auprès de l'administration des postes, ils supplient le conseil de leur donner un avis favorable et d'intervenir pour obtenir ou un changement d'itinéraire ou la création d'un poste supplémentaire de facteur.*

Le conseil municipal acquiesce mais repousse vivement l'observation du conseiller Tavernier qui parle imprudemment de la *suppression possible de la distribution de 4 heures du soir. Il ne faut pas exagérer !*

Décision de M. le Sous-secrétaire d'Etat

Et le 30 décembre suivant le Sous-secrétaire d'Etat des Postes et Télégraphes en personne prend la décision d'avancer d'une heure la distribution du courrier au Parc et quai des Eaux-

Minérales ! Mais cela se fera au détriment des autres quartiers car le nombre de préposés reste le même.

Enfin en 1900, il est question de fermer les guichets postaux à midi, les dimanches et jours fériés comme cela se pratique déjà à Saint-Etienne et Roanne. Une fois encore les édiles acceptent mais ils demandent avec insistance l'installation *d'une boîte extérieure pour les lettres et les imprimés* et aussi *d'une petite boîte pour les cartes de visite...*

Mais on n'arrête pas le progrès. Le 12 février le conseil municipal vote sans barguigner un crédit de 1 000 F pour les premiers frais d'installation du réseau téléphonique départemental : 600 F pour une cabine publique et le reste pour indemniser le porteur de dépêches.

Heureux usagers de la poste en ces temps où les facteurs avaient les talons ailés de Mercure !

Marie ou la carriole aux trois chiens¹⁰⁶

Le *Journal de Montbrison*¹⁰⁷ nous relate un petit drame qui pourrait s'intituler *Marie ou la carriole aux trois chiens*. Il s'est joué, l'année 1850, dans la petite ville endormie qui est alors la préfecture de la Loire.

Plantons le décor. Nous sommes au bas de la ville, vers la rue Saint-Jean et la route de Lyon, près du relais des diligences. Le boulevard n'est pas encore poussiéreux et les jeunes platanes qui l'ombragent sont parés d'un feuillage vert tendre. Avril commence quand, un beau jour, un curieux équipage arrive, tintinnabulant et brinquebalant.

Les bonnes gens du quartier regardent avec un peu d'étonnement défiler une curieuse voiturette à quatre roues, moitié calèche, moitié roulotte, tirée par trois chiens attelés en flèche, comme à un traîneau d'esquimau. Trois personnes participent au convoi. Le conducteur, un homme accoutré comme un mendiant, marche à côté de l'attelage. Pierre Mallet, - tel est son nom - se déclare pourtant *marchand de papier en détail*. Mais sous le prétexte de colporter quelques mains de papier, il fait de la mendicité sa principale activité.

Dans le charreton, une jeune femme est assise. Pâle et fatiguée, elle est enceinte et, visiblement, dans les dernières semaines de son attente. Il s'agit de Marie Rochefort, vingt-six ans, la femme du colporteur aux trois chiens. Un jeune enfant se blottit près d'elle.

L'homme avise un endroit propice, sur la contre-allée du boulevard, dételle les chiens et accote son curieux véhicule au mur de pisé d'un jardin, celui de M. Faure. Une fontaine glougloute, toute proche ; un platane donne un peu d'ombrage et le mur protège des coups de vent les plus violents. Voilà où se trouvera le bivouac. Des gamins du voisinage observent la scène de loin.

Le ménage Mallet ne dérange personne et le quartier s'habitue vite à sa discrète présence. Pendant la journée, Pierre parcourt la ville en mendiant, Marie s'occupe de l'enfant. Les chiens dorment sous la voiturette. Le soir, une bâche sert de toit à toute la famille. Quelques jours passent. De temps à autre, le campement est levé et la famille visite les environs : Curtieu, Ecotay, Moingt, Champdieu... L'excursion dure un jour ou deux jours et la carriole aux chiens reprend sa place sur le boulevard.

Une quinzaine s'écoule ainsi. Puis c'est un nouveau départ... Il paraît définitif cette fois. Déjà, les habitants du quartier n'y pensent plus.

¹⁰⁶ Extrait de *Village de Forez*, n° 91-92, octobre 2002.

¹⁰⁷ *Journal de Montbrison*, n° 1015, du dimanche 28 avril 1850, bibliothèque de la Diana.

Mais voilà que le vendredi 26 avril, par la route de Lyon, arrive la voiture, cette fois sans son conducteur. Les chiens sont seuls, traînant Marie, encore plus pâle et languissante qui serre contre sa poitrine un paquet enveloppé de chiffons. L'enfant se serre contre elle. Des commères intriguées regardent du pas de leur porte. Le colporteur qui leur faisait un peu peur n'est plus là. Elles s'approchent du convoi. Il est arrivé quelque chose ! On questionne la femme qui raconte sa pauvre aventure.

Un jour, brusquement, son compagnon d'infortune a disparu, l'abandonnant lâchement à son triste sort. De plus, mari indigne, il a emporté toutes les ressources du ménage. Et voilà que la pauvre se trouve, par surcroît, prise des douleurs de l'enfantement. Elle a cherché refuge dans une misérable grange du côté de Cromeyrieu ou de Montrouge et a accouché seule au cours de la nuit. Quelques heures après sa délivrance, elle s'est hissée péniblement sur la charrette avec le nouveau-né et son autre enfant. Les chiens, bonnes bêtes, les ont ramenés, d'eux-mêmes, tous trois à Montbrison, à l'endroit où ils avaient déjà campé.

On appelle les voisins, on s'empresse autour de la maman. Il n'est plus question de la laisser dehors. Les mariés Thevenon sont cabaretiers et ont deux ou trois chambres à offrir aux voyageurs. Ils conduisent Marie chez eux pour lui donner les secours dont elle a besoin : une paille, une couverture, du bouillon et quelques langes pour le nouveau-né qui est une petite fille. Ils agissent *avec une charité digne des plus grands éloges*¹⁰⁸ dira Michel Bernard, le chroniqueur du *Journal de Montbrison*.

Le lendemain 27 avril, samedi, jour de marché à Montbrison, le cabaret se remplit de buveurs, mais le patron délaisse sa clientèle. A défaut du père, c'est lui, citoyen Claude Thévenon, trente-trois ans, cabaretier, qui se rend, à midi, en mairie de Montbrison pour présenter l'enfant de Marie Rochefort, *sans domicile fixe et sans profession*¹⁰⁹. La petite fille s'appellera Marie comme sa mère, et Mallet, comme son père, soi-disant, *marchand de papier en détail*¹¹⁰.

Un élan de solidarité s'est créé autour des pauvres gens. Des habitants du quartier s'associent à la bonne action des époux Thevenon. Une souscription est ouverte dans la ville et on prévient M. Bernard¹¹¹, le rédacteur du *Journal de Montbrison*, qui habite la Grand-rue. Il en parle dans son journal qui paraît le dimanche suivant, 28 avril. Il espère que cette collecte *assurera quelques petites ressources à la pauvre délaissée*¹¹². Et, bien sûr, le digne homme a lui-même tiré quelque pièce de sa bourse.

La petite Marie n'a pas été déposée à l'hospice comme une enfant trouvée. Qu'est devenue Marie Rochefort et ses deux enfants ? Ont-ils repris la route avec la carriole à trois chiens ? Qui peut le dire ?

Ce petit fait divers digne d'un épisode de *Sans famille* ou des *Misérables* nous rappelle qu'au siècle dernier les marginaux étaient nombreux, encore plus nombreux qu'aujourd'hui, et que quelquefois ils avaient charge de famille...

¹⁰⁸ *Journal de Montbrison*, n° 1015, *op. cit.*

¹⁰⁹ Etat civil de Montbrison.

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ Michel Bernard est né à Montbrison le 29 décembre 1806, dans une famille d'imprimeurs. Dès 1832, il succède à son père et assure la publication du *Journal de Montbrison et du département de la Loire*. Comme son frère, l'historien Auguste Bernard, c'est un homme cultivé. Il s'intéresse à la littérature, l'histoire, les sciences. Il appartient à la société d'agriculture dont il imprime le bulletin (la *Feuille du cultivateur forézien*). Il est aussi bibliothécaire de la ville de Montbrison, vénérable de la loge maçonnique de la ville et figure parmi les tout premiers membres de la Diana. Il est nommé maire d'Ecotay en 1852, charge qu'il exercera jusqu'à sa mort en 1864.

¹¹² *Journal de Montbrison*, n° 1015, *op. cit.*

A la recherche de la prospérité

Toute l'action des édiles visent à favoriser la plus grande prospérité possible pour la ville. Plusieurs voies peuvent conduire à cet objectif : l'accroissement de la population, l'industrialisation, enfin la mise en valeur de son rôle administratif.

Embellir et assainir

Les municipalités successives s'efforcent d'embellir et d'assainir la ville. Même si les remparts ont été démolis et les fossés comblés, elle reste confinée à l'intérieur des boulevards et conserve des aspects moyenâgeux. Les rues sont étroites et certains quartiers misérables : taudis des rues de la Providence et de Saint-Aubrin près du Calvaire, masures tassées au-dessous du petit séminaire, bâtisses sur les bords du Vizézy... Des rues sont ouvertes : en 1857, percement de l'avenue d'Allard, de 1865 à 1867, de l'avenue de la Gare (devenue ensuite avenue Alsace-Lorraine). Un plan d'alignement est mis à l'étude, des îlots insalubres détruits (quai de la Porcherie, rue de l'hôpital, place Pasteur...).

La situation sanitaire reste presque aussi mauvaise que sous l'Ancien Régime. Les épidémies sont fréquentes : variole, typhoïde... En consultant l'état civil de Montbrison, on est frappé par le nombre élevé des décès au cours de l'année 1848 : 366, soit près de 50 % de plus qu'une année courante. Cette mortalité importante est due à deux facteurs exceptionnels : une trentaine de décès parmi les soldats de la garnison et surtout une épidémie de variole. Cette année-là 54 déclarations de décès portent en marge la mention "petite vérole" et on peut estimer à environ 400 le nombre des personnes atteintes par la maladie¹¹³.

De 1851 à 1878 pour une période de 22 années la mortalité l'emporte toujours sur la natalité à Montbrison sauf pour 3 années : 1860, 1862 et 1863. A l'automne 1879 une grave épidémie de typhoïde commence à la caserne et s'étend à toute la ville. Elle ne s'achève qu'en avril 1880.

Un réseau d'égout (en construction à la fin du siècle) remplace progressivement les rues latrinales, sorte de canaux à ciel ouvert longeant les cours à l'arrière des habitations. Le Vizézy recueille tous les effluents. Rivière capricieuse, tantôt presque à sec, tantôt emportant quelques maisonnettes dans le quartier Saint-Jean...

L'alimentation en eau est une préoccupation constante. Les fontaines publiques distribuent chichement une eau à peine potable. Au début du XX^e siècle des compteurs d'eau sont installés dans les quelques rares établissements qui ont l'eau à domicile tels que la caserne et le petit séminaire. On se base, pour la consommation, sur les normes de l'autorité militaire soit 25 litres par jour et par personne, bien loin de nos pratiques modernes... En revanche l'eau n'est pas mesurée à la Charité, à l'hôtel-Dieu et au bureau de bienfaisance.

Pendant un demi-siècle la population stagne. Les médiocres ressources municipales ne progressent que très faiblement aussi les améliorations sont-elles lentes. Sous le second Empire, la ville restaure Notre-Dame, répare le petit séminaire qui fait office de collège, pave, entretient plus ou moins les édifices publics... En 1862, la ville achète la Diana pour 6 000 F, mais cette somme est avancée par le duc de Persigny, personnage politique de premier plan qui patronne aussi la restauration de la salle héraldique (1863-1865). D'autres monuments n'ont pas la chance de la Diana. Ainsi, la chapelle des Pénitents, que la ville avait l'opportunité d'acquérir en 1874, est-elle laissée encore de nombreuses années dans le domaine privé (voir ci-après).

¹¹³ Cf. J. Barou, "L'épidémie de variole de 1848 à Montbrison", *Village de Forez*, n° 27, juillet 1986.

Avec la troisième République, les principaux chantiers concernent surtout les écoles. "L'Asile" est bâti en 1860 sur la place Bouvier pour remplacer la première école maternelle de l'hôtel d'Allard¹¹⁴. L'école publique de garçons du boulevard Lachèze, qui deviendra plus tard Chavassieu, est financée par un emprunt de 69 000 F à 3,6 % sur 12 ans auprès de la Caisse des dépôts et consignations (1899). L'école primaire supérieure est réalisée avant 1900. Enfin en 1912, l'école publique de filles (école Pasteur)¹¹⁵ est réalisée après le percement d'une nouvelle rue.

En dehors des établissements scolaires, il y a peu de réalisations importantes si l'on excepte la reconstruction de l'église Saint-Pierre mais il s'agit là d'une initiative du curé qui a longtemps été contrecarrée par la municipalité. Le maire Majoux s'était allié avec M. Richoud, supérieur du séminaire, pour contrer les initiatives du chanoine Ollagnier, curé¹¹⁶. La municipalité préférerait contracter un emprunt pour doter la ville de fontaines et agrandir le séminaire. Le conseil municipal de Montbrison avait donc renvoyé aux calendes grecques le projet de Saint-Pierre. Le 28 septembre 1867, le conseil municipal s'engageait à verser à la fabrique une somme de 30 000 F *mais seulement lorsque l'édifice serait achevé dans son entier et encore pas avant l'année 1881*. Finalement l'édifice coûta plus de 400 000 F avec une participation minimale de la ville de Montbrison.

Autre initiative privée : la construction de la caisse d'épargne. L'établissement, vivement encouragé par les autorités, est d'abord hébergé dans la mairie. Comme il prend de plus en plus d'importance, les administrateurs décident de faire construire "l'hôtel de la caisse d'épargne". Un concours d'architecture rassemble 25 projets. 80 000 F sont prévus pour réaliser "un monument embellissant la ville"¹¹⁷. Pour une fois, on ne lésine pas sur la dépense. Le maire est même interpellé pour savoir si une somme suffisante sera bien consacrée à cet ouvrage.

L'industrialisation manquée

Par manque d'ambition et de capitaux, il ne se crée à Montbrison que de petites industries : ateliers de tissage, distilleries, minoteries... mais aucune manufacture d'une certaine importance.

Il y a cependant quelques occasions manquées. Ainsi en 1874 il est question de l'arrivée d'un certain M. Necker, fabricant de chapeaux. Ce manufacturier souhaite qu'on lui concède pour 30 années les quais du Vizézy du pont Saint-Louis jusqu'au pont d'Ecotay afin d'y bâtir une chapellerie. La municipalité est très intéressée mais le projet n'aboutit pas.

En 1899, un industriel de Sury, M. Antoine Poizat, envisage de s'installer à Montbrison. Sentant que son projet ne soulève pas l'enthousiasme de certains Montbrisonnais, il éprouve le besoin d'écrire au maire de la ville :

M. Chialvo, maire de Montbrison,

J'apprends de divers côtés que la municipalité de Montbrison ne verrait pas d'un bon œil l'installation mécanique que je projette de transporter dans votre ville.

Je serais heureux, Monsieur le Maire, d'avoir votre avis à ce sujet ; suivant votre réponse je verrai quelle suite je dois donner à mon projet...

¹¹⁴ Cf. chapitre 4 : Assurer un asile aux enfants des classes ouvrières : l'hôtel d'Allard, première école maternelle de Montbrison.

¹¹⁵ Aujourd'hui le Centre Social de Montbrison.

¹¹⁶ Cf. Jérôme Sagnard, "Le chanoine Ollagnier, curé de Saint-Pierre de Montbrison de 1862 à 1911" ; *Village de Forez*, n° 93-94, avril 2003.

¹¹⁷ Conseil municipal du 26 novembre 1903.

Devant son conseil le maire affirme ne pas comprendre les mobiles de ceux qui font courir renseignements aussi inexacts", des "allégations aussi calomnieuses". Le député Georges Levet trouve ces bruits "tellement absurdes" qu'ils ne mériteraient même pas un démenti. Malgré tout le conseil unanime réaffirme qu'il voit *avec la plus grande satisfaction toute installation qui peut accroître l'importance industrielle de la ville et apporter du travail et du profit aux ouvriers.*

Finalement M. Poizat ne s'installe pas à Montbrison.

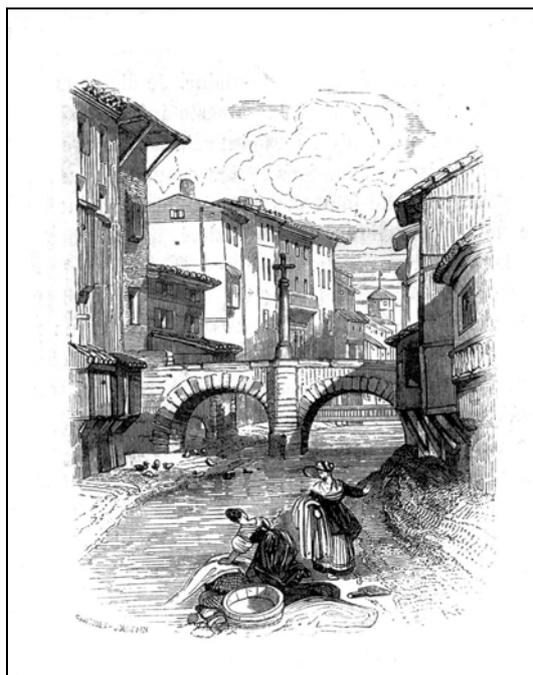
L'année suivante un industriel visite Montbrison où une personne lui a conseillé d'organiser son entreprise plutôt que dans une ville de l'ouest. Il s'agit d'une *grande manufacture de fabrication mécanique d'armes, canons d'acier, bois de fusil, revolvers.*

Aussitôt, nouvelles déclarations solennelles des édiles :

Pour éviter que cet industriel ne soit détourné de ses intentions pour la réputation fâcheuse et imméritée que certaines personnes ont faite aux Montbrisonnais d'être, sinon hostiles, du moins indifférents aux innovations, aux grands mouvements commerciaux, Monsieur le Maire demande au Conseil d'affirmer avec lui que quel que soit le conseil municipal appelé à gérer les intérêts de la ville, l'accueil le plus sympathique et les facilités les plus grandes sont assurés à ceux qui choisiront Montbrison pour siège de leur industrie¹¹⁸.

Peine perdue... La manufacture d'armes ne s'installera pas à Montbrison. Et la ville conservera encore longtemps la réputation d'être peu accueillante à l'industrie comme si ses notables – dans leur for intérieur – redoutaient, malgré leurs déclarations, l'apparition d'une population d'ouvriers. En revanche ces Montbrisonnais qui, semble-t-il, se méfient des nouveautés que ce soient les locomotives ou les manufactures, souhaitent beaucoup que le commerce soit prospère. Ils misent sur d'autres atouts : faire grandir le rôle de "capitale" de leur ville, accueillir des fonctionnaires et, surtout, des militaires. Les magistrats et les officiers sont les bienvenus et même les employés aux écritures et les simples pioupiou...

Leurs efforts restent vains. La départ de la préfecture n'est pas compensé par un évêché, la caserne ne reçoit pas un régiment entier... Et même les petits ateliers de tissage ont bien du mal à subsister. Avec l'industrialisation manquée, Montbrison rate son développement.



¹¹⁸ Conseil municipal du 27 avril 1900.

Les festivités du 14 juillet et de la Saint-Aubrin seront-elles annulées ?

La typhoïde, à cause de la mauvaise qualité de l'eau a souvent sévi à Montbrison, dans le passé. Au cours de l'été 1884, l'épidémie trouble les festivités de juillet.

Emotion en mairie de Montbrison. Ce 10 juillet 1884, le pharmacien Henri Dupuy, maire de la ville, réunit son conseil et annonce gravement *qu'il a reçu la visite de quelques personnes de Montbrison qui lui ont demandé de ne pas laisser célébrer la fête du 14 juillet*. En effet la ville de Montbrison est en deuil par suite d'une épidémie de fièvre typhoïde.

Qu'en pensent ces Messieurs ? Il y a deux camps, comme le plus souvent. *Certains font observer qu'il faut célébrer cette fête, que d'autres épidémies ont éclaté à Montbrison et que les fêtes n'ont pas pour cela été abandonnées. Ce serait faire croire, disent-ils, que l'épidémie est beaucoup plus grave qu'elle n'est en réalité*. Du cran, que diable !

Un certain M. Périer explique, chiffres en mains, que la mortalité n'est pas très supérieure à celle des années précédentes. Selon lui, il s'agit de pusillanimité : *l'épidémie n'a pas causé autant de morts que les gens peureux ou de mauvaise foi ont intérêt à le faire croire*. Du reste l'épidémie frappe non seulement à Montbrison, mais aussi Noirétable, Roche et Gumières. Alors pourquoi donc s'inquiéter ?

Et que viennent faire les cloches ?

M. Cognasse entre dans la discussion par une demande hors sujet : il prie M. le Maire de faire sonner les cloches des églises à l'occasion du 14 juillet. Ce à quoi le magistrat répond que si la loi lui donne bien le droit d'avoir la clef du clocher elle dit aussi que le règlement des sonneries ne peut se faire qu'après accord du préfet et de l'archevêque. On évite de justesse Clochemerle.

Le notaire Chialvo, qui deviendra plus tard maire de la ville, prie le conseil de bien réfléchir avant de décider de la célébration du 14 juillet. Il demande même le renvoi de la fête patronale qui doit suivre à la fin de septembre : *L'épidémie est grave, dit-il, il ne faut pas l'exagérer, il ne faut pas non plus laisser croire à une sécurité qui malheureusement n'existe pas*. Les conseils d'hygiène de Paris et Lyon demandent de prendre des précautions. De plus, selon lui, l'état sanitaire de la ville est déplorable.

De toute façon la fête sera gâchée !

Et il suggère de distribuer aux indigents, aux familles nécessiteuses, aux malades qui ne peuvent pas acheter les médicaments indispensables, les fonds votés pour célébrer la Saint-Aubrin.

D'ailleurs, dit-il, *la fête de Montbrison sera pâle à côté des fêtes des années précédentes. On dira dans le dehors que la ville est contaminée, nous n'aurons pas d'étrangers et le plus bel ornement de cette fête, le bal, ne sera-t-il pas une cause de recrudescence de l'épidémie que tous nous voudrions conjurer, mais que nous sommes impuissants à détruire*.

Après une vive discussion le conseil ne suit pas le prudent M. Chialvo. Il décide, à une très grande majorité, que la fête du 14 juillet et la fête Saint-Aubrin auront lieu, comme les années précédentes, et aux époques indiquées. Na !

1874 : La chapelle des Pénitents a failli devenir le marché aux poissons

La chapelle des Pénitents de Montbrison, depuis quelques décennies centre d'animation, a connu bien des avatars depuis sa construction au XVIII^e siècle. Sait-on qu'elle a failli devenir un marché aux poissons ?

En 1874, les Pénitents sont à vendre. La chapelle a déjà une longue histoire : siège de la confrérie des pénitents blancs jusqu'à la Révolution, salle de réunions pour la préparation des états généraux en 1789, vendue comme bien national, rachetée en 1845 par les confrères qui se reconstituent... Mais la confrérie s'est bientôt dissoute.

A vendre

Le 2 novembre 1874, M. de Quirielle, maire de Montbrison, interroge son conseil pour savoir s'il n'est pas opportun d'acheter la chapelle qui, dit-il, *a un certain prix par sa façade et un intérêt historique et artistique*, en plus de l'honorable souvenir d'une vieille confrérie.

Quel est l'état de l'immeuble, il y a 125 ans ? *La dimension du bâtiment est d'environ 380 m² : 38 m de long sur 10 de large... Il y a sous le chœur une cave dont les dimensions ne sont pas exactement connues, l'entrée en étant bouchée ; il existe un escalier en pierre jusqu'au premier étage ; la charpente riche en bois est bonne... les murs du pourtour relativement modernes (400 ans environ) paraissent assez bons quoique probablement construits en pisé.*

M. de Quirielle se trompe. Il prend la date inscrite sur la façade (1591) pour l'année de construction de la chapelle. C'est, en fait, celle de la fondation de la confrérie à Montbrison. L'édifice n'a été bâti qu'au XVIII^e siècle, la façade datant de 1762. Mais il est vrai que les murs sont solides. D'ailleurs, ils tiennent encore !

Un marché couvert ?

M. le Maire pense que la vénérable chapelle pourrait servir au *marché aux poissons et à la vente à la criée de la viande et de la marée*, ce qui serait, dit-il, *une amélioration au profit du consommateur local et des petits ménages*. Une commission présidée par le docteur Rey se réunit d'urgence pour étudier la question.

Elle rend son verdict le 13 novembre suivant : la création d'un marché n'a rien d'urgent et on peut trouver *des conditions d'emplacement et d'installation bien préférables*. Le budget de la ville étant serré, les édiles abandonnent aussitôt le projet. Deux affaires jugées plus importantes sont alors à l'étude : agrandir la caserne pour loger plus de soldats et, surtout, favoriser l'établissement *d'une industrie considérable*.

En effet, un certain M. Necker, fabricant de chapeaux, désire s'installer à Montbrison et demande pour 30 ans la cession du quai de la Porcherie depuis le pont St-Louis jusqu'au pont d'Argent (dit d'Ecotay) afin d'y bâtir des ateliers.

Hélas ! - ou heureusement pour les eaux du Vizézy - la chapellerie ne vint jamais et la caserne (aujourd'hui démolie) resta en l'état. Quant à la pauvre chapelle, elle fut, pour 90 ans encore, dans le domaine privé et subit encore bien des outrages. Enfin, en 1965, elle fut acquise par la Ville. Restaurée, elle servit un temps de local à la M. J. C. avant de devenir le centre d'animation que nous connaissons...¹¹⁹

¹¹⁹ Publié par la Gazette de la Plaine.

1851 : Quand les métiers battaient à Sainte-Eugénie (Moingt)

Habité depuis l'Antiquité, le site de Sainte-Eugénie, à Moingt, a connu des destinations très variées. Thermes d'une petite ville gallo-romaine puis prieuré bénédictin dépendant de la Chaise-Dieu, il est vendu comme bien national à la Révolution. De 1804 à 1821, il abrite les moniales de Sainte-Claire qui ont reconstitué leur communauté. Ensuite la chapelle et les bâtiments du prieuré servent à diverses activités avant de devenir une habitation particulière¹²⁰. En 1851, il y eut notamment une tentative pour installer à Sainte-Eugénie un atelier de tissage.

Cette entreprise ne prospéra pas, cependant elle avait reçu, semble-t-il, un excellent accueil et soulevé beaucoup d'espérances. En effet, alors que Saint-Etienne connaissait un plein essor industriel, sa rivale, Montbrison, encore chef-lieu du département¹²¹ pour peu d'années, restait désespérément une petite ville endormie.

Les articles que le *Journal de Montbrison*¹²² consacre à cette implantation sont pleins d'intérêt. Nous y découvrons la silhouette d'un gentilhomme d'une vieille et illustre famille, celle des de Jussieu, qui ne craint pas de déroger en faisant des affaires. On évoque aussi l'entreprise patriarcale qui était alors considérée comme un modèle. Enfin il s'agit d'un hymne enflammé à la gloire du progrès et de l'industrie.

Montbrison et l'ère industrielle

Au cours du premier semestre de l'année 1851, un atelier de tissage est installé dans le vieux prieuré qui est alors la propriété de M. Goutorbe. M. de Jussieu fait confectionner sur place des métiers qui utilisent *les bois du pays, les bras d'hommes du pays*.

Douze métiers battants sont d'abord montés et M. de Jussieu prévoit à cours terme d'en quadrupler le nombre. Dans une autre partie de l'établissement on installe des métiers Jacquard, probablement sous les vénérables voûtes de la chapelle qui offre une hauteur convenable pour des métiers très hauts. Ils permettront de faire des rubans ouvragés.

Cependant M. de Jussieu entend surtout fabriquer *des rubans simples d'un placement assuré*. La grande difficulté dans l'industrie du tissage est, en effet, l'irrégularité de la demande qui cause des périodes de crise avec baisse des prix et chômage. La production est très dépendante de la mode aussi l'industriel pense-t-il, qu'avec un produit très courant, la vente sera assurée.

Cette installation d'une petite industrie est bienvenue. La ville et Montbrison et ses communes satellites de Moingt et de Savigneux sont alors en quasi-stagnation sur le plan démographique et économique tandis qu'à Saint-Etienne, l'industrialisation bat son plein. L'agglomération stéphanoise se développe alors rapidement (78 189 habitants à Saint-Etienne en 1851 ; 99 677 en 1856) tandis que Montbrison dépasse péniblement 8 000 habitants¹²³, Moingt et Savigneux restant de modestes villages.

Aucun établissement industriel un peu important, pas de raccordement au réseau ferré lui-même aussi pourtant en pleine expansion (il faut attendre le 12 juillet 1866 pour que soit inaugurée la gare), Montbrison passe vraiment à côté de la révolution industrielle.

¹²⁰ En 1874, résidence de Mme veuve Courtin de Neubourg .

¹²¹ Le transfert de la préfecture à Saint-Etienne intervient le 1^{er} janvier 1856.

¹²² *Journal de Montbrison*, 15 mai 1851, n° 1225 et *Journal de Montbrison*, 22 mai 1851, n° 1226.

¹²³ 8 047 habitants (recensement de 1851) ; seulement 6 475 en 1866, dix ans après le départ de la préfecture.

Michel Bernard, le rédacteur du *Journal de Montbrison*, salue donc cette - modeste - implantation industrielle avec beaucoup d'espoir : *Au milieu de l'activité industrielle qui est la vie nouvelle, et qui a enfanté tant de prodiges autour de nous, Montbrison est resté étranger à ce mouvement... Nous ne rêvons pas, pour notre pays, le régime de ces fourmilières de misère où les fabriques absorbent dans des travaux abrutissants et exagérés les populations qu'elles enlèvent aux champs ; mais nous avons toujours vivement souhaité voir implanter chez nous ces industries, ces métiers qui pourraient s'allier avec la constitution agricole de l'arrondissement*¹²⁴.

Ces réflexions sont intéressantes car elles reflètent bien l'opinion qui prévalait alors à Montbrison, petite ville bourgeoise, où l'on craignait les concentrations ouvrières et les idées "dangereuses" qu'elles pouvaient générer.

M. Bernard, toujours un peu moralisateur, pense que les industries implantées de façon diffuse avec des ateliers de modeste taille *occuperaient les jeunes gens dont les tristes loisirs se perdent même sans profit pour les cabaretiers et les cafetiers, dont ils fréquentent les établissements, mais dont ils ne paient pas toujours les comptes...*

Les bienfaits d'une entreprise patriarcale

Tout est donc parfait dans les réalisations de M. de Jussieu. Aussi, le journaliste s'empresse-t-il de visiter la nouvelle manufacture. Il y a déjà quelques ouvriers, dont des enfants de Moingt, ce qui le réjouit grandement : *Déjà quelques familles de la localité ont pu profiter de cette création et faire recevoir leurs enfants dans les ateliers de M. de Jussieu.*

Sans doute ces enfants ont-ils l'âge légal pour être employés ? Rappelons que depuis 1841, une loi avait interdit le travail des enfants de moins de huit ans dans les fabriques jugées "dangereuses ou insalubres"¹²⁵. Mais, visiblement, Michel Bernard ne craint rien pour eux : *l'empressement des parents est d'autant mieux justifié qu'en donnant un état à leurs enfants, ils les placent dans une maison où règne la moralité, où ils prendront le goût du travail, sous la bonne direction, sous la surveillance d'un bon père et d'une bonne mère de famille*¹²⁶.

Selon lui, il s'agit d'une entreprise vraiment patriarcale et le vénérable couvent de Sainte-Eugénie, qui avait été pendant quelques années l'asile des moniales de Sainte-Claire, revit, en devenant une petite ruche :

*C'est en effet un spectacle admirable que celui de cette maison, longtemps refroidie dans le calme du tombeau, tout à coup occupée et animée par une petite colonie laborieuse, encouragée au travail, à la bonne vie, par l'attachant tableau qu'offre l'intérieur de famille de son honorable chef, par l'ordre avec lequel tout a été disposé, à Sainte-Eugénie, dans les ateliers et même dans l'exploitation horticulaire*¹²⁷ *du petit domaine attenant au couvent...*¹²⁸

Des fleurs et des fruits autour de la manufacture ! Michel Bernard, qui est secrétaire et trésorier de la *Société d'agriculture de Montbrison* et syndic d'honneur de la *Société d'horticulture*¹²⁹, est sensible à ce détail. Un peu le paradis terrestre, en somme, autour des métiers à tisser...

¹²⁴ *Journal de Montbrison*, le 15 mai 1851, n° 1 225.

¹²⁵ Le texte prévoyait une durée de travail de 8 h pour les enfants de 8 à 12 ans, de 12 h ensuite mais divers amendements en limitaient la portée. Le corps des inspecteurs du travail, créé par cette même loi, ne fut effectivement mis en place qu'en 1874, "Travail des enfants", *Encyclopædia Universalis*.

¹²⁶ *Journal de Montbrison*, le 15 mai 1851, n° 1 225.

¹²⁷ Horticole mais Michel Bernard préfère utiliser l'adjectif *horticulaire*.

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ Cette société vient d'être créée (assemblée générale du 1^{er} septembre 1850). Elle subsiste encore aujourd'hui (2003) sous le nom de *Confrérie de Saint-Fiacre* ; cf. "La société des jardiniers de Montbrison (1850-2000)", *Village de Forez*, n° 83-84, octobre 2000.

L'industriel qui installe des métiers à Sainte-Eugénie *porte*, dit Michel Bernard, *un nom dont se sont honorablement recommandés les membres de sa famille qui ont voulu suivre des emplois publics*. Les de Jussieu, dont les armes étaient : *vairé d'argent et de gueules ; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or*, sont issus d'une famille de notaires de Bessenay dans les monts du Lyonnais¹³⁰. Plusieurs de ses membres se sont illustrés dans le domaine scientifique, notamment la botanique, et ont exercé des charges importantes : au Jardin du roi, au Muséum, dans le corps préfectoral.

Les de Jussieu de notre région descendaient de Bernard-Pierre de Jussieu (né en 1751)¹³¹ et de ses fils : Laurent-Pierre de Jussieu (1792-1866), maître des Requêtes au Conseil d'Etat, député et Christophe-Alexis, né en 1802 à Lyon, préfet, directeur général de la police, mort le 25 octobre 1865 au château de Beauvernay, près de Roanne.

Antoine-Auguste-Alexis de Jussieu (que nous pensons être le fils de Laurent-Pierre) est chargé par son père d'installer et de diriger la nouvelle fabrique de ruban. C'est, lui aussi, un intellectuel. Peu de temps après son arrivée dans le Forez, il accepte d'assurer un cours d'histoire, public et gratuit, pour les Montbrisonnais qui seraient intéressés. Le docteur Rey, médecin montbrisonnais, se charge pour sa part d'un cours de géologie. Michel Bernard se réjouit de cette initiative philanthropique :

Nous voudrions voir nos jeunes gens prendre le goût des distractions intellectuelles qui élèvent l'âme, nous grandissent en augmentant la somme de notre instruction, qui sont une occupation de l'homme de loisir, qui réconfortent l'homme de travail et qui consolent celui à qui des épreuves sont imposées.

Le cours de géologie commence le lundi 26 mai 1851, à 6 h ½ (du soir), salle des attributions de la mairie de Montbrison. Celui de M. de Jussieu le lendemain 27, au même lieu et à la même heure. Nous ne savons pas si beaucoup de Montbrisonnais ont été intéressés.

Heureusement surpris de l'accueil qui lui est fait à Montbrison et à Moingt, M. de Jussieu envoie une longue lettre de remerciements au rédacteur du *Journal de Montbrison* à la suite de la visite que ce dernier a bien voulu effectuer à Sainte-Eugénie :

Je suis heureux de venir, au nom de ma famille, vous remercier pour la bienveillante sympathie que vous avez bien voulu accorder à l'établissement industriel que mon père a fondé près de Montbrison. Nous n'en avons pas été surpris, Monsieur : nous avons été prévenus, nous savions, dis-je, que toute œuvre philanthropique, que tout ce qui intéressait, à un degré quelconque, les sciences ou les arts, était bien venu près de vous..

Le trident de Neptune est le sceptre du monde !

Après ces congratulations, il entonne un délirant hymne à l'industrie : *Le trident de Neptune est le sceptre du monde ! ... L'industrie ! c'est aujourd'hui le corps, l'incarnation vivante du monde intellectuel. Aujourd'hui, de même que l'étude constante de notre âme tend vers le perfectionnement, vers l'amélioration de l'état physique de notre corps, de même aussi les sciences, les arts même ne sont plus occupés que de cette pensée, ne visent plus qu'à ce but, l'accroissement, la réhabilitation, l'élévation de l'industrie.*

*L'industrie, en un mot, c'est la science, c'est l'art, c'est la poésie pratiqués, appliqués. La science, l'art, la poésie, renferment le bonheur théorique ; l'industrie, c'est le bien-être en action*¹³².

Nous sommes à l'époque où l'on élève des statues au commerce et à l'industrie, nouveaux dieux d'une pacifique révolution technologique qui ne va pas cependant sans de grandes souffrances

¹³⁰ Cf. Emile Salomon, *Les Châteaux historiques du Forez* et Henri Matagrin, *L'état civil de la famille de Jussieu*, imp. Paul Charpin, Charlieu, 1904.

¹³¹ Neveu des botanistes Antoine et Bernard et Joseph de Jussieu.

¹³² *Journal de Montbrison*, le 22 mai 1851, n° 1226.

dans les couches populaires : déracinement, misère, chômage, alcoolisme... On sait que sous l'Ancien Régime, le fait d'exercer un métier, sauf celui de verrier, entraînait pour un gentilhomme la dérogeance, c'est-à-dire la perte de la qualité de noble. Mais les temps ont changé et les de Jussieu, qui appartiennent à la noblesse, ne craignent pas de se lancer dans l'industrie. Antoine-Auguste-Alexis explique cette nouvelle attitude :

*Autrefois, lorsque les peuples étaient encore sous la plus impérieuse des dictatures, celle du préjugé, le commerce et l'industrie négligés, méprisés même, étaient abandonnés à ce qu'on appelait alors les vilains. Un noble, un homme de race, aurait cru déroger, à la dédaigneuse inertie, à l'ineptie superbe de ses ayeux, en s'appliquant à faire quelque chose d'utile. Mais il n'en est plus ainsi de nos jours...*¹³³

Selon lui, la véritable noblesse est maintenant celle qui fait le plus de bien à la société. Dans un style grandiloquent – et amusant –, M. de Jussieu fils conclut sa missive en évoquant les mânes des grands inventeurs : *Salut à vous, Watt*¹³⁴, *Papin*¹³⁵, *Lavoisier*¹³⁶, *de Laplace*¹³⁷, *Vaucanson*¹³⁸ *et vous aussi, bonhomme Jacquard*¹³⁹, *salut ! Recevez d'un de vos apôtres les plus fervents, les actions de grâces des populations industrielles reconnaissantes. Et si du haut de votre Elysée, vous n'êtes pas devenus tout à fait étrangers, tout à fait indifférents au sort de vos neveux, mettez un peu le nez à la fenêtre pour voir comment ils se comportent, et daignez souffler sur eux l'esprit sain*¹⁴⁰, *le feu sacré de votre génie*¹⁴¹.

Après cette somptueuse litanie, il demande à tous les nouveaux saints du progrès industriel de couvrir Montbrison de leurs bénédictions : *Nous recommandons particulièrement à votre sollicitude, ô grands hommes ! la bonne ville de Montbrison en Forez, que vous ne connaissez peut-être pas, et que vous ne trouverez peut-être sur les cartes statistiques des cités industrielles, mais qui y figurera peut-être un jour si vous daignez patronner l'homme courageux qui s'est fait l'apôtre de Jacquard dans le pays...* L'apôtre de Jacquard, n'est autre, bien sûr, que M. de Jussieu, père, qui a investi ses capitaux à Sainte-Eugénie de Moingt.

Hélas, le grand Jacquard a détourné les yeux. L'industrie du textile n'a pas beaucoup prospéré dans la région montbrisonnaise. Sans doute cette implantation tombait-elle mal à propos. La rubanerie, globalement en progression de 1800 à 1850, a une production record en 1855 mais la situation se détériore dès 1856. Marasme et chômage s'installent jusqu'en 1870¹⁴². Le tout nouvel atelier de Sainte-Eugénie disparaîtra donc rapidement, victime de la crise.

Quant au vieux prieuré moingtais, après cet avatar, il est redevenu une maison particulière. Aujourd'hui, après avoir fait l'objet de fouilles archéologiques, il est bien vide, et assez désolé, en attendant une nouvelle destination.

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ Watt (James) (1736-1819) : ingénieur écossais, perfectionna la machine à vapeur.

¹³⁵ Papin (Denis) (1647-1714) : physicien français, inventeur de la machine à vapeur.

¹³⁶ Lavoisier (Antoine Laurent de) (1743-1794) : chimiste français, créateur de la chimie moderne.

¹³⁷ Laplace (Pierre Simon, marquis de) (1749-1827) : mathématicien, physicien et astronome français.

¹³⁸ Vaucanson (Jacques de) : mécanicien français, né à Grenoble, mort à Paris (1709-1782). Ses automates, le *Joueur de flûte* et surtout le *Canard* sont célèbres. Il avait formé une remarquable collection de machines et d'automates, dont quelques pièces figurent aujourd'hui au Conservatoire des arts et métiers.

¹³⁹ Jacquard (Joseph-Marie) (1752-1834) : mécanicien français qui mit au point un métier à tisser fonctionnant au moyen de cartes perforées.

¹⁴⁰ Il y a un jeu de mots avec *saint Esprit*.

¹⁴¹ *Journal de Montbrison*, le 15 mai 1851, n° 1225.

¹⁴² Cf. Brigitte Reynaud, *L'industrie rubanière dans la région stéphanoise*, publication de l'université de Saint-Etienne, 1991, p. 24-36.

Les ambitions militaires toujours déçues

Quand Montbrison réclamait un régiment entier

A la fin du XIX^e siècle, un projet revient sans cesse à l'ordre du jour du conseil municipal : construire une nouvelle caserne suffisante pour qu'un régiment entier puisse y tenir garnison. La ville possède bien une caserne, important bâtiment construit au XVIII^e siècle, mais elle ne permet de loger, au mieux, qu'un bataillon.

Et Montbrison tient beaucoup à ses militaires ! Le 1^{er} janvier 1856, la ville a perdu son titre de préfecture au profit de Saint-Etienne. Rétrogradée au rang de sous-préfecture, la ville attend avec impatience des compensations, car c'est ce que l'administration, à mots couverts, avait promis.

Un régiment entier serait le bienvenu. Il amènerait des officiers et leurs familles, de quoi animer les soirées des familles bourgeoises. Des sous-officiers seront à loger et de nombreux pioupiou se répandront dans les débits de boissons. Et cela concerne même la maison close que chacun connaît et dont personne ne parle. Plusieurs centaines de personnes, c'est assez pour provoquer un vrai mouvement et faire marcher les affaires ! Et puis pensons à l'Alsace et à la Lorraine. Qu'est-ce qu'il y a de plus patriotique que de servir et célébrer l'Armée française ?

La nouvelle caserne : un projet bien avancé

Au cours du conseil municipal du 5 juillet 1889, Monsieur Maillon présente un rapport détaillé sur la question¹⁴³. Tous les problèmes et leurs solutions sont avancés.

Pour bâtir la nouvelle caserne, la ville fournira un terrain de 3 ha attenant à celui de la caserne existante. Notons que M. Georges Levet, le député, offre gracieusement son parc qui mesure 1 ha¹⁴⁴. La ville n'aura donc à acheter que 2 ha à 5 000 F l'un.

Montbrison devra contribuer pour 300 000 F aux frais de construction comme l'ont fait pour le même cas les villes de Riom et de Villefranche.

Bien sûr de l'eau potable, en quantité suffisante, sera fournie aux deux casernes : l'ancienne et la nouvelle. Il faudra prévoir des filtres : 4 000 F.

Le champ de manœuvres que la ville loue 500 F par an à Cromérieux ne fait que 44 057 m². Il devra être porté à 12 ha et coûtera alors 1 700 F par an.

L'hôpital, dans sa partie militaire, devra réglementairement avoir assez de places pour recevoir 1 officier supérieur, 2 officiers subalternes, 4 sous-officiers et 40 soldats soit 47 lits au lieu de 30.

M. Maillon a fait ses comptes. Il faudra faire un emprunt de 314 000 F à 5,045 % amortissement compris et il en coûtera 15 841, 30 F par an aux Montbrisonnais.

Où trouver les fonds ?

Pour financer ces nouvelles dépenses, le rapport Maillon propose des surtaxes d'octroi et des taxes nouvelles et évalue – peut-être un peu trop précisément - les ressources obtenues.

¹⁴³ *Délibérations du conseil municipal de Montbrison* du 5 juillet 1889, archives municipales.

¹⁴⁴ Il s'agit du terrain qui entoure la maison de M. Levet, actuel siège du Crédit Agricole, 18 boulevard Lachèze.

Les surtaxes de l'octroi, au nombre de quatre, portent sur des produits dont, justement, la consommation augmentera fortement si les troupiers sont beaucoup plus nombreux dans la ville :

droits sur les vins : plus 0,48 F à l'hl	donnant une prévision de	5 980 F par an ¹⁴⁵
droit sur les alcools : plus 3 F à l'hl		1 089 F
droit sur les charbons de terre : plus 0,05 F par quintal		2 216 F
droit sur le foin : 0,10 F par quintal		1 150 F

Outre les buveurs, ces charges nouvelles toucheraient donc essentiellement les familles les plus aisées qui n'utilisent pas le bois de chauffage et qui possèdent des chevaux pour leurs calèches.

Six nouvelles taxes sont prévues, dont cinq frapperont des matériaux de construction à leur entrée dans la ville :

la chaux à bâtir	0,10 F par sac	donnant une prévision de	300 F
le ciment	0,40 F par sac		400 F
le plâtre	0,15 F par sac		450 F
le sable	0,20 F par m ³		1 000 F
les briques (ou les tuiles)	2,00 F par millier		2 000 F

Il s'agit de prendre en compte la plus-value que la présence d'une garnison importante donneraient aux maisons de la ville. Elles se loueraient plus facilement et à un bon prix aux officiers.

On envisage aussi de taxer le savon (0,50 F par quintal pour un revenu prévisible de 500 F). Là encore les soldats sont de bons consommateurs de savon pour l'entretien de leurs effets.

Toutes ces recettes mises bout à bout, il manque encore 2 500 F. Le rapport Maillon projette alors une *imposition nouvelle qui aurait pour assiette la longueur des façades des maisons d'habitation et des bâtiments attenants immédiatement à ces maisons*. Des immeubles bordant des rues où musardent des conscrits et défilent des fanfares prennent valeur et intérêt ! Une étude sommaire a déjà été réalisée : les 7 000 m de façades imposées à 0,35 F le m courant suffiraient.

Le colonel fait monter les enchères

Lors de la séance du 2 octobre 1889¹⁴⁶, le maire lit trois lettres du colonel Brossé, directeur du génie. Cet officier supérieur chargé du dossier de Montbrison se fait de plus en plus pressant et fait monter les enchères :

Le 1^{er} courrier est de Clermont-Ferrand, le 3 août 1889 :

M. le général, commandant le 13^e corps d'armée, trouve bien faible le chiffre de 300 000 F offert par le conseil municipal ; il craint bien que le Ministre de la Guerre ne puisse pas parfaire le total indispensable...

Le général me charge de vous dire qu'il ferait son possible pour obtenir le régiment complet... Mais avant tout il faudrait tâcher d'ajouter un peu aux 300 000 F. Les autres villes donnent 500 000 F. J'en connais même (Saint-Nazaire par exemple) qui ont donné 800 000 F pour un bataillon...

C'est donc surtout une question d'argent.

¹⁴⁵ Notons en passant que suivant ces estimations on consomme 12 500 hl de vin chaque année à Montbrison. Ce qui, femmes et enfants compris, représente 1 demi-litre de vin par personne et par jour .

¹⁴⁶ *Délibérations du conseil municipal de Montbrison* du 2 octobre 1889, archives municipales.

Le 1^{er} septembre, le colonel revient à la charge. Il rappelle son courrier du 3 août et, prétextant le renouvellement prochain du bail du champ de manœuvres, dit attendre impatientement une réponse :

... il semble impossible, en effet, avec les retards subis ou à craindre, d'arriver à avoir la garnison complète en 2 ans comme on y arrive à Aurillac et comme on y arrivera à Riom...

Ah ! les villes comblées ! Les conseillers municipaux de Montbrison en sont tout émoustillés mais c'est cher !

Le député Georges Levet à la rescousse

La 3^e lettre est encore plus pressante. Le colonel avance ses derniers arguments :

De St-Mandé, près Paris, 4, chaussée de l'Etang, le 24 septembre 1889.

Les élections de Montbrison étant terminées sans ballottage, je m'empresse de venir insister auprès de vous pour la question capitale de votre cité. Je suis à Paris pour une dizaine de jours ; je tiens le rapport relatif à la caserne tout prêt, mais j'ai pu pressentir M. le général directeur et je crois que l'offre de 300 000 F amènerait le rejet de votre projet...

Il demande la convocation rapide du conseil municipal *afin d'arriver, avec l'aide de M. Levet (votre nouveau député), en faisant valoir les avantages futurs de l'agrandissement de votre situation militaire (et les chances d'obtenir ensuite le reste du régiment...) à obtenir d'urgence une offre plus en rapport avec les dépenses à faire et avec ses avantages certains...*

La réponse doit être adressée directement à Paris avec une copie de la délibération approuvée par le préfet. Le colonel fera ensuite diligence : *Je courrais aussitôt au Ministère de la Guerre ; M. Levet pourrait aller à l'Intérieur, direction des affaires départementales et communales, pour hâter la solution...*

Le conseil municipal a donc le marché en main. Il s'ensuit de longues discussions où interviennent le maire, M. Fraisse, le Dr Paul Dulac, MM. Maillon, Morel, Chialvo. Finalement par 10 voix contre 5, le conseil maintient à son grand regret la proposition de 300 000 F.

400 000 F ou rien

L'administration militaire fait une nouvelle tentative pour forcer la main des édiles. Le 2 novembre 1889, le chef de bataillon Peret transmet à la ville la décision ministérielle du 26 octobre 1889 concernant l'état-major et un bataillon du 16^e R. I. à loger éventuellement à Montbrison :

Si la ville ne consent pas à porter le montant de la subvention au minimum des dépenses à faire (400 000 F) elle devra renoncer à toute augmentation de garnison et aux avantages (revenus de l'octroi, travaux exécutés dans la ville...) ¹⁴⁷.

400 000 F, voilà la condition *sine qua non*. Le maire se contente cette fois de prendre acte de cette décision. Pour le budget d'une ville de l'importance de Montbrison la somme est en effet considérable. Le résultat du compte de l'exercice 1889 s'élève à seulement 244 587,50 F de recettes, le produit de l'octroi en représentant presque la moitié.

Le 22 avril 1890, le docteur Paul Dulac est élu maire de Montbrison. C'est un opposant à la construction d'une autre caserne. Le projet passe donc au second plan pendant quelques années...

¹⁴⁷ *Délibérations du conseil municipal de Montbrison* du 6 novembre 1889, archives municipales.

Encore des marchandages

Arrive la fin du siècle. Le notaire Claude Chialvo a remplacé depuis le 21 octobre 1894 le Dr Dulac comme maire de la ville et le serpent de mer de la nouvelle caserne réapparaît.

Des négociations sont discrètement menées, pendant des mois, entre la ville et l'administration militaire. Elles paraissent difficiles. Le 25 mars 1898, M. Chialvo est obligé de démentir que les pourparlers aient cessé entre la municipalité et l'armée¹⁴⁸.

Au cours du conseil municipal du 27 décembre 1898 le maire fait le point de la situation :

La ville propose une subvention de 300 000 F et tout le terrain nécessaire pour regrouper à Montbrison tout un régiment (comme 9 ans plus tôt)¹⁴⁹.

L'administration militaire propose d'augmenter la garnison d'un bataillon, de fixer à Montbrison la résidence du colonel, de son état-major, et notamment de la musique. Et elle compte bien sur ce dernier point pour allécher les Montbrisonnais. Cependant il faut 450 000 F - soit 50 % de plus que ce qui est promis - pour installer un bataillon et le petit état-major.

Nouvelles discussions passionnées au conseil municipal avec marchandage comme sur le foirail. On propose de couper la poire en deux en offrant 400 000 F. Le conseil prend sa décision à la majorité en *témoignage de la sympathie de la population envers l'armée* et surtout, pense-t-il, *dans l'intérêt même de la prospérité de la ville...*

Mais les temps changent et les prix s'envolent.

Le 6 novembre 1899 le ministre prend la décision de principe d'installer ailleurs qu'à Montbrison les trois bataillons de la portion principale du 16^e régiment d'infanterie¹⁵⁰.

Le 25 octobre M. Chialvo, décidément obstiné, demande quelles seraient les nouvelles exigences de l'armée. La réponse anéantit les dernières illusions des Montbrisonnais : il faudrait 1,5 million de F, plus de 2 millions si l'on inclut les frais. C'est évidemment inaccessible et les conseillers municipaux parlent avec tristesse d'*une surenchère ouverte entre deux villes*.

Adieu le colonel avec un beau régiment bien complet ! Il restera tout de même à Montbrison les éléments d'un bataillon du 16^e R. I.

Nouvelles tractations

Pourtant tout n'est pas fini puisque le 18 août 1903 le général Girardel, commandant le 13^e corps d'armée, relance la Ville :

*Le Ministre de la Guerre vient de m'aviser que des modifications à la répartition générale des troupes dans le 13^e corps d'armée pourront être opérées prochainement. En conséquence, le moment me paraît favorable pour la municipalité de Montbrison d'arrêter les projets qu'elle pourrait avoir au sujet de la construction d'une nouvelle caserne... je vous serais obligé de vouloir bien me faire connaître si la municipalité de Montbrison ne serait pas disposée à faire les sacrifices qu'exigerait la réunion à Montbrison du 16^e régiment d'infanterie en entier...*¹⁵¹

Montbrison souhaite toujours accueillir de nouveaux pantalons rouges mais répond un peu évasivement que la ville fera tout son possible. Et une commission est créée pour suivre la question.

Dans les semaines qui suivent M. Chialvo s'entretient directement avec le général Girardel qui lui fait un accueil tout à fait *bienveillant*. Encouragé, le maire consulte le génie militaire pour avoir des données concrètes. Il faudrait 3 000 m² de locaux nouveaux (soit 850 m² de plancher par

¹⁴⁸ *Délibérations du conseil municipal de Montbrison* du 25 mars 1898, archives municipales.

¹⁴⁹ *Délibérations du conseil municipal de Montbrison* du 27 décembre 1898, archives municipales.

¹⁵⁰ *Délibérations du conseil municipal de Montbrison* du 6 novembre 1899, archives municipales.

¹⁵¹ *Délibérations du conseil municipal de Montbrison* du 27 août 1903, archives municipales.

compagnie)¹⁵². Les propositions - non chiffrées - de la municipalité sont transmises au ministre en novembre 1903¹⁵³. Il y aura donc, encore, des avant-projets puis des projets et des propositions définitives.

Finalement le 16^e ne fut jamais complètement concentré dans la ville jusqu'à la dissolution du corps en 1923. Les efforts des Montbrisonnais avaient été vains.

Une école d'enfants de troupe à Montbrison ?

A la fin du XIX^e siècle, en pensant à la ligne bleue des Vosges, Montbrison nourrit des ambitions militaires. En 1882, la ville est prête à tous les sacrifices pour installer une école d'enfants de troupe...

En 1882, le ministère de la Guerre projette de créer dans le pays plusieurs écoles d'enfants de troupe (de 400 à 500 élèves chacune). Pour ces fils de militaires élevés aux frais de l'Etat, les villes sont invitées à offrir des immeubles qu'elles possèderaient et qui pourraient convenir ou à faire connaître si elles seraient disposées à payer pour la construction des casernements indispensables.

Dans sa séance du 20 mai 1882, le maire, M. Georges Levet, rappelle que Montbrison veut depuis longtemps une garnison importante. Mais il faudrait une nouvelle caserne, plus spacieuse, pour avoir un régiment complet. Il ne faut donc pas laisser passer une si belle occasion.

Et M. le Maire d'énumérer les atouts de Montbrison : excellente position topographique, facilités de communication par de *nombreuses lignes de chemins de fer, relation directe avec Clermont* (chef-lieu du 13^e corps d'armée) *et avec Lyon*, grande facilité d'approvisionnement, *situation hygiénique excellente* – là, c'est moins sûr – et une population de bons patriotes.

Pour installer l'école, on offre la sous-préfecture en promettant à M. le Sous-Préfet de le reloger dans l'hôtel d'Allard. Le conseil est même disposé à contribuer *dans une large mesure, à la construction de nouveaux bâtiments*. Bel effort, car le budget est serré !

Le commandant Nicolas, de l'arme du génie, constate que les bâtiments de la sous-préfecture pourront convenir. Cependant, pour une installation complète, il faudrait dépenser une somme de 450 000 F environ. Autre exigence : La Ville doit abandonner à l'Etat le square de la sous-préfecture (actuel square Honoré-d'Urfé anciennement nommé "Jardin des chiens").

Un espace couvert pour faire la manœuvre et servir de gymnase pendant la mauvaise saison doit être trouvé. La halle couverte conviendra. Il faut encore pour l'école un jardin maraîcher de 60 ares. On l'établira dans le parc de la sous-préfecture.

A la séance du 10 avril 1883, il y a accord complet : la halle sera à la disposition de l'école 3 ou 4 jours par semaine, autres que ceux du marché, bien sûr. La ville versera une subvention de 200 000 F. Tout est bien.

Le 17 mai 1882, nouveau conseil municipal. Toutes les pièces sont réunies pour être transmises à la préfecture. Le maire ira à Paris et une délégation auprès du ministre de la Guerre. On envisage de solliciter l'appui des députés et sénateurs du département. Le grand jeu ! Il ne reste plus qu'à attendre.

On attend toujours. Montbrison n'est pas devenu *Montbrison-l'Ecole* à l'instar de Saint-Maixent ou Saint-Cyr. Et en 1886, on se contenta d'acheter 60 fusils scolaires pour faire jouer à la guerre les élèves de l'école primaire supérieure de Montbrison en attendant de délivrer l'Alsace et la Lorraine.

¹⁵² *Délibérations du conseil municipal de Montbrison* du 22 octobre 1903, archives municipales.

¹⁵³ *Délibérations du conseil municipal de Montbrison* du 26 novembre 1903, archives municipales

Le mouvement des idées

Après l'effervescence de la seconde République, le calme revient vite. Montbrison vit en douceur la période du second Empire. Après 1870, l'évolution devient plus sensible avec l'installation très progressive de la République dans les cœurs. Le premier maire républicain élu, Georges Levet, un notable modéré et ouvert, convient parfaitement à une population qui change avec lenteur. Il fera d'ailleurs une longue carrière politique, par deux fois maire, et député pendant 31 ans.

Sur le plan de "l'instruction publique", les écoles communales congréganistes tenues par les frères des écoles chrétiennes et les sœurs Saint-Charles sont remplacées par des écoles publiques avec des instituteurs laïcs. Elles subsistent cependant comme établissements libres. Le petit séminaire, longtemps choyé par la municipalité, et qui servait de collège à la bourgeoisie forézienne, est concurrencé par la nouvelle "école primaire supérieure" et l'école normale d'instituteurs. Ces laïcisations n'interviennent pas sans provoquer quelques remous.

Des groupements nouveaux, les sociétés de secours mutuels, s'organisent avec des tâtonnements. Elles prennent le relais d'anciennes confréries comme la Société des jardiniers (mutuelle n° 30 à compter de 1862) ou sont créées à l'initiative de notables républicains progressistes (les *Ouvriers réunis*, mutuelle n° 94) en réaction au paternalisme ambiant. Elles visent à solidariser les travailleurs, à leur rendre leur dignité et à les protéger - un peu - des aléas de la vie. Ce sont aussi des lieux privilégiés de l'apprentissage de la démocratie.

Une société de libre pensée apparaît au début du XX^e siècle. Ayant peu de membres mais très virulente, surtout pendant la période agitée de la Séparation, elle se dresse contre l'Eglise omniprésente. Elle est liée aux radicaux d'une fraction de la bourgeoisie montbrisonnaise, à quelques enseignants publics et à des artisans aux idées avancées. En réponse, l'Eglise locale met en avant son catholicisme social avec des associations nouvelles dont l'action sera durable et bien concrète : les Jardins ouvriers, les P'tits Fifres montbrisonnais, l'œuvre des Petits bergers...

Juste avant la Grande Guerre, la ville vit dans un climat politique passionné, encore avivé par les polémiques des journaux locaux. Les temps forts en sont, bien sûr, les élections. Cependant ce sont des remous à la surface. En profondeur, les choses changent peu. Et sur le plan économique et démographique la ville ne sort pas encore de sa léthargie.

Les sociétés de secours mutuels de Montbrison¹⁵⁴

Un Français sur deux est affilié à une mutuelle et chacun connaît l'utilité des divers groupements mutualistes. En revanche le rôle des sociétés locales est méconnu. Ces humbles organisations ont souvent précédé le syndicalisme. Animées par des générations de militants généreux, elles ont grandement contribué à la promotion du monde ouvrier. Cellules de base, vivantes et démocratiques, ce sont elles qui ont construit le monde mutualiste d'aujourd'hui. Nous avons rassemblé ici quelques notes sur l'origine et les débuts des sociétés montbrisonnaises espérant donner au lecteur l'envie de mieux les connaître.

Les débuts de la mutualité : de la confrérie à la société d'entraide fraternelle

Déjà sous l'Ancien Régime des sociétés d'entraide "fraternelles" formées sur la base de la corporation fonctionnent, souvent en liaison avec les confréries. Ces groupements se multiplient sous l'Empire et la Restauration. Il s'agit pour les adhérents de créer, par cotisation, un fonds de réserve pour venir en aide à l'ouvrier malade ou blessé. Un droit d'entrée - parfois assez élevé - est exigé.

L'Etat tolère ces organisations qui luttent contre la misère mais il les surveille étroitement. Elles contreviennent en effet directement à l'article 2 de la loi Le Chapelier du 14 juin 1791¹⁵⁵ qui interdit aux travailleurs toute forme de coalition car, en cas de conflit, le groupement d'entraide peut aisément devenir une société de résistance distribuant des subsides aux grévistes¹⁵⁶.

Le penseur libertaire Pierre Joseph Proudhon (1809-1865)¹⁵⁷ découvre dans le "mutuellisme" une solution aux graves problèmes économiques et sociaux de son temps, celui de la révolution industrielle. Pour lui le mutuellisme est *la synthèse des idées de propriété et de communauté*, un contrat social par lequel des travailleurs se garantissent volontairement des services réciproques : assurances mutuelles, secours mutuels, et même enseignement mutuel...

Après le coup d'Etat du prince-président Louis-Napoléon Bonaparte, beaucoup de sociétés de secours mutuels sont supprimées. Pourtant le nouveau pouvoir ne tarde pas à autoriser leur renaissance, sous une nouvelle forme strictement réglementée.

Le décret du 26 mars 1852 précise :

art. 1 : Une société de secours mutuels sera créée par les soins du maire et du curé dans chacune des communes où l'utilité en aura été reconnue.

art. 3 : Le bureau de chaque société sera nommé par le président de la République.

¹⁵⁴ Etude réalisée d'après l'article intitulé : "Origine des sociétés de secours mutuels de Montbrison", *Village de Forez*, n° 20, octobre 1984.

¹⁵⁵ La loi Le Chapelier, article 2 stipule : *Les citoyens d'un même état ou profession, les entrepreneurs, ceux qui ont boutiques ouvertes, les ouvriers compagnons d'un art quelconque ne pourront lorsqu'il se trouveront ensemble, se nommer ni président, ni secrétaires, ni syndics, tenir des registres, prendre des arrêtés ou délibérations, former des règlements sur leurs prétendus intérêts communs...*

¹⁵⁶ Ainsi les caisses de secours mutuels jouent un rôle important lors des mouvements qui agitent les canuts lyonnais et les passementiers stéphanois de 1831 à 1834. Voir P. Héritier, R. Bonneville, J. Ion et C. Saint-Sernin : *150 ans de luttes ouvrières dans le bassin stéphanois*, p.18-21.

¹⁵⁷ Pierre Joseph Proudhon : né à Besançon le 15 janvier 1809, théoricien socialiste français ; pour sa biographie et son oeuvre voir Albert Samuel, *Le socialisme*, La Chronique sociale, Lyon, 1981, p.123-127.

Les mutuelles ne peuvent verser à leurs adhérents que des pensions de retraite et non des secours en cas de chômage. Précaution supplémentaire, elles doivent comprendre, à côté des travailleurs qui sont membres "participants", des membres "honoraires", c'est-à-dire des notables, gens aisés qui avancent de l'argent et qui servent politiquement de contrepoids.

En contrepartie de ces obligations les sociétés officiellement reconnues bénéficient d'un local gratuit et d'une subvention de l'Etat. Avec ces dispositions, le nombre des sociétés triple sous le second Empire. En 1869, elles sont plus de 6 000 et regroupent près de 800 000 adhérents¹⁵⁸. Environ les deux tiers d'entre elles sont reconnues¹⁵⁹.

Les premières sociétés dans la Loire : des origines diverses

La Loire, aujourd'hui un des départements où la mutualité est la plus forte, participe au mouvement général. Les premières sociétés autorisées apparaissent dans le Roannais et les monts du Lyonnais. Il s'agit de la *Société de secours mutuels des ouvriers réunis* à Roanne (autorisée le 22 décembre 1852), des *Ouvriers réunis* à Chirassimont (16 juillet 1853), des *Chapeliers* à Chazelles-sur-Lyon (27 avril 1854), de *Saint-François-Xavier*, à Charlieu (31 juillet 1854)¹⁶⁰. Suivent les *Ouvriers machinistes* à Saint-Etienne (6 juillet 1855) et les *Anciens militaires* de Panissières (1^{er} octobre 1856)¹⁶¹.

La variété des appellations donne des indications sur l'origine des sociétés. Dans la région stéphanoise, populeuse et industrialisée, les mutuelles strictement professionnelles abondent : ouvriers machinistes (Saint-Etienne), ouvriers mineurs (Sorbiers, Lorette), rubaniers et veloutiers (Saint-Etienne), teinturiers (Saint-Etienne), charpentiers, perruquiers-coiffeurs, employés quincailliers... Il y aussi plusieurs sociétés départementales : médecins, instituteurs communaux, piqueurs et cantonniers...

Des noms tels que *Solidarité humanitaire* (ouvriers mineurs de Lorette) ou *Assistance fraternelle* (Saint-Etienne) dénotent l'influence du socialisme. Dans le Roannais la plupart des sociétés sont interprofessionnelles car elles sont implantées dans de petites bourgades. *Ouvriers réunis*, *Habitants réunis*, *Union fraternelle* dominent largement. Des noms religieux rappellent assez souvent le rôle de l'Eglise catholique : sociétés de *Saint-François-Xavier* (Charlieu), de *Saint-Mathieu* (Montagny), de *Notre-Dame* (Lay), de *Saint-Vincent-de-Paul* (Fourneaux). Partout les *Anciens militaires*, *Sauveteurs-médailleurs*, *Sapeurs-pompiers* et autres *Vétérans* aiment à se regrouper,

En 1884, il existe dans la Loire 72 sociétés de secours mutuels instituées comme établissements publics¹⁶². Elles sont d'importance variable et inégalement réparties : 32 dans l'arrondissement de Saint-Etienne, presque toutes concentrées dans les villes du bassin houiller, 26 dans celui de Roanne, éparpillées dans une vingtaine de localités, enfin seulement 14 dans le Montbrisonnais resté plus rural.

¹⁵⁸ En 1851, 2 237 sociétés groupent 255 472 membres. En 1869, 6 139 sociétés groupent 794 473 membres. Jean Bron, *Histoire du mouvement ouvrier français*, tome 1, Editions sociales, 1968, p. 184.

¹⁵⁹ En 1869, il y a 4 398 sociétés reconnues sur 6 139 recensées.

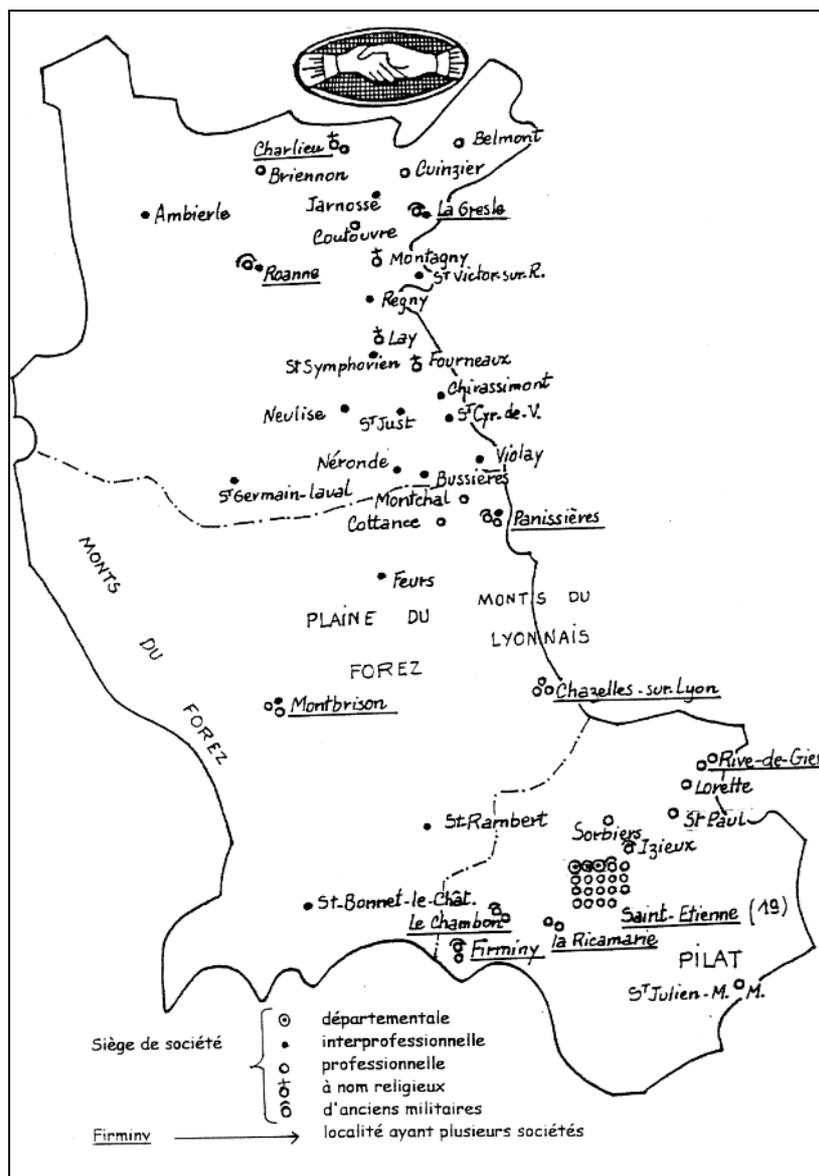
¹⁶⁰ Ces sociétés ont subsisté jusque dans les années 80, avec parfois une modification de l'appellation :

Union roannaise, n° 7 ;
Ouvriers réunis de Chirassimont, n° 8 ;
Ouvriers chapeliers de Chazelles-sur-Lyon, n° 9 ;
Entente mutualiste de Charlieu, n° 10.

¹⁶¹ En 1984 :

Mécaniciens machinistes de l'arrondissement de Saint-Etienne, n° 11
Anciens militaires de Panissières n° 13.

¹⁶² *Annuaire du département de la Loire*, année 1884.



Localisation des sociétés de secours mutuels (1884)

Les monts du Lyonnais animés par le tissage et la chapellerie sont bien représentés : 3 sociétés à Chazelles-sur-Lyon, 3 à Panissières, 1 à Montchal, 1 à Cottance. Montbrison a 3 sociétés. Deux villes de la plaine seulement ont 1 société : Feurs et Saint-Rambert. Les monts du Forez n'ont aucun groupement mutualiste si l'on excepte Saint-Bonnet-le-Château, gros bourg où travaillent des armuriers et des serruriers.

A Montbrison, en janvier 1851, 4 sociétés possèdent près de 2 000 F déposés à la caisse d'épargne. Mais il y a d'autres associations, parfois minuscules. Ainsi les chiffonniers de la ville forment, eux aussi, une très modeste société qui dépose une petite somme au bureau de police afin de fournir des secours aux sociétaires malades. En décembre 1852, les fonds de cette petite mutuelle s'élèvent à 13 F. Ils sont utilisés pour contribuer aux frais d'inhumation de Georges Cyprien, "crocheteur" et "enfant de l'hôpital de Montbrison", mort subitement le 8 décembre 1852¹⁶³.

Depuis 1850, existe dans la ville un groupe professionnel, la *Société des horticulteurs*. Il rassemble les jardiniers sans avoir, évidemment, le prestige et l'ancienneté de la *Société d'agriculture de Montbrison*, cercle fréquenté par les grands propriétaires fonciers du Forez. La

¹⁶³ J. Barou, "Chronique de la pauvreté et des misères dans le Montbrisonnais au début du second Empire (1852-1858)", *Village de Forez*, suppl. au n° 12, novembre 1982, p. 49.

société des horticulteurs va constituer une société de secours mutuels qui sera reconnue officiellement le 30 avril 1864 sous le nom de *Société de secours mutuels dite des Horticulteurs* (n° 30)¹⁶⁴. C'est alors, pour le département, le seul exemple d'une société issue d'une profession agricole. En 1884, la Société des horticulteurs a une centaine de membres qui paient une cotisation annuelle de 3 F. Elle se confond avec la mutuelle des horticulteurs. Son président est Henri Dupuy, officier d'académie¹⁶⁵.

Les sapeurs-pompiers de Montbrison constituent à son leur tour une société de secours mutuels qui est autorisée le 25 décembre 1865 sous le n° 36. Son effectif est réduit ; elle va cependant subsister plus d'un siècle, jusqu'en 1971. Elle a alors seulement une demi-douzaine de membres, anciens pompiers ou veuves de pompiers qui sont intégrés aux *Ouvriers réunis*. Il faut attendre 1882 pour que se forme à Montbrison une association plus large ayant vocation à rassembler l'ensemble des mutualistes.

Constitution des *Ouvriers réunis* de Montbrison

Au cours de l'année 1882, des artisans et commerçants montbrisonnais tiennent plusieurs réunions en vue de former une société de secours mutuels. Les statuts sont déjà élaborés et l'autorisation préfectorale obtenue (25 septembre 1882) quand Jean-Marie Laurand, négociant, président provisoire, convoque la première assemblée générale, le 15 octobre 1882, salle de la Chevalerie, en mairie de Montbrison.

Sur les 102 membres actifs déjà inscrits, 63 assistent à cette assemblée constitutive. Les statuts sont adoptés. L'association prend le nom de *Société de secours mutuels des ouvriers réunis de Montbrison* bien que ne figure aucun ouvrier dans le premier bureau :

Georges Levet, député de la Loire, président ;

Amédée Hugué, imprimeur, vice-président ;

Jean-Marie Laurand, négociant, trésorier ;

Jean Barret, légiste, secrétaire ;

Les administrateurs (ou syndics) sont : MM. Roux, chapelier ; Gaingard, bottier ; Rival, menuisier ; Beluche, photographe ; Banchet, typographe¹⁶⁶.

Pour être membre participant il faut avoir de 18 à 45 ans, être d'une parfaite probité et payer une cotisation de 1 F par mois. Rappelons que le salaire moyen d'un ouvrier est alors voisin de 4 F¹⁶⁷ par jour. En cas de maladie ou d'accident sont prévus le remboursement des frais médicaux et une indemnité de 1 F par jour. Au décès d'un sociétaire, la société verse 40 F pour frais funéraires et les co-associés assistent aux obsèques.

Quant aux membres honoraires, ils paient une forte cotisation et n'en retirent aucun avantage sinon celui d'avoir une délégation de mutualistes à leurs funérailles. Cette question des obsèques revêt d'ailleurs une importance primordiale aux yeux des mutualistes de l'époque, qui, en cela, reprennent la tradition des anciennes confréries.

Il y a là un grand souci de dignité et la volonté de constituer non pas une vague association mais un vrai corps. Pour cela il faut des signes, des symboles : insigne, drapeau mortuaire, bannière... La première décision du bureau consiste à adopter, le 12 novembre 1882, l'insigne de la société :

¹⁶⁴ Voir chapitre 2, p. 8-18.

¹⁶⁵ Henri Dupuy deviendra par la suite vice-président et bienfaiteur des "ouvriers réunis" ; décédé le 21 mai 1914.

¹⁶⁶ André Thivillier, articles publiés dans *La Tribune-Le Progrès*, novembre et décembre 1959, à l'occasion du 75^e anniversaire de la société.

¹⁶⁷ P. Héritier, R. Bonneville, J. Ion et C. Saint-Sernin : *150 ans de luttes ouvrières dans le bassin stéphanois*, p. 19.

deux mains qui se serrent", modèle n° 2 du tarif-catalogue de la maison Chauvet de Paris. Il coûte 1,50 F et son port est obligatoire pour les membres, sous peine d'amende, chaque fois que la société se réunit.

Ensuite, dès le 8 avril 1883, le bureau organise une loterie pour acheter un drap mortuaire et un brancard (3 000 billets à 0,50 F) car rien ne doit être prélevé sur les cotisations des sociétaires. C'est la maison Bret, 11, rue François-Dauphin, à Lyon, qui se charge de la confection du drap, une superbe pièce de tissu noir brodé d'argent avec un double galon dont voici le devis¹⁶⁸ :

Le drap mortuaire

<i>Inscription sur deux faces : "Société de secours mutuels ouvriers réunis de Montbrison"</i>	
<i>- 98 lettres de 0,07 m à 2 F l'une</i>	<i>196 F</i>
<i>- 21 mètres de galon argent fin de 0,06 m à 7 F le mètre</i>	<i>147 F</i>
<i>- 4 palmes à 40 F l'une</i>	<i>160 F</i>
<i>- 2 mains à 25 F l'une</i>	<i>50 F</i>
<i>- 11,5 m de franges, mi-fin de 0,05 à 0,06 m à 4 F le mètre</i>	<i>46 F</i>
<i>- 4 glands à 8 F pièce</i>	<i>10 F</i>
<i>- montage</i>	<i>25 F</i>

Si l'on ajoute la caisse, non vernie, la facture se monte à la coquette somme de 676 F. Bien que la maison Bret accorde une remise de 26 F, cela représente encore le salaire de six mois d'un ouvrier ! La société confie ensuite à un de ses membres, Pierre Rival, maître-menuisier, la fabrication du brancard : *Il sera pliant, les bras en bois de frêne, sans nœuds ni bois découpés et les pieds en bois de noyer, et ce d'après le modèle du brancard de la société des menuisiers mais moins lourd s'il est possible, avec peinture-vernis noire et filets blancs...* Il en coûte encore 110 F¹⁶⁹.

Il reste à se doter d'une bannière. Ce sera chose faite en 1891, grâce à une souscription et à un don de 100 F effectué par Mme Bayle, née Bouchet¹⁷⁰. Vert et or, cette somptueuse - et très lourde - enseigne ressemble tout à fait à une bannière de confrérie. Simplement l'insigne de la société et l'écusson de la ville remplacent l'image de saint Vincent ou celle de saint Isidore. Elle ne suit plus aujourd'hui les cortèges funèbres car elle a été déposée en décembre 2002 à la Diana avec les archives des *Ouvriers Réunis*.

La vie de la société se manifeste encore par l'assemblée générale à laquelle l'assistance est obligatoire pour les membres actifs et par la fête annuelle. La première fête a lieu le dimanche 1^{er} avril 1883. Les mutualistes se retrouvent dans "l'ancienne salle des élections" de la sous-préfecture pour l'inévitable banquet qui coûte 3 F par convive. La formule n'a pas toujours le même succès. En 1885, le banquet est supprimé car il n'y a que 4 inscriptions !

Après l'enthousiasme des premiers mois, il faut persévérer. La cotisation n'est pas insignifiante et le trésorier se plaint perpétuellement de retards dans les versements. Dès le mois de juillet 1883, moins d'un an après la fondation, 3 membres démissionnent, faute d'avoir payé depuis 6 mois. En mai 1885, 35 membres, soit le tiers de l'effectif, doivent plus de 3 mois de cotisation¹⁷¹. On décide que les syndics passeront à domicile pour sommer les mauvais payeurs de se mettre à jour. A la fin d'octobre, il faut encore adresser une lettre de

¹⁶⁸ Archives de la société, déposées à la Diana.

¹⁶⁹ *Ibid.*

¹⁷⁰ *Ibid.*

¹⁷¹ Archives de la société.

rappel aux retardataires. Cependant dès avril 1883, 6 mois après la création des *Ouvriers réunis* le trésorier a plus de 700 F en caisse et peut verser 500 F sur le livret de caisse d'épargne de la société.

De 1882 à 1900, les effectifs de la société restent stationnaires. En 1900 il y a 100 membres participants contre 102 en 1882. Le nombre des membres honoraires est, en revanche, en forte augmentation ce qui explique l'excellente situation financière : 7 511,26 F d'avoir et 27 488,76 F dans la caisse des retraites.

Les mutualistes font école : en 1892 se constitue la *Société de secours mutuels des ouvriers réunis* de Moingt¹⁷². L'influence des Montbrisonnais est notable à Savigneux, Champdieu, Saint-Paul-d'Uzore, Mornand...

Après le vote de la loi de 1898 réorganisant la mutualité, la société bénéficie de toutes les attentions du pouvoir. En 1900, le député Georges Levet démissionne et devient président d'honneur. Il est remplacé par le notaire Pierre Dupin¹⁷³ qui était vice-président. Les statuts des *Ouvriers réunis* sont approuvés par arrêté ministériel du 14 janvier 1901 signé par Waldeck-Rousseau, ministre de l'Intérieur. Peu après, en manière d'encouragement, le préfet de la Loire, Frédéric Masclé, le sénateur Drivet et le ministre Waldeck-Rousseau lui-même, deviennent membres honoraires. Au 31 décembre 1902, il y a 125 membres participants et 214 membres honoraires.

Les *Ouvriers réunis* vont fêter avec éclat le 20^e anniversaire de leur fondation. A cette occasion l'*Union départementale* organise son congrès à Montbrison. Le 31 mai 1903 la ville accueille plus de 700 mutualistes représentant une cinquantaine de sociétés de la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme.

Il y a des discours, un grand banquet de 500 couverts servi sous la halle aux grains par le restaurateur Gréa et une médaille commémorative à accrocher à chaque bannière... De plus, pour marquer le coup, les mutualistes désirent planter un arbre, *l'emblème de la vigueur de la mutualité*, mais l'administration municipale n'ayant pas accordé un emplacement dans un des jardins de la ville, on doit installer l'arbrisseau, *un conifère d'espèce rare*, dans une propriété privée, celle de M. Jacquet, avoué et beau-père du président Pierre Dupin. Ce serait le premier arbre de la mutualité planté en France¹⁷⁴.

Fondation d'une société féminine : la *Ruche montbrisonnaise*

Après les festivités de 20^e anniversaire la société prend son essor. Le 24 janvier 1904, elle a 474 membres (215 participants et 259 honoraires) et va produire un rameau : la *Ruche montbrisonnaise*. Les femmes n'étant pas admises comme membres actifs les *Ouvriers réunis* organisent une société filiale qui sera exclusivement féminine. L'assemblée générale constitutive de la *Ruche montbrisonnaise* se déroule le dimanche après-midi 5 juin, salle de la Chevalerie, en présence des administrateurs des *Ouvriers réunis*. Une centaine de personnes participent à la réunion où sont adoptés les statuts *après un examen laborieux et détaillé*. Avant de clore l'assemblée, Mme Bonnet, présidente provisoire, annonce qu'un legs vient d'être fait à la jeune association. La veuve Dulac, née Fillerat, décédée depuis peu, après avoir donné ses biens aux sociétés mutuelles de Montbrison et de Moingt, lègue en outre son mobilier à *deux jeunes filles peu fortunées faisant partie de la Ruche montbrisonnaise et devant être désignées par leurs*

¹⁷² La *Société de secours mutuels des ouvriers réunis* de Moingt n° 152 fusionne en 1975 avec les *Ouvriers réunis de Montbrison*. Elle compte, au moment de la fusion, 64 membres participants et 167 membres honoraires.

¹⁷³ Ne pas confondre avec Louis Dupin, avocat, qui fut maire de Montbrison.

¹⁷⁴ Voir aussi le chapitre 8 : *Au jardin public*, p. 47.

*collègues*¹⁷⁵. Enfin, avant la sortie, une quête pour l'achat de la bannière de la nouvelle société rapporte 34,50 F.

Les statuts de la "Ruche" ayant été approuvés par arrêté ministériel, le 15 juillet 1904 a lieu l'assemblée générale qui constitue officiellement le nouveau groupement. La "Ruche" compte alors 139 membres actifs et 70 membres honoraires. En 1906 elle regroupe 79 participantes et 83 honoraires. Le conseil d'administration est ainsi composé :

Présidente : Mme Bonnet ;

Vice-présidentes : Mmes Béal, Conte ;

Secrétaire : Mlle Avignant (directrice de l'école laïque de filles) ;

Trésorière : Mme Motte ;

Administratrices : Mme Dejoux, Mlle Marie Thiers, Mme Chassin, Mme Faure-Perache, Mlle Navizet, Mme Figarol-Barjon, Mlle Pierrette Galland, Mme Hissler, Mme Rival, Mlle Roche, Mme Jouhet et Mme Bacher.

On retrouve, bien sûr, de nombreuses épouses et parentes des dirigeants des *Ouvriers réunis*.

Au cours de la même séance, l'assemblée attribue, par vote à bulletins secrets, le mobilier de Mme Dulac à Mlle Claudia Gaurand, tisseuse et à Mlle Joséphine Mervillon, couturière, après que la vice-présidente eut fait lecture d'un *remarquable rapport* sur les mérites respectifs de chacune des sept candidates qui s'étaient révélées. Le président d'honneur de la "Ruche", Pierre Dupin, remet aux lauréates un *superbe bouquet* et prononce un discours pour clore cette cérémonie qui a, selon "le Montbrisonnais", *tout le caractère d'une distribution de prix de vertu*¹⁷⁶.

Le dimanche suivant, 17 juillet 1904, les *Ouvriers réunis* tiennent leur assemblée générale et une *fête de famille* réunit 80 convives chez le restaurateur Murat, à Pierre-à-Chaux. Quelques abeilles de la nouvelle ruche *apportent le charme de leur présence*. Le banquet coûte 3 F pour les hommes et 2,50 F pour les femmes. Il y a un goûter pour les enfants et le soir bal champêtre.

La *Ruche montbrisonnaise* commence sa carrière qui va durer plus d'un demi-siècle. En décembre 1959, elle est absorbée par les *Ouvriers réunis* qui avaient pris l'initiative de sa création. Aujourd'hui sa belle bannière noire brodée et frangée d'or est déposée au musée à la Diana auprès de celle des *Ouvriers réunis* de Montbrison.

Création de l'*Union Montbrisonnaise*

1905-1907 : ministère du petit père Combes, loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, laïcisation d'écoles... Montbrison n'échappe pas à l'agitation des esprits. Une partie de la bourgeoisie locale adhère au radicalisme, surtout parmi les professions libérales. Les libres penseurs organisent un banquet le jour du vendredi saint et se plaignent du trouble que cause à leur sommeil la fluette voix de la cloche du couvent des sœurs de Sainte-Claire.

L'anticléricalisme militant se heurte à l'action de multiples cercles et patronages dans la mouvance de l'Eglise. Les bulletins paroissiaux fustigent les mauvais journaux tandis que les

¹⁷⁵ *Le Montbrisonnais* du 11 juin 1904. Les funérailles de Mme Dulac, veuve d'un adjudant retraité, avaient eu lieu à Moingt le 3 mai 1904. Elle avait choisi comme légataires universelles, les associations de secours mutuels :

1/ Les *Ouvriers réunis* de Moingt

2/ Les *Ouvriers réunis* de Montbrison

3/ La *Ruche Montbrisonnaise*.

De plus elle avait légué 500 F à la société de secours mutuels des pompiers de Montbrison, 250 F aux écoles laïques de la ville, 250 F aux enfants pauvres, 250 F à l'*Harmonie montbrisonnaise*, 250 F au *Rally montbrisonnais*...

¹⁷⁶ *Le Montbrisonnais* du 30 juillet 1904.

feuilles locales, *Le journal de Montbrison*, *Le Montbrisonnais* et *l'Avenir montbrisonnais* polémiquent pour des futilités. Chacun doit choisir son camp : blanc ou rouge. Ce climat de luttes idéologiques trouble inévitablement les sociétés locales particulièrement les groupements mutualistes.

La majorité des dirigeants des "Ouvriers réunis" se retrouve dans le courant laïque et progressiste. Certains militent, à titre personnel, dans des organisations de gauche : le Comité démocratique, le Comité d'Action Républicaine Radical et Radical Socialiste, la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, la Jeunesse Laïque, le Sou des Ecoles... qui forment l'opposition à la municipalité dirigée par le notaire Chialvo, maire modéré soutenu par la droite. Le président des "Ouvriers réunis", Pierre Dupin, est lui-même un homme politique local. Aux élections cantonales de juillet 1907, il est candidat du Comité républicain contre le maire de Montbrison.

L'assemblée générale des "Ouvriers réunis" du dimanche 13 janvier 1907 est agitée. La société est traversée par plusieurs courants où intervient la politique locale. *Le Montbrisonnais* illustre ces luttes d'influence très personnalisées et met un peu d'huile sur le feu en publiant complaisamment la lettre, non signée, d'un mutualiste :

L'assemblée de dimanche dernier fut quelque peu houleuse ; rarement d'ailleurs, elle avait été aussi nombreuse. Un personnage qui veut mettre son nez partout, le manitou "Chialvo" pour ne pas le nommer, avait manigancé tout un petit scénario, pour la troubler. Il avait, le matin même, réuni son état-major du comité Tout-court, afin de décider des diverses stratégies ; et depuis quelque temps, mène une campagne afin de faire démissionner les membres honoraires de ses amis. Il en fut pour sa peine.

Au début de la séance, on lut bien quelques démissions d'honoraires, mais elles étaient largement compensées par de nouvelles adhésions. Les délégués de Chialvo, son factotum Hébrard, et son petit chéri, Remille, essayèrent bien de semer le tumulte ; mais ils furent énergiquement remis à leur place ; et leurs potins de concierge (on sait que Remille s'y connaît !) rejetés du pied.

L'attitude des "Chialvistes" indisposa l'assemblée ; et quand vint le moment des scrutins, un éminent chialviste, le syndic Veyrard, en subit le contrecoup. Les mutualistes montrèrent qu'ils désapprouvaient les procédés de vouloir mettre la politique au sein d'une société qui doit y rester étrangère ; et le syndic sortant ne recueillit que 31 voix, tandis que son concurrent était élu par plus de 100 voix.

C'est une petite leçon qui a été ainsi infligée aux Chialvistes. Ce qu'ils ont de mieux à faire c'est d'en profiter en restant tranquilles, puisqu'ils le voient bien, le prestige de leur patron est tout à fait dédoré¹⁷⁷.

La semaine suivante, M. Chialvo réplique dans une lettre que publie *Le Montbrisonnais* :

- *Qu'il n'a rien "manigancé" ;*
- *Qu'il ne cherche nullement à faire démissionner des membres honoraires qui seraient ses amis politiques ;*
- *Qu'il est membre fondateur des "Ouvriers réunis" et que chaque année, pour le jour de l'an, il verse 40 F pour la caisse des retraites.*

Enfin il conclut : Je souhaite à la Société beaucoup d'ennemis comme moi¹⁷⁸.

Quinze jours après l'assemblée générale, comme la tendance "de gauche" l'a nettement emporté, les minoritaires quittent la société pour créer une nouvelle société de secours mutuels.

Le 2 février 1907, le président Dupin lit au bureau des "Ouvriers réunis" la lettre de démission collective que 13 mutualistes viennent de lui adresser :

¹⁷⁷ *Le Montbrisonnais* du 19 janvier 1907.

¹⁷⁸ *Le Montbrisonnais* du 26 janvier 1907.

Montbrison le 27 janvier 1907

Les soussignés ont l'honneur d'adresser à M. le Président de la Société de Secours Mutuels des Ouvriers Réunis de Montbrison, leur démission de membres participants de la dite Société.

Cette société poursuivant un but qui n'est pas celui de la Mutualité, ils estiment de leur devoir de se retirer.

Ils prient en conséquence M. le Président de donner connaissance de la présente à la Société.

De vrais mutualistes :

Signé : Remille Jean, Barrieux Philibert, Cheuzeville Félix, Dupuy Jacques, Levet Claude, Galletti Marius, Girard Jean-Claude, Fèche Pierre, Faure Henri, Phalippon J. P., Basset Jean, Perret Marius, Claret Georges.

De plus, deux membres honoraires donnent leur démission MM. Ferran Jean, carrossier, et de Saint-Pulgent, rentier¹⁷⁹.

Ce même 27 janvier 1907 naît une nouvelle société mutuelle *l'Union montbrisonnaise* qui accueille les démissionnaires. Le journal local (de droite) *l'Avenir Montbrisonnais*, concurrent direct du *Montbrisonnais*, relate ainsi la première assemblée générale :

Sous ce titre une nouvelle Société de Secours Mutuels s'est formée à Montbrison.

Fondée sur les derniers principes de la mutualité, cette société pourra, à l'avenir, rendre de grands services à la classe ouvrière de notre ville.

Les prévisions des fondateurs de cette Société ont déjà été de beaucoup dépassées et tout fait prévoir que d'ici peu de temps le nombre des membres dépassera la centaine :

Son bureau a été ainsi constitué :

Président, M. Rony, notaire¹⁸⁰ ; vice-président : M. Henri Faure¹⁸¹, trésorier, M. Galletti¹⁸² ; trésorier-adjoint : M. Henry¹⁸³ ; secrétaire : M. Remille¹⁸⁴ ; secrétaire-adjoint : M. Marius Perret¹⁸⁵ ; contrôleurs : MM. Girard¹⁸⁶ et Fèche¹⁸⁷ ; syndics : MM. Cheuzeville¹⁸⁸, Barbier¹⁸⁹, Levet¹⁹⁰, Pont¹⁹¹, Dupuy¹⁹² et Lager¹⁹³.

M. Rony a remercié l'assemblée du témoignage de confiance qu'elle venait de lui accorder et a prononcé l'allocution suivante :

¹⁷⁹ Procès-verbal de délibération du samedi 2 février 1907.

¹⁸⁰ M^e Joseph Rony, notaire à Montbrison, rue St-Pierre.

¹⁸¹ Henri Faure, jardinier, 7, rue du Faubourg St-Jean..

¹⁸² Marius Galletti, clerc de notaire, 10, rue des Cordeliers.

¹⁸³ Louis Henry, clerc de notaire, 43, rue Tupinerie.

¹⁸⁴ Jean Remille, légiste, 15, boulevard Gambetta.

¹⁸⁵ Marius Perret, clerc d'avoué, 10, rue du Faubourg de la Madeleine.

¹⁸⁶ Marius Girard, employé d'octroi, 9, avenue du Jardin de la Ville.

¹⁸⁷ Pierre Fèche, typographe, 45, rue des Légouvés.

¹⁸⁸ Félix Cheuzeville, sculpteur, 37, rue Martin-Bernard.

¹⁸⁹ Pierre Barbier, voiturier, 3, boulevard Gambetta.

¹⁹⁰ Claude Levet, empailleur de chaises, 23, rue Victor-de-Laprade.

¹⁹¹ Joannès Pont, jardinier, 27, rue de la République.

¹⁹² Jacques Dupuy, typographe, 14, rue des Clercs.

¹⁹³ Joannès Lager, charcutier, 29, rue Saint-Jean.

Lorsque deux d'entre vous m'ont fait l'honneur de venir me demander d'accepter la présidence d'une nouvelle Société de Secours Mutuels, après un instant d'hésitation causé par le sentiment de mon inexpérience en matière de mutualité, j'ai accepté avec l'assurance de ces Messieurs que la future Société serait uniquement une Société de Secours Mutuels au sens le plus strict du mot.

Et j'ai accepté sans arrière-pensée avec la résolution de donner à cette oeuvre ainsi définie tout mon dévouement avec la ferme confiance que je tiens à exprimer ici, que cette Société sera une Assemblée d'amis venus là pour s'entraider dans les difficultés et non pas une réunion de fédérés se groupant pour être plus forts dans les luttes religieuses ou politiques à venir...

Cette dernière phrase de M^e Rony choque le bureau des "Ouvriers réunis" qui rejette avec indignation l'insinuation qu'elle contient. Le président Dupin déclare tranquillement : La société doit et peut rester indifférente à une tentative qui sera sans effet¹⁹⁴ et après un échange de vues le conseil décide qu'il sera plus digne de rester calmes, et d'opposer un tranquille mépris à cette insidieuse attaque¹⁹⁵.

On est alors en période préélectorale : six mois plus tard, Pierre Dupin affronte le maire de Montbrison, Claude Chialvo, au cours des élections cantonales et se fait battre de justesse¹⁹⁶.

"Tous pour un, un pour tous"

Il n'y a plus, aujourd'hui, à Montbrison, de mutuelles locales : *les Ouvriers réunis* (n° 94)¹⁹⁷ et *l'Union montbrisonnaise* (n° 406) ont été absorbées par la mutuelle n° 1007 (*Loire Action Mutualiste*)¹⁹⁸. Cette dernière est devenue, le 1^{er} janvier 2003 un nouveau groupement *Les mutuelles Présence* après fusion avec les mutuelles *Ami* et la mutuelle 901 dite des *Anciens Prisonniers de Guerre*.

Les anciennes disputes, séquelles d'un climat politique passionné, ont été finalement bien vaines. Elles ont sans doute, sur le plan local, freiné le développement harmonieux de la mutualité qui a pourtant pour devise : *Tous pour un, un pour tous*. Elles n'enlèvent rien cependant au mérite de plusieurs générations de militants mutualistes qui ont agi avec conviction pour un monde plus fraternel et plus solidaire¹⁹⁹.

¹⁹⁴ Procès-verbal de délibération du samedi 2 février 1907.

¹⁹⁵ *Ibid.*

¹⁹⁶ Dupin : 1 912 voix ; Chialvo 2 245 voix. Dupin l'emporte dans 9 communes : Bard, Chalain-d'Uzore, Chalain-le-Comtal, Chambéon, l'Hôpital-le-Grand, Lérigneux, Magneux-Haute-Rive, Mornand et Savigneux (*Le Montbrisonnais* du 3 août 1907).

¹⁹⁷ La mutuelle *des Ouvriers réunis* de Montbrison avait d'abord absorbé plusieurs sociétés voisines (*Fraternelle* de Champdieu, *Ouvriers réunis* de Savigneux, *Fraternelle* de Luriecq, *Famille suryquoise*, *Anciens Verriers* de Veauche, *Fraternelle* de Pralong, *Travailleurs réunis* de Saint-Romain-le-Puy) et était devenue *Action mutualiste du Montbrisonnais*.

¹⁹⁸ Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 1998, *Action mutualiste du Montbrisonnais* a fusionné avec *Loire Action Mutualiste* (mutuelle n° 1007) et est devenue sa *section Forez*.

¹⁹⁹ Sources (outre les ouvrages déjà cités dans les notes) : les collections du *Journal de Montbrison*, du *Montbrisonnais* (années 1904 et 1909) ; les archives de la *Société de secours mutuels des Ouvriers réunis* de Montbrison ; le témoignage de mutualistes, particulièrement de M. Victor Peyrat, secrétaire des *Ouvriers réunis* que nous remercions vivement pour son aimable concours.

La libre pensée montbrisonnaise au début du XX^e siècle

Fondation

La décennie qui précède la Grande Guerre (1903-1913) marque, en France, l'apogée de l'anticléricalisme. La loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat (votée en 1905) entraîne un violent combat idéologique et politique qui concerne tout le pays. Inventaires des biens de l'Eglise, location des presbytères, sécularisation des religieux : tout devient l'objet d'une âpre lutte. Il s'agit d'arracher à l'Eglise catholique - encore puissante sur le plan temporel - une partie de son influence, dans le domaine politique surtout.

Beaucoup de républicains pensent que cette lutte est nécessaire pour consolider le régime. Certains vont plus loin et souhaitent définitivement "libérer" les esprits en travaillant à la destruction de tous les dogmes, de toutes les religions.

Au début du siècle, ces *libres penseurs*, qui s'inspirent de la philosophie anticléricale du Siècle des lumières et de la tradition révolutionnaire de 1789, se regroupent en une association nationale²⁰⁰. Cette *association nationale des Libres Penseurs de France* a pour tâche de fédérer les sociétés de la libre pensée qui apparaissent alors - le climat est propice - dans de nombreuses localités²⁰¹, cellules de base de taille restreinte mais virulentes.

En 1903. L'*Action*, organe de la Fédération nationale, écrit : *Désormais, c'est la lutte suprême, il faut que nous ayons raison de l'ennemi, de l'Infâme enfin*²⁰². L'objectif est clairement fixé et selon le mot de Jean Marie Mayeur la libre pensée tend même à devenir une véritable Contre-Eglise.

Le Forez reste une région de tradition chrétienne, particulièrement dans les montagnes du Soir où la pratique religieuse est forte et les vocations nombreuses. Seule une petite zone autour de Panissières, dans les monts du Lyonnais, apparaît plus touchée par la déchristianisation.

Sur ce terrain peu favorable naissent trois groupes formés de libres penseurs : à Balbigny la *Société de libre pensée l'Emancipation*, à Panissières *l'Union fraternelle des libres penseurs* et enfin, à Montbrison, *la Libre Pensée* (L. P.)

Montbrison, la cité des comtes de Forez, garde de son passé une attitude conservatrice. La ville, avec son séminaire, ses écoles libres, un couvent de clarisses et deux belles paroisses reste un bastion de l'Eglise. Le radicalisme a certes fait quelques adeptes dans la bourgeoisie locale : petits rentiers, commerçants et membres des professions libérales. La municipalité compte plusieurs républicains militants laïques²⁰³ mais la droite modérée - et catholique - détient la majorité autour

²⁰⁰ Le journal anticlérical *La Raison* (fondé par le prêtre défroqué, Victor Charbonnel et par Henry Bérenger) est à l'origine du congrès international de la libre pensée de Genève de 1902. En 1903, il y a un congrès en France d'où naît l'Association nationale des libres penseurs de France.

²⁰¹ Au congrès national de la L. P. de 1906, 170 délégués représentent 145 groupes locaux.

²⁰² Cité par J. M. Mayeur, *Histoire du peuple français* (t. 5) : *Cent ans d'esprit républicain*, 1967, Nouvelle Librairie de France.

²⁰³ Aux élections municipales de mai 1904, la liste républicaine démocratique comprend 5 conseillers sortants : le docteur Henri Lhote, Jules Sandillon, marchand de vin, Pierre François, malteur, Jacques Vernay, propriétaire et Joseph Rousson. Cette liste n'obtient aucun élu.

du maire, le notaire Chialvo²⁰⁴. A Montbrison, la libre pensée organisée arrive de l'extérieur. Elle est amenée par un publiciste, Auguste Charpiot, rédacteur du journal radical *Le Montbrisonnais*.

Auguste Charpiot

Auguste Charpiot, fils d'un pasteur, est né en 1850, à Montbéliard, dans le Doubs. Après des études au collège de Louhans (Saône-et-Loire), il devient journaliste et collabore aux journaux républicains. En 1870-1871, il est grièvement blessé au siège de Paris et fait prisonnier. Durant la période de *l'Ordre moral*, alors qu'il est journaliste à Lyon, il est arrêté et emprisonné. Après 1881, suivant les principes de Gambetta, Jules Ferry et Paul Bert, il embrassa la grande cause de la *Libre Pensée*²⁰⁵.

En août 1902, Charpiot vient à Montbrison comme rédacteur de l'hebdomadaire *Le Montbrisonnais*. Dès son arrivée dans la sous-préfecture, il s'efforce de regrouper les libres penseurs. Son entreprise aboutit en juillet 1903. Quelques notables radicaux, des professeurs de l'école primaire supérieure et de l'école normale d'instituteurs ainsi qu'une poignée d'artisans touchés par les idées libertaires constituent la *Libre Pensée de Montbrison*. Il était temps : à 52 ans, Charpiot est un homme usé qui, avec sa barbe poivre et sel, en paraît 70. Il meurt sans avoir lâché sa plume le 11 octobre 1903, après quelques semaines de maladie. Le 13 octobre 1903, ses funérailles civiles sont la première grande manifestation publique de la L. P. Par leur pompe, elles causent à Montbrison un certain émoi.

La L. P. de Montbrison, qu'il a fondée quelques mois auparavant, avait fait une exposition du corps sur le devant de la maison qu'il habitait, boulevard Lachèze, n° 6. De bonne heure, de nombreuses délégations étaient venues monter une garde d'honneur... Sur le char funèbre, on dispose le drap de la *Libre Pensée*. Les cordons du poêle sont tenus par les amis du défunt : M. Pailhé, substitut du procureur de la République, M. Pierre Robert, directeur politique du *Montbrisonnais*, Carton et Rouffaux père président et vice-président de la libre pensée...²⁰⁶

De nombreuses couronnes montrent toute la place que Charpiot avait rapidement prise dans le milieu politique local : immortelles rouges de la L. P., gerbe tricolore de la Fédération des Comités d'Action Républicaine, Radicaux et Radicaux-Socialistes de la 1^{ère} circonscription, fleurs du Comité républicain de Montbrison, du Sou des écoles... Divers groupements ont envoyé des délégations avec bannières, notamment les sociétés mutualistes : *Ouvriers réunis de Montbrison* et *Ouvriers réunis de Moingt*, ainsi que les comités d'action républicaine des localités voisines (Saint-Romain, Marols, Chalmazel, Bard, Précieux ...).

Beaucoup de notabilités suivent le cortège funèbre : le procureur de la République Royer, le commissaire Rouot, l'inspecteur primaire Barthélémy, le percepteur Autechaud, le receveur des contributions indirectes Junillon. Il y a aussi des conseillers municipaux : le docteur Lhote, Jules Sandillon, Jacques Vernay, des enseignants, le notaire Pierre Dupin, l'avoué Maurice Fraise, l'architecte Joanny Thevenet...

Le corps est conduit à la gare car Auguste Charpiot doit être inhumé à Branges en Saône-et-Loire. Sur le quai, trois discours sont prononcés. Claudius Cote, relieur à l'imprimerie Robert, rend un dernier hommage au défunt au nom de la Fédération nationale de la L. P. Il achève son éloge funèbre par un appel à tous les anticléricaux qui, selon lui, éclairés par les conseils de Charpiot, marcheront vers cet idéal qui était le sien, c'est-à-dire vers la science, la raison, la justice et la vérité. Et Cote de conclure : *Car, citoyennes et citoyens, c'est vers cet idéal que nous marchons et*

²⁰⁴ Claude Chialvo : né à Montbrison le 28 mai 1853, fils de François Nicolas Barthélémy Chialvo, limonadier, place Chenevoterie ; mort à Meyzieux (Isère) le 19 mai 1913.

²⁰⁵ Notice nécrologique publiée par *Le Montbrisonnais* du 17-10-1903.

²⁰⁶ *Ibid.*

*que nous vous convions de venir à nous pour lutter contre l'utopie et le mensonge du cléricisme...*²⁰⁷

L'élan est donné. Le groupe montbrisonnais qui compte environ 60 membres et qui vient de perdre son fondateur se lance publiquement dans le combat idéologique.

L'action : polémiques et provocations

La société se réunit chaque trimestre le dimanche après-midi à son siège au 26, rue Martin-Bernard, tout à côté de l'institution Jeanne-d'Arc tenue par les demoiselles *Kopp et Gros*. Strictement constituée dès le début²⁰⁸, la L. P. a un bureau élu avec président, vice-président, secrétaire, trésorier et commissaires aux comptes. Les réunions se déroulent suivant un rituel précis. Après l'éloge des libres penseurs récemment décédés et l'évocation de leurs funérailles civiles, on admet les nouveaux membres. Le rapport moral et le compte rendu financier suivent. Après avoir débattu des questions diverses - adresses de félicitations au gouvernement, vœux concernant la situation locale - l'assemblée se sépare *aux cris répétés de vive la République ! Vive la Libre Pensée !*

Pour être admis, le libre penseur doit payer une cotisation et fournir un testament en bonne et due forme indiquant qu'il ne veut pas être enterré religieusement, même s'il lui venait un repentir au dernier instant. Ainsi la L. P. sera la grande ordonnatrice de ses funérailles. Elle en fera une cérémonie solennelle, éclatante manifestation antireligieuse et une sorte de défi pour l'Eglise.

Les premières décisions prises sont significatives : achat d'un brancard et d'un drap mortuaire rouge, somme de 40 F votée pour frais de funérailles ainsi que celle de 15 F pour l'achat d'une couronne à chaque sociétaire décédé²⁰⁹. Le 13 janvier 1907, la L. P. décide, pour compléter la panoplie, d'acheter un drapeau rouge avec inscription, mais le bureau estime que *pour des raisons économiques il y a lieu de renvoyer à plus tard cette acquisition*²¹⁰.

Funérailles civiles ou religieuses : un inépuisable sujet de polémique

Immortelle ou œillet rouge à la boutonnière les libres penseurs assistent à tous les enterrements civils qui ont lieu à Montbrison. Des délégations participent aux cérémonies des localités voisines. A l'assemblée du 13 janvier 1907, le citoyen Rouffaux père, président de la L. P., se félicite du travail accompli dans ce domaine :

Avant la fondation de notre société très peu d'enterrements civils sont à enregistrer dans notre région, alors que depuis juillet 1903 on en compte vingt. La plupart de ces funérailles sont dues à l'intervention de notre association, justifiant ainsi son existence dans un pays encore trop imprégné de fanatisme...²¹¹

Pour rendre solennelles ces célébrations et créer une sorte de liturgie de substitution, la L. P. mobilise les organisations républicaines et laïques qui, pour l'occasion, sortent leurs drapeaux. Les bannières des sociétés de secours mutuels sont particulièrement appréciées. Si le défunt est un

²⁰⁷ Notice nécrologique publiée par *Le Montbrisonnais* du 17-10-1903.

²⁰⁸ La Libre pensée est la 3^e association officiellement déclarée à la sous-préfecture de Montbrison après la *Société mixte de tir* et la *Gaule montbrisonnaise*.

²⁰⁹ Assemblée générale du 31 janvier 1904. *Le Montbrisonnais* du 20-02-1904.

²¹⁰ Assemblée générale du 26 mai 1907. *Le Montbrisonnais* du 01-06-1907.

²¹¹ Assemblée générale du 13 janvier 1907. *Le Montbrisonnais* du 19-01-1907. Il y a environ une cérémonie civile tous les deux mois. Funérailles civiles dont le compte rendu figure dans *le Montbrisonnais* : 13 oct. 1903, Auguste Charpiot, publiciste, Montbrison ; 31 déc. 1903, Edmond Gagnepain, Saint-André-le-Puy ; 14 fév. 1904, Barthélemy Goyet, fils d'un hôtelier, Montbrison ; en oct. 1904, Antoine Beysson, Chenereilles ; 20 juin 1905, Valentin Donnet, assureur, ancien sous-officier de gendarmerie, Montbrison ; 27 oct. 1905, Fleury Noally, Moingt ; 29 nov. 1905, Marie Gidon, épouse Rouffaux, cordière, Montbrison.

notable, la République est représentée par ses fonctionnaires : le commissaire de police, un magistrat, quelques professeurs...

Au cimetière, plusieurs discours sont prononcés. Celui du représentant de la L. P. est toujours violemment anticlérical et antireligieux. Écoutons le président Carton aux obsèques de Marie Gidon, épouse de Jean Rouffaux, le 29 novembre 1906 :

Fidèle jusqu'à la fin à nos principes elle refusa l'approche de ces hommes noirs, sa seule haine ici-bas... Dors en paix, citoyenne. Merci à ton époux, merci à tes enfants qui ont su respecter tes dernières volontés. Puisse leur exemple être suivi par tous ceux qui, de cœur avec nous, hésitent encore à affirmer leur croyance et qui, écoutant un sentiment de timidité ou de crainte, n'osent affirmer leurs convictions et font précéder le cercueil des leurs par cette cohorte sans cœur qui vient pour ainsi dire insulter à notre douleur en chantant lorsque nous tous pleurons... Ah ! oui ! tu les haïssais, citoyenne, ces Rodin ! et nous tous détestons et unissons nos forces pour les combattre²¹².

Aux funérailles d'un verrier de Saint-Romain-le-Puy, le 27 octobre 1907, le trésorier de la L. P., le professeur Moulin, se montre encore plus violent : *La vie du citoyen Zumkeller, hélas trop courte, n'en est pas moins un exemple de convictions ardentes et sincères. Elle montre que toujours il repoussa bien loin les hommes noirs, asservisseurs de consciences, partisans acharnés de l'obscurantisme, n'ayant en leurs noirs desseins qu'une seule pensée : tenir dans leurs griffes encore puissantes l'humanité afin de la plier sous leur domination.*

Relevons courageusement la tête, Citoyens ! car le temps où la prêtraille insolente commettait les plus abominables crimes de l'Inquisition est à jamais disparu... Le peuple éclairé ne peut plus croire à ce monde problématique qui lui est promis... il comprend parfaitement que tout ce qu'enseigne l'église n'est que mensonge et hypocrisie. Oui, citoyens, la classe ouvrière est mûre pour la Libre Pensée...²¹³

Dans ces diatribes, les invectives servent souvent d'arguments. Pourtant il y a certainement parmi les libres penseurs des hommes et des femmes courageux et sincères. Ces excès de langage nuisent à la société. Tous les non-croyants n'appartiennent pas, d'ailleurs, à la L. P. Ainsi, le 11 novembre 1906, Jacques Vernay²¹⁴, chef de file des républicains de Montbrison, "libre penseur convaincu", a d'imposantes obsèques "purement civiles" (1 500 participants) sans le concours de la L. P. locale. L'instituteur anticlérical Compigne²¹⁵, qui signe des articles virulents dans *le Montbrisonnais* ainsi qu'un feuilleton intitulé *Le Presbytère sanglant*, ne participe pas à la L. P. Il lance même un appel pour constituer une "Libre pensée spiritualiste".

Ces manifestations choquent les catholiques. Le clergé les réprovoque avec vigueur. Aussi est-il fréquent que des incidents troublent leur déroulement, incidents minimes que la presse anticléricale monte en épingle. Le compte rendu que fait *le Montbrisonnais* des obsèques de Charpiot est révélateur à cet égard :

Une assistance émue entourait le cercueil, et les passants se découvraient avec respect. Seul, un personnage, qui, plus d'une fois avait été houspillé par la plume de notre collaborateur, a voulu venir parader le chapeau sur la tête, autour de sa dépouille mortelle dont le voisinage devait

²¹² *Le Montbrisonnais* du 2-12-1905.

²¹³ *Le Montbrisonnais* du 2-11-1907.

²¹⁴ Jacques Vernay (Renaiss, 1857-Montbrison, 1906) : propriétaire, officier d'académie, administrateur des hospices et du bureau de bienfaisance, ancien conseiller municipal, délégué cantonal, président de la Ligue des droits de l'homme, président du Sou des écoles, président des Conférences populaires, président d'honneur de la Philharmonique, fondateur et vice-président du Comité républicain démocratique.

²¹⁵ Antoine Compigne (Neulise, 1875-Montbrison, 1941) : 1904-1905, enseignant puis publiciste, auteur de poèmes, romans et de chroniques. *Le presbytère sanglant* est publié en 1907 et 1908 dans *le Montbrisonnais*.

*lui être agréable, puisqu'il appartient, paraît-il, à la race de ces gens qui pensent que le cadavre d'un ennemi sent toujours bon...*²¹⁶

Incident encore, selon la feuille radicale, au cours des obsèques de Barthélémy Goyet, le 14 février 1904 : *sur le passage du cortège, à l'angle de la rue du Palais-de-Justice, un ecclésiastique oubliant le respect dû à un mort ne s'est pas découvert devant le cercueil*²¹⁷.

Le 20 juin 1905, les libres penseurs enterrent civilement Valentin Donnet, ancien sous-officier de gendarmerie, 38 ans, assureur, mort à la suite d'un accident de bicyclette. Le défunt était membre du comité radical-socialiste et avait composé plusieurs chansons de propagande dont la "chanson de l'Action républicaine". *Le Montbrisonnais* croit encore relever une provocation :

*Comme il arrive quand il y a des funérailles civiles dans notre ville, les cléricaux ont tenu à créer un incident qui n'est pas en leur faveur. C'est un ecclésiastique, cette fois, qui, passant devant le cercueil, a affecté de garder son chapeau sur la tête, tandis que son collègue quittait le sien. Cette grossièreté voulue a été remarquée et a fait l'objet de commentaires qui ne sont pas flatteurs pour le singulier personnage*²¹⁸.

Il est vrai aussi que lors de la procession de Fête-Dieu, il se trouve souvent quelque libre penseur qui, canotier sur la tête et cigare aux lèvres, coupe ostensiblement le cortège.

Pour les tenants de la L. P., les funérailles sont un sujet inépuisable quand il s'agit d'entamer une polémique, sans souci, d'ailleurs, d'évidentes contradictions. Tantôt ils s'indignent du fait que tel anticlérical notoire n'a pas été enterré civilement, tantôt ils protestent parce qu'un curé n'a pas voulu célébrer les obsèques de tel autre libre penseur convaincu !

A propos de la "conversion d'un libraire"

Ainsi, à propos de la disparition du libraire Eugène Relave²¹⁹ *le Montbrisonnais* entame une polémique avec *l'Avenir Montbrisonnais*²²⁰ : *Relave avait toujours été un ferme anticlérical, qui maintes fois avait manifesté contre l'intrusion sournoise des hommes noirs. Les quelques gouttes d'eau bénite que l'on a fait donner sur son cercueil, n'empêcheront pas les républicains de garder intact au fond de leur cœur, le souvenir de celui qui avait vécu en libre penseur...*²²¹

L'Avenir Montbrisonnais s'étant réjoui de la "conversion du libraire", un "véritable ami de Relave" écrit dans *le Montbrisonnais* : *La demi-douzaine de rats d'Eglise, qui se dissimule sous le vocable injurieux pour le malheureux défunt, de "vrai amis d'Eugène Relave" aurait mieux fait de rester coi, que d'entonner un "Alleluia", en l'honneur de la conversion, d'ailleurs peu démontrée, de ce libre penseur.*

Qui sait ! par quels moyens, ces dévots personnages sont arrivés, abusant de la faiblesse qui précède les derniers moments d'un homme, surtout si cet homme est un vieillard de 83 ans, à lui

²¹⁶ *Le Montbrisonnais* du 17-10-1903.

²¹⁷ *Le Montbrisonnais* du 20-02-1804.

²¹⁸ *Le Montbrisonnais* du 24-06-1905.

²¹⁹ Eugène Benoît Relave (Montbrison, 1^{er} oct.1823, Montbrison, 20 nov. 1906) : militant républicain ; fils de Victor Pierre Alexis Relave, receveur des contributions indirectes et de Françoise Méjasson. Il choisit la carrière des armes. Sergent-major, il prend part aux protestations des républicains contre le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Cassé de son grade, emprisonné durant quelques mois, il est ensuite envoyé en Afrique. De retour à Montbrison, il devient libraire. Le 4 septembre 1870, il se trouve parmi le petit groupe de républicains qui proclament la République à la sous-préfecture de Montbrison.

²²⁰ Hebdomadaire de droite, catholique, de Montbrison, dirigé par M. de Saint-Pulgent.

²²¹ *Le Montbrisonnais* du 24 novembre 1906. Les obsèques de Relave avaient eu lieu le 20 novembre.

*faire modifier ses dernières volontés ?... Bel exploit en vérité, et dont ces tristes apôtres, n'ont pas à se vanter !...*²²²

A Chenereilles, le 22 octobre 1904, le curé refuse de prêter le brancard paroissial pour porter civilement en terre Antoine Beysson, dit Michalon, "libre penseur ardent", vice-président du comité d'action républicaine du village mais *la Libre Pensée de Montbrison avait bien voulu prêter son drap mortuaire, qui a produit un grand effet...*²²³ Pour le *Montbrisonnais*, c'est une belle occasion d'attaquer vivement le curé du village en l'accusant de faire de la politique dans un article intitulé "Intolérance cléricale" :

L'affaire du malheureux Beysson a montré une fois de plus l'intolérance de messieurs les cléricaux, bien que Beysson ait vécu en libre penseur, sa veuve songeait à lui faire des funérailles religieuses. C'était compter sans notre fameux curé, qui refusa absolument son ministère et même défendit formellement à son sacristain de sonner le glas pour le défunt, parce qu'il s'était marié civilement. Cette façon de procéder n'a étonné aucun de ceux qui connaissent notre desservant.

*Il s'est montré si peu l'apôtre de la charité, depuis qu'il est à Chenereilles, qu'il a chassé petit à petit de son église le plus grand nombre des paroissiens. Il ne lui reste plus que quelques béates pour entendre les attaques qu'il ne cesse de débiter en chaire contre le gouvernement de la république, qui, pourtant, le paie...*²²⁴

De son côté, le rédacteur du bulletin paroissial ne fait pas preuve de mansuétude quand il publie *l'Histoire d'un chien*, féroce caricature du libre penseur, en 3 strophes et sans nom d'auteur :

*Jamais on ne le vit entrer dans une église,
Il préférait la loge... Il vivait à sa guise
En bon libre-penseur et se montrait dévot
Surtout au saucisson ? Nul ne fut moins cagot
Partisan de Fourier et de son phalanstère
La vertu lui parut toujours une chimère.
Il s'asseyait dessus et s'y trouvait très bien.
L'histoire que je conte est l'histoire d'un chien*²²⁵.

Il est difficile d'être plus dur !

Un chrétien ne saurait, sans pécher, assister à des funérailles civiles que la feuille paroissiale décrit sans indulgence : *Un cercueil de prix, un amas de couronnes, un cortège d'hommes qui s'avancent sans faire une prière, ne daignant pas même parfois entrer à l'église ; au cimetière, une tombe plus ou moins somptueuse, mais païenne ; au lieu de la croix qui s'élève vers le ciel comme l'espérance, l'urne ridicule ou la colonne brisée, images des cœurs qui peut-être ne le sont guère ; des fleurs déposées sur cette tombe, mais jamais la moindre prière ; voilà à quoi se réduit pour beaucoup le culte des morts*²²⁶.

Les banquets du Vendredi saint

A une époque où les célébrations de la table sont une forme privilégiée de la vie sociale, les libres penseurs organisent des banquets, tout comme les radicaux, les pompiers, les mutualistes, les jardiniers ou les épargnants...

²²² *Le Montbrisonnais* du 8 décembre 1906.

²²³ *Le Montbrisonnais* du 22-10-1904.

²²⁴ *Le Montbrisonnais* du 29-10-1904.

²²⁵ *Supplément paroissial du canton de Montbrison*, 18 juillet 1909.

²²⁶ *Supplément paroissial du canton de Montbrison*, 17 novembre 1907.

Il y a d'abord les "banquets fraternels" regroupant les 3 sociétés de libres penseurs de la région : *l'Emancipatrice de Balbigny*, *l'Union fraternelle de Panissières* et *la Libre-Pensée de Montbrison*. Le premier banquet, avec 45 convives, a lieu à Feurs le 15 septembre 1907, autour du président Waas, de Balbigny. En 1908, Montbrison accueille à son tour les banquetteurs libres penseurs.

Moins innocent est le festin que la L. P. organise chaque année, le Vendredi saint, à partir de 1904. Il se déroule au siège de l'association avec beaucoup de viande rouge au menu. Tard dans la nuit, les convives se dispersent après avoir braillé dans la rue des chansons grivoises et anticléricales. La L. P. fait du Vendredi saint sa fête annuelle, une provocation pour l'Eglise et la majorité de la population qui, ce jour-là, observe jeûne et abstinence. Chaque fois, la presse catholique s'indigne.

Ainsi *L'Avenir Montbrisonnais* fustige les organisateurs du banquet de 1905 dans un article intitulé "Moins de bruit". Le journal catholique n'apprécie pas les couplets gaillards entonnés dans sur le pavé. Il ironise à propos du menu carné peu varié et peu alléchant : "un repas gras plutôt maigre"²²⁷. Aussitôt les libres penseurs répliquent dans *le Montbrisonnais* :

On nous reproche d'avoir insulté aux croyances d'une partie de nos concitoyens par notre manifestation bruyante. Tout en nous excusant d'avoir troublé le sommeil de quelques Montbrisonnais qu'il nous soit permis de faire remarquer au pieux rédacteur que nous ne faisons du tapage nocturne qu'une fois l'an, tandis que toutes les nuits nous sommes obligés d'entendre le tintement long et agaçant de la cloche des Clarisses et tous les jours, souvent avant et après le coucher du soleil, le carillon des cloches des églises et chapelles de Montbrison.

*Croyez-vous que les nombreuses processions qui se déroulent dans nos rues ne froissent pas les idées respectables d'une partie de la population et n'interrompent-elles pas en même temps la circulation ?...*²²⁸

Nullement gênés les libres penseurs précisent même les paroles de la chanson gaillarde qu'ils chantaient en chœur ce soir-là : *L'Avenir a parlé de cris injurieux, ces cris se composaient d'une simple chanson de circonstance que nous joignons à notre note pour l'édification des abonnés de l'Avenir* :

La grosse Catherine
Fraîche et de bonne mine,
Un jour après matin
Vint à Sainte-Apolline,
Demander le curé...
hé ! hé ! hé ! hé ! hé !²²⁹

En 1907, la L. P. annonce fièrement : *Cette année, le banquet du vendredi saint a obtenu le succès des précédents, 25 "Lardivores" y ont pris part, c'est un peu plus d'une demi-douzaine*²³⁰.

Tout cela donne une idée du niveau des débats : clochette du campanile des sœurs clarisses contre chanson paillard, *mangeurs de boudin* contre *mangeurs de morue*. Une sottise affligeante !

L'action politique

Autre volet de l'activité de la L. P. : l'action politique. La société agit comme un groupe de pression. Elle se prononce vigoureusement pour la République et soutient toutes les actions qui, sur le plan législatif ou administratif, valorisent la laïcité et restreignent l'influence de l'Eglise.

²²⁷ *L'Avenir Montbrisonnais* du 30 avril 1905.

²²⁸ *Le Montbrisonnais* du 6 mai 1905.

²²⁹ *Ibid.* "La grosse Catherine" : chanson extraite de *Jeanne*, vaudeville de Théodore Neyel.

²³⁰ *Le Montbrisonnais* du 1^{er} juin 1907. *L'Avenir montbrisonnais* avait parlé de seulement 6 convives.

La grande affaire est alors la séparation de l'Église et de l'État. Réunie en assemblée générale le 16 octobre 1904, la L. P. de Montbrison *adresse tout d'abord des félicitations au ministre Combes et l'engage à faire aboutir dans le plus bref délai possible la séparation des Églises et de l'État*²³¹. Tous les présents signent une pétition dans ce sens.

Les interventions auprès du sous-préfet et du gouvernement sont fréquentes. Le 13 janvier 1907, la L. P. de Montbrison envoie des compliments au ministre Clémenceau-Briand. A l'assemblée du 30 septembre 1906, elle adresse un vœu au ministre de l'Instruction publique *pour que les élèves internes de certaines écoles de l'État ne soient conduits aux offices religieux que sur la demande écrite des parents, les libres penseurs ayant constaté que, malgré les lois scolaires, c'est malheureusement le contraire qui a encore lieu*²³².

Pour diffuser ses idées, la L. P. utilise *Le Montbrisonnais*, le journal radical de Pierre Robert, qui offre complaisamment ses colonnes. Localement, les liens avec la franc-maçonnerie sont probables, bien qu'invisibles. Sur le plan national, ils sont démontrés²³³. On relève une grande convergence, à Montbrison, avec les organisations républicaines et laïques dirigées par la petite bourgeoisie radicale.

La L. P. réservent ses plus vives attaques aux communautés religieuses, particulièrement aux frères des écoles chrétiennes et aux sœurs Saint-Charles car l'école est l'un de ses chevaux de bataille. Le 16 octobre 1904, la L. P. *regrette que les établissements des religieuses de Montbrison ne soient point compris dans les décrets de fermeture, et constate l'inefficacité de la loi sur l'enseignement, attendu que nos bons frères qui ont dû fermer, ont immédiatement rouvert les mêmes écoles*²³⁴. *Ils ont quitté l'habit monacal pour celui des laïques, mais vont encore enseigner la haine de la République.* Elle demande qu'on ferme au plus tôt les couvents car *Montbrison, "la Vendée forézienne", a besoin plus que tout autre ville d'être purgé des congrégations de tout ordre...*²³⁵ Le monastère des Clarisses est aussi visé. A chaque assemblée, les libres penseurs demandent *que ce couvent, qui n'est d'aucune utilité pour les Montbrisonnais, soit fermé le plus tôt possible...*²³⁶

Les libres penseurs réclament encore avec force la suppression de toute manifestation publique du culte. Faisant allusion à la traditionnelle procession de Fête-Dieu à laquelle beaucoup de Montbrisonnais participent en tendant des draps aux façades des maisons, ils espèrent que les religieuses augustines n'en feront plus de même et *que l'on ne verra pas les draps destinés aux malades servir à tapisser les murs de l'hôpital de Montbrison...*²³⁷

La L. P. demande aussi, en reprenant les mots d'ordre de la fédération nationale :

- *La suppression du port d'habit spécial chez les ecclésiastiques en dehors de leurs fonctions,*
- *Interdiction des processions sur les territoires français,*

²³¹ *Le Montbrisonnais* du 22 octobre 1904.

²³² *Le Montbrisonnais* du 6 octobre 1906.

²³³ Au convent de 1892, le Grand Orient de France avait adopté un texte affirmant que *la Libre Pensée, complément et prolongement de la Maçonnerie, doit trouver asile dans ses temples* (cité par Alec Mellor, *Histoire de l'anticléricalisme*, p. 373). Au moment où Emile Combes accède au pouvoir, le Grand Orient exerce une influence prépondérante sur le régime ; selon l'expression d'Alec Mellor, il est devenu *le cerveau de la République, le véritable gouvernement.*

²³⁴ Ecole Saint-Aubrin, rue du Collège et Ecole Saint-Joseph, rue des Arches.

²³⁵ *Le Montbrisonnais* du 22 octobre 1904.

²³⁶ *Le Montbrisonnais* du 6 octobre 1906. La L. P. n'a pas obtenu satisfaction, le monastère Sainte-Claire existe encore aujourd'hui.

²³⁷ *Le Montbrisonnais* du 4 juin 1910.

- *Réglementation de la sonnerie des cloches dans les églises (ne les permettre que de 7 heures du matin à 7 heures du soir)*²³⁸.

La propagande et la "formation" des militants restent un souci constant. A chaque réunion, on distribue cartes, insignes, brochures, journaux... Ainsi le 26 mai 1907, est décidé l'achat de 500 exemplaires de *Sorcellerie chrétienne*, une brochure de Jules Simon²³⁹. Le trésorier commande aussi 500 numéros du journal *Les Corbeaux*.

A l'assemblée du 13 octobre 1907, on décide de créer une bibliothèque ; écoutons, à ce sujet, le compte rendu du président Rouffaux : *L'assemblée accepte le don fait, par un citoyen généreux, de 200 volumes de nos meilleurs écrivains. Il est vrai que les catholiques ne doivent pas les lire, car ils ont été condamnés par l'Index qui siège près le Vatican. Comme conclusion, nous engageons vivement les membres de la Société à les lire, ils sont très intéressants...*²⁴⁰

Elle organise aussi des conférences publiques et contradictoires qui ont un certain succès de curiosité. La méthode employée pour ce genre de manifestation est toujours la même. Un nouveau converti à l'anticléricalisme, si possible ancien prêtre ou religieux, est invité. Il parle avec véhémence. On cherche des contradicteurs. S'il s'en trouve leurs interventions sont ridiculisées.

Le dimanche 20 septembre 1903, "la citoyenne Marie Murjas, ex-religieuse trappistine"²⁴¹ doit intervenir au théâtre de Montbrison. Dans une salle bondée, la conférencière parle des "turpitudes de la vie monacale" selon l'expression du *Montbrisonnais*. On demande s'il y a un contradicteur :

*Personne ne se présente... ah ! pardon ! un jeune éphèbe stylé par la gent cléricale – mais fort mal stylé il faut en convenir – s'avance les yeux dévotement fixés sur un carnet, façon bréviaire, qu'il tient entre ses deux mains et commence à lire péniblement diverses questions qu'on lui a écrites et qu'il doit faire : mais hélas ! le contradicteur est si pitoyablement comique qu'il est accueilli par un formidable éclat de rire...*²⁴²

La contre-offensive des catholiques

La riposte de l'Eglise, sur le plan local, s'organise grâce à de jeunes vicaires dynamiques des paroisses de Notre-Dame et de Saint-Pierre. Ils s'appuient sur les "bonnes familles" de la ville²⁴³ et ont 3 objectifs principaux : regrouper et encadrer des fidèles désemparés dans les mouvements d'action catholique, diffuser la presse favorable à l'Eglise pour combattre les idées antireligieuses et, enfin, magnifier les aspects extérieurs du culte pour redonner confiance au peuple chrétien.

Apparaissent des mouvements qui touchent de larges secteurs de la population. Dès 1898, l'abbé Planchet, de Notre-Dame, crée le patronage Saint-Louis. Les *P'tits fifres montbrisonnais*, fondés en 1907 par l'abbé Seignol, vicaire à Saint-Pierre, ne tardent pas à rassembler une centaine de membres. Les *P'tits fifres* ont des activités variées (musique, sport, théâtre...) et un rayonnement

²³⁸ *Le Montbrisonnais* du 19 octobre 1907.

²³⁹ Simon François Jules Suisse, dit Jules (1814-1896) : élève de l'école normale supérieure, agrégé de philosophie, membre de l'Académie française, philanthrope ; homme politique de l'aile modérée du parti républicain ; auteur d'ouvrages traitant des questions sociales.

²⁴⁰ *Ibid.*

²⁴¹ La L. P. était alors en cours de constitution. La réunion est présidée par M. Delhomme, secrétaire du groupe central de la jeunesse socialiste de Saint-Etienne. Prix d'entrée : 0,30 F, les dames paient demi-tarif et les enfants accompagnés entrent gratuitement (*Le Montbrisonnais* du 26 septembre 1903).

²⁴² *Le Montbrisonnais* du 26 septembre 1903.

²⁴³ Au congrès des catholiques de la Loire, à la fin de 1907 ; MM. de Meaux et de Jerphanion représentent les oeuvres paroissiales de Montbrison ; Mme de la Bâtie est la grande bienfaitrice des paroisses de la ville.

certain et durable. La société ne disparaîtra que dans les années cinquante après un demi-siècle d'existence²⁴⁴.

Le *cercle d'études sociales de Notre-Dame* organise, en 1908, la *société des Jardins ouvriers*, sur le modèle de ce qui a été fait à Saint-Etienne par un jésuite, le père Volpette²⁴⁵. Il s'agit de combattre la misère et aussi de détourner l'ouvrier du cabaret et des idées qui s'y diffusent. En 1910, un jeune prêtre montbrisonnais, le père Percher, fonde l'œuvre des *Petits bergers du Forez* pour l'éducation et la défense des adolescents placés dans les fermes de la Plaine. L'œuvre a un bureau de placement, un périodique et une vingtaine de sections dans l'arrondissement²⁴⁶.

Cet effort de regroupement se prolonge même dans le secteur mutualiste. La société de secours mutuels des *Ouvriers réunis* de Montbrison étant devenue suspecte d'anticléricisme, une scission se produit en 1907. *L'Union montbrisonnaise*, qui se veut résolument apolitique, s'organise avec M. Rony comme président.

En même temps les paroisses aménagent des salles d'œuvres qui deviennent de petits centres de loisirs. La salle Saint-Pierre, rue du Collège est à la fois gymnase, salle de spectacle et foyer ; elle est bénite le 22 mars 1908. Peu de temps après Notre-Dame construit le *Lux* (qui deviendra par la suite le cinéma *Rex*).

L'œuvre dite de la *Bonne Presse* prend une nouvelle importance. Elle a 2 objectifs : diffuser la presse nationale catholique (*La Croix*, *Le Pèlerin...*), créer et faire vivre des bulletins paroissiaux. Dès 1906, Notre-Dame a une feuille paroissiale, le *Supplément paroissial du Canton de Montbrison*, qui paraît chaque dimanche. Son tirage atteint 800 exemplaires en 1908. Le bulletin de Notre-Dame est bientôt imité : Saint-Pierre (Montbrison), Sury, Saint-Rambert, Boën, Saint-Marcellin, Saint-Georges-en-Couzan... Chaque année des almanachs paroissiaux sont édités.

Ces petites publications ont le mérite d'occuper le terrain. Outre les articles de fond qui condamnent vigoureusement la politique anticléricale du régime, la franc-maçonnerie, la libre pensée, les "mauvais journaux" (comme *le Montbrisonnais*), elles contiennent des échos de la vie paroissiale (activités des œuvres, résultats scolaires des écoles libres...), un peu d'histoire locale, et même des conseils d'hygiène et d'économie domestique. En 1907, le comité de l'œuvre de la Bonne Presse fait vendre dans le canton de Montbrison 150 *Croix de Paris* chaque jour et, chaque semaine : 600 *Pèlerin*, 280 *Croix du dimanche* et 600 *Suppléments*.

Il faut donner plus d'éclat aux manifestations religieuses. La Fête-Dieu de 1907 doit être particulièrement réussie. Le bulletin paroissial lance un appel : *Cette année plus que jamais il faut que la Fête-Dieu soit dans toutes les paroisses une réparation solennelle et publique de toutes les vilenies : profanation, attentats, inventaires, confiscations et tout ce qui a été commis contre Dieu et ses églises à la suite de l'Apostasie publique et nationale que voulait faire la Séparation...*²⁴⁷

Tout se passe fort bien : *Sur le parcours, presque toutes les maisons étaient pavoisées... Une escorte très nombreuse d'hommes et de jeunes gens servait de Garde d'honneur au Jésus de l'Hostie...* Il y a un concours de paroissiens plus considérable même que d'habitude selon le rédacteur du bulletin qui, parfaitement rasséréné, conclut : *Notre ville aime ces manifestations pacifiques de foi, de religion et de piété*²⁴⁸. On fête solennellement Jeanne d'Arc et la traditionnelle procession du vœu de ville si décriée par les anticléricaux²⁴⁹ est remise à l'honneur.

²⁴⁴ Voir p. 95.

²⁴⁵ Voir p. 91.

²⁴⁶ Voir p. 104.

²⁴⁷ Souligné dans le texte, *Supplément paroissial du canton de Montbrison*, n° 64 du 2 juin 1907.

²⁴⁸ Souligné dans le texte, *Supplément paroissial du canton de Montbrison*, n° 65 du 9 juin 1907.

²⁴⁹ *Le Montbrisonnais* (16 avril 1904) se moque des conseillers municipaux qui osent participer à cette cérémonie en les traitant de "Processionneux" : *Il y avait là, messire Chialvo, flanqué de ses deux adjoints*

Un important groupe de Montbrisonnais se joint aux 4 000 pèlerins du diocèse de Lyon qui vont à Lourdes dans 7 trains spéciaux pour fêter le cinquantenaire des apparitions (1858). Lourdes est l'occasion de battre en brèche les rationalistes et de montrer la foi d'un peuple entier. *Les impies disent : la Religion, les Miracles, l'Ame, c'était bon pour autrefois, mais maintenant, au siècle de la science !... Lourdes répond : tout cela est encore bon aujourd'hui, plus nécessaire que jamais, et les malades que votre science médicale abandonne viennent ici se faire guérir, sans parler de cette multitude d'âmes malades qui retrouvent ici la vie, la foi et la pratique chrétienne*²⁵⁰ écrit le rédacteur du bulletin paroissial.

La libre pensée montbrisonnaise : une influence limitée et passagère ?

Est-il possible, après 80 ans seulement, d'esquisser un bilan de l'action de la L. P. ? Faisons-le prudemment.

Après la Séparation, la L. P. redouble d'activité et connaît un certain essor. Cependant, pour toute la région montbrisonnaise, les adhérents sont moins d'une centaine dont seulement 2 ou 3 douzaines de militants. Après avoir marqué quelques points, la société, victime de ses propres outrances, s'assoupit. La Grande Guerre arrive. Croyants et athées souffrent et meurent côte à côte dans les mêmes tranchées.

Dans le domaine scolaire, elle n'atteint pas ses objectifs. Les frères des écoles chrétiennes et les sœurs Saint-Charles gardent leurs écoles²⁵¹. Le petit séminaire devient l'Institution Victor-de-Laprade.

Les Augustines continuent leur service à l'hôpital. Le couvent des Clarisses n'est pas fermé. Pendant 50 ans encore, il y aura des processions de Fête-Dieu. C'est la circulation automobile, d'ailleurs, qui fera disparaître ces cérémonies et non l'action de la L. P.

Sur le plan politique, le radical Pierre Robert²⁵², devient député puis sénateur mais *Le Montbrisonnais* a aujourd'hui disparu. A la mairie, la gauche anticléricale ne réussit pas à s'imposer et l'avocat Louis Dupin, que le journal radical traitait de "processionneur", devient, pour de longues années, maire de la ville²⁵³.

La déchristianisation se poursuit lentement. Pourtant l'agglomération montbrisonnaise garde un nombre assez élevé de pratiquants. Les gens glissent vers l'indifférence et non vers l'athéisme militant. L'Eglise ayant perdu de son triomphalisme, l'anticléricalisme reste une donnée culturelle dans certains milieux mais son discours n'intéresse guère. D'ailleurs, ce n'est plus une ligne de partage entre droite et gauche. L'influence de la L. P. dans notre ville semble avoir été limitée et peu durable. Les convictions de chacun ne sont plus le sujet de disputes. C'est heureux si la tolérance et le respect de l'autre y gagnent.

Rigodon et le républicain (!) Menu - puis Brassart, Dupin, Hatier, Lafond, Jacquet, toute la blanche cohorte...

²⁵⁰ *Supplément paroissial du canton de Montbrison* du 28 avril 1907.

²⁵¹ Elles existent encore aujourd'hui mais les religieux sont partis.

²⁵² Pierre Robert, né à Montbrison le 17 mai 1875, député de 1914 à 1927, sénateur de 1927 à 1940, sous-secrétaire d'Etat aux P. T. T. du 14 juin 1924 au 10 avril 1925.

²⁵³ Louis Dupin, élu conseiller municipal en 1892, remplit les fonctions de maire de décembre 1914 à avril 1918 (pour remplacer le docteur Rigodon, ancien médecin militaire, qui a demandé de reprendre du service pendant la durée de la guerre, quoique âgé de 66 ans). Elu maire le 11 décembre 1919, il reste en fonction jusqu'à la nomination du docteur Jean Vial, le 18 juin 1943.

Les jardins ouvriers de Montbrison²⁵⁴

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, des chrétiens participant au courant dit du "catholicisme social" entreprennent de lutter concrètement contre la pauvreté dont souffre la classe ouvrière. Ces catholiques "sociaux" ont le souci d'aider matériellement les indigents tout en respectant leur dignité. Pour cela il faut trouver de nouvelles formes d'assistance qui excluent l'aumône car, selon les mots de l'un d'eux, *l'homme n'est pas fait pour mendier, il est fait pour travailler. Il a le droit de vivre de son travail et par son travail. La charité ne doit pas consister à lui donner le pain de l'aumône mais le pain du travail*²⁵⁵.

Les premiers jardins

La création des jardins ouvriers est une réponse, parmi d'autres, à cette double préoccupation. Le mouvement commence vers 1890. Il s'appuie sur les idées développées par l'économiste et sociologue Frédéric Le Play²⁵⁶ qui pense que les problèmes sociaux peuvent être résolus si l'on organise fortement la société autour de la famille, de la religion et de la propriété, le patronage étant, pour lui, un moyen d'action privilégié.

En 1889, une habitante de Sedan, Félicie Hervieu, a l'idée de louer des parcelles de terrain pour les mettre à la disposition des familles indigentes. Secondée par un comité de dames patronnesses, elle constitue une association approuvée en 1891 sous le nom d'œuvre de la *Reconstitution de la famille*. Ce sont les premiers jardins ouvriers²⁵⁷.

Les premiers résultats semblent encourageants. Plusieurs journaux parlent de l'œuvre nouvelle. Des réalisations du même genre se multiplient dans le pays à l'initiative de prêtres ou d'associations charitables : jardins du bureau de bienfaisance de Genech (Nord) en 1892, du chanoine Chapelle à Mende (Lozère), des abbés Fourcy à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) et Garet à Saint-Riquier (Somme) en 1894...

Au même moment, les jardins ouvriers apparaissent en Belgique avec la fondation, en 1896, de la *Ligue du Coin de terre et du Foyer insaisissables*, en Allemagne, aux Etats-Unis, en Angleterre et en Italie.

Les jardins ouvriers stéphanois du Père Volpette

A la fin du XIX^e siècle, la situation économique du bassin stéphanois est marquée par un fort chômage chez les mineurs et les passementiers. Le père Volpette, de la Société de Jésus, directeur spirituel au collège Saint-Michel lit l'article du journal *Le Temps* du 4 janvier 1895 consacré aux jardins de Sedan. Séduit par la réalisation de madame Hervieu et de son comité de dames, il entreprend d'organiser des jardins ouvriers à Saint-Etienne. En 1898, les jardins du Père Volpette comprennent 410 parcelles, d'une surface totale de 18 ha et sont distribués à 2 460 Stéphanois.

²⁵⁴ Extrait de "Soixante-quinze ans de bonnes récoltes : les jardins ouvriers de Montbrison (1908-1983)", *Village de Forez*, n° 15, juillet 1983.

²⁵⁵ Docteur Lancry, "Une visite aux Jardins ouvriers de Sedan" dans la *Démocratie chrétienne*, octobre 1897.

²⁵⁶ Frédéric Le Play (1806-1882) : né à La Rivière, près de Honfleur, mort à Paris. Fondateur de l'économie sociale ; auteur de *La réforme sociale en France*.

²⁵⁷ L'appellation "jardins ouvriers" n'apparaît qu'en 1892, popularisée par le docteur Lancry.

Les Jardins ouvriers aident matériellement l'ouvrier, occupent ses loisirs, lui rendent ses racines rurales. Ils cherchent surtout à le détourner du cabaret et du syndicat naissant. Le père jésuite poursuit d'ailleurs des buts aussi bien politiques que religieux. Ne dit-il pas lui-même : *Si cette oeuvre pouvait s'étendre... on pourrait sauver ces pauvres mineurs du socialisme et surtout de l'enfer*²⁵⁸ ? Il veut enserrer toute la ville noire dans une riante ceinture de jardins.

A Saint-Etienne, le règlement de l'œuvre se réduit en 4 points :

1° - *Travailler avec soin le terrain.*

2° - *Ne pas travailler le dimanche ni les jours de fête.*

3° - *Ne rien céder ou sous-louer de son jardin.*

4° - *Ne rien faire qui puisse porter gravement atteinte au bon renom de l'œuvre.*

La gestion de l'œuvre n'a rien de démocratique ; le Père Volpette assure seul les fonctions de président, trésorier et secrétaire. Les jardins ouvriers de Saint-Etienne se développent rapidement. On compte un millier de parcelles en 1908. Les réalisations du jésuite stéphanois vont servir de modèle aux Montbrisonnais.

Les jardins ouvriers de Montbrison

Montbrison participe au mouvement catholique social du début du siècle qui est marqué par une floraison d'œuvres variées : *P'tits fifres montbrisonnais*, *Association des petits bergers et bouviers*, *Union catholique des cheminots*, patronages et cercles d'études...

Le *Cercle d'études sociales* de la paroisse Notre-Dame comprend une quarantaine de jeunes gens de bonnes familles. Sous la direction d'un vicaire, il organise des conférences où alternent sujets profanes et études religieuses. Le cercle est affilié à la *Fédération des groupes du Sud-Est* dont le journal, *La démocratie du Sud-Est*, deviendra ensuite l'influente *Chronique Sociale de France*.

A ce travail de réflexion et de formation, le Cercle joint parfois des actions concrètes. En mars 1908, il fonde l'œuvre des "Jardins ouvriers" sur le modèle des jardins stéphanois. Le département compte déjà, outre ceux de Saint-Etienne, de nombreux jardins ouvriers, à Chazelles-sur-Lyon, Saint-Chamond, Izieux, Saint-Galmier et Saint-Bonnet-le-Château... Cette année-là, un des dirigeants nationaux des jardins ouvriers, l'abbé Lemire, député du Nord et président de la *Ligue du Coin de terre et du Foyer*, reçoit un prix de l'Académie des sciences morales pour son œuvre humanitaire.

Un article du *supplément paroissial du canton de Montbrison* daté du 15 mars 1908 définit les buts de la nouvelle oeuvre. Le rédacteur - vraisemblablement un prêtre de Notre-Dame - s'inspire, presque mot à mot, d'une brochure intitulée *Les Jardins ouvriers en France et à l'Etranger*, opuscule publié sous les auspices des *Unions de la Paix Sociale*, organismes fondés en 1872 par Frédéric Le Play.

Il s'agit d'abord de *donner à l'ouvrier gêné par une nombreuse famille ou toute autre cause légitime le moyen de se procurer des légumes ce qui constitue pour son maigre budget une aide précieuse*²⁵⁹.

Les promoteurs des jardins ouvriers attendent aussi des résultats moraux de leur entreprise : *Pour obtenir ces légumes, ces fleurs, ces fruits, il a fallu faire un effort, secouer l'engourdissement qui amène la misère ; l'émulation se produit vite entre voisins ; on veut d'abord avoir des légumes*

²⁵⁸ Rapport du père Volpette, cité par *150 ans de luttes ouvrières dans le bassin stéphanois*, p. 166, Saint-Etienne 1979.

²⁵⁹ Bulletin paroissial, *Supplément du canton de Montbrison*, n° 104 du 15 mars 1908.

*aussi beaux que les autres, puis on veut avoir les plus beaux ; et ce sentiment d'amour-propre dépasse bientôt les petites barrières à claire-voie pour transformer la vie tout entière*²⁶⁰.

*C'est aussi un moyen de combattre l'alcoolisme car l'ouvrier qui aime son jardin aura vite fait de désertier le cabaret. Le travail de la terre développe les habitudes d'économie et de prévoyance. Le lien de la famille est resserré...*²⁶¹

Pour les zéloteurs du Cercle catholique, il faut que les pauvres se sentent un peu propriétaires, même à titre précaire car *le droit de propriété est comme le complément nécessaire de la personnalité. Celui-là seul qui possède un coin de terre a pleinement conscience d'être quelqu'un, c'est-à-dire un être libre, capable de se suffire par lui-même et ne dépendant directement au moins, de personne*²⁶². On voit toute la valeur qui est alors attachée à la notion de propriété.

Le Cercle loue un vaste terrain, rue de Bellevue, et le partage en une vingtaine de lots qui seront prêtés gratuitement à des familles dans le besoin. Il y a quatre conditions pour obtenir un jardin :

1° - *Etre honnête ;*

2° - *En avoir besoin ;*

3° - *Ne pas travailler les dimanches et jours de fêtes ;*

4° - *Ne rien céder de son jardin sans une permission expresse.*

*Pour les admissions il n'est nullement tenu compte des opinions ou des croyances des candidats...*²⁶³

Notons qu'aujourd'hui, presque un siècle plus tard, la société conserve trois de ces conditions dans son règlement. Quant à l'obligation du repos dominical, maintenant disparue, il semble qu'elle se soit estompée rapidement, bien avant la déconfessionnalisation de l'association. Pourtant, tel vieux jardinier, fils lui-même de jardinier, se souvient qu'en 1931, lorsqu'il arrivait que son père travaille au jardin le dimanche, cela entraînait d'interminables discussions à la maison.

Le dimanche 3 mai 1908, à six heures du soir, on procède au tirage au sort des parcelles : 19 lots de 140 m², *superbes jardins, bien disposés et abondamment pourvus d'eau*²⁶⁴. Le journal paroissial s'attendrit devant la satisfaction des futurs jardiniers et de leurs familles : *Il était touchant de voir avec quelle joie chacun prenait possession du lopin de terre qui lui était échu...* Pour le Cercle, c'est la meilleure réponse *aux sceptiques qui doutaient de l'utilité de cette œuvre*. Le chroniqueur conclut avec un bel optimisme : *L'œuvre des jardins ouvriers est donc définitivement créée dans notre ville*. Les décennies qui suivent lui donnent effectivement raison.

Concours horticole et séance de cinéma

En décembre 1908, après la première récolte, un membre du Cercle d'études dit toute sa satisfaction dans la feuille paroissiale : *Voilà donc une charité bien ordonnée entre les mains de ces braves gens, elle a plus que quadruplé (un jardin loué 10 F a donné pour 40 F de légumes). Et je ne parle pas du plaisir qu'ont eu à se trouver ainsi chez eux, à avoir, eux aussi, comme tout bon Montbrisonnais qui se respecte, un petit clos pour passer le dimanche en famille...*²⁶⁵

En 1909, les récoltes sont exceptionnellement belles aussi les jardiniers se décident-ils à prendre part collectivement à l'exposition horticole du 19 septembre organisée à Montbrison. Pour les responsables de l'œuvre cela doit *les encourager à mieux faire toujours et toujours aussi à mieux*

²⁶⁰ Louis Rivière, *Les jardins ouvriers...*, Paris 1899.

²⁶¹ Bulletin paroissial, *Supplément du canton de Montbrison*, n° 104 du 15 mars 1908.

²⁶² *Ibid.*

²⁶³ *Ibid.*

²⁶⁴ *Bulletin paroissial* n° 112, supplément du Canton de Montbrison.

²⁶⁵ *Bulletin paroissial de Notre-Dame* n° 146, supplément du Canton de Montbrison, du 27-12-1908.

*aimer la terre, la bonne terre nourricière qui, si joyeusement, leur donne ses fleurs et ses fruits plantureux*²⁶⁶.

Les ouvriers jardiniers obtiennent le premier prix dans la section des "Amateurs", avec médaille d'argent et prime de 15 F. Le bulletin paroissial s'enthousiasme : *oignons énormes, carottes monstrueuses, pommes de terre grosses comme des concombres, choux gigantesques, invraisemblables...*²⁶⁷ C'est la corne d'abondance, le pays de cocagne ou mieux le paradis terrestre !

L'année suivante la commission chargée d'administrer les jardins ouvriers organise un concours entre les jardiniers. *Des récompenses en nature* seront décernées *aux locataires des lots les mieux tenus et les mieux cultivés*. Une *petite fête intime* réunit ensuite les familles le 2 octobre 1910, à la grande salle des œuvres de Notre-Dame (l'actuel cinéma *Rex*). Après la distribution des prix, une centaine de personnes écoutent une causerie agrémentée de projections lumineuses sur l'œuvre des jardins ouvriers. Le phonographe débite quelques morceaux de musique et l'assemblée générale se termine par une projection de cinématographe.

Pour financer l'œuvre, le Cercle organise périodiquement des spectacles. Le 28 novembre 1909, salle des oeuvres, on joue "Yvonnik", un épisode de la Terreur en Bretagne, devant une salle archicomble. Le 18 décembre 1910, la compagnie Benoist Mary interprète *Les petits oiseaux* de Labiche et *Le gendarme est sans pitié* de Courteline...

Des résultats tangibles, une influence durable

Après la Grande Guerre, l'œuvre des jardins ouvriers se reconstitue rapidement. Les parcelles sont méticuleusement cultivées et s'avèrent particulièrement précieuses durant la Seconde Guerre mondiale. La déconfessionnalisation, commencée en 1941, devient complète. Dans les années 80, les Jardins ouvriers de Montbrison concernent 200 familles et près d'un millier de personnes de catégories sociales très variées.

Si leur importance économique, autrefois essentielle, a décréu, ils jouent toujours un rôle considérable, dans le domaine social notamment, comme moyen d'intégration pour les familles immigrées. L'association est aussi, par son administration exemplaire, une école de responsabilité et d'apprentissage de la démocratie.



²⁶⁶ *Bulletin paroissial de Notre-Dame* n° 183, supplément du Canton de Montbrison, du 12-09-1909.

²⁶⁷ *Bulletin paroissial de Notre-Dame*, n° 185, supplément du Canton de Montbrison, du 28-09-1909.

Les P'tits Fifres Montbrisonnais de 1907 à 1914²⁶⁸

L'abbé Seignol, né en 1870 à Saint-Priest-la-Prugne, arrive en 1898 à Saint-Pierre de Montbrison comme vicaire auprès du curé de la paroisse, le chanoine Ollagnier, alors très âgé. En 1906-1907 l'Eglise de France vit la période difficile de la Séparation. L'opinion se partage. Au vif anticléricalisme d'une partie de la classe politique et de la presse radicale répond une mobilisation catholique et cléricale partout où la déchristianisation n'est pas trop avancée. Les bulletins et les almanachs paroissiaux se multiplient ; des sociétés catholiques apparaissent à côté des œuvres paroissiales et des confréries traditionnelles.

Un jeune et dynamique vicaire de Saint-Pierre, animateur depuis plusieurs années de la section des "moyens" du patronage inter-paroissial Saint-Louis-de-Gonzague, participe activement à ce mouvement. Au printemps de 1907, il crée la société des P'tits Fifres Montbrisonnais. Il dote des enfants du fifre, la petite flûte guerrière, et des adolescents de tambours et de clairons. A tous il donne un uniforme et un drapeau. D'une bande de gosses du "patro" l'abbé veut faire une troupe martiale au service d'un idéal : "pour Dieu, pour la France".

Premières prestations

La nouvelle société effectue sa première sortie le dimanche l'après-midi du 7 avril 1907. Dirigée par l'abbé, la troupe se rend à pied au village voisin de Champdieu en jouant quelques refrains de marche. Le chroniqueur du bulletin paroissial de Notre-Dame constate que, "pour une première exécution d'ensemble, c'était déjà presque bien" et qu'avec leur béret blanc les petits fifres avaient l'air de "crânes guerriers".

Le mois suivant, 20 mai, lundi de Pentecôte, les fifres vont en "congé" à Grézieu-le-Fromental, à l'invitation de M. de Vazelhes. Départ à 8 heures du matin ; à 9 heures, halte à Merlieu pour déjeuner sur l'herbe. A 11 heures, arrivée à Grézieu où l'accueil se révèle digne du maître des lieux :

Mme et M. de Vazelhes sont là pour recevoir eux-mêmes tout ce petit régiment, auquel ils ont fait servir un excellent dîner dans leur château, poussant la complaisance jusqu'à vouloir se mettre eux-mêmes à table au milieu de cette bruyante jeunesse. Pendant toute la soirée, jeux nombreux et variés sur l'herbe, dans l'immense parc, à travers lequel toute cette jeunesse a pris ses ébats, faisant abondante provision d'air pur, de santé, de force, de vie.

Après ces activités de colonie de vacances le bulletin s'enthousiasme naïvement sur l'aspect tout militaire que prend la nouvelle formation : *Au départ et au retour, les clairons et les tambours, drapeau en tête, sous la direction de M. l'abbé Seignol, faisaient résonner les rues et les boulevards de leurs notes joyeuses ; mais les regards et toutes les sympathies des habitants émerveillés, allaient surtout au jeune bataillon des quarante petits fifres qui, crânes comme des troupiers, avec leur très joli béret blanc, marchaient tous régulièrement au pas en jouant la retraite.*

Le 26 mai 1907 le groupement alors nommé "Société des tambours et clairons" renforce la chorale de Notre-Dame qui exécute *la Cantate d'Orléans, à l'Etendard de Jeanne-d'Arc*. En juin, il participe, en fanfare, aux 2 processions traditionnelles de Fête-Dieu qui parcourent la ville.

²⁶⁸ D'après les articles publiés dans *L'Essor du Forez*, n° 1785-1786-1787-1788-1789-1790-1791, les 9, 16, 23 et 30 janvier 1981 ; 6, 13 et 20 février 1981. Source principale : bulletins paroissiaux des paroisses de Notre-Dame et Saint-Pierre (1907-1914).

Au fil des semaines, prestations et sorties se multiplient. Le 16 juin, les fifres se rendent au château de Vaugirard pour y rencontrer une troupe sœur, la "vaillante société catholique" les Cors de chasse de Champdieu. Un goûter champêtre agrmente cette sortie-promenade.

Le dimanche 14 juillet 1907, tandis que les troupes de la garnison de Montbrison défilent sur les boulevards, les Fifres traversent le faubourg de la Madeleine, "drapeau en tête et aux accents de la Marseillaise". Ils vont à Pralong pour un nouveau congé à l'invitation d'une "généreuse chrétienne" qui finance la fête.

La journée commence par la messe : *les grandes portes de l'église durent rester ouvertes, et la place du bourg sert de seconde nef pour la nombreuse assistance. Malgré la fatigue, les chants de la grand-messe et la bénédiction furent enlevés avec beaucoup d'entrain.* Durant l'après-midi les Fifres chantent, organisent des jeux et escaladent le puy Griot qui domine Pralong. Puis les "troupiers" de l'abbé Seignol reviennent en chantant la marche des fifres :

*Allen ! Allen ! disaient nos pères
Pour Dieu défendant le Forez.
Allen ! Allen ! comme naguère,
Pour Dieu défendre soyons frères
Vivat aux Fifres Montbrisonnais !
Marchons fiers enfants de la France,
Pour le pays, pour le drapeau
Et pour le Christ notre espérance
Nous combattons le front bien haut.*

Après ce congé mémorable la société se prépare activement à son premier concours. Le concours-festival de Saint-Etienne organisé par l'Union des patronages de la Loire doit se dérouler le dimanche 1^{er} septembre 1907 sous la présidence d'honneur du cardinal Coullié, archevêque de Lyon. Six mois après sa fondation la société peut aligner 80 participants, ce qui dénote une belle vitalité.

Le rédacteur de la feuille paroissiale prédit, bien sûr, un grand succès pour les jeunes Montbrisonnais : *Montbrison, notre ville si catholique et si renommée par ses oeuvres, ne pouvait moins faire que d'être représentée à la fête et d'aller chercher en ce tournoi tout pacifique des lauriers bien mérités. Nos petits fifres toujours si pimpants, nos excellents tambours et clairons... iront disputer à leurs aînés des palmes qu'on ne pourra leur refuser et montrer par leur entrain et leur maîtrise que tout ne dort pas à Montbrison.*

Le départ est fixé à midi et le retour au train de 7 heures. 42 patronages, sections de musique ou de gymnastique participent au festival. Le cardinal a délégué Mgr Bonnardet, vicaire général pour le représenter. Le docteur Michaud, chirurgien des hôpitaux de Paris et président de la Fédération gymnique et sportive des patronages de France offre les médailles. Le temps est beau et les Montbrisonnais font bonne contenance bien qu'ils ne puissent encore participer au concours de gymnastique : *Les clairons et tambours ont marqué le pas ; toute la société défile crânement aux accents de la Retraite des Fifres et de la Marche des Petits Gosses, tandis que les spectateurs applaudissent à tout rompre et que le jury approuve bienveillamment.* La société apparaît au palmarès et recueille deux seconds prix, l'un pour les clairons et les tambours et l'autre pour les fifres.

Au 19 de la rue du Collège

Après le "triomphe" du festival de Saint-Etienne, le bulletin de Notre-Dame ne parle que fort peu de l'activité du groupement. Il le nomme d'ailleurs "Section des fifres et clairons du patronage Saint-Louis-de-Gonzague" comme s'il convenait bien de rappeler que la société des p'tits fifres n'est qu'un rameau d'une œuvre inter-paroissiale.

Le jeudi 28 mai 1908, les Fifres jouent "Le gondolier de la mort", grand drame vénitien en 3 actes. La recette doit aider à couvrir les frais de construction de la nouvelle salle d'œuvres de la rue du Collège. Projetée au début du siècle par les 2 paroisses de la ville, cette salle vient d'être achevée.

Il s'agit d'un vaste local, situé près de l'école Saint-Aubrin tenue, alors, par les frères des écoles chrétiennes. La salle de spectacle dispose d'une vraie scène de théâtre et d'une tribune. Elle est construite sur l'emplacement d'une maison qui avait appartenu jadis aux Carton des Estivaux, aux de la Plagne et, en dernier lieu, à M. de Montrouge.

Ce bâtiment, plus tard nommé salle Saint-Pierre, a été pendant plus de 40 ans le quartier général des P'tits Fifres Montbrisonnais. La bénédiction et l'inauguration de la nouvelle salle donnent lieu, le dimanche 29 mars 1908, à une séance récréative.

Quant au "Gondolier de la mort" le bulletin de Notre-Dame signale laconiquement que le public y fut "nombreux et sympathique" et que les "divers acteurs ont joué avec beaucoup d'entrain leurs rôles parfois difficiles". Cette discrétion s'explique sans doute par le fait que la société, qui à l'origine avait été créée pour les 2 paroisses, est passée dans la mouvance directe de celle de Saint-Pierre.

Son directeur en est alors l'abbé Lafay, nouveau vicaire de la paroisse. L'almanach de Saint-Pierre de 1909 la range alors avec les œuvres paroissiales tandis que celui de Notre-Dame de la même année l'ignore totalement : petit mouvement d'humeur qui illustre l'émulation - pour ne pas dire la rivalité - qui oppose traditionnellement les deux cures.

Néanmoins les Fifres multiplient sorties et manifestations. Le 8 juin, congé du lundi de Pentecôte : M. et Mme de la Plagne régaleront les P'tits Fifres au château de la Thuillière. Ce jour-là la section des trompettes fait une première apparition en public. Puis les Fifres défilent pour la Fête-Dieu en compagnie de la fanfare de l'Institution Victor-de-Laprade.

Le 5 juillet, à l'occasion de la fête de saint Pierre, patron de la paroisse, M. de Vazelhes offre un goûter. Le mauvais temps empêche la troupe d'aller pique-niquer à Curtieux et on "lunche" joyeusement dans la salle des œuvres.

La saison connaît son apogée avec le concours de Roche-la-Molière, organisé le 12 juillet 1908 entre les patronages de la Loire. Le départ a lieu à 5 heures et demie du matin. Les musiques concourent avant la messe en plein air au cours de laquelle le vicaire général Marnas exhorte les participants à donner le meilleur d'eux-mêmes : "Vous êtes l'espoir de la France et ses meilleurs enfants".

L'après-midi est consacré à la gymnastique. Enfin le général Meyssonier, un digne militaire "décoré des insignes de grand officier de la Légion d'honneur", remet solennellement les récompenses. Les Montbrisonnais recueillent 2 premiers prix avec médaille d'or : un pour les fifres et l'autre pour les clairons. La journée s'achève en apothéose pour les "petits bonshommes au béret blanc brodé d'une anémone" qui sont reçus avec des fleurs à leur retour en gare de Montbrison :

*Halte-là ! Halte-là ! Halte-là
Car Montbrison, l'voilà !*

Juillet s'avère d'ailleurs un mois bien rempli pour les Fifres. Le 14 juillet 1908, la société, invitée par Mme Lafond, passe la journée à Pralong. Le 19 juillet, les P'tits Fifres reçoivent le Cercle du Chambon à l'occasion de la Saint-Aubrin, fête patronale de Montbrison. Malheureusement la pluie gâche un peu le défilé. Le 27 septembre les festivités reprennent avec un congrès des Cercles d'études qui se déroule à Montbrison.

A la fin de l'année 1908 les P'tits Fifres apparaissent comme une société nombreuse et dynamique qui a déjà accroché 2 médailles d'or à son drapeau tout neuf. Il y a 4 sections dans la fanfare. Le moniteur Thévenin et le caporal-clairon A. Joie commandent les 16 clairons qui se

répartissent en élèves-clairons et clairons en pied. M. Levet, tambour-major, et le caporal-tambour Devin dirigent 12 tambours. P. François conduit la jeune section des 16 trompettes. Enfin 57 fifres sont directement sous la houlette du directeur, l'abbé Lafay. Le porte-drapeau A. Hervier, le secrétaire A. Joie et le trésorier J. Duchez constituent le petit état-major de la société.

Janvier 1910 : fondation officielle

En janvier 1910, les P'tits Fifres Montbrisonnais (les P.F.M.) sont officiellement déclarés comme société ayant pour but la musique. En novembre 1911 une modification des statuts étend les activités de la société à la gymnastique, au tir et aux sports. A la même époque, les P'tits Fifres adhèrent à la Fédération des patronages catholiques de France.

Le bureau se compose alors de M. de Prandières, président, M. Bouvard, vice-président, René Durand, secrétaire, J.-M. Hervier, trésorier, Louis Rony, de Saint-Pulgent, Bouchet, Louis de Vazelhes, Louis Devin.

Outre les sections musicales et la chorale, la société a un groupement de gymnastes avec des divisions adultes et pupilles qui ont, dès 1910, un moniteur salarié engagé avec contrat. Pour 300 F par an, ce spécialiste enseigne aux jeunes Montbrisonnais toutes les finesses du travail à la barre fixe, aux parallèles, au cheval d'arçon ainsi que les mouvements d'ensemble avec ou sans canne ainsi que la construction de pyramides... En 1912 des haltères, des disques et des tapis de gymnastique complètent l'équipement de la salle Saint-Pierre devenue salle omnisports.

On pratique aussi l'athlétisme : le 24 septembre 1911, au concours de Chazelles-sur-Lyon, Solle et Néel enlèvent les 2^e et 3^e prix sur 1500 m. La boxe française, le tir et l'escrime ont aussi du succès. Il y a 2 équipes de football qui rencontrent souvent des sociétés voisines. Les Montbrisonnais reçoivent au Champ de Mars.

Ces multiples rameaux des P'tits Fifres ont chacun leur nom : fifres, tambours et clairons s'intitulent le "Réveil", la section des trompettes se nomme "l'Etendard", la formation des gymnastes la "Patriote"... Le "Football club des p'tits fifres montbrisonnais" sera à l'origine de l'actuel F.C.M. ; de même, la première équipe de basket deviendra en 1934 le Basket Club Montbrisonnais. Pour la gymnastique, aujourd'hui c'est l'*Entente* de Savigneux qui est l'héritière des P'tits Fifres.

Un effort tout particulier est consenti pour promouvoir le tir. La société a sa section de tir, les "Francs-tireurs". Elle organise le samedi 21 décembre son premier concours de tir (10 cartons de 4 cartouches) doté de nombreux prix : *une pendule et deux candélabres, une lampe-suspension, un bronze d'art... et de nombreux objets coûtant plus de cinq francs.*

Il s'agit d'encourager les jeunes gens à préparer le brevet d'aptitude militaire. Ce diplôme favorisera leur incorporation dans un régiment assez proche de leur domicile et en fera, presque à coup sûr, des caporaux.

Dans le domaine culturel, les représentations théâtrales données par les Fifres se multiplient et aboutissent, dès 1911, à la mise en scène des fameux "Mystères de Noël", succession de tableaux d'inspiration religieuse accompagnés de chœurs et de morceaux de musique : une super-production !

Le bulletin paroissial de Saint-Pierre devient lyrique quand il aborde le sujet des Mystères :

L'orchestre déjà si intéressant l'an dernier (1911) et qu'on nous a envié partout où se sont joués les Mystères de Noël, sera incomparable cette année : plus de quarante instruments - et, une musique délicieuse, spécialement écrite pour nous, saura admirablement interpréter les sentiments d'Adam et Eve...

Des chœurs tirés de l'Enfance du Christ de Berlioz, des Noëls Nouveaux, des décors brossés spécialement pour nos mystères, un agencement différent des scènes de la pastorale... tout permet d'espérer pour les spectateurs le même plaisir, le même enchantement qu'ils éprouvèrent l'année dernière.

La salle reçoit des gradins en janvier 1912 et on estime alors qu'elle est une des salles de spectacle des "plus agréables et des plus confortables qu'il y ait dans la région". Reste le chapeau des dames qui, parfois trop volumineux, crée quelques difficultés mais le chroniqueur prévoit que tout se passera pour le mieux : *L'année dernière, grâce au bon esprit et à l'amabilité de chacun, il n'y a eu aucune réclamation, aucune plainte au sujet des chapeaux ; il est à croire que, cette année, tout se passera bien. Il est souhaitable toutefois de ne pas porter des couvre-chef pareils à la tente d'Abraham.* Effectivement les Mystères connaissent un succès considérable et les principaux tableaux sont édités en cartes postales. On comptabilise trois mille entrées pour les quatre représentations de 1913.

Les séances récréatives semblent particulièrement appréciées. Les 21 avril et 5 mai 1912, les jeunes comédiens de la société donne "Le roi des oubliettes", drame en 3 actes et un prologue. L'action se déroule au XV^e siècle. Les costumes du temps de Charles VI, une toile de fond représentant les bords de la Garonne et d'autres décors sont spécialement confectionnés pour l'occasion.

Pour la première fois la scène dispose de l'éclairage électrique, ce qui est, en soit, une curiosité. Malheureusement, lors de la séance du 5 mai, à la suite d'un court-circuit la salle est plongée dans obscurité ; on doit, en toute hâte rallumer les lampes à gaz. Les organisateurs ne font pas encore entière confiance à la fée électricité si l'on en croit le commentaire qu'ils font de l'incident dans le bulletin : *Cet accident, qui peut se renouveler, aurait passé complètement inaperçu, si, comme on le fera toujours à l'avenir, les gaz avaient été allumés et mis en veilleuse.* Deux précautions valent mieux qu'une...

Indéniablement, en multipliant Mystères de Noël, drames patriotiques et séances récréatives, les P'tits Fifres prennent une part importante dans l'animation et la vie culturelle de la sous-préfecture.

Ils participent naturellement à tous les défilés et à toutes les cérémonies religieuses de quelque importance. A pied, en train ou en patache, ils se déplacent beaucoup. Ainsi les 25 et 26 août 1912 est organisé le pèlerinage à Notre-Dame-de-France au Puy.

Avant le départ qui a lieu à 5 heures du matin, les participants assistent à la messe dans l'église Saint-Pierre. Le voyage se fait en train avec arrivée prévue à 11 heures 30 au Puy. Les pèlerins consacrent la soirée au pèlerinage et à la visite des "curiosités" de la ville : la cathédrale, la statue colossale de Notre-Dame-de-France, le tombeau de Du Guesclin, le pic de l'Aiguilhe, le musée. Ils sont ensuite hébergés dans la ville mariale, au pensionnat Notre-Dame-de-France. Le lendemain il y a visite de la Chaise-Dieu et retour à Montbrison vers 7 heures. Pour voir toutes ces merveilles, il en coûte moins de 10 F, tout compris : billet de chemin de fer et repas pour les 2 jours.

Pèlerinages, "congés", excursions, ces modestes voyages organisés soulèvent l'enthousiasme et provoquent chez les participants une joie qu'aujourd'hui l'on imagine mal. Ce sont de brèves vacances à une époque où les congés payés n'existent pas.

Deux cents petits troupiers

Avec des activités aussi variées, la société des P'tits Fifres alignent des effectifs importants. Elle rassemble des jeunes gens des 4 paroisses de l'agglomération : Saint-Pierre bien sûr, mais aussi Notre-Dame, Moingt et Savigneux. D'une centaine en 1909, les membres actifs passent à 200 en 1912.

Du benjamin du groupe, - un bambin habillé en petit zouave et mascotte de la fanfare -, aux gymnastes adultes, l'âge des sociétaires s'échelonne de 6 ans à 25 ans ou plus : de l'enfant à l'homme jeune avec une forte proportion d'adolescents.

La discipline est rigoureuse : appel au début de chaque séance d'entraînement, amende pour les retardataires et les absents, exclusion en cas de manquement grave. Etre P'tit Fifre est un honneur qu'il faut mériter. En juin 1912, le conseil "vote un blâme à deux jeunes gens de la société qui n'ont pas eu une tenue assez correcte".

L'uniforme apparaît dès le début avec le béret blanc ; il devient vite obligatoire. Le costume des plus petits nous semble aujourd'hui désuet à souhait : vaste béret blanc sur lequel est brodée une anémone, blouse bleue avec l'inévitable col marin agrémenté d'un nœud rouge, souliers blancs.

Les grands portent le béret blanc, une veste noire avec col "chevalière" et galons sur un maillot blanc et une large ceinture noire. Un ruban vert se place en écharpe sur le maillot. Culotte blanche, bas noirs et souliers blancs - assez inconfortables pour les chemins boueux - complètent l'uniforme des premières années.

Pour financer leurs activités les P'tits Fifres s'appuient sur plusieurs centaines de membres honoraires qui appartiennent, pour beaucoup, au milieu aisé. Ils soutiennent la société par une cotisation annuelle. Les Fifres collectent eux-mêmes à domicile cette participation.

La société a un correspondant à Moingt (Claude Néel) et à Savigneux (Fortunier). S'il y a des billets à retirer ou des inscriptions à recevoir, il faut s'adresser à Devin, épicier, rue du Marché ou à la teinturerie Hervier, rue Tupinerie. Les séances récréatives organisées régulièrement pour les membres honoraires ainsi que l'édition de cartes postales permettent aussi d'obtenir quelques fonds.

En août 1911, les P'tits Fifres s'assurent auprès de la compagnie "Le Secours" par l'intermédiaire de M. Farjot, agent d'assurances à Montbrison. La prime annuelle se monte à 124 F. Les gymnastes et les footballeurs plus exposés aux mauvais coups paient 1,25 F et tous les autres enfants ou jeunes gens seulement 0,30 F.

Cette assurance prend en charge tous les soins médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers. Une indemnité journalière est versée en cas d'incapacité temporaire : 1,50 F pour les plus de 13 ans, 1 F pour les moins de 13 ans. Il semble qu'elle n'ait pas été versée très souvent. Pour la campagne 1911-1912 on relève seulement 3 accidents, tous sans gravité.

En octobre 1911, les P'tits Fifres voient s'éloigner deux de leurs plus anciens membres : le caporal-clairon Joie et le porte-drapeau Hervier qui partent effectuer leur service militaire au 35^e de ligne à Belfort. D'autres suivent et en 1913, la société compte dans ses rangs 15 militaires pour la plupart sergents ou caporaux. Pour eux, elle organise une caisse militaire qui leur verse une petite pension.

Les soldats sont l'objet de beaucoup de sollicitude. On fête leur départ et, plus encore, leur retour. La chronique militaire de la société nous indique départs, nominations et libérations. En octobre 1912, Joie prend les galons de caporal-clairon tandis que Henri Devin et Félix Moulin sont renvoyés dans leurs foyers. Toujours à la même époque, C. Solle qui est titulaire du brevet militaire, rejoint le 16^e à Saint-Etienne, Jean Duchez va au 23^e à la Valbonne, J. Sérillon au 97^e à Chambéry, J. Dupuy au 1^{er} régiment d'artillerie à Grenoble, P. Savatier au 99^e d'artillerie à Lyon et J.B. Laurent au 6^e d'artillerie à Valence.

En octobre 1913, les incorporations se poursuivent : Michel Devin, 17^e d'infanterie à Epinal, Joseph Lyonnet, 13^e section à Clermont-Ferrand, Antoine Néel, 7^e Génie à Grenoble, Antoine Morel, 98^e à Roanne, Marius Vicard (qui sera plus tard une personnalité politique locale haute en couleurs), 38^e à Saint-Etienne.

En novembre 1913, Georges Rolland s'engage pour 3 ans et rejoint lui aussi le 38^e à Saint-Etienne. Episse va à Bourg-en-Bresse, Soleil à Roanne. Quelques-uns servent en Afrique : Clavelloux est à Constantine, Dupuy devient caporal-fourrier au Maroc. Ces derniers recevront avec retard les bonnes lectures qui leur sont adressées chaque semaine par les soins de la société : le *Journal de Montbrison*, l'*Avenir montbrisonnais*, et le *Bulletin paroissial de Saint-Pierre*.

La société des P'tits Fifres constitue une sorte de grande famille qui a son carnet dans le bulletin paroissial. Ainsi, en juin 1912, les fifres Boudin, Delay, Damon, Durand, Héritier, Massacrier, Montet, Pupier, Prioux, Planchet, Jean Lefèvre et Marius Lefèvre passent avec succès les épreuves du certificat d'études tandis que Pierre Plasse obtient le certificat d'agriculture. Il y a aussi des deuils. Pierre Bonnefoy meurt en 1910, François Béal en 1911. Pierre Juban qui avait 16ans et Henri Solle 20 ans s'en vont en 1913. Pour eux une prière est récitée après les exercices du soir.

La belle année 1913

L'année 1913 s'annonce une grande saison pour les Fifres. En janvier, ils donnent 4 représentations des Mystères de Noël et interprètent un nouveau libretto formé des plus beaux noëls foréziens, provençaux et lorrains. La troisième séance, offerte pour la construction de l'église de Savigneux, connaît un tel succès que 200 personnes ne peuvent entrer dans la salle de la rue du Collège. En mars, même succès pour les 2 représentations du drame intitulé *La patrie avant tout*, représentation - hélas - de circonstance car le temps de la Grande Guerre approche.

Le 25 mai, une fête gymnique est donnée à Montbrison, sur la place Bouvier. Le 8 juin les Fifres se présentent à Sainte-Agathe et à Boën, le 15 juin à Savigneux. Le 22 juin, au concours régional du Puy, les P'tits Fifres remportent le premier prix d'excellence (division supérieure) en gymnastique, un premier prix pour les clairons et un premier prix pour les fifres.

Le 5 juillet, ils prennent part au concours de gymnastique de Carcassonne et rapportent de cette expédition mémorable 4 prix. Cette sortie leur permet de visiter non seulement Carcassonne mais aussi Sète, Nîmes, Avignon et Lyon.

Le 31 août a lieu une manifestation plus modeste : le festival de Périgueux. Quinze jours plus tard, le 14 septembre les fifres, toujours infatigables, organisent à Montbrison un concours-festival-kermesse auquel participent 12 formations. La saison théâtrale reprend ensuite avec, à l'affiche, un drame patriotique "France d'abord". Le 28 septembre 1913 le spectacle est présenté en l'honneur des membres honoraires de la société.

Une autre séance récréative est donnée en novembre mais le sommet de la saison est atteint en décembre 1913 et janvier 1914 avec 4 représentations du drame intitulé "Jeanne d'Arc", en 5 actes et 7 tableaux de J. Barbier sur une musique de Gounod. Il y a, chaque fois, salle comble. Le chroniqueur du bulletin de Saint-Pierre jubile :

Le succès de ces belles représentations va grandissant. Dimanche dernier (11 janvier 1914), notre vaste salle des oeuvres était trop petite et, à partir de deux heures, on dut refuser l'entrée, faute de place, aux retardataires non munis de billet. Ce fut non seulement une nombreuse mais encore une belle assistance : la noblesse et la bourgeoisie de Montbrison s'y étaient donné rendez-vous avec l'aristocratie de la plaine, de nombreux artistes, les maîtres éminents de la musique à Montbrison, étaient venus apprécier ce chef-d'œuvre de Gounod. Beaucoup d'étrangers étaient venus de Lyon, de Saint-Etienne, Roanne... Montbrison n'avait rien perdu de ce goût artistique et littéraire qui a fait sa gloire dans les siècles passés, alors que Lyon, lui-même, lui empruntait des musiciens et que de toutes parts on accourait à ses fêtes...

Les P'tits Fifres souhaitent se présenter comme une phalange de catholiques militants. L'article 1 du règlement intérieur stipule que la société est avant tout chrétienne. Nul ne peut en

faire partie s'il ne s'engage à pratiquer les devoirs essentiels d'un chrétien, en particulier la sanctification du dimanche. Elle a d'ailleurs, incidemment, un certain rôle social en contraignant certains patrons montbrisonnais à ne plus faire travailler leurs jeunes apprentis le dimanche matin comme cela est alors la coutume. Gymnastes et musiciens récitent la prière à la fin des répétitions. Sans cesse les dirigeants leur recommandent de ne pas manquer les offices :

Les jeunes gens des quatre fractions de la société, dans leurs paroisses respectives, donneront le bon exemple en s'approchant des sacrements et en prêtant le concours de leurs voix aux diverses cérémonies... Si par hasard, il se trouvait quelque exercice musical ou gymnique aux heures d'un exercice religieux, il est bien évident qu'il faut assister à l'exercice religieux et qu'il ne sera pas marqué d'amende à tous ceux qui avertiront.

Le directeur exerce même un certain contrôle sur les loisirs et la vie privée des Fifres. Selon l'article 6 du règlement intérieur *les membres de la société s'engagent sous peine d'exclusion à ne jamais prêter leur concours soit individuel, soit collectif, à aucune fête ou cérémonie sans l'autorisation expresse du directeur.* Chaque semaine, dans le bulletin paroissial, une rubrique intitulée "Petit sermon à l'usage des Fifres" exhorte chacun à la pratique des vertus chrétiennes : "Je suis chrétien, c'est là ma gloire. Et par toute ma vie je confirme la vérité de mon affirmation".

Une formation religieuse et même idéologique est dispensée au sein du groupement. Il s'agit de combattre l'anticléricalisme et l'athéisme militant. Les Fifres s'opposent directement aux patronages laïques qui, selon Edouard Petit, inspecteur général de l'instruction publique, *tout en faisant oeuvre récréative, doivent se réclamer d'une doctrine et tendre à neutraliser d'agressives influences.* Parlant du bord opposé, l'abbé Baleyrier, directeur du patronage de Notre-Dame, écrit que les directeurs d'œuvres catholiques ne peuvent se résigner à *n'être que de simples surveillants de jeux ou des chefs d'orchestre en soutane. Certes les sociétés de musique, de gymnastique ou de tir offrent beaucoup d'attraits et peuvent être utiles. Elles développent les forces physiques et la souplesse du corps et préparent au service militaire... Mais, patronage, tambours, clairons et le reste ne sont qu'un moyen. Le but c'est la formation religieuse et morale des enfants.*

A partir d'octobre 1912, chaque premier samedi du mois un exemplaire du journal *La Réplique* est distribué à tous les membres de la société qui participent à la répétition de gymnastique. Les autres samedis "des journaux, tracts leur seront également distribués et quelques instants seront consacrés à l'explication d'une question intéressante". On met souvent en garde les Fifres contre les mauvais journaux, c'est-à-dire la presse anti-cléricale inféodée au parti radical qui, au début du siècle, fait florès.

Le mouvement est général et la hiérarchie fait grand cas des sociétés catholiques qui se multiplient dans tout le pays. Au concours de Villefranche, Mgr Sevin proclame : *Jeunes gens, vous êtes le nombre, vous êtes l'élite ; accepter mon mot d'ordre ; catholiques d'abord.*

"L'union fait la force"

En mars 1914, l'abbé Seignol fondateur et "vénéré directeur" des P'tits Fifres quitte Montbrison. *Tous, enfants et jeunes gens, éprouvent une profonde tristesse en voyant s'éloigner d'eux celui qui, pendant de si nombreuses années, avec un zèle dévorant et éclairé, s'est dépensé sans compter au service de la société.*

Ce départ permet-il une évolution ou est-ce la nécessité d'être fort dans la "guerre des patronages"? En tout cas, au printemps 1914, les sourdes rivalités qui opposaient depuis plusieurs années les paroisses de Notre-Dame et de Saint-Pierre à propos des Fifres s'estompent. Les œuvres des 2 paroisses qui, l'émulation se changeant en concurrence, se gênaient mutuellement, sont réorganisées dans un esprit d'unité.

Le bulletin de Saint-Pierre, la paroisse où est née la société, donne le 5 avril 1914 les grandes lignes de cet arrangement qui ressemble à une laborieuse transaction : *Les jeunes gens et enfants font partie des oeuvres de leur paroisse, sous la direction de leur clergé. Ceux qui désirent s'adonner aux sports, gymnastique, ou à la musique : petits fifres, clairons et tambours, ne constituent plus qu'une seule société qui garde le nom le plus ancien de "P'tits Fifres Montbrisonnais".*

La société est placée sous la direction d'un vicaire de Notre-Dame et du vicaire de Saint-Pierre... Son siège social et le lieu de ses réunions est la salle des oeuvres de la rue du Collège... Les bulletins paroissiaux des deux paroisses sont les organes officiels de la société, ils inséreront toutes les communications intéressant l'œuvre". L'unité est retrouvée.

Les P'tits Fifres prennent Jeanne d'Arc comme patronne. La Pucelle d'Orléans a été béatifiée depuis peu (1909). Son culte porte à l'exaltation des sentiments patriotiques, tout comme le drapeau des P'tits Fifres, le port de l'uniforme, les drames patriotiques, la préparation militaire... A l'approche de la Grande Guerre, la société participe à l'élan patriotique de l'ensemble du pays. On pense à la revanche : il faut promouvoir le sport afin d'être fort pour faire honneur à la patrie.

Partis à la guerre l'anémone au fusil, les Fifres, Clairons, Tambours et Gymnastes de l'abbé Seignol tomberont en foule sur les champs de bataille. Avec le début du cataclysme s'achève brutalement la première époque de l'histoire de la société des P'tits Fifres Montbrisonnais, le temps éclatant de sa jeunesse, de tous les enthousiasmes et de toutes les espérances.

LE MONUMENT AUX MORTS DES P'TITS FIFRES

(plaques de marbre actuellement déposées dans les locaux de l'école Saint-Aubrin)

1914-1918 : P'TITS FIFRES MONTBRISONNAIS,

A NOS MORTS POUR LA PATRIE

ABBE CLAUDIUS PEYRARD directeur, AUGUSTE (JEAN), BEAUVET (BENOIT), CELLIER (JEAN), CHAFFANJON (MATHIEU), CHALAYER (ANTOINE), CHAUT (CAMILLE), DE BONNAND (HENRI) Lieutenant, DESDUT (MARIUS), DEVIN (LOUIS), DEVIN (MICHEL), DURRIS (AIME) Lieutenant, FAVIER (VITAL) Caporal Fourrier, GALLAND (CLAUDIUS), GARAND (MARIUS), GRANGE (MARIUS), JUBAN (JEAN), LAURENT (CHARLES), LEFEVRE (MARIUS), LYONNET (JOSEPH), MATRICON (JEAN) Caporal, MONTAGNE (FELIX), MONTET (JEAN), MORANGE (JOSEPH), MOULIN (FELIX), NEEL (ANTOINE), NEEL (JOANNES), PEYRAT (MARIUS), ROLLAND (GEORGES), SALLEYRON (JEAN MARIE), SERILLON (JEAN) sous-officier, VABRE (MAXIMIN)

**ILS SONT TOMBES FACE AU DEVOIR
SOUVENONS-NOUS**

L'œuvre des Petits bergers du Forez (1910-1914)²⁶⁹

Au début du siècle, nombreux sont les enfants des familles d'agriculteurs qui doivent, dès 12 ans, parfois avant, s'en aller travailler "chez les autres".

Dans les petites fermes, où il y avait beaucoup d'enfants, l'aîné, après la première communion, était placé dans une grosse ferme comme petit valet. Le petit valet faisait tous les travaux de la maison. Il aidait surtout la maîtresse : aller chercher une brassée de bois sous le hangar, faire cuire les pommes de terre dans la chaudière pour les cochons, battre le beurre le vendredi, aller tirer à boire dans un pot à la cave, bercer les enfants quand il y en avait, marcher devant les bœufs... abreuver les vaches avec de gros seaux de bois, aller chercher de l'eau à l'abreuvoir, nettoyer l'étable et le samedi aider la bonne pendant que les patrons étaient à la ville²⁷⁰.

"Les conscrits de la grande et pacifique armée des travailleurs de la terre"

Devenu "boro", le jeune garçon se trouve brusquement séparé de sa famille, dans une maison étrangère, entièrement soumis à des maîtres parfois durs. Moralement il subit l'influence, qui n'est pas toujours bénéfique, des domestiques plus âgés : grand valet et servantes. Il quitte l'école, perd les camarades de son âge, ne peut plus suivre le catéchisme s'il n'a pas déjà fait sa première communion et souvent ne va plus à la messe.

Sa situation matérielle, surtout dans la plaine du Forez, laisse à désirer. Le repas frugal, voire insuffisant, ne se prend pas à la table des maîtres. Pain noir et lard rance font partie de l'ordinaire. Le lit, fréquemment partagé avec un autre domestique, se trouve à l'étable. D'un Noël à l'autre, pas un seul jour de congé ne coupe l'année. Issu d'une famille pauvre, exploité, mal nourri, mal logé, laissé sans éducation et sans affection, le petit valet de douze ans fait alors partie du sous-prolétariat des campagnes. Il reste vulnérable et sans protection.

Pourtant ce "petit peuple intéressant" comme dit le chroniqueur d'une feuille paroissiale²⁷¹ fournit un travail indispensable à la bonne marche des grandes exploitations et un complément de ressources dont bien des familles nombreuses ne pourraient se passer. *C'est dans ses rangs, que se recrute la grande et pacifique armée des travailleurs de la terre²⁷²*, les fermiers, métayers et journaliers du lendemain.

En 1910, un *Comité d'amis des domestiques* se constitue à l'initiative d'un jeune prêtre montbrisonnais, l'abbé Marius Percher²⁷³. Il regroupe quelques laïcs et des prêtres. Son but est de prendre en charge les jeunes bergers et bouviers du Forez en leur apportant une aide morale et matérielle au moyen d'une "association fraternelle des jeunes domestiques".

²⁶⁹ Tiré des articles publiés par *l'Essor du Forez*, n° 1803, du 15 mai 1981, n° 1805, du 29 mai 1981, n° 1806 du 5 juin 1981, n° 1807, du 12 juin 1981.

²⁷⁰ Jean Chambon, *Patois Vivant*, n° 4, mai 1979.

²⁷¹ Bulletin paroissial de Notre-Dame de Montbrison, n° 239, du 9-10-1910.

²⁷² *Ibid.*

²⁷³ Marius Jean Aubrin Percher (Montbrison, 1^{er} janvier 1887- Montbrison 6 juillet 1938) : ordonné prêtre à Lyon le 17 déc. 1910, professeur au petit séminaire de Montbrison (1912-1918), directeur du grand séminaire et enfin supérieur du petit séminaire de Montbrison (1928-1938).

En effet, au printemps 1911, *l'Association des jeunes domestiques du Forez* (A.J.D.F.) se constitue officiellement. Cette organisation originale "réunit à la fois l'action d'un patronage, d'une société de secours mutuels et d'un syndicat"²⁷⁴. Dans notre région elle aura le mérite s'intéresser aux plus défavorisés et, 18 ans avant la création de J.A.C., de chercher à changer les mentalités dans le monde rural.

Les buts de l'A.J.D.F. sont d'abord moraux et spirituels. Il s'agit de regrouper les petits valets pour leur donner un enseignement religieux et des conseils "appropriés leur situation". Les maîtres sont vivement incités à autoriser et même à encourager la pratique religieuse de leurs employés. L'œuvre des petits bergers a un rôle éducatif et culturel. Des séances récréatives donnent aux associés *le moyen de se recréer en commun, à leurs instants de loisir, loin des entraînements du dehors*²⁷⁵. "Livres et revues honnêtes et instructifs" sont mis à la disposition des enfants.

L'association s'intéresse aussi à la situation matérielle des petits valets, se préoccupe de leur placement, de leur couchage, de leur formation professionnelle et de leur avenir. Elle va organiser un bureau de placement *afin de faciliter entre maîtres et ouvriers sérieux, des engagements profitables aux uns et aux autres*. Une caisse dotale doit assurer à l'âge du mariage la possession d'un pécule.

L'A.J.D.F., qui n'est pourtant pas un syndicat, défend une catégorie professionnelle et cherche à améliorer une situation difficile. Pour cela, elle s'adresse aux trois parties concernées : parents, maîtres et domestiques.

Les parents doivent trouver dans l'association "une sauvegarde pour leurs enfants", les maîtres gagner d'avoir à leur service "des jeunes gens sérieux et stables", les domestiques préparer ensemble un meilleur avenir, "la main dans la main, comme de jeunes frères de la même profession".

L'association prend progressivement sa place. Des réunions d'information sont organisées à la cure de Savigneux le 3 septembre 1911, à Chalain-le-Comtal et à Magneux-Haute-Rive, le 17 septembre. L'abbé Marius Percher y expose les buts de l'œuvre. Au même moment le chansonnier Henri Colas fait un triomphe dans la nouvelle salle des œuvres de la rue du Collège à Montbrison, en chantant :

*Restez aux champs
Petits et grands ;
Soyez fidèles à la terre,
Aimez-la comme votre mère,
Petits et grands
Restez aux champs !
Oh ! ne quittez pas vos chaumières,
Vos seuils usés, vos jolis toits.
Restez dans vos campagnes fières,
Dans vos forêts et dans vos bois !
Aimez la douce poésie
Qui plane autour de vos berceaux,
Met tant de charme à votre vie,
Et tant de grâce à vos coteaux !*²⁷⁶

²⁷⁴ *Ami de la Terre Forézienne*, n° 2, décembre 1911, citant *L'avenir des gens de maison*, organe du syndicat professionnel des domestiques parisiens.

²⁷⁵ Bulletin paroissial de Notre-Dame, n° 239, du 9-10-1910.

²⁷⁶ *Ami de Théodore Botrel* et d'origine bretonne comme lui, Henri Colas se présente comme "un chemineau, semeur de bonnes chansons, pour le Christ, pour la Patrie" (*Bulletin paroissial de Saint-Pierre*, n° 153, du 15 octobre 1911).

Mais l'auditoire ne compte certainement pas beaucoup de petits valets de la plaine.

Les groupes locaux regroupant les domestiques au niveau de la paroisse se constituent peu à peu. Ils sont sous la direction du curé ou d'un vicaire "aidé d'un laïc dévoué". Ces sections locales se regroupent en comités cantonaux. Un comité départemental coiffe l'ensemble. L'association a l'ambition de s'étendre à tout le Forez.

En fait l'A.J.D.F. s'implante surtout dans les cantons de Montbrison, Feurs et Boën. Feurs est la plus ancienne et plus importante section avec 50 membres dès 1911. L'association a une certaine influence dans une quinzaine de villages de la plaine : Poncins, Epercieux, Pouilly-lès-Feurs, Chalain-d'Uzore, Saint-Etienne-le-Mollard, Savigneux, Magneux-Hauterive, Chalain-le-Comtal, Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Saint-Laurent-la-Conche, Mornand, Chambéon, Bellegarde-en-Forez, Champdieu, L'Hôpital-le-Grand. Les effectifs des sections vont de 5 à 20 membres, sauf pour celle de Feurs et l'on peut évaluer le nombre total des adhérents à un peu plus de 200 en 1913.

Les comités cantonaux sont sous l'autorité des curés-archiprêtres. Ils comprennent les directeurs de toutes les sections et leurs adjoints laïcs. Le curé-archiprêtre et 3 délégués élus représentent le canton au comité général qui se réunit chaque année au printemps, alternativement à Feurs et Montbrison.

En 1914, M. Antoine Bouchetal de la Roche préside le comité général qui comprend notamment l'abbé Detour, vicaire à Feurs, les abbés Freyssinet et Percher, le curé Rondel et M. Marius Delomier²⁷⁷. L'A.J.D.F. a aussi des liens avec la Chronique sociale de France de Lyon. L'abbé Detour fait un rapport sur l'association au congrès de l'Union des associations ouvrières catholiques qui se déroule les 22, 23 et 24 juillet 1913 à Bourges.

L'Ami de la terre forézienne

Pour se développer et faire avancer ses idées de progrès l'A.J.D.F. publie *l'Ami de la terre forézienne*. Ce journal semestriel tire à plus de 2 000 exemplaires²⁷⁸ et a son siège 12, rue de la République à Feurs. S'adressant autant aux jeunes domestiques qu'à leurs maîtres, il est diffusé à la sortie des offices au prix de 3 centimes pour la propagande mais le prix marqué se monte à 10 centimes. Des brochures, articles tirés à part, sont édités par l'association, telles que celle qui concerne la réforme du couchage²⁷⁹.

Une feuille, à périodicité irrégulière, intitulée *Correspondance intime aux directeurs des sections et autres membres conseillers*, assure un lien entre les dirigeants de l'œuvre et répercute les recommandations du comité général.

Les sections organisent des réunions le dimanche, plus ou moins fréquemment suivant la saison et les travaux des champs. A Feurs, les réunions ont lieu l'après-midi, de 1 heure à 3 heures, les premier et troisième dimanches du mois. Au programme il y a des chansons, des leçons d'agriculture et un peu de vannerie.

A Pouilly, les rencontres commencent à 2 heures par l'assistance aux vêpres et se poursuivent jusqu'à 6 heures. Activités et jeux sont variés. A Saint-Etienne-le-Mollard, on joue au tonneau et aux boules, à Savigneux, aux quilles. A Sainte-Agathe-la-Bouteresse les associés viennent tous le dimanche à 1 heure, font une partie de boules, assistent aux vêpres, viennent

²⁷⁷ Citons aussi dans les fondateurs de l'association Marius Gonin, cofondateur et secrétaire général de la Chronique sociale de France, animateur des Semaines sociales et figure du christianisme social. Les animateurs de l'œuvre des bergers, furent les abbés Laffay (Chalain-d'Uzore), Planchet (Savigneux), Villemagne (Magneux-Hauterive), Valandru (Chalain-le-Comtal), Vergnay...

²⁷⁸ 2 250 exemplaires pour le numéro 6.

²⁷⁹ 1 000 exemplaires pour la brochure *Réforme du couchage* vendue 0,50 F la douzaine.

ensuite 5 minutes à la cure chanter une chanson ou écouter un morceau de phonographe "avec quelques conseils au milieu"²⁸⁰.

Les jeunes bergers pratiquent aussi le tir ; chaque section reçoit une carabine et un concours est organisé pendant l'été 1912. Les responsables expliquent le but de l'activité : *Nous nous sommes arrêtés à l'installation d'un tir, car nous regardions plus loin que la nécessité immédiate d'une distraction... Nous avons voulu que l'enfant, habitué très jeune à manier un fusil, soit, un jour, bon soldat parce que bon tireur*²⁸¹.

Activités culturelles, travail manuel et vie spirituelle

Chaque section dispose d'un carnet de comptes pour l'inscription des dépenses courantes : cartouches de tir, boissons en été, petites récompenses... Pour les dépenses plus importantes, il faut en référer au comité général car c'est l'Eglise qui finance l'association comme une œuvre. On fournit également aux sections des imprimés "de la communion du mois et des cartes d'associés".

Une bibliothèque composée de petits romans est à la disposition des bergers. Le choix ne doit pas être considérable car la numérotation des ouvrages s'arrête à 34. Mais combien d'enfants savent suffisamment lire pour puiser dans ce modeste fonds. Ont-ils le goût et le temps de lire près de la brouette de fumier ou dans les champs ?

L'association dispense aussi une certaine formation professionnelle, notamment dans la forte section de Feurs, avec la visite de fermes modèles et des causeries instructives sur les techniques agricoles. Périodiquement, des séances récréatives sont organisées. Ainsi en janvier 1912, "des séances de projections lumineuses sur la vie du Christ" se déroulent à Saint-Etienne-le Molard, Savigneux, Chalain-d'Uzore, Chalain-le-Comtal à l'intention des jeunes domestiques, de leurs parents et de leurs patrons. "Elles ont pleinement réussi : partout on fait salle comble"²⁸².

Dans un but éducatif l'A.J.D.F. publie un recueil de chansons destiné à "éloigner des jeunes domestiques la chanson malsaine et immorale et à la remplacer par la chanson à sentiments nobles et élevés".

Pour éviter aux bergers les dangers de l'oisiveté à laquelle ils sont condamnés durant la garde de leur troupeau, le comité général s'adresse à la "Ligue nationale pour le relèvement des industries rurales et agricoles"²⁸³. Cet organisme envoie à l'A.J.D.F. des modèles de petits paniers et s'engage à "payer d'une manière raisonnable" la production des petits valets foréziens. La matière première s'avère facile à trouver en Forez où l'osier abonde. Cette activité est mise en place à Feurs. Des personnes dévouées enseignent un peu de vannerie aux enfants. Ce travail devrait "augmenter leur petite bourse".

Le 21 mai 1911, la section de Feurs organise sa fête annuelle. C'est la première manifestation importante de l'Association. Elle coïncide avec la parution du premier numéro de *l'Ami de la terre forézienne*. 52 adhérents participent à la journée. Le programme commence, comme il se doit, par la messe à 10 h avec l'allocution de M. le chanoine Chassagnon²⁸⁴, directeur diocésain des œuvres de la Loire. Puis les sociétaires défilent au son du tambour dans les principales rues de Feurs et Marius Gonin, de la *Chronique sociale de Lyon* saluent les participants

²⁸⁰ *Ami de la terre forézienne* n° 2, décembre 1911.

²⁸¹ *Ibid.*

²⁸² *Bulletin paroissial de Saint-Pierre*, n° 167, du 21 janvier 1911.

²⁸³ *Ami de la terre forézienne* n° 2, déc. 1911.

²⁸⁴ Hyacinthe Chassagnon (1864-1922), né à Bas-en-Basset (Haute-Loire) ; aumônier du pensionnat Saint-Louis, vicaire général à Saint-Etienne en 1915, évêque d'Autun en 1922.

à la cure. Le journal distribué, un repas est pris en commun. Des concours divers, des jeux (grenouille, course à la boule) occupent l'après-midi.

La fête se renouvelle les années suivantes. C'est chaque fois l'occasion de montrer la vitalité de l'association et de répandre ses idées.

Les petits bergers autour de la crèche

Dans certaines sections, Noël est l'occasion d'organiser une veillée. En 1913 à *Feurs*, 18 associés, dans les grands, dans ceux qui sont placés toute l'année, répondirent à l'invitation qu'ils avaient reçue, et de huit à onze heures, ils entendirent la lecture de contes ou chantèrent le chant des bergers. A onze heures, ils prirent une tasse de café chaud, puis écoutèrent remémorer le grand mystère de la Nativité du Christ. Tout imprégnés d'une religieuse émotion, ils gagnèrent l'église et suivirent les messes avec recueillement ; un bon nombre communierent. Puis l'on retourne au local de la veillée où un saucisson, du pain, un verre de vin, des papillotes et des oranges attendaient les petits réveillonneurs²⁸⁵.

A Savigneux, 10 domestiques assistent à la veillée de Noël : "Tous se sont confessés et ont communie à la messe de minuit"²⁸⁶. Le réveillon consiste pour eux en une brioche, une barre de chocolat et une orange. Toutes ces merveilles ont de quoi faire rêver les petits valets ! Quant aux dirigeants de l'œuvre, ils s'enthousiasment : *Touchantes fêtes de douceur religieuse et de gracieuse tradition ! Comme nous nous sentions fiers de l'association qui ramenait à L'Enfant Jésus ses premiers adorateurs... !*²⁸⁷ Les bergers reviennent à la crèche !

Toujours sur le plan spirituel, pendant l'été 1913, une "retraite fermée" est organisée pour les associés. Voici le projet par le comité général : *Il s'agit de rechercher cinq à dix associés capables d'un examen de conscience approfondi, puis de leur obtenir une permission d'un dimanche d'août ou septembre avec la moitié du samedi. Ces enfants seraient conduits à l'Hermitage de Noirétable où, dans un cadre admirable, ils auraient le samedi soir quelques exercices de piété avec confession et le dimanche messe, communion, instructions, procession, etc., jusqu'au milieu du jour. Rentrée le dimanche soir*²⁸⁸.

Il y a beaucoup de conditions bien difficiles à remplir au moment où les travaux des champs battent leur plein et nous ne savons combien de petits bergers purent bénéficier de ces petites vacances.

Auprès des petits et des pauvres

Le bureau de placement fonctionne à Feurs dès 1911 sous la responsabilité de l'A.J.D.F. En janvier 1912, l'association crée un bureau de placement à Montbrison *afin de rendre service à la fois aux cultivateurs et aux enfants qui veulent se louer dans la plaine*²⁸⁹. L'œuvre a fait l'objet d'une déclaration officielle selon la loi de 1901 et son bureau est légalement autorisé. L'abbé Freyssinet, vicaire à Notre-Dame et directeur de la section de Montbrison, en est le responsable. Ce service est ouvert à partir du 11 février 1912, au n° 6, de la rue du Cloître Notre-Dame, à côté de la cure, le jour du marché de 10 h à 11 h et l'après-midi de 13 h à 14 h.

Le bulletin paroissial donne ses modalités de fonctionnement. Ce bureau de placement, réservé aux seuls garçons et dont les services sont gratuits, n'intervient pas pour la fixation des gages. L'employeur s'entend directement avec les parents. Il exige seulement deux promesses de la part de l'employeur :

²⁸⁵ *Correspondance intime*, n° 9, janvier 1914.

²⁸⁶ *Ibid.*

²⁸⁷ *Ibid.*

²⁸⁸ *Correspondance intime*, n° 7, juillet 1913.

²⁸⁹ *Bulletin paroissial de Saint-Pierre*, n° 166, 28 janvier 1912.

1° *L'enfant devra faire partie de l'Association des jeunes domestiques du Forez.*

2° *L'enfant aura la liberté de remplir ses devoirs essentiels...*²⁹⁰

Des petites annonces passent aussi dans les bulletins paroissiaux²⁹¹. Dès 1913 une caisse dotale est mise en place.

Les petits bergers couchent dans l'étable

*Et rêvant, auprès des bœufs accroupis,
D'un gîte bien doux, d'un lit confortable,
Ils dorment heureux les braves petits !*

(Chant des petits bergers)

Le tableau est pittoresque, pourtant la première préoccupation des responsables de l'association concerne le couchage des domestiques. Dans une lettre d'encouragement adressée au curé de Feurs, Mgr Sevin, archevêque de Lyon, rappelle que le curé d'Ars signalait déjà ce problème : *Avec quelle vigueur et quelle liberté apostoliques il [le curé d'Ars] flétrit la promiscuité du jour et de la nuit à laquelle on condamne ces enfants.* La loi fait obligation aux patrons, dans les villes, de fournir un lit à chacun des employés qu'ils logent. En 1910, M. Compère-Morel, député socialiste, avait demandé à la Chambre des députés l'extension de cette mesure aux régions rurales, mais en vain.

Avec des motivations différentes le bureau de l'association va dans le même sens que le parlementaire. Il recommande que chaque domestique dispose d'un lit, allant contre la routine des fermiers qui, à tort ou à raison, ne veulent pas laisser coucher le bétail seul. *Il est surtout indispensable d'insister pour que chaque domestique fasse son lit. C'est là en effet le seul moyen en notre pouvoir pour remédier à l'usage de certaines fermes où les lits sont faits par les servantes*²⁹², pratique que le bureau juge dangereuse. Il est nécessaire aussi *de recommander aux associés la plus grande propreté possible du corps et dans l'habillement*²⁹³. L'association fait de la propagande auprès des syndicats agricoles pour des "machines à badigeonner" destinées à tenir étables et galetas plus propres²⁹⁴.

L'action de l'association se heurte à de nombreux obstacles. Sauf à Feurs et dans quelques villages de la plaine, elle ne réussit pas à s'implanter durablement. Le clergé paroissial sur lequel elle s'appuie semble parfois trop en attendre ; le curé d'une paroisse située où commence la côte exprime sa déception : *J'ai trois enfants de ma paroisse placés dans la plaine ; ils devaient encore dans cette année suivre le catéchisme... Pourtant ils ne le suivent pas. Or l'association des Jeunes domestiques du Forez existe dans la plaine...*²⁹⁵

Dans les sections les plus importantes les fils de maîtres sont la majorité reproche-t-on à l'A.J.D.F. Cela change la nature du mouvement. Le comité général admet qu'il y a là un problème mais estime qu'il est difficile d'exclure cette catégorie de jeunes paysans. Certains parlent de crise

²⁹⁰ *Ibid.*

²⁹¹ Quelques-unes de ces petites annonces :

Un cultivateur du bourg de Champdieu demande un berger de 12 à 13 ans pour fin mars ou commencement avril, (n° 173 du 3 mars 1913).

On offre un petit berger de 12 ans qui se louerait au commencement du mois de mai (7 avril 1912).

²⁹² *Ibid.*

²⁹³ *Ibid.*

²⁹⁴ Suivant la lettre du baron de Jerphanion du syndicat agricole de Sury, citée par *Correspondance intime* n° 7 de juillet 1913.

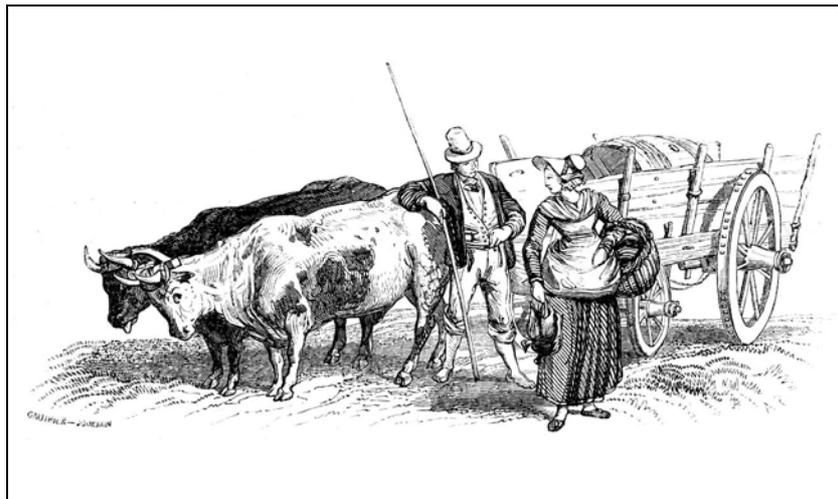
²⁹⁵ *Correspondance intime* n° 7 de juillet, 1913

de croissance de l'association, d'autres avancent que l'A.J.D.F. "n'est rien du tout"²⁹⁶. Le journal, qui est semestriel, se révèle difficile à diffuser. Les changements de place fréquents des petits domestiques empêchent une action suivie. Le principal reproche que l'on pourrait faire à son action est celui d'être, au fond, conservatrice, ne cherchant qu'à aménager une situation déplorable : l'exploitation d'enfants, sans réellement la mettre en cause.

La lettre de Mgr Sevin est révélatrice : ce qui choque le prélat est moins la pauvreté qui enlève dès 11 ou 12 ans des enfants à leur famille que le fait que les maîtres soient moins pratiquants. L'archevêque de Lyon ne regarde pas l'avenir mais il évoque le passé, le temps béni où il y avait entre les maîtres et les serviteurs, surtout les plus jeunes, *des liens analogues à ceux qui unissent les parents et les enfants : l'affection était réciproque. Les maîtres aimaient et ils surveillaient et ils reprenaient, non seulement lorsque leurs intérêts étaient en jeu, mais encore lorsque ceux du bon Dieu étaient en cause. Serviteurs et enfants unis autour du père et de la mère de famille priaient ensemble matin et soir, fréquentaient ensemble l'église et les sacrements. Tous les jours, les maîtres abandonnent davantage ces pratiques essentielles de la vie chrétienne. Eux qui les dédaignent ne peuvent exiger avec autorité que leurs serviteurs en tiennent compte*²⁹⁷. Où est-il, le bon vieux temps ?

Quelques progrès pour ceux qui gardent les oies dans la plaine

Manifestation forézienne du christianisme social, l'Association des Jeunes Domestiques du Forez est une organisation paternaliste et moralisante. Néanmoins l'œuvre des bergers ne se préoccupe pas seulement de la vie religieuse de ses "associés". Elle cherche encore à améliorer leurs conditions de vie. Utilisant le crédit de l'Eglise, elle s'adresse à tous les jeunes domestiques et à tous les maîtres. Son action réelle mais limitée a contribué à améliorer le sort des petits bergers et bouviers, de ceux qui, adolescents ou encore enfants, allaient "garder les oies dans la plaine". 1914-1918, beaucoup de bergers et de bouviers rejoindront d'autres champs, ceux des batailles de la Grande Guerre.



²⁹⁶ *Ibid.*

²⁹⁷ Lettre de l'archevêque de Lyon à A. Bouchetal de la Roche, président de l'A.J.D.F. du 13 janvier 1914, citée par *Correspondance intime* n° 9 du mois de janvier 1914.

Un climat politique passionné :

Le préfet Louis Lépine candidat d'union républicaine à Montbrison en 1913

Le 19 mai 1913, meurt Claude Chialvo, maire de Montbrison depuis 1894, conseiller général et député de la Loire. Ce décès entraîne plusieurs élections partielles. Il met en émoi la classe politique locale car la 1^{ère} circonscription de Montbrison²⁹⁸ tenue de justesse par les modérés risque de basculer à gauche. On se souvient, en effet, qu'en 1910 Chialvo sous l'étiquette de progressiste n'avait battu le radical Robert que de 10 voix.

Le conseil municipal de Montbrison et les modérés regroupés au sein du comité local progressiste doivent trouver, très vite, un candidat susceptible de rassembler les électeurs qui votent à droite et ceux qui votent au centre, un homme capable de faire pièce au candidat radical-socialiste.

Ils trouvent le candidat idéal en la personne du préfet Lépine qui, après une brillante carrière dans le corps préfectoral, vient d'accéder à la retraite et souhaite justement entrer dans l'arène politique.

Louis Lépine : *l'ami des rois, des princes et des ministres*²⁹⁹

Louis Jean-Baptiste Lépine n'est pas le premier venu. Né le 6 août 1846 à Lyon, il a fait des études de droit, participé à la guerre de 1870 et est devenu avocat avant de commencer une carrière dans l'administration.

Il est successivement sous-préfet de Lapalisse, de Montbrison, de Langres, de Fontainebleau, préfet de l'Indre puis secrétaire général de la Préfecture de police de Paris... Il se distingue à ce poste alors que se déroulent les grandes heures du général Boulanger.

En 1891, Lépine devient préfet de la Loire puis, le 12 juillet 1893, préfet de police de Paris. Il reste jusqu'en 1913 à la Préfecture de police, avec une brève interruption de 1897 à 1899. C'est d'ailleurs le seul faux pas dans ce beau cursus. Nommé gouverneur général de l'Algérie en octobre 1897, il ne peut dominer une situation difficile. Au bout de huit mois il est rappelé en métropole.

Devenu conseiller d'Etat, sa réputation de policier efficace lui permet de retrouver rapidement son bureau de préfet de police. A cette fonction il donne toute la mesure de son talent. Ferme, actif, il paie souvent de sa personne et acquiert une grande notoriété :

Tous les Parisiens connaissent sa silhouette. A cinquante-quatre ans [en 1900], il garde une allure alerte et nerveuse de jeune homme. Canne à la main, coiffé du chapeau haut-de-forme ou de la cape, ce petit homme, sec comme un cep, est de toutes les manifestations. Rapide, oeil vif, moustache d'Aramis, barbiche rêche allongeant son maigre visage de religionnaire du devoir, il parcourt la ville en tous sens. Il peut faire des rondes à bicyclette avec ses agents. Face aux anarchistes ou aux royalistes, il se porte le plus souvent au premier rang, avec ses hommes les plus exposés... Avant même que le jour ne se lève, même s'il a veillé très avant dans la nuit, il est le premier des hauts fonctionnaires au travail³⁰⁰.

²⁹⁸ La première circonscription électorale de l'arrondissement de Montbrison comprend 5 cantons : Montbrison, Saint-Rambert, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Bonnet-le-Château et Saint-Georges-en-Couzan.

²⁹⁹ C'est ainsi que le nomment certains de ses amis ; repris en mauvaise part dans le *Montbrisonnais* du 19 juillet 1913.

³⁰⁰ Arthur Conte, *Le premier janvier 1900*, Plon, 1975.

Il est présent sur tous les fronts. Il régleme la circulation, invente le bâton blanc, arme les agents de ville du revolver, crée les brigades cyclistes et les brigades fluviales. Les groupuscules anarchistes et révolutionnaires sont infiltrés par ses hommes, les manifestations réprimées, la grève des postiers de 1908 cassée, la "bande à Bonnot" neutralisée... Accessoirement, il organise le célèbre "concours Lépine" (1902) destiné à récompenser les inventeurs et artisans.

En 1913, encore vert à 67 ans, Lépine est admis à la retraite. Il ne veut pas rester inactif, Montbrison lui offre donc l'occasion d'entrer dans la carrière politique. Lépine se tourne naturellement vers le Forez, région où il a de solides attaches personnelles. En effet, alors qu'il était sous-préfet de Montbrison, il y a rencontré son épouse, Marie Dulac. Mme Lépine, fille d'un juge au tribunal civil et nièce d'un adjoint au maire, appartient à une famille de notable de la ville. Marie Dulac, morte en 1903, est inhumée à Montbrison³⁰¹.

Lépine réside à Paris place du Panthéon et, épisodiquement, dans le Forez, dans son château de Sauvain. De plus sa fille a épousé un fils du sénateur Reymond, d'une autre famille de notables montbrisonnais... Ses liens avec le Forez sont donc bien réels. Il présente sa candidature sous l'étiquette d'Union des Républicains. Cette appellation est immédiatement contestée par les radicaux. En fait, il divise les républicains. On ne peut, évidemment pas, le soupçonner d'être clérical ou antirépublicain ; toute sa carrière parle pour lui. Il a fait procéder aux inventaires et a été rappelé à la Préfecture de police par Waldeck-Rousseau !

Pourtant c'est un homme d'ordre qui a su, sans relâche, surveiller et réprimer tous les fauteurs de troubles, des boulangistes aux anarchistes en passant par les socialistes. La droite renonce donc à présenter un candidat. Pour éviter le pire - l'élection du radical Robert - elle va le soutenir. Jordan de Sury, candidat malheureux en 1902 et chef des conservateurs foréziens, se rallie officiellement à lui. Lépine se trouve donc à la tête d'une alliance où voisinent républicains modérés et conservateurs. C'est donc un candidat de centre-gauche qui va être soutenu par le centre-droit et la droite.

Son programme ne peut qu'être flou car il doit tenir compte de cette situation particulière, donner des gages aux conservateurs sans trop mécontenter les républicains.

Il bénéficie de l'appui du sénateur Reymond, de la faveur du conseil municipal de Montbrison et surtout du prestige personnel que lui donnent ses brillants états de service.

Face à ce vétéran coriace se dresse un jeune avocat - 38 ans - Pierre Robert, candidat du parti radical-socialiste. C'est le directeur du *Montbrisonnais* et il a déjà été le candidat malheureux d'une série d'élections, notamment contre MM. Levet et Chialvo.

Le 8 juin se réunit à Montbrison, salle de la Chevalerie, le congrès électoral de la fédération du Bloc des Gauches. M. Lépine qui a été invité ne vient pas et sa candidature *d'Union républicaine* est fustigée. Pierre Robert, héros du jour, est investi candidat républicain à l'unanimité par 178 délégués dont la plupart sont des maires ou conseillers municipaux de la circonscription.

Bien que chef-adjoint du cabinet du ministre de l'Agriculture, officier d'académie et du mérite agricole, Pierre Robert ne peut évidemment pas, sur le plan de la notoriété, lutter avec Louis Lépine qui, lui, est médaillé de la guerre de 1870, membre de l'Institut, grand-croix de la Légion d'honneur, ancien préfet de police de Paris, ancien gouverneur général de l'Algérie.

³⁰¹ Marie Dulac est la fille d'Etienne Marie Emile Dulac (+ le 25 juin 1875) et la nièce de Louis Hippolyte Dulac, docteur en médecine, adjoint au maire de Montbrison. Louis Lépine a épousé Marie Dulac le 31 mai 1880 à Montbrison. Parmi les témoins se trouve Jacques Raphaël Lépine, professeur à la faculté de médecine de Lyon (auteur d'importants travaux sur les maladies nerveuses et le diabète), frère de l'époux. Marie décède le 30 septembre 1903, à l'âge de 49 ans.

Pourtant Pierre Robert dispose de plusieurs atouts : son journal lu dans la circonscription, l'appui du parti radical qui est le parti dominant, celui des organisations républicaines voisines, le soutien de nombreux conseillers généraux et de maires³⁰².

Un troisième candidat, Masson, porte discrètement les couleurs du parti socialiste unifié (S.F.I.O.). Ce n'est pas un problème, on est assuré qu'il se désistara pour Robert s'il y a un 2^{ème} tour.

Le même 8 juin, tandis que se déroule le congrès électoral où triomphe Robert, les Montbrisonnais se rendent aux urnes. Il s'agit de compléter le conseil municipal.

Surprise ! Le docteur Vial, candidat progressiste, qui avait la faveur du conseil municipal, est battu assez largement (598 voix contre 691) par Pierre François. Ce dernier est un industriel, ancien conseiller municipal et ami politique de Pierre Robert. Mauvais présage pour Louis Lépine.

Le 15 juin 1913 a lieu l'élection du maire de Montbrison. Le docteur Rigodon est élu dès le premier tour avec 11 voix (sur 21 exprimées). Il estime ne pas devoir accepter cette charge avec seulement la confiance de 11 conseillers. Au 2^{ème} tour, il a 13 voix et juge que c'est encore insuffisant. Au 3^{ème} tour ayant obtenu 18 voix, il accepte enfin le mandat de maire. L'intraitable docteur Rigodon restera peu de temps en fonction. C'est un ancien médecin militaire et en décembre 1914, il demande à reprendre du service pour la durée de la guerre bien qu'il soit âgé de 66 ans.

En campagne

La campagne électorale s'ouvre dans un climat passionné. Les candidats s'astreignent tous à visiter la plus petite commune. Le scénario est toujours le même : on réserve la salle d'un café, quelques supporters rassemblent des électeurs du lieu et on attend patiemment l'arrivée du candidat. Il arrive en automobile - c'est déjà une attraction - flanqué de son mentor. Lépine est chaperonné par le sénateur Reymond, bien connu pour sa passion pour les avions. Pierre Robert est souvent accompagné du député de Feurs, Drivet qui, ancien ouvrier ciseleur, est pour lui une excellente caution.

Après un flot de bonnes paroles en direction des électeurs et de critiques envers les autres candidats absents, il faut répondre aux questions des citoyens, ce qui est fait avec plus ou moins de bonheur suivant la composition de l'auditoire. Les rites accomplis, la visite s'achève par une tournée générale et la distribution de quelques cigarillos, le tout aux frais du candidat. On imagine tout ce que ces tournées peuvent avoir de fastidieux pour un homme tel Lépine qui est habitué à commander sans discussion possible et qui a horreur de perdre son temps !

Louis Lépine se cantonne dans les généralités. Il demande la confiance des citoyens au nom des services qu'il a rendus à la République. Il évite de parler des questions qui pourraient diviser son électorat potentiel : l'école laïque, l'impôt sur le revenu, la loi militaire.

Pierre Robert annonce plus nettement la couleur. Il est pour la République démocratique et sociale. Il souhaite le vote de l'impôt sur le revenu global et progressif, l'impôt sur les grandes fortunes, le développement de la solidarité par la mutualité et les assurances, la suppression du cumul des traitements et pensions, la défense de l'école laïque...

³⁰² Liste des maires soutenant Pierre Robert (25 sur 68) :

Berger, Savigneux ; Palle, Unias ; Rondel, Bard ; Farge, Magneux ; Ladret, Chalain-d'Uzore ; Nourrisson, Moingt ; Baudet, Chalain-le-Comtal ; Surieux, St-Jean-Sol. ; Noailly, Chambéon ; Redon, La Chapelle ; Pallay, Lérigneux ; Crépet, Montarcher ; Grandpierre, Roche ; Michon, Boisset-Saint-Priest ; Gerin, Boisset-lès-Monrond ; Chalancon, Marols ; Moulin, Saint-Bonnet-le-Courreau ; Badel, Saint-Maurice ; Bourg, Saint-Cyprien ; Montcoudiol, Aboën ; Decousu, Bonson ; Faure, Rozier-Côte-d'Aurec ; Beal, Saint-Marcellin ; Garnier, CRAINTILLEUX ; Beaujeu, Saint-Just-sur-Loire.

Bien sûr les deux candidats se retrouvent pour faire les mêmes promesses : développement de l'agriculture, du petit commerce, amélioration des chemins...

Une grande question divise alors l'opinion : la loi militaire dite "des trois ans" qui est en préparation. Les risques de guerre se faisant de plus en plus sérieux, ce projet prévoit de faire passer la durée du service militaire de deux à trois ans.

Les candidats sont interrogés sur cette mesure très impopulaire. Lépine élude la question en disant qu'il étudie le problème ; Robert est résolument contre la loi des trois ans. Il préconise "la suppression des embusqués", le développement des sociétés de préparation militaire. C'est peu sérieux, un an plus tard éclatera la Grande Guerre...

Le Montbrisonnais utilise la loi des trois ans pour clamer la veille du scrutin son argument choc :

VOTER POUR ROBERT, C'EST VOTER CONTRE LES TROIS ANS.

*VOTER POUR LEPINE, C'EST VOTER POUR LES TROIS ANS.*³⁰³

Attaques personnelles, injures, les deux camps font flèches de tout bois. Les radicaux se plaignent amèrement de ce que leur candidat est "abreuvé de calomnies". Les détracteurs de Robert insinuent en effet qu'il a partie liée avec les révolutionnaires, suprême accusation dans une région telle que le Forez !

Quant à l'hebdomadaire de Pierre Robert, il frappe à bras raccourcis sur Lépine. L'article du 21 juin est un chef-d'œuvre du genre :

LE CANDIDAT LEPINE :

UN PROGRAMME INEXISTANT,

UNE PROFESSION DE FOI NULLE,

*UN HOMME RIDICULE ET IGNORANT*³⁰⁴

"Je veux la liberté pour tous", Ah bien ! c'est pour cela que M. Lépine, préfet, brimait les militants, perquisitionnait chez eux à tout propos... tracassait, mettait à pied, rétrogradait, révoquait ses agents, car ses fantaisies étaient des lois et son bon plaisir la seule règle.

*Il veut, dit-il, une "République généreuse". Estime-t-il sa retraite insuffisante ? Il esquivait habilement la question militaire, ne parle pas de l'école laïque... et il est muet sur l'impôt sur le revenu (ce qui est compréhensible pour ce millionnaire qui en serait victime). Alors que reste-t-il ! En somme rien du tout... Vraiment les électeurs montbrisonnais, au lieu d'envoyer ce vieil incapable à la Chambre, feraient mieux de l'expédier, avec un carton d'écolier sous le bras, aux cours du soir d'éducation civique... et morale !*³⁰⁵

Le Montbrisonnais va même jusqu'à mettre à contribution les chèvres sauvagnardes voisines du château de M. Lépine :

*On ne compte plus le nombre de procès que ses gardes particuliers ont dressé à des paysans dont la chèvre s'était permis de manger un peu d'herbe sur les terres de M. Lépine C'est tellement vrai que nous connaissons des paysans qui déclarent qu'ils aimeraient mieux "voir leurs chèvres périr que de sauter dans les bois de M. Lépine..."*³⁰⁶

³⁰³ *Le Montbrisonnais* du 28 juin 1913.

³⁰⁴ Ignorance toute relative si l'on se souvient que Lépine est membre de l'Institut.

³⁰⁵ *Le Montbrisonnais* du 21 juin 1913.

³⁰⁶ *Ibid.*

Dernière péripétie : le conseiller général du canton de Saint-Bonnet-le-Château - le radical Maurin - change de camp et se prononce, à mi-voix, pour Lépine. Le coup risque d'être fatal pour Robert.

Louis Lépine élu de justesse

Le dimanche 29 juin, après une "campagne d'une violence extrême", comme l'écrit *le Mémorial*, les citoyens font leur choix. Lépine obtient 8 136 voix (49,3 %), Robert 7 935 voix (48,1 %) et Masson 294 voix (1,8 %).

Lépine, malgré une immense notoriété, n'est pas élu au premier tour. Ce ballottage est perçu comme un échec par l'opinion. Arithmétiquement Robert a effectivement des chances d'être élu si les électeurs du socialiste Masson suivent la consigne de désistement. La lutte sera chaude.

Le 13 juillet 1913, Lépine est élu de justesse avec 9 118 voix (50,55 %) contre 8 917 voix (49,45 %) à Robert. Les résultats du second tour permettent de dresser une carte assez nette (voir ci-après). On peut dire globalement que la plaine, région de fermage avec de nombreux ouvriers agricoles, a voté pour le radical Robert tandis que la montagne, zone où les propriétaires sont les plus nombreux, suivait Lépine.

Il y a évidemment de notables exceptions mais elles s'expliquent assez facilement. Ainsi le canton de Saint-Jean-Soleymieux vote massivement pour Pierre Robert : c'est la région d'où est issue sa famille. 11 communes sur 14 lui donnent la majorité et il obtient plus de 60 % des suffrages dans 6 communes³⁰⁷, la palme revenant à La Chapelle-en-Lafaye (82 %). Seules 3 communes le mettent en minorité : Gumières, Lavieu et Saint-Thomas-la-Garde.

Le canton de Saint-Rambert est acquis à Robert à 4 exceptions près :

- La ville de Sury où le châtelain, M. Jordan de Sury, ancien candidat et chef du parti conservateur, a une certaine influence ;
- Unias et Vauchette, deux petites communes des bords de Loire ;
- Chambles, plutôt tourné vers le haut Forez catholique et conservateur.

Robert n'obtient pas le succès espéré à Montbrison alors que son ami François avait été élu assez facilement conseiller municipal. Il obtient moins de 44 % des suffrages. En revanche il a la majorité dans toutes les communes de la plaine du canton de Montbrison sauf trois : Champdieu, Grézieux-le-Fromental et Saint-Paul-d'Uzore. Son résultat est particulièrement bon à Chalais-le-Comtal, l'Hôpital-le-Grand, Mornand et Savigneux. Deux villages de la montagne (des exceptions), Bard et Lérigneux, lui donnent aussi la majorité.

Lépine triomphe dans le canton de Saint-Georges-en-Couzan qui est son fief personnel. Il passe la barre des 75 % à Sauvain (80,7 % malgré les chèvres des voisins du château), Saint-Georges-en-Couzan (75,6 %) et celle des 60 % à Jeansagnère, Chalmazel, Châtelneuf. Seules deux communes ne suivent pas le mouvement : Sail et Palogneux.

Le canton de Saint-Bonnet-le-Château donne une confortable majorité à Lépine. Deux communes seulement le mettent en minorité Rozier-Côte-d'Aurec avec ses artisans armuriers et Aboën. Robert attribue son échec à l'attitude du conseiller général du lieu : *Tandis que les maires et les comités républicains sonnaient le ralliement des troupes démocratiques, on voyait M. Maurin s'associer à ses ennemis de la veille et leur apporter l'appoint de sa clientèle, rendant ainsi vains et inutiles les vaillants efforts des démocrates des autres cantons...*³⁰⁸

Mais M. Maurin a-t-il suscité le mouvement d'opinion ou l'a-t-il simplement suivi ?

³⁰⁷ Saint-Jean-Soleymieux, Boisset, La Chapelle, Chazelles-sur-Lavieu, Saint-Georges-Haute-Ville, Luriecq.

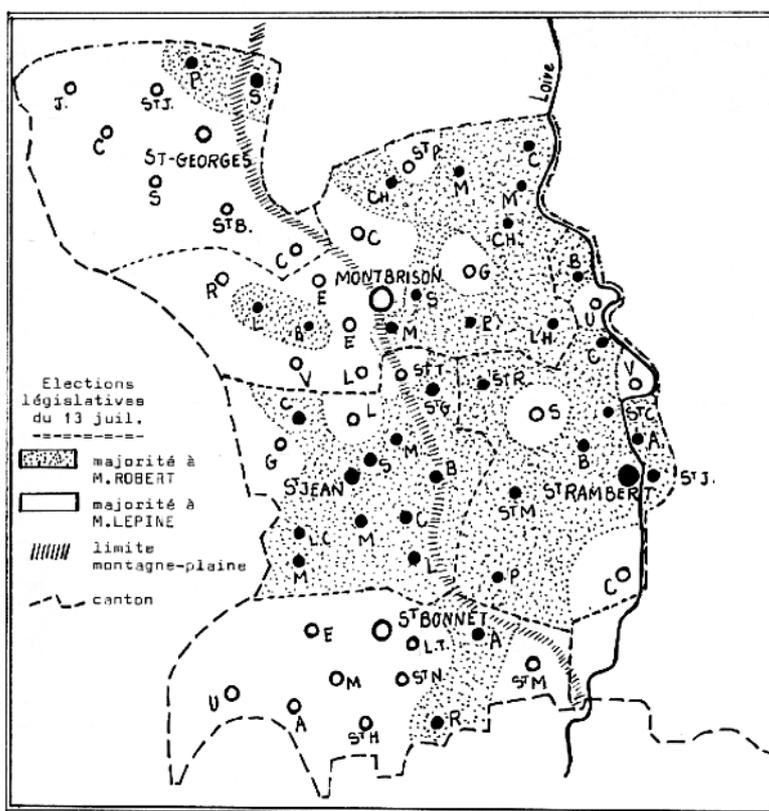
³⁰⁸ *Le Montbrisonnais* du 19 juillet 1913.

Loin d'être abattu Pierre Robert achève ses remerciements aux électeurs par un vibrant appel : *Haut les cœurs ! Camarades ! Ne nous décourageons pas, et travaillons toujours, pour assurer le prochain triomphe de la République Laïque, Démocratique et Sociale !*³⁰⁹

Quant à Louis Lépine, il quitte bien vite l'appartement meublé qu'il avait loué quai des Eaux minérales, à Montbrison, pour rejoindre Paris. L'élection législative de Montbrison n'aura été pour ce grand commis de l'Etat qu'une brève parenthèse. Il s'inscrit au groupe de la gauche démocratique mais la législature s'achève et il n'a pas le temps de beaucoup intervenir. En 1914 il abandonne Montbrison pour se présenter dans la Seine, à Sceaux, où il est battu par une coalition socialiste.

La politique ne lui ayant pas réussi, il se tourne vers d'autres activités. Pendant la guerre de 1914-1918, il est au Comité de Secours national comme président de la Fédération des ateliers du blessé, puis il est inspecteur général des prisonniers de guerre et commissaire aux effectifs. Il est encore administrateur de la Compagnie du canal de Suez, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, du Conseil supérieur de l'Assistance publique, de la Protection de l'enfance, des Pupilles de la Nation, du Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur...³¹⁰

L'inlassable M. Lépine meurt, sans avoir pris de retraite, le 9 novembre 1933, à Paris, à l'âge de 87 ans.



Géographie électorale de la circonscription de Montbrison

³⁰⁹ *Ibid.*

³¹⁰ Renseignements tirés du *Dictionnaire des Parlementaires*.

Elections du 13 juillet 1913, canton de Montbrison

	inscrits	votants	Robert	Lépine
Montbrison	2013	1582	678	898
Bard	196	166	87	79
Chalain-d'Uzore	116	98	55	42
Chalain-le-Comtal	207	178	122	56
Chambéon	133	117	67	50
Champdieu	379	324	141	184
Ecotay-l'Olme	126	104	28	76
Essertines	208	191	86	104
Grézieux	46	37	1	36
L'Hôpital-le-Grand	184	130	87	42
Lérigneux	105	97	58	38
Lézigneux	349	275	114	157
Magneux	141	125	66	59
Moingt	365	275	195	122
Mornand	189	162	107	54
St-Paul-d'Uzore	48	42	17	25
Précieux	209	178	94	83
Roche	182	146	64	82
Savigneux	364	307	198	105
Verrières	328	271	107	163

*
* *

Conclusion

1914 : la Grande Guerre éclate et bouleverse tout : la vie sociale et économique, la politique, les habitudes et les mentalités. A Montbrison, comme un peu partout, la vie locale se ralentit. On oublie les petites préoccupations. Chacun regarde vers le front et pense aux siens. Les associations et sociétés tombent en sommeil en attendant des jours meilleurs. Certaines disparaissent tout à fait... Cinq ans plus tard, quand le conflit s'achève, le monde et le pays sont transformés.

Aujourd'hui, à Montbrison, un siècle après la Belle Epoque, qu'est-ce qui a changé ?

L'aspect rural de la ville s'est beaucoup atténué. L'abattoir a disparu, les foires ont périclité, le marché du samedi a perdu de l'importance. On ne vend plus de poules et de lapins "place de la Volaille" et on n'entend rarement parler le patois.

Après avoir longtemps stagné, la population de la ville a doublé (plus de 14 000 habitants) et continue de croître, mais de façon mesurée. La ville est largement sortie de sa ceinture de boulevards ; elle s'est étendue avec des quartiers nouveaux et l'association avec Moingt. Lais l'industrialisation est toujours faible et le secteur tertiaire largement représenté.

La vieille caserne du XVIII^e siècle a été démolie. Il ne reste de militaires que les gendarmes logés dans un village-caserne à Beauregard. Au commissariat – menacé de suppression - une cinquantaine de fonctionnaires remplacent les deux agents de police d'autrefois.

Le Jardin, que Monsieur d'Allard avait eu l'heureuse idée d'attribuer à ses concitoyens, est toujours très apprécié. Il s'est doté d'une piscine et a été prolongé : le clos de l'ancienne Charité accueille tout un ensemble d'équipements sportifs.

Dans le domaine associatif, les sociétés du début du siècle ont connu des fortunes diverses. La Libre pensée et l'œuvre des Petits bergers ont disparu. Les P'tits fifres ont subsisté jusque dans les années cinquante et, surtout, ont été à l'origine de sociétés sportives encore bien vivantes : l'Entente, le B.C.M., le F.C.M. notamment. Les Jardins ouvriers existent encore et jouent un rôle social important.

Les mutuelles ont subi de profondes transformations. Après la création de la Sécurité sociale elles ont perdu leur première place mais repris ensuite un rôle important comme complémentaire santé. Des fusions et regroupements successifs ont amené la disparition de toutes les sociétés mutuelles locales au profit de grandes mutuelles régionales. La vieille société des jardiniers de Montbrison subsiste encore, sous un aspect plutôt folklorique, dans un rejeton : la confrérie Saint-Fiacre qui a encore sa fête annuelle.

Dans le domaine caritatif, l'œuvre de la Miséricorde a survécu sous d'autres formes (le *Vestiaire*, la *bibliothèque des Bons Livres*) jusque dans les années 1990. D'autres associations travaillent aujourd'hui dans le même sens en s'adaptant à notre temps : *Multi-services*, les *Compagnons d'Emmaüs*, le *Secours catholique*, les *Restos du cœur*...

Sur le plan municipal, le développement de la ville est devenu l'objectif premier, surtout depuis les années soixante. Le manque de fonds constitue toujours un obstacle mais on est loin de la politique du bon docteur Dulac qui comptait chaque sou. On lutte encore pour le maintien et l'extension du rôle administratif de la ville (sous-préfecture, commissariat, tribunal...) avec plus ou moins de réussite.

La population de la ville a certes beaucoup changé sur le plan sociologique. Les classes sociales sont moins nettement marquées et les indigents moins visibles. Commerçants, artisans, employés et fonctionnaires constituent les groupes les plus nombreux. Et la ville garde encore un peu de la réserve de son passé aristocratique ainsi que la nostalgie du temps où elle était préfecture... Est-elle tout à fait réveillée et sortie de ses rêves ?

Index des noms de personnes

- Allard (d'), 5,11,
 24, 30, 32,
 49,50, 51, 52
 Allier, 18
 Antoine, 8
 Aquaviva, 34
 Arquilière, 33
 Aucher, 25
 Auguste, 107
 Autechaud, 85
 Avignant, 79
 Avril, 44
 Bacher, 79
 Badel, 117
 Baleyrier, 106
 Banchet, 76
 Barbier, 82, 105
 Barou, 29, 31
 Barret, 8, 9, 18, 28,
 76
 Barrieux, 18, 81
 Barroux, 18
 Barthélémy, 85
 Basset, 18, 81
 Bâtie (de la), 19,
 92
 Battant de
 Pommerol, 31
 Baudet, 117
 Bauvet, 18
 Bayle, 18, 77
 Béal, 79, 105, 117
 Beaujeu, 117
 Beauvet, 107
 Beckx, 34
 Beluche, 76
 Bénevent, 11
 Bérenger, 83
 Berger, 8, 11
 Bergeron, 8
 Bernard (Louis), 8
 Bernard (Michel),
 8,9,10,11,15, 17,
 27, 28, 29, 30,
 31, 56, 63, 64
 Berne, 28
 Bérroujon, 33
 Bert, 84
 Bertholon, 18
 Besson, 18
 Beysson, 86, 88
 Blanc, 31
 Blanchard, 33
 Blanchet, 18
 Bon, 31
 Bonald (de), 20
 Bonaparte, 73
 Bonnardet, 100
 Bonnefois, 8
 Bonnefoy, 105
 Bonnet, 78, 79
 Bonnot, 116
 Botrel, 110
 Bouchet, 77, 102
 Bouchetal de la
 Roche, 110, 114
 Boudin, 18, 105
 Boudot, 22
 Bouiller, 15
 Boulanger, 115
 Bourg, 117
 Bournat, 27
 Bouvard, 102
 Bouvier, 31, 50
 Braly, 8, 9
 Brassart, 48, 93
 Bravard, 31
 Bret, 29, 31, 77
 Briand, 90
 Brouiller, 18
 Brouilloux, 18
 Brunel, 11, 18
 Buffet, 28
 Büller, 52
 Buronne (de), 31,
 39
 Cabrol, 18
 Caillot, 46
 Carré, 11
 Carton des
 Estivaux, 100
 Carton, 18, 84, 86
 Cathène, 18
 Cautan, 8
 Cellier, 107
 Chaffanjon, 107
 Chaise, 51
 Chaize, 36
 Chalan, 8
 Chalancon, 117
 Chaland, 8, 11, 15
 Chalard, 28
 Chalayer, 18,107
 Chambon, 108
 Chanut, 28
 Chapelle, 95
 Chapuis, 8
 Charbonnel, 83
 Charpiot, 84, 85,
 86, 87
 Chartois, 27, 28,
 30
 Chartron, 31
 Charvet, 54
 Chassagnon, 112
 Chassin, 79
 Chaumette, 43
 Chaut, 107
 Chauvet, 77
 Chavassieu, 22,
 27, 28, 41, 44
 Chazelle Albin, 11
 Chazelles, 39
 Cheuzeville, 81, 82
 Chevallard (du),
 6,8,9,11,17,20,
 31
 Chialvo, 14, 17,
 18, 41, 42, 44,
 47, 48, 52, 59,
 60, 69, 70, 80,
 82, 84, 93, 115,
 117
 Chollet, 7
 Chossy, 18
 Chouvon, 43
 Claret, 18, 81
 Clavelloux, 9, 18,
 27, 28, 105
 Clavelloux-
 Cassière, 11
 Claveloux, 8
 Clémenceau, 90
 Clément, 31
 Clépier, 18
 Cognasse, 60
 Colas, 110
 Colmet, 44
 Combes, 90
 Commarmond, 18
 Compère-Morel,
 113
 Compiègne, 87
 Compte, 47
 Conte, 79, 116
 Cote, 85
 Cotel, 18
 Coullié, 100
 Courbon de Saint-
 Genest, 5
 Crépet, 117
 Crozet, 18, 22, 27,
 28, 29, 30, 31
 Cuaz, 31
 Cuisson, 18
 Curraise (de), 33
 Cutier, 39
 Cyprien, 75
 Damon, 105
 Damond, 18
 Decousu, 117
 Decouzon, 18
 Dejob, 18
 Dejoux, 18, 79
 Delauche, 18
 Delay, 105
 Delhomme, 92
 Delomier, 110
 Delor, 54
 Desgeorges, 32
 Detour, 110
 Devin, 101, 102,
 104,107
 Domangé, 53
 Donjon, 18
 Donnet, 86, 87
 Dorier, 25
 Drivet, 78, 118
 Dubois
 (Hyacinthe), 11
 Dubruc, 18
 Duchevallard, 8
 Duchez, 18, 101,
 104
 Dulac, 11, 12,13,
 14, 15, 17, 18,
 39, 41, 44, 49,
 51, 69, 79, 116
 Dumoncel, 33, 39

Dupin (Louis), 14, 18,44, 78, 93, 94
 Dupin (Pierre), 14, 19, 78, 79, 82, 85
 Dupré, 14, 19
 Dupuy, 14, 17, 19, 29, 31, 44, 49, 50, 60, 76, 81, 82, 104, 105
 Durand, 24, 33, 44, 102, 105
 Duris, 19
 Durris, 107
 Dusser, 33
 Combes (Emile), 90
 Episse, 105
 Escaille, 8, 12
 Farge, 19, 117
 Farjot, 104
 Faucoup, 43
 Faugerand, 19, 51
 Faugeyrand, 39
 Faure, 19, 81, 117
 Faure-Perache, 79
 Fèche, 81, 82
 Félix, 11, 81
 Ferran, 81
 Ferry, 84
 Fialin, 50
 Figarol-Barjon, 79
 Fillerat, 79
 Fonlup, 9
 Forcher, 19
 Forissier, 39
 Fortunier, 104
 Fougerand, 23
 Fougerouse, 19, 43
 Fourcy, 95
 Fournier, 8, 9, 15, 19
 Fraisse, 44, 48, 69, 85
 Fraisse-Gonnard, 33
 François, 16, 42, 43, 101, 117, 120
 Freyssinet, 110, 113
 Fuzon, 31
 Gagnepain, 86
 Gaingard, 76
 Galland, 79
 Galletti, 81
 Gambetta, 84
 Garet, 95
 Garnier, 117
 Gaurand, 49, 79
 Gay, 19
 Gérard, 52
 Gérentet de Vazelhes, 31
 Gerin, 117
 Gidon, 86
 Girard, 81, 82
 Girardel, 70
 Gonin, 110, 112
 Gonnard, 8, 11,16, 18, 19
 Gounod, 105
 Goure, 10,11
 Goutailler, 19
 Goutey, 43
 Goutorbe, 62
 Goyet, 86, 87
 Grandpierre, 117
 Grange, 107
 Grangeon, 19
 Griot, 19
 Gros, 85
 Guerre, 31
 Guillot, 19
 Hatier, 93
 Hébrard, 80
 Henry, 81
 Héritier, 105
 Hervier, 101, 102, 104
 Hervieu, 95
 Hissler, 79
 Huguet, 46, 76
 Jacquard, 65, 66
 Jacquet, 19, 51, 53, 78, 93
 Jalabert Rocofort, 31
 Jerphanion (de), 92, 114
 Joanin, 19
 Joie, 101, 104
 Jordan de Sury, 6, 31, 16, 120
 Jouhet, 79
 Juban, 105,107
 Jucquel, 19
 Julien, 43
 Junillon, 85
 Jussieu (de), 62, 64, 65, 66
 Kopp, 85
 la Bâtie (de), 14
 Lacellery, 28
 Lachèze, 19, 31
 Ladret, 19, 117
 Lafay, 101
 Laffay, 110
 Lafond, 27, 93, 101
 Lager, 82
 Lamaye, 19
 Lambert, 53, 54
 Lancry (docteur), 95
 Laplace (de), 65
 Lapras, 22
 Larbret, 8
 Large, 19
 Lathière, 6
 Laurand, 76
 Laurent, 11, 19, 104,107
 Lavoisier, 65
 Lazerges, 11
 Le Conte, 31
 Le Play, 95, 96
 Leconte, 36, 39
 Lefèvre, 105,107
 Lemire, 96
 Lépine, 17, 18, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121
 Levet, 14, 16, 18, 41, 44, 59, 82, 117
 Levet (Claude), 81
 Levet (Georges), 16, 19, 67, 68, 70, 76, 78
 Lévisse de Montigny, 31
 Lhote, 16
 Lubin, 19
 Lyonnet, 104,107
 Mac-Mahon, 15
 Madinier, 19
 Magand, 19
 Maillon, 66, 68, 69
 Majoux, 44, 46, 58
 Mallet, 55, 56
 Marandon, 19
 Marcilly (de), 36, 39
 Marcoux, 19
 Maréchal, 8
 Marnas, 101
 Mascle, 78
 Massacrier, 105
 Masson, 117, 119
 Matricon, 107
 Maurin, 119, 120
 Mayeur, 83
 Mazet, 8
 Meaux (de), 6,11, 14, 15,19, 29,31,39, 51, 92
 Méjasson, 88
 Mellor, 90
 Menu, 19, 93
 Mervillon, 79
 Meysonnier, 101
 Michalon, 19, 88
 Michaud, 100
 Michel, 33
 Michon, 16, 18, 19, 117
 Mollin, 13
 Montagne, 107
 Montcoudiol, 117
 Montet, 105,107
 Montrocher, 54
 Montrouge (de), 100
 Morange, 107
 Morel, 28, 29, 31,54, 69, 104
 Motte, 19
 Moulin, 86, 104, 107,117
 Mouton, 28
 Murard de Saint-Romain, 6, 20
 Murat, 79
 Murjas, 92
 Navizet, 79
 Necker, 59, 62

Néel, 19, 102,
 104,107
 Neufbourg (de), 31
 Noailly, 117
 Noally, 86
 Nourrisson, 117
 Ogier, 19
 Ollagnier, 58, 98
 Onffroy de
 Thoron, 39
 Onffroy de Vérès,
 39
 Pagnon, 11, 29
 Pailhé, 84
 Palais, 19
 Palay, 8
 Pallandre, 19
 Pallay, 8, 117
 Palle, 117
 Papin, 65
 Peillon, 22
 Pérégut, 15, 19
 Percher, 92, 109,
 110
 Peret, 69
 Périer, 17, 60
 Perret, 81
 Perrin, 19
 Persigny (de), 51
 Peyrat, 83
 Peyrat, 107
 Peyron, 43
 Phalippon, 81
 Pin, 7
 Plagne (de la),
 100, 101
 Planchet, 92, 105,
 110
 Plasse, 105
 Poizat, 59
 Pommerol (de), 33
 Ponchon, 19
 Poncins, 6
 Ponsard, 25, 38, 39
 Pont, 17, 19, 82
 Poulard, 19
 Pouilly, 43
 Prandières (de),
 102
 Prioux, 105
 Proudhon, 73
 Prullière, 19
 Pupier, 19, 105
 Quirielle (de), 15,
 17, 31, 39, 44,
 61
 Raboteau, 19
 Rater, 7
 Raynaud, 19
 Redon, 117
 Relave, 88
 Remille, 80, 81
 Remontet, 51
 Rey, 27, 44, 51, 64
 Reymond, 14, 19,
 116, 117, 118
 Ribon, 11, 19
 Richet, 19
 Richoud, 58
 Rigodon, 14, 19,
 41, 44, 93, 94,
 117
 Rival, 27, 28, 29,
 76, 79
 Rivière, 96
 Robert, 84, 94,
 115, 116, 117,
 118, 119, 120
 Robin, 11, 19, 54
 Roche, 15, 19, 79
 Rochefort, 56
 Rochigneux, 8,
 11,19, 49
 Rochigneux
 (Thomas), 11
 Rolland, 105,107
 Rombau, 22
 Rondel, 110, 117
 Rony, 81, 82, 102
 Rossignol, 19
 Rouffaux, 84, 86,
 91
 Roulmier, 19
 Rouot, 47
 Roussel, 49
 Rousson, 16, 42, 43
 Roux, 76
 Royer, 85
 Saint-Alphonse
 (sœur), 24
 Saint-Emé (sœur),
 24
 Saint-Genest (de),
 8, 9,33
 Saint-Pulgent (de),
 14,15, 16, 17,18,
 19,24, 25, 26,
 44, 81, 88, 102
 Saint-Robert
 (sœur), 24
 Salleyron, 107
 Sandillon, 16, 17,
 18, 19, 42, 43,
 85
 Sasselage (de),
 6,31
 Savatier, 104
 Seignol, 92, 98,
 99, 106,107
 Sérillon, 104,107
 Sevin, 106, 113,
 114
 Sijallon, 50
 Simon, 91
 Simonetti, 31
 Soleil, 105
 Solle, 102, 104,
 105
 Souchon du
 Chevalard, 6
 Soultrait (de), 20
 Strub, 43
 Surieux, 46, 117
 Tézenas, 25
 Thevenet, 47, 85
 Thévenin, 101
 Thévenon, 56
 Thibaud, 19
 Thiers, 79
 Thinet, 19
 Tillet, 43
 Trabucco, 38
 Vabre, 107
 Valandru, 110
 Vaucanson, 65
 Vazelhes, 7
 Vazelhes (de), 14,
 19, 20, 99, 101,
 102
 Vendemond, 11,
 19
 Vergnay, 110
 Vernay, 16, 42, 43,
 87
 Vernay, 85
 Verny, 11
 Veyrard, 8, 19, 80
 Vial, 19, 94, 117
 Vicard, 104
 Vignolles, 31
 Villemagne, 110
 Villeneuve (de), 11
 Vilvert, 19
 Vimal-Fontanet,
 31
 Vinson, 31
 Volpette, 92, 96
 Waas, 89
 Waldeck-
 Rousseau, 78,
 116
 Waters (de), 29
 Watt, 65
 Ziéliniski, 7
 Zumkeller, 86

Nous avons aussi utilisé tout ou une partie des études suivantes :

- "Un aspect du catholicisme social : L'œuvre des petits bergers du Forez (1910-1914)", *L'Essor du Forez*, 1981.
- "Les débuts des P'tits fifres montbrisonnais", *L'Essor du Forez*, 1981.
- "L'Asile de l'hôtel d'Allard, première école maternelle de Montbrison", *Village de Forez*, n° 10, mai 1982.
- "Les jardins ouvriers de Montbrison (1908-1983)", *Village de Forez*, n° 15, juillet 1983.
- "Origines des sociétés de secours mutuels de Montbrison", *Village de Forez*, n° 20, octobre 1984.
- "L'œuvre de la Miséricorde de Montbrison", n° 24, *Village de Forez*, octobre 1985.
- "La libre pensée montbrisonnaise au début du 20^e siècle", *Village de Forez*, n° 31, juin 1987.
- "Le préfet Louis Lépine candidat d'union républicaine à Montbrison (1913)", *Village de Forez*, n° 33, janvier 1988.
- "La Société des jardiniers de Montbrison (1850-2000)", *Village de Forez*, n° 83-84, octobre 2000.
- "Quand les métiers battaient à Sainte-Eugénie", *Village de Forez*, n° 87-88, octobre 2001.
- "L'incendie d'Ecotay-l'Olme (1851)", *Village de Forez*, n° 89-90, avril 2002.
- "Marie ou la carriole aux trois chiens", *Village de Forez*, n° 91-92, octobre 2002.

Village de Forez, bulletin d'histoire locale du Montbrisonnais

Supplément au n° 93-94 d'avril 2003 – **ISSN - 0241-6786**

Siège social (abonnements) : **Centre Social de Montbrison**,
13, place Pasteur,
42600 MONTBRISON

- **Directeur de la publication** : Claude Latta.
- **Rédaction** : Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon.
- **Abonnement et diffusion** : André Guillot.
- **Comité de rédaction** : Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Thérèse Eyraud, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Muriel Jacquemont, Claude Latta, Mickaël Lathière, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Sophie Sagnard-Lefebvre, Marie-Pierre Souchon, Pierre-Michel Therrat.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2003

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire,
Saint-Etienne.